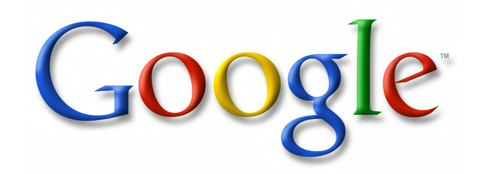
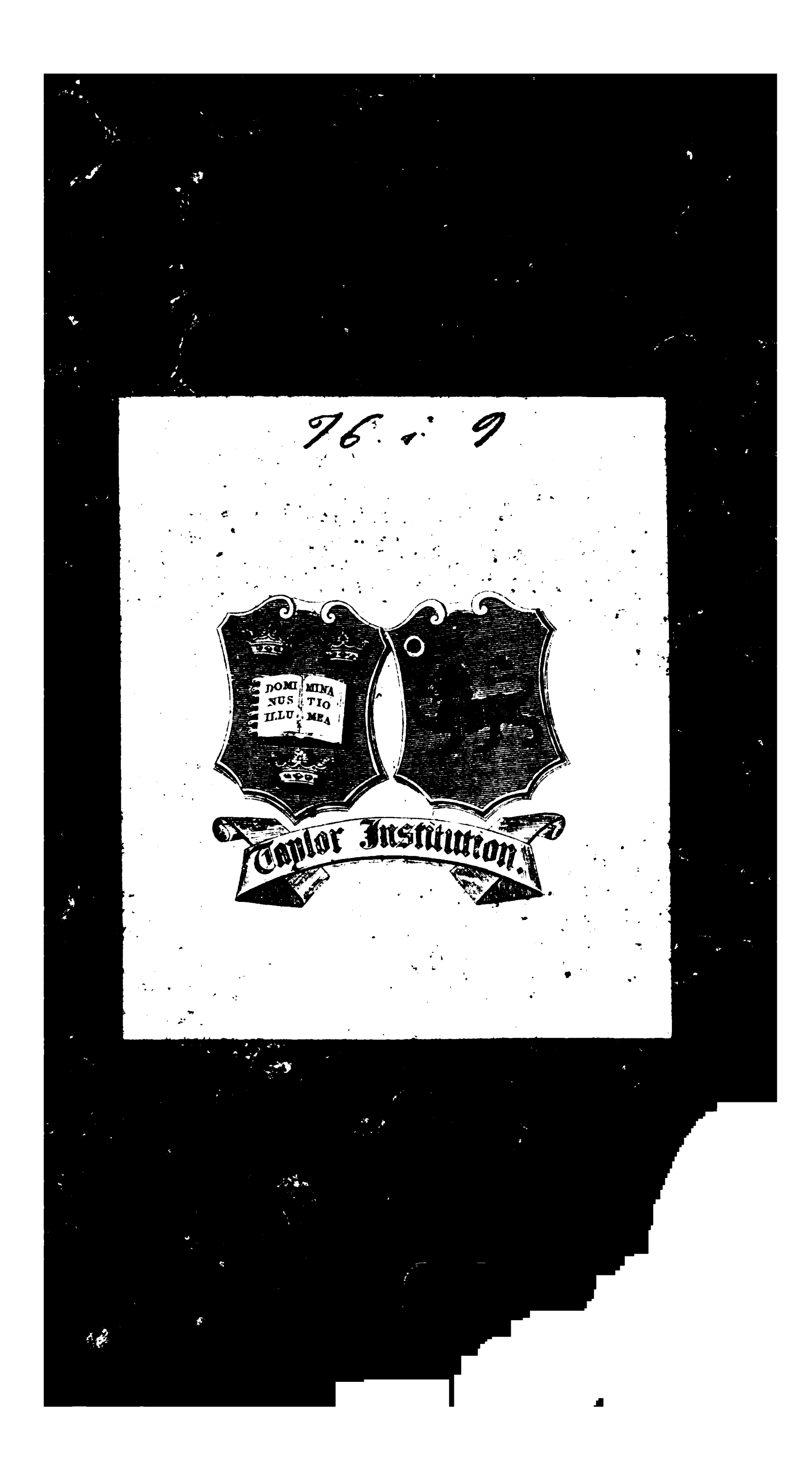
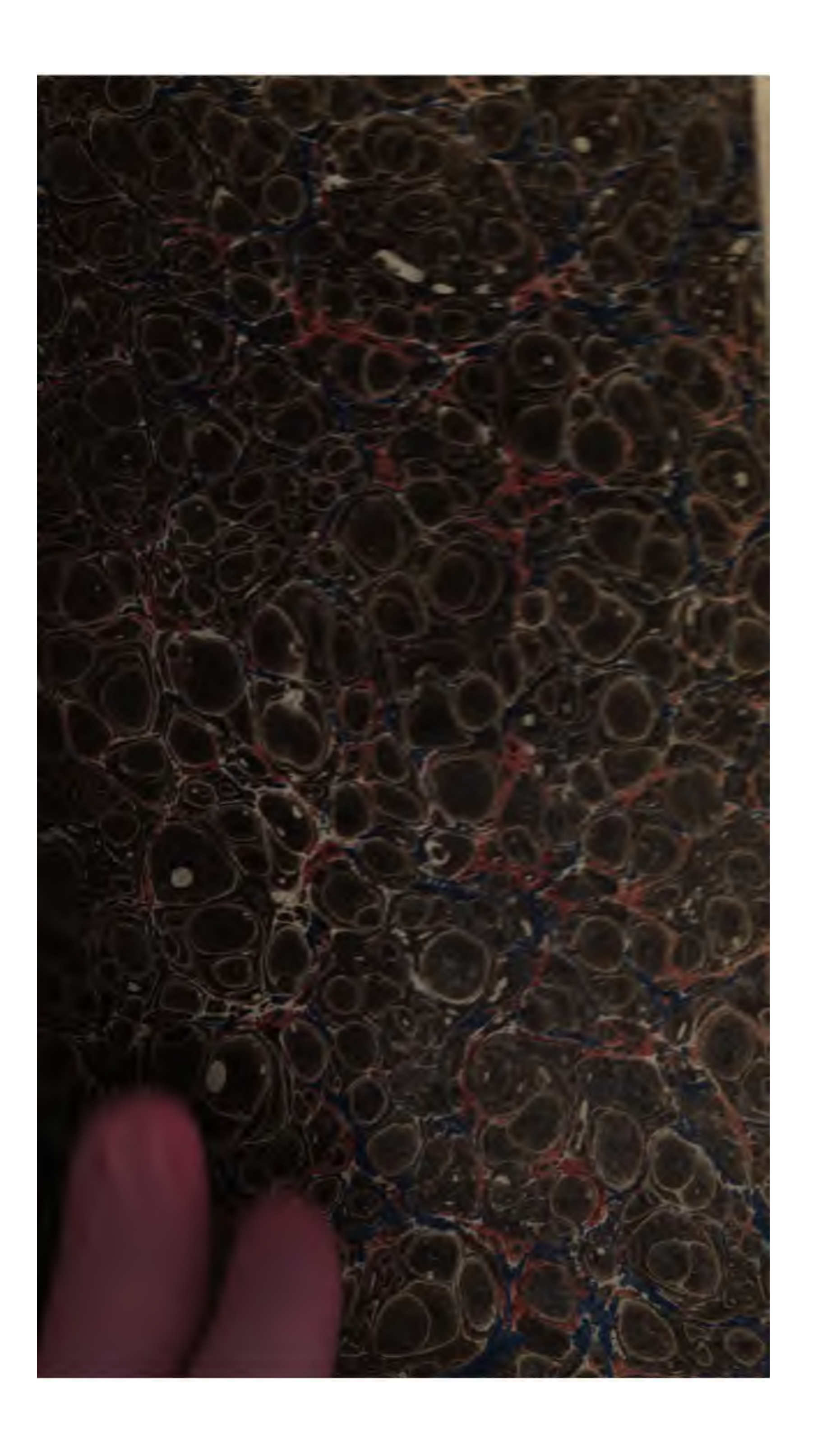


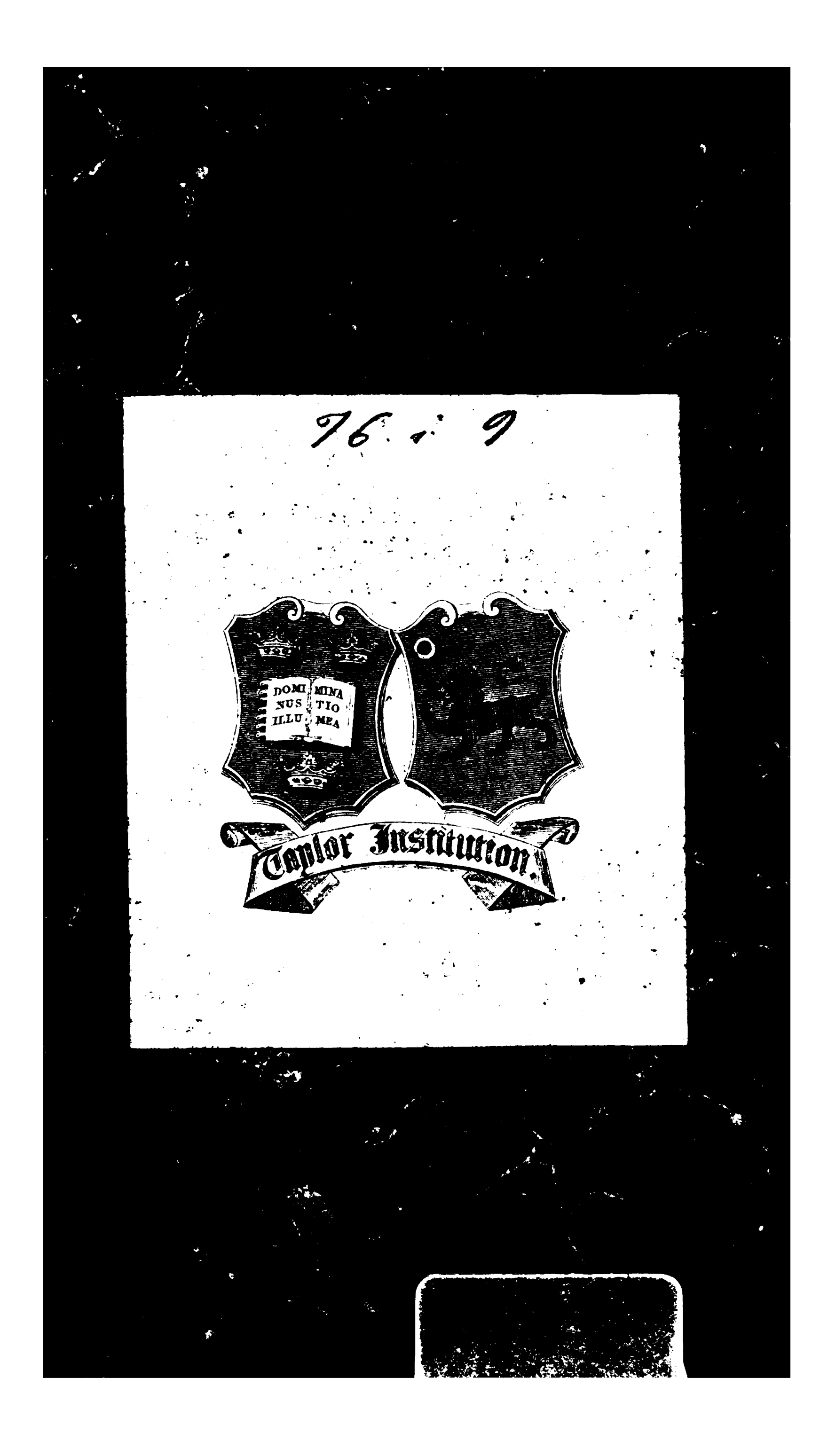


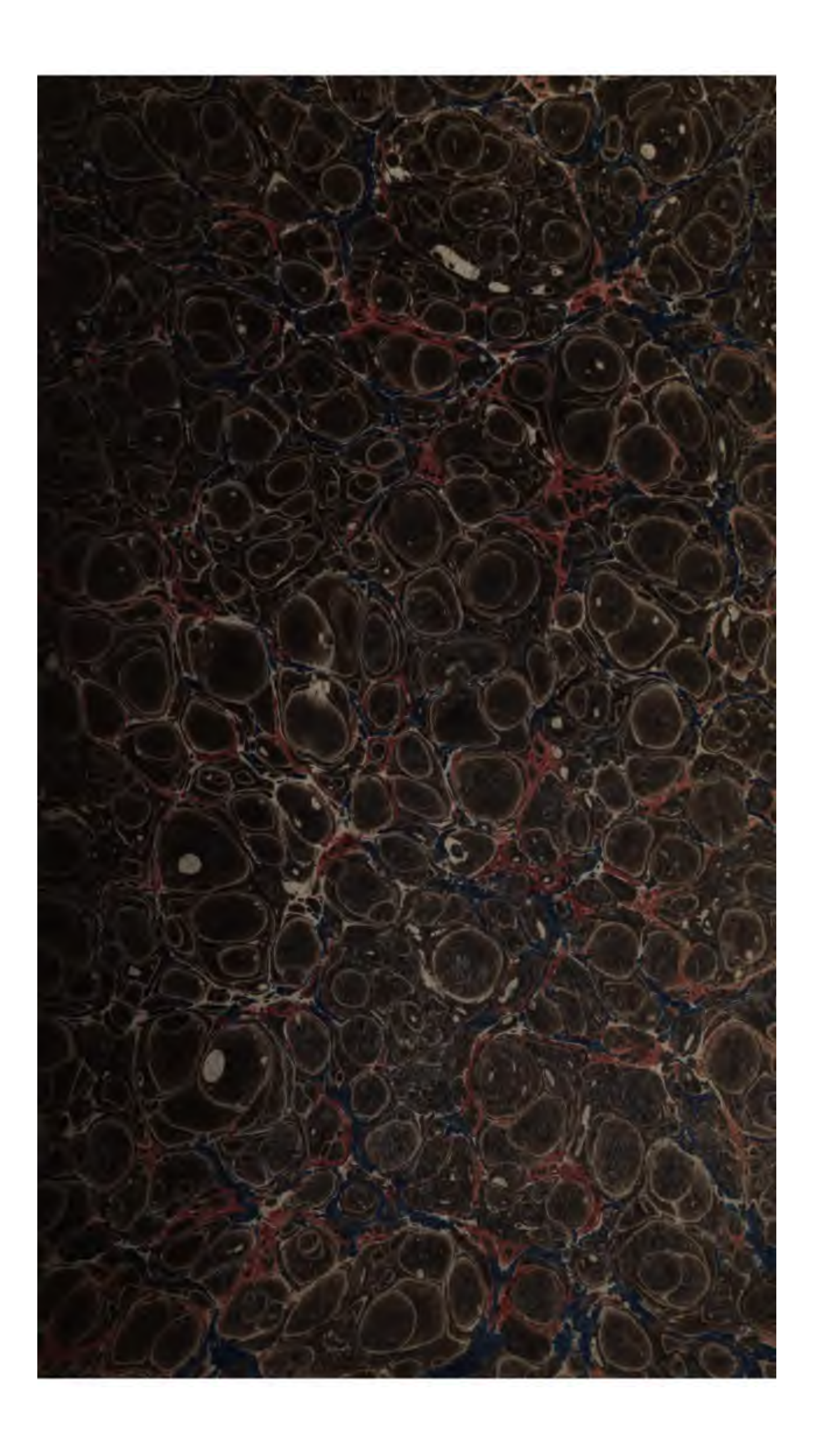

76 . i . 9
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES.


76 . i . 9
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, Nº 13.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES,

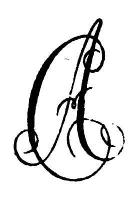
PAR G. T. RAYNAL.

NOUVELLE ÉDITION,

CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES
DE L'AUTEUR;

Précédée d'une Notice biographique et de Considérations sur les écrits de RAYNAL, par M. A. JAY ; et terminée par un volume supplémentaire contenant la situation actuelle des colonies, par M. PEUCHET.

TOME NEUVIÈME.



PARIS,
AMABLE COSTES ET C.ie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE BEAUNE, N° 2, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.
1820.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

POSSESSIONS DES ÉTATS-UNIS DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

La passion de lire dans l'avenir a été la fureur de tous les âges. Les entrailles des animaux, le sang des victimes, parurent à quelques peuples un moyen infaillible pour découvrir la destinée des empires. D'autres placèrent la science de la divination dans des songes, qu'ils se plaisaient à regarder comme les plus sûrs interprètes des volontés célestes. Des nations entières prétendirent par le vol des oiseaux, par d'autres présages aussi frivoles, forcer le sort à se déceler. Mais ce furent principalement les astres qu'on se plaisait à consulter. On croyait y voir tracées en caractères ineffaçables les révolutions plus ou moins importantes qui devaient agiter le globe. Ces rêveries n'avaient pas subjugué seulement le vulgaire ; elles prirent un égal ascendant sur les plus beaux génies.

Depuis que la saine philosophie a détruit ces chimères, on a donné dans un nouvel écueil. Une présomption trop commune a fait penser que rien n'était plus aisé que de déterminer par des combinaisons assez faciles ce qui devait arriver en politique. Sans doute il est possible à des esprits attentifs et réfléchis de prévoir quelques événemens ; mais pour une conjecture heureuse combien d'erreurs !

Les îles britanniques sont plongées dans des flots de sang. Des factions, des sectes sans nombre s'y détruisent avec un acharnement dont les déplorables annales du monde ont rarement donné le funeste exemple. Qui pouvait conjecturer que les prospérités du nord de l'Amérique sortiraient du sein de tant de calamités ?

1. Premières expéditions des Anglais dans l'Amérique septentrionale.

L'Angleterre n'était connue dans le Nouveau-Monde que par des pirateries souvent heureuses et toujours brillantes, lorsque Walter Raleigh forma le projet de faire entrer sa nation en partage des richesses prodigieuses qui, depuis près d'un siècle, coulaient de cet hémisphère dans le nôtre. La côte orientale du nord de l'Amérique attacha les regards de cet homme, né pour imaginer des choses hardies. Le talent qu'il avait de subjuguer les esprits, en donnant à tout ce qu'il proposait un air de grandeur, lui fit aisément trouver des associés à la cour et chez les négocians. La compagnie qui se forma sous l'appât de ses magnifiques promesses obtint du gouvernement,

en 1584, la disposition absolue de toutes les découvertes qui se feraient; et, sans autre encouragement, elle expédia, dès le mois d'avril de l'année suivante, deux bâtimens qui mouillèrent dans la baie de Roénoque, qui fait aujourd'hui partie de la Caroline. Ceux qui les commandaient, dignes d'une confiance dont ils se sentaient honorés, montrèrent une complaisance sans bornes dans un pays où il s'agissait d'établir leur nation, et laissèrent les sauvages arbitres des échanges qu'ils leur proposaient dans le nouveau commerce qu'on allait ouvrir avec eux.

Tout ce que ces heureux navigateurs publièrent à leur retour en Europe sur la température du climat, sur la fertilité du sol, sur le caractère des habitans qu'ils venaient de connaître, encouragea la société qui les avait employés. Elle fit partir au printemps suivant sept navires, qui débarquèrent à Roénoque cent huit hommes libres, destinés à commencer un établissement. Une partie de ces premiers colons se fit massacrer par les sauvages qu'on avait outragés; le reste, pour avoir négligé de pourvoir à sa subsistance par la culture, périssait de faim et de misère lorsqu'il lui vint un libérateur.

Ce fut François Drak, si distingué de la foule des navigateurs pour avoir, le premier après Magellan, fait le tour du globe. Le talent qu'il avait montré dans cette grande expédition le fit choisir par Elisabeth pour humilier Philippe II dans la

partie de ses vastes possessions dont il abusait, pour troubler la tranquillité des autres peuples. Peu d'ordres furent jamais mieux exécutés. Sant-Iago, Carthagène, San-Domingo, plusieurs autres places importantes, un grand nombre de riches vaisseaux devinrent la proie de la flotte anglaise. Ses instructions portaient qu'après ses opérations elle irait offrir à Roénoque les secours dont on y aurait besoin. Le désespoir les fit rejeter par le petit nombre de malheureux qui avaient échappé à des infortunes de tous les genres. Ils demandèrent pour toute grâce d'être ramenés dans leur patrie; et la complaisance qu'eut l'amiral de souscrire à leur demande rendit inutiles les dépenses qui avaient été faites jusqu'à cette époque.

Cet événement imprévu ne découragea pas les associés. Ils firent successivement quelques faibles expéditions dans la colonie. On y voyait, en 1589, cent quinze personnes des deux sexes assujetties à un gouvernement régulier, et suffisamment pourvues de tout ce qui était nécessaire pour leur défense, pour la culture et pour le commerce. Ces commencemens donnaient des espérances; mais elles se perdirent dans le chaos et la disgrâce où se précipita Raleigh, entraîné par les caprices d'une imagination ardente. La colonie, privée de l'appui de son fondateur, tomba dans un profond oubli.

Il y avait douze ans qu'on l'avait entièrement

perdue de vue lorsque Gosnold, l'un des premiers associés, résolut, en 1602, de la visiter. Son expérience dans la navigation lui fit soupçonner qu'on n'avait pas connu jusqu'alors la route qu'il fallait tenir, et qu'en prenant par les Canaries, par les îles Caraïbes, on avait inutilement allongé le voyage de plus de mille lieues. Ses conjectures le déterminèrent à s'éloigner du sud et à tourner à l'ouest. La tentative lui réussit; mais, en arrivant sur les côtes d'Amérique, il se trouva plus au nord que tous ceux qui l'avaient précédé. La contrée où il aborda, enclavée depuis dans la Nouvelle-Angleterre, lui fournit une grande abondance de belles pelleteries, avec lesquelles il regagna l'Europe.

La rapidité, le succès de cette entreprise, firent impression sur les négocians anglais. Plusieurs se réunirent, en 1606, pour former un établissement dans le pays que Gosnold venait de découvrir. Leur exemple réveilla dans quelques autres le souvenir de la colonie de Roénoque. Il y eut alors deux associations privilégiées. Comme le continent où elles devaient exercer leur monopole n'était connu en Angleterre que sous le nom général de *Virginie*, l'une fut appelée compagnie de la Virginie méridionale, et l'autre compagnie de la Virginie septentrionale.

La chaleur qui s'était manifestée dans les premiers jours ne tarda pas à se refroidir. Il y eut entre les deux corps plus de jalousie que d'ému-

lation. Quoiqu'on leur eût accordé le secours de la première loterie qui ait été tirée en Angleterre, leurs progrès furent si lents, qu'en 1614 on ne comptait que quatre cents personnes dans les deux établissemens. L'aisance qu'exigeaient les mœurs simples du temps était alors si générale en Angleterre, que le désir de s'expatrier pour courir après la fortune ne tentait personne. C'est le sentiment du malheur qui dégoûte les hommes de leur patrie plus encore que l'amour des richesses. Il fallait une fermentation extraordinaire pour peupler même un excellent pays. Elle arriva. Ce fut la superstition qui la fit naître du choc des opinions religieuses.

II. Les guerres de religion qui déchirent l'Angleterre peuplent le continent de l'Amérique.

Les Bretons eurent pour leurs premiers prêtres ces druïdes si fameux dans les annales de la Gaule. Pour jeter un voile imposant sur les cérémonies d'un culte sauvage, ses mystères ne se célébraient jamais que dans des réduits obscurs, et le plus souvent dans des bocages sombres, où la peur enfante des spectres et des apparitions. Il n'y avait qu'un petit nombre d'initiés qui possédassent la doctrine sacrée : encore ne leur était-il permis de rien écrire sur cet important objet pour n'en pas mettre les secrets sous les yeux d'un profane vulgaire. Les autels d'une divinité redoutable étaient ensanglantés de victimes humaines ; ils étaient enrichis des plus précieuses dépouilles de la guerre. Quoique la terreur des vengeances célestes fût l'unique gardienne de ces trésors, ils

furent toujours respectés par la cupidité, qu'on avait eu l'art de réprimer par le dogme fondamental de la transmigration éternelle des âmes; dogme si naturel à tous les esprits qui craignent ou espèrent une autre vie! La principale autorité du gouvernement résidait dans les ministres de cette religion terrible, parce que l'empire de l'opinion est le plus puissant de tous et le plus constant. L'éducation de la jeunesse était dans leurs mains; et c'est par ce premier âge qu'ils s'emparaient de toute la vie de l'homme. Ils connaissaient des affaires civiles et criminelles, et décidaient aussi souverainement des querelles des états que des contestations des citoyens. Quiconque osait résister à leurs décrets n'était pas seulement exclu de toute participation aux divins mystères, mais était encore banni de la société des hommes. C'était un crime, un opprobre de le fréquenter. Irrévocablement privé de la protection des lois, la mort seule pouvait mettre fin à ses infortunes. L'histoire des superstitions humaines n'en offre aucune qui ait pris un aussi fier ascendant que celle des druïdes. Ce fut la seule qui mérita d'armer contre elle la rigueur des Romains; tant les druïdes opposaient de force à la puissance de ces conquérans.

Cependant cette religion avait beaucoup perdu de son pouvoir lorsque le christianisme la fit entièrement disparaître au septième siècle. Les peuples du nord, qui avaient envahi successivement

les provinces méridionales de l'Europe, y avaient trouvé les germes de cette religion nouvelle, semés dans les ruines et les débris d'un empire qui croulait de toutes parts. Soit indifférence pour leurs dieux éloignés, soit ignorance facile à persuader, ils avaient embrassé sans peine un culte que la multiplicité de ses cérémonies faisait aimer à des hommes grossiers et sauvages. Leur exemple entraîna aisément les Saxons, qui s'emparèrent depuis de l'Angleterre. Ils adoptèrent sans répugnance une doctrine qui justifiait leur conquête, en expiait tous les crimes, en assurait la stabilité par l'extinction des cultes anciens.

Cette religion ne tarda pas à produire les fruits qu'on en devait attendre. Bientôt de vaines contemplations remplacèrent les vertus actives et sociales. Une vénération stupide pour des saints ignorés était substituée au culte du premier être. Le merveilleux des miracles étouffait la connaissance des causes naturelles. Des prières ou des offrandes expiaient les forfaits les plus inhumains. Toutes les semences de la raison étaient altérées, tous les principes de la morale étaient corrompus.

Ceux qui avaient coopéré du moins à ce désordre en surent profiter. Les prêtres obtinrent un respect qu'on refusait aux rois; leur personne devint sacrée. Le magistrat perdit toute inspection sur leur conduite; ils se dérobèrent à la vigilance de la loi civile. Leur tribunal éluda tous les autres, ou même les supplanta. Ils mêlèrent

la religion à toutes les questions de jurisprudence, à toutes les matières d'état, et devinrent arbitres ou juges de toutes les causes. Voulait-on raisonner, la foi parlait, et tous écoutaient en silence ses oracles inexplicables. Tel était l'aveuglement dans ces siècles, que les débauches scandaleuses du clergé n'affaiblissaient pas son autorité.

C'est qu'elle était dès-lors fondée sur de grandes richesses. Aussitôt qu'on eut prêché que la religion, qui vivait de sacrifices, exigeait avant tout, celui de la fortune et des biens de la terre, la noblesse, qui avait concentré dans ses mains toutes les propriétés, employa les bras de ses esclaves à édifier des temples, et ses terres à doter ces fondations. Les rois donnèrent à l'Église tout ce qu'ils avaient ravi au peuple, se dépouillèrent jusqu'à ne se réserver ni de quoi payer les services militaires, ni de quoi soutenir les autres charges du gouvernement. Cette impuissance n'était jamais soulagée par ceux qui l'avaient causée. Le maintien de la société ne les touchait point. Contribuer aux impôts avec les biens de l'Église, c'était un sacrilége, une prostitution des choses saintes à des usages profanes. Ainsi parlaient les clercs, ainsi le croyaient les laïques. La possession du tiers des fiefs du royaume, les offrandes volontaires d'un peuple aveuglé, le prix auquel étaient taxées toutes les fonctions sacerdotales, ne rassasiaient pas l'avidité toujours active d'un clergé savant dans ses intérêts. Il trouva dans

l'ancien Testament que la dîme de toutes les productions lui appartenait par un droit divin et incontestable. La facilité avec laquelle s'établit cette prétention la lui fit étendre au dixième de l'industrie, des gains du commerce, des gages des laboureurs, de la paie des soldats, quelquefois même du revenu des charges de la cour.

Rome, qui s'était d'abord contentée de contempler avec une orgueilleuse satisfaction les succès qu'avaient en Angleterre les riches et superbes apôtres d'un dieu né dans la misère et mort dans l'ignominie, ne tarda pas à vouloir participer aux dépouilles de ce malheureux pays. Elle commença par y ouvrir un commerce de reliques, toujours accréditées par de grands miracles, et toujours vendues à proportion du prix qu'y mettait la crédulité. Les grands, les monarques même furent invités à venir en pèlerinage dans la capitale du monde, y acheter une place dans le ciel, assortie au rang qu'ils tenaient sur la terre. Les papes s'attribuèrent insensiblement la collation des bénéfices, et les vendirent après les avoir donnés. Par cette voie, leur tribunal évoqua toutes les causes ecclésiastiques, et leur fisc s'accrut avec le temps du dixième des revenus d'un clergé qui levait le dixième de tous les biens du royaume.

Lorsque ces pieuses vexations eurent été portées en Angleterre aussi loin qu'elles pouvaient aller, Rome chrétienne y aspira au pouvoir suprême. Les fraudes de son ambition étaient cou-

vertes d'un voile sacré. Elle ne sapait les fondemens de la liberté qu'avec les armes de l'opinion. C'était opposer l'homme à lui-même, et subjuguer ses droits par ses préjugés. On la vit s'établir arbitre despotique entre l'autel et le trône, entre le prince et les sujets, entre un monarque et les rois ses voisins. Elle allumait l'incendie de la guerre avec ses foudres spirituels. Mais il lui fallait des émissaires pour répandre la terreur de ses armes. Elle appela les moines à son secours. Le clergé séculier, malgré le célibat qui le séparait des attachemens du monde, y tenait par les liens de l'intérêt, souvent plus forts que ceux du sang. Une classe d'hommes isolés de la société par des institutions singulières qui devaient les porter au fanatisme, par une soumission, un dévoûment aveugle aux volontés d'un pontife étranger, était propre à seconder les vues de ce souverain. Ces vils et malheureux instrumens de la superstition remplirent leur vocation funeste. Par leurs intrigues secondées de la faveur des événemens, l'Angleterre, que les anciens Romains avoient eu tant de peine à conquérir, devint feudataire de Rome moderne.

Les passions et les caprices violens de Henri VIII brisèrent enfin cette honteuse dépendance. Déjà l'abus d'un pouvoir si monstrueux avait dessillé les yeux de la nation. Le prince osa d'un seul coup se soustraire à l'autorité des papes, abolir les cloîtres et s'arroger la suprématie de son église.

Ce schisme éclatant amena d'autres changemens sous le règne d'Édouard, successeur de Henri. Les opinions religieuses qui changeaient alors la face de l'Europe furent discutées. On prit quelque chose de chacune, on retint plusieurs dogmes, plusieurs rits de l'ancien culte, et l'on forma de ces divers fragmens une communion nouvelle, qui fut honorée du grand nom de religion anglicane.

Élisabeth, qui mit la dernière main à cet important ouvrage, en trouva la théorie trop subtile, et crut devoir y ajouter des cérémonies, pour attacher les esprits par les sens. Son goût naturel pour la magnificence, le désir d'étouffer les disputes sur le dogme en amusant par les spectacles du culte, la faisaient pencher vers une plus grande augmentation des solennités. Mais la politique gêna ses inclinations, et l'obligea de les sacrifier aux préjugés d'un parti qui, lui ayant aplani le chemin du trône, pouvait l'y affermir.

Loin de soupçonner que Jacques Ier exécuterait ce qu'Élisabeth n'avait pas même osé tenter, on devait le croire porté à restreindre les rits ecclésiastiques. Ce prince avait été élevé dans le sein du presbytérianisme, secte altière, à qui la simplicité de ses habits, la gravité de ses mœurs, l'austérité de ses principes, un usage habituel des expressions de l'Écriture, l'affectation même de ne prendre ses noms de baptême que dans l'ancien Testament, semblaient devoir inspirer une aver-

sion insurmontable pour le faste du culte catholique, et pour tout ce qui pouvait en retracer l'image. L'esprit de système prévalut dans le nouveau roi sur les principes de son éducation. Frappé de la juridiction épiscopale qu'il trouvait établie en Angleterre, et qui lui parut conforme aux idées qu'il avait du gouvernement civil, il abandonna par conviction les premières impressions qu'il avait reçues, et se passionna pour une hiérarchie modelée sur l'économie politique d'un empire bien constitué. Dans son enthousiasme, il voulut assujettir l'Écosse, sa patrie, à cette discipline merveilleuse; il voulut y attacher un grand nombre d'Anglais qui s'en tenaient éloignés. Il se proposait même d'ajouter l'éclat des plus augustes cérémonies à la majesté du plan, lorsque le temps aurait mûri ses grands projets. Mais l'émotion qu'il causa dès les premiers pas ne lui permit point d'aller plus avant dans son système de réformation. Il se contenta de recommander à son fils de reprendre le fil de ses vues quand il y verrait les conjectures favorables; il lui peignit les presbytériens comme également dangereux pour la religion et pour le trône.

Charles adopta aisément des conseils qui n'étaient que trop conformes aux principes de despotisme qu'il avait reçus de Buckingham, son favori, le plus corrompu des hommes, le plus corrupteur des courtisans. Pour préparer de loin la révolution qu'il méditait, il éleva plusieurs évêques aux pre-

mières dignités du gouvernement, et leur conféra la plupart des charges qui donnaient une grande influence dans les résolutions publiques. Ces ambitieux prélats, devenus comme les maîtres d'un prince qui avait la faiblesse de se conduire par les inspirations d'autrui, montrèrent l'ambition si familière au clergé d'élever la juridiction ecclésiastique à l'ombre de la prérogative royale. On les vit multiplier à l'infini les cérémonies de l'Église, sous prétexte qu'elles étaient d'institution apostolique, et recourir, pour les faire observer, aux actes de l'autorité arbitraire du prince. Le dessein paraissait formé de rétablir dans tout son éclat ce que les protestans appelaient l'idolâtrie romaine, dût-on employer pour y réussir les voies les plus violentes. Ce projet causait d'autant plus d'ombrage, qu'il était soutenu par les préjugés et les intrigues d'une reine audacieuse qui avait apporté de France une passion immodérée pour le pouvoir absolu et pour le papisme.

On concevrait à peine l'aigreur que des soupçons si graves avaient répandue dans les esprits. Une prudence ordinaire aurait laissé à la fermentation le temps de se calmer. L'esprit de fanatisme fit choisir ces jours nébuleux, pour tout rappeler à l'unité de la religion anglicane, qui était devenue plus odieuse aux non-conformistes depuis qu'ils la voyaient surchargée de pratiques qu'ils regardaient comme superstitieuses. Il fut ordonné dans les deux royaumes de se conformer

au culte et à la discipline de l'église épiscopale. On soumit à cette loi les presbytériens, qui commençaient à s'appeler *puritains*, parce qu'ils faisaient profession de ne prendre que la parole de Dieu, pure et simple, pour règle de leur conduite et de leur croyance. On y assujettit tous les calvinistes étrangers qui étaient dans le royaume, quelle que fût la différence de leurs opinions. On prescrivit ce culte hiérarchique aux régimens, aux compagnies de commerce qui se trouvaient dans les diverses contrées de l'Europe. Enfin les ambassadeurs d'Angleterre se virent contraints de se séparer partout de la communion des réformés, et d'ôter dès-lors à leur patrie l'influence qu'elle avait au-dehors, en qualité de chef et de soutien de la réformation.

Dans cette fatale crise, la plupart des puritains se partagèrent entre la soumission et la résistance. Ceux qui ne voulaient avoir ni la honte de céder, ni la peine de combattre, tournèrent les yeux vers l'Amérique septentrionale pour chercher la liberté civile et religieuse qu'une ingrate patrie leur refusait. Les ennemis de leur repos, pour les persécuter plus à loisir, entreprirent de fermer cet asile aux dévots fugitifs qui voulaient adorer Dieu à leur manière dans une terre déserte. Huit vaisseaux qui étaient à l'ancre dans la Tamise, prêts à faire voile, y furent arrêtés; et Cromwel, dit-on, s'y trouva retenu par ce même roi qu'il conduisit depuis à l'échafaud. Cependant l'en-

thousiasme, plus puissant encore que les persécuteurs, surmonta tous les obstacles; et cette région du Nouveau-Monde fut bientôt remplie de presbytériens. La satisfaction dont ils jouissaient dans leur retraite attira successivement tous ceux de leur faction qui n'avaient pas une âme assez atroce pour se plaire aux effroyables catastrophes qui bientôt après firent de l'Angleterre un théâtre d'horreur et de sang. Des vues de fortune multiplièrent leurs compagnons dans des temps plus calmes. Enfin l'Europe entière ajouta beaucoup à leur population. Des milliers de malheureux, opprimés par la tyrannie ou par l'intolérance de leurs souverains, allèrent à travers les périls de l'Océan chercher la vie et le salut dans cet autre hémisphère. Ne le quittons pas, n'achevons pas de le parcourir sans tâcher de le connaître.

III. Parallèle de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Combien de temps le Nouveau-Monde resta-t-il, pour ainsi dire, ignoré, même après avoir été découvert? Ce n'était pas à de barbares soldats, à des marchands avides qu'il convenait de donner des idées justes et approfondies de cette moitié de l'univers. La philosophie seule devait profiter des lumières semées dans les récits des voyageurs et des missionnaires, pour voir l'Amérique telle que la nature l'a faite, et pour saisir ses rapports avec le reste du globe.

On croit être sûr aujourd'hui que le nouveau continent n'a pas la moitié de la surface du nôtre.

Leur figure d'ailleurs offre des ressemblances singulières qui pourraient conduire à des inductions séduisantes, s'il ne fallait pas se défier de l'esprit de système, qui vient nous arrêter souvent à la moitié du chemin de la vérité pour nous empêcher d'arriver au terme.

Les deux continens paraissent former comme deux bandes de terre qui partent du pole arctique et vont se terminer au tropique du capricorne, séparées à l'est et à l'ouest par l'Océan, qui les environne. Quels que soient et la structure de ces deux bandes, et le balancement ou la symétrie qui règne dans leur figure, on voit bien que leur équilibre ne dépend pas de leur position. C'est l'inconstance de la mer qui fait la solidité de la terre. Pour fixer le globe sur sa base, il fallait, ce semble, un élément qui, flottant sans cesse autour de notre planète, pût contre-balancer par sa pesanteur toutes les autres substances, et par sa fluidité ramener cet équilibre que le combat et le choc des autres élémens auraient pu renverser. L'eau, par la mobilité de sa nature, et par sa gravité tout ensemble, est infiniment plus propre à entretenir cette harmonie et ce balancement des parties du globe autour de son centre. Que notre hémisphère ait au nord une masse de terre extrêmement large, à nos antipodes une masse d'eau tout aussi pesante ne manquera pas d'y faire un contre-poids. Si sous les tropiques nous avons un riche pays couvert d'hommes et d'animaux, sous

la même latitude l'Amérique sera baignée d'une mer remplie de poissons. Tandis que les forêts d'arbres chargés des plus grands fruits, les générations des plus énormes quadrupèdes, les nations les plus nombreuses, les éléphans et les hommes pèsent sur la terre, et semblent en absorber toute la fécondité dans l'enceinte de la zone torride, aux deux poles nagent les baleines avec les innombrables colonies de morues et de harengs, avec les nuages d'insectes, avec les peuplades infinies et prodigieuses de la mer, comme pour soutenir l'axe de la terre, et l'empêcher de s'incliner ou pencher d'aucun côté, si toutefois et les baleines, et les éléphans, et les hommes étaient de quelque poids sur un globe où tous les êtres vivans ne sont qu'une modification passagère du limon qui le compose. En un mot, l'Océan roule sur ce globe pour le façonner au gré des lois générales de la gravité. Tantôt il couvre et tantôt il découvre un hémisphère, un pole, une zone: mais en général il paraît affecter le cercle de l'équateur, d'autant plus que le froid des poles s'oppose en quelque sorte à la fluidité qui fait son essence et lui donne son activité. C'est entre les tropiques surtout que la mer s'étend et s'agite, qu'elle éprouve le plus de vicissitudes, soit dans ses mouvemens périodiques et réguliers, soit dans ces espèces de convulsions que les vents de tempête y excitent par intervalles. L'attraction du soleil et les fermentations que cause la ténuité de sa chaleur dans la

zone torride doivent influer prodigieusement sur l'Océan. Le mouvement de la lune ajoute une nouvelle force à cette influence; et la mer, pour obéir à cette double impulsion, doit, ce semble, précipiter ses eaux vers l'équateur. Il n'y a que l'aplatissement du globe vers les poles qui donne une raison suffisante de cette grande étendue d'eaux qui nous a dérobé jusqu'à présent les terres australes. La mer ne peut guère sortir de l'enceinte des tropiques, si les zones tempérées et glaciales ne se trouvent pas plus voisines du centre de la terre que la zone torride. C'est donc la mer qui fait l'équilibre de la terre, et qui dispose de l'arrangement de ses matières. Une preuve que les deux bandes symétriques que présentent au premier coup-d'œil les deux continens du globe ne sont pas essentielles à sa conformation, c'est que le nouvel hémisphère a resté beaucoup plus longtemps que l'ancien sous les eaux de la mer. D'ailleurs, s'il y a des ressemblances sensibles entre les deux hémisphères, ils n'ont peut-être pas moins de différences qui détruisent la prétendue harmonie qu'on se flatte d'y remarquer.

Quand, avec la mappemonde sous les yeux, on voit la correspondance locale qui se trouve entre l'isthme de Suez et celui de Panama, entre le cap de Bonne-Espérance et le cap de Horn, entre l'archipel des Indes orientales et celui des Antilles, entre les montagnes du Chili et celles du Monomotapa, on est frappé du balancement qui

règne dans les figures de ce tableau : partout on croit voir des terres opposées à des terres, des eaux qui font équilibre avec des eaux, des îles et des presqu'îles semées ou jetées par les mains de la nature comme des contre-poids ; et toujours la mer, par ses mouvemens et sa pente, entretenant la balance dans une oscillation insensible. Mais, en comparant d'un autre côté la grande étendue de la mer Pacifique, qui sépare les deux Indes, avec le petit espace que l'Océan a pris entre les côtes de Guinée et celle du Brésil ; la forte masse des terres habitées du nord, avec le peu qu'on connaît des terres australes ; la direction des montagnes de la Tartarie et de l'Europe, qui vont de l'est à l'ouest, avec celles des Cordilières, qui se prolongent du nord au sud ; l'esprit s'arrête et voit avec chagrin disparaître le plan d'ordonnance et de symétrie dont il avait embelli son système de la terre. Le contemplateur est encore plus mécontent de ses rêves quand il vient à considérer l'excessive hauteur des montagnes du Pérou. C'est alors qu'il est étonné de voir un continent si élevé et si nouveau, la mer si fort au-dessous de ses sommets, et si récemment descendue des terres que ces fiers boulevards semblaient défendre de ses attaques. Cependant on ne peut nier qu'elle n'ait couvert les deux continens du nouvel hémisphère. L'air et la terre, tout l'atteste.

Les fleuves plus larges et plus longs en Amé-

rique ; des bois immenses au midi ; de grands lacs et de vastes marais au nord ; des neiges presque éternelles entre les tropiques ; peu de ces sables purs qui semblent être le sédiment de la terre épuisée ; point d'hommes entièrement noirs ; des peuples très-blancs sous la ligne ; un air frais et doux par une latitude où l'Afrique est brùlante, inhabitable ; un climat rigoureux et glacé sous le même parallèle que nos climats tempérés ; enfin une différence de dix ou douze degrés de température entre l'ancien et le nouvel hémisphère : ce sont autant d'empreintes d'un monde naissant.

Pourquoi le continent de l'Amérique serait-il à proportion beaucoup plus chaud , beaucoup plus froid que celui de l'Europe, si ce n'était l'humidité que l'Océan y a laissée en le quittant longtemps après que notre continent avait été peuplé ? C'est la mer seule qui a pu empêcher que le Mexique ne fût aussi anciennement habité que l'Asie. Si les eaux qui baignent encore les entrailles du nouvel hémisphère n'en avaient pas inondé la surface, l'homme y aurait de bonne heure coupé les bois , desséché les marais, consolidé un sol pâteux , en le remuant et l'exposant aux rayons du soleil, ouvert une issue aux vents, et donné des digues aux fleuves, le climat y eût déjà changé. Mais un hémisphère en friche et dépeuplé ne peut annoncer qu'un monde récent, lorsque la mer, voisine de ses côtes, serpente encore sourdement dans ses veines. Des soleils moins ardens, des

pluies plus abondantes, des neiges plus profondes, des vapeurs plus épaisses et plus stagnantes y décèlent ou les ruines et le tombeau de la nature, ou le berceau de son enfance.

La différence du climat, provenue du séjour de la mer sur les terres de l'Amérique, ne pouvait qu'influer beaucoup sur les hommes et les animaux. De cette diversité de causes devait naître une prodigieuse diversité d'effets. Aussi voit-on dans l'ancien continent deux tiers plus d'espèces d'animaux que dans le nouveau ; des animaux considérablement plus gros, à égalité d'espèces ; des monstres plus féroces et plus sanguinaires, à raison d'une plus grande multiplication des hommes? Combien, au contraire, la nature paraît avoir négligé le Nouveau-Monde! Les hommes y sont moins forts, moins courageux; sans barbe et sans poil; dégradés dans tous les signes de la virilité; faiblement doués de ce sentiment vif et puissant, de cet amour délicieux qui est la source de tous les amours, qui est le principe de tous les attachemens, qui est le premier instinct, le premier nœud de la société, sans lequel tous les autres liens factices n'ont point de ressorts ni de durée. Les femmes, plus faibles encore, y sont maltraitées par la nature et par les hommes. Ceux-ci, peu sensibles au bonheur de les aimer, ne voient en elles que les instrumens de tous leurs besoins; ils les consacrent beaucoup moins à leurs plaisirs qu'ils ne les sacrifient à leur paresse. C'est la su-

prême volupté, la souveraine félicité des Américains, que cette indolence dont leurs femmes sont la victime par les travaux continuels dont on les charge. Cependant on peut dire qu'en Amérique comme sur toute la terre, les hommes ont eu l'équité, quand ils ont condamné les femmes au travail, de se réserver les périls à la chasse, à la pêche, comme à la guerre. Mais l'indifférence pour ce sexe, auquel la nature a confié le dépôt de la reproduction, suppose une imperfection dans les organes, une sorte d'enfance dans les peuples de l'Amérique comme dans les individus de notre continent qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté. C'est un vice radical dans l'autre hémisphère, dont la nouveauté se décèle par cette sorte d'impuissance.

Si les Américains sont un peuple nouveau, forment-ils une espèce d'hommes originairement différente de celles qui couvrent l'Ancien-Monde? C'est une question qu'on ne doit pas se hâter de décider. L'origine de la population de l'Amérique est hérissée de difficultés inexplicables. Si vous dites que les Norwégiens ont d'abord peuplé le Groenland, et qu'ensuite les Groenlandais ont passé sur les côtes du Labrador, d'autres vous diront qu'il est plus naturel que les Groenlandais soient issus des Eskimaux, auxquels ils ressemblent plus qu'aux Européens. Si vous peuplez la Californie par le Kamtschatka, on demandera quel motif ou quel hasard a conduit les Tartares

au nord-ouest de l'Amérique? Cependant on imagine que c'est par le Groenland ou le Kamtschatka que les habitans de l'ancien hémisphère ont dû passer dans le nouveau, puisque c'est par ces deux contrées que les deux continens sont liés, ou du moins le plus rapprochés. D'ailleurs comment supposer que la zone torride du Nouveau-Monde a été peuplée par une de ses zones glaciales? La population refoule bien du nord au midi; mais elle doit naturellement avoir commencé sous l'équateur, où la vie germe avec la chaleur. Si les peuples de l'Amérique n'ont pu venir de notre continent, et que cependant ils paraissent nouveaux, il faut avoir recours au déluge, qui, dans l'histoire des nations, est la source et la solution de toutes les difficultés.

On supposera que, la mer s'étant débordée sur l'autre hémisphère, ses anciens habitans se seront réfugiés sur les Apalaches et les Andes, montagnes beaucoup plus élevées que notre mont Ararath. Mais comment auront-ils vécu sur ces sommets de neige environnés d'eaux? Comment des hommes qui avaient respiré sous un ciel pur et délicieux auront-ils pu survivre à la disette, à l'inclémence d'un air vicié, à tous les fléaux qui sont la suite inséparable d'un déluge? Comment l'espèce se sera-t-elle conservée et multipliée dans ces jours de calamité suivis de siècles de langueur? Malgré tous ces obstacles, convenons que l'Amérique s'est repeuplée des déplorables restes

de sa dévastation. Tout retrace une maladie dont la race humaine se ressent encore. La ruine de ce monde est encore empreinte sur le front de ses habitans. C'est une espèce d'hommes dégradée et dégénérée dans sa constitution physique, dans sa taille, dans son genre de vie, dans son esprit peu avancé pour tous les arts de la civilisation. Un air plus humide, une terre plus marécageuse, devaient infecter jusqu'à la racine tous les germes, soit de la substance, soit de la multiplication des hommes. Il a fallu des siècles pour que la population pût renaître et se refaire de ses pertes ; et plus de siècles encore pour que la terre, desséchée et praticable, ouvrît son sein à la fondation des édifices, à la culture des champs. L'air devait se purifier avant que le ciel s'épurât, et le ciel redevenir serein avant que la terre fût habitable. L'imperfection de la nature en Amérique ne prouve donc pas la nouveauté de cet hémisphère, mais sa renaissance. Il a dû sans doute être peuplé dans le même temps que l'ancien ; mais il a pu être submergé plus tard. Les grands ossemens fossiles qu'on déterre dans l'Amérique annoncent qu'elle a possédé autrefois des éléphans, des rhinocéros, et d'autres énormes quadrupèdes dont l'espèce a disparu de cette région. Les mines d'or et d'argent qui s'y découvrent presqu'à fleur de terre attestent une révolution du globe très-ancienne, mais postérieure à celles qui ont bouleversé notre hémisphère.

Quand même le Nouveau-Monde, on ne sait par quelle voie, aurait été repeuplé de nos hordes errantes, cette époque serait encore d'une date si reculée, qu'elle laisserait aux habitans de l'Amérique une très-grande antiquité. Ce ne serait plus trois ou quatre siècles qu'il suffirait de donner à la fondation des empires du Mexique et du Pérou, puisqu'en ne trouvant dans ces pays aucun procédé de nos arts, aucune trace des opinions et des usages répandus sur le reste du globe, on y a pourtant vu une police et une société, des inventions et des pratiques qui, sans montrer aucune trace des temps antérieurs à un déluge, supposaient une assez longue suite de siècles postérieurs à cette catastrophe. Car, quoiqu'au Mexique comme en Égypte, l'enceinte d'un pays environné d'eaux, de montagnes ou d'obstacles insurmontables à franchir, ait dû forcer les hommes qui s'y trouvaient enfermés à se policer et à s'unir, après s'être d'abord déchirés et divisés par une guerre sanglante et continuelle, cependant on ne pouvait inventer et cimenter qu'à la longue un culte et une législation qu'il était impossible d'avoir empruntés, soit des temps, soit des pays éloignés. L'art seul de la parole et celui de l'écriture, même hyéroglyphique, demandent plus de siècles pour former une nation isolée qui doit avoir créé ces deux arts qu'il ne faut de jours à un enfant pour se perfectionner dans l'un et dans l'autre. Des siècles ne sont pas autant à l'espèce que des an-

nées à l'individu. L'une doit occuper un assez vaste champ dans la durée et dans l'espace ; l'autre n'a que des momens et des points à remplir, ou plutôt à parcourir. La ressemblance et l'uniformité qui règnent dans les traits et les mœurs des nations de l'Amérique prouvent bien qu'elles sont moins anciennes que celles de notre continent, si différentes entre elles ; mais semblent confirmer en même temps qu'elles ne sont pas sorties d'un hémisphère étranger, avec lequel elles n'ont aucun rapport qui décèle une descendance marquée.

IV. Comparaison des peuples policés et des peuples sauvages.

Quoi qu'il en soit et de leur origine et de leur ancienneté très incertaines, un objet de curiosité plus intéressant peut-être est de savoir ou d'examiner si ces nations, encore à demi-sauvages, sont plus ou moins heureuses que nos peuples civilisés; si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont une journée employée à chasser, se nourrir, produire son semblable et se reposer, devient le modèle de toutes ses journées, est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux qui trie le duvet pour se coucher, file le cocon du ver à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes.

C'est dans la nature de l'homme qu'il faut chercher ses moyens de bonheur. Que lui faut-il pour être aussi heureux qu'il peut l'être? La subsistance pour le présent, et, s'il pense à l'avenir, l'espoir

et la certitude de ce premier bien. Or, l'homme sauvage que les sociétés policées n'ont pas repoussé ou contenu dans les zones glaciales manque-t-il de ce nécessaire absolu? S'il ne fait pas des provisions, c'est que la terre et la mer sont des magasins et des réservoirs toujours ouverts à ses besoins. La pêche ou la chasse sont de toute l'année, ou suppléent à la stérilité des saisons mortes. Le sauvage n'a pas des maisons bien fermées, ni des foyers commodes; mais ses fourrures lui servent de toit, de vêtement et de poêle. Il ne travaille que pour sa propre utilité, dort quand il est fatigué, ne connaît ni les veilles ni les insomnies. La guerre est pour lui volontaire. Le péril, comme le travail, est une condition de sa nature, et non une profession de sa naissance, un devoir de la nation, non une servitude de famille. Le sauvage est sérieux, et point triste : on voit rarement sur son front l'empreinte des passions et des maladies qui laissent des traces si hideuses ou si funestes. Il ne peut manquer de ce qu'il ne désire point, ni désirer ce qu'il ignore. Les commodités de la vie sont la plupart des remèdes à des maux qu'il ne sent pas. Les plaisirs sont un soulagement des appétits que rien n'excite dans ses sens. L'ennui n'entre guère dans son âme, qui n'éprouve ni privations, ni besoin de sentir ou d'agir, ni ce vide créé par les préjugés de la vanité. En un mot, le sauvage ne souffre que les maux de la nature.

Mais l'homme civilisé, qu'a-t-il de plus heureux ? Sa nourriture est plus saine et plus délicate que celle de l'homme sauvage. Il a des vêtemens plus doux, un asile mieux défendu contre l'injure des saisons. Mais le peuple, qui doit faire la base et l'objet de la police sociale; cette multitude d'hommes qui dans tous les états supporte les travaux pénibles et les charges de la société; le peuple vit-il heureux, soit dans ces empires où les suites de la guerre et l'imperfection de la police l'ont mis dans l'esclavage, soit dans ces gouvernemens où les progrès du luxe et de la politique l'ont conduit à la servitude ? Les gouvernemens mitoyens laissent entrevoir quelques rayons de félicité dans une ombre de liberté; mais à quel prix est-elle achetée cette sécurité ? Par des flots de sang qui repoussent quelques instans la tyrannie pour la laisser retomber avec plus de fureur et de férocité sur une nation tôt ou tard opprimée. Voyez comment les Caligula, les Néron ont vengé l'expulsion des Tarquin et la mort des César.

La tyrannie, dit-on, est l'ouvrage des peuples, et non des rois. Pourquoi la souffre-t-on ? Pourquoi ne réclame-t-on pas avec autant de chaleur contre les entreprises du despotisme qu'il emploie de violence et d'artifice lui-même pour s'emparer de toutes les facultés des hommes ? Mais est-il permis de se plaindre et de murmurer sous les verges de l'oppresseur ? N'est-ce pas l'ir-

riter, l'exciter à frapper jusqu'au dernier soupir de la victime ? A ses yeux les cris de la servitude sont une rébellion. On les étouffe dans une prison, souvent même sur un échafaud. L'homme qui revendiquerait les droits de l'homme périrait dans l'abandon ou dans l'infamie. On est donc réduit à souffrir la tyrannie sous le nom de l'autorité ?

Dès-lors à quels outrages l'homme civil n'est-il pas exposé ! S'il a quelque propriété, jusqu'à quel point en est-il assuré quand il est obligé d'en partager le produit entre l'homme de cour qui peut attaquer son fonds, l'homme de loi qui lui vend les moyens de le conserver, l'homme de guerre qui peut le ravager, et l'homme de finance qui vient y lever des droits toujours illimités dans le pouvoir qui les exige ? Sans propriété, comment se promettre une subsistance durable ? Quel est le genre d'industrie à l'abri des événemens de la fortune et des atteintes du gouvernement ?

Dans les bois de l'Amérique, si la disette règne au nord, on dirige ses courses au midi. Le vent ou le soleil mènent une peuplade errante aux climats les moins rigoureux. Entre les portes et les barrières qui ferment nos états policés, si la famine ou la guerre, ou la peste, répandent la mortalité dans l'enceinte d'un empire, c'est une prison où l'on ne peut que périr dans les langueurs de la misère ou dans les horreurs du carnage. L'homme qui s'y trouve né pour son malheur s'y voit condamné à souffrir toutes les vexations, toutes les

rigueurs que l'inclémence des saisons et l'injustice des gouvernemens y peuvent exercer.

Dans nos campagnes, le colon, serf de la glèbe ou mercenaire libre, remue toute l'année des terres dont le sol et le fruit ne lui appartiennent point, trop heureux quand ses travaux assidus lui valent une portion des récoltes qu'il a semées. Observé, tourmenté par un propriétaire inquiet et dur, qui lui dispute jusqu'à la paille où la fatigue va chercher un sommeil court et troublé, ce malheureux s'expose chaque jour à des maladies qui, jointes à la disette où sa condition le réduit, lui font désirer la mort plutôt qu'une guérison dispendieuse et suivie d'infirmités et de travaux. Tenancier ou sujet, esclave à double titre, s'il a quelques arpens, un seigneur y va recueillir ce qu'il n'a point semé; n'eût-il qu'un attelage de bœufs ou de chevaux, on le lui fait traîner à la corvée; s'il n'a que sa personne, le prince l'enlève pour la guerre. Partout des maîtres, et toujours des vexations.

Dans nos villes, l'ouvrier et l'artisan sans atelier subissent la loi des chefs avides et oisifs qui, par le privilége du monopole, ont acheté du gouvernement le pouvoir de faire travailler l'industrie pour rien et de vendre ses ouvrages à très-haut prix. Le peuple n'a que le spectacle du luxe dont il est doublement la victime, et par les veilles et les fatigues qu'il lui coûte, et par l'insolence d'un faste qui l'humilie et l'écrase.

Quand même on supposerait que les travaux et les périls de nos métiers destructeurs, des carrières, des mines, des forges et de tous les arts à feu, de la navigation et du commerce dans toutes les mers, seraient moins pénibles, moins nuisibles que la vie errante des sauvages chasseurs ou pêcheurs : quand on croirait que des hommes qui se lamentent pour des peines, des affronts, des maux qui ne tiennent qu'à l'opinion, sont moins malheureux que des sauvages qui, dans les tortures et les supplices même, ne versent pas une larme, il resterait encore une distance infinie entre le sort de l'homme civil et celui de l'homme sauvage ; différence tout entière au désavantage de l'état social. C'est l'injustice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes et des conditions ; inégalité qui naît de l'oppression et la reproduit.

En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance et le travail abrutissent le peuple jusqu'à l'empêcher de sentir sa dégradation : ni la religion, ni la morale ne peuvent lui fermer les yeux sur l'injustice de la répartition des maux et des biens de la condition humaine dans l'ordre politique. Combien de fois a-t-on entendu l'homme du peuple demander au ciel quel était son crime pour naître sur la terre dans un état d'indigence et de dépendance extrême ? Y eût-il de grandes peines inséparables des conditions élevées, ce qui peut-être anéantit tous les avantages et la supériorité de l'état civil sur l'état de nature, l'homme obscur

et rampant qui ne connaît pas ses peines, ne voit dans un haut rang qu'une abondance qui fait sa pauvreté. Il envie à l'opulence des plaisirs dont l'habitude même ôte le sentiment au riche qui peut en jouir. Quel est le domestique qui peut aimer son maître? et qu'est-ce que l'attachement des valets? Quel est le prince vraiment chéri de ses courtisans, même lorsqu'il est haï de ses sujets? Que si nous préférons notre état à celui des peuples sauvages, c'est par l'impuissance où la vie civile nous a réduits de supporter certains maux de la nature où le sauvage est plus exposé que nous; c'est par l'attachement à certaines douceurs dont l'habitude nous a fait un besoin. Encore dans la force de l'âge, un homme civilisé s'accoutumera-t-il avec des sauvages à rentrer même dans l'état de nature? Témoin cet Écossais qui, jeté et abandonné seul dans l'île Fernandez, ne fut malheureux que jusqu'au temps où les besoins physiques l'occupèrent assez pour lui faire oublier sa patrie, sa langue, son nom, et jusqu'à l'articulation des mots. Après quatre ans, cet Européen se sentit soulagé du grand fardeau de la vie sociale, quand il eut le bonheur d'avoir perdu l'usage de la réflexion et de la pensée qui le ramenaient vers le passé, ou le tourmentaient de l'avenir.

Enfin le sentiment de l'indépendance étant un des premiers instincts de l'homme, celui qui joint à la jouissance de ce droit primitif la sûreté morale

d'une subsistance suffisante, est incomparablement plus heureux que l'homme riche environné de lois, de maîtres, de préjugés et de modes qui lui font sentir à chaque instant la perte de sa liberté. Comparer l'état des sauvages à celui des enfans, n'est-ce pas décider la question si fortement débattue entre les philosophes, sur les avantages de l'état de nature et de l'état social ? Les enfans, malgré les gênes de l'éducation, ne sont-ils pas dans l'âge le plus heureux de la vie humaine ? Leur gaîté habituelle, tant qu'ils ne sont pas sous la verge du pédantisme, n'est-elle pas le plus sûr indice du bonheur qui leur est propre ? Après tout, un mot peut terminer ce grand procès. Demandez à l'homme civil s'il est heureux. Demandez à l'homme sauvage s'il est malheureux. Si tous deux vous répondent, NON, la dispute est finie.

Peuples civilisés, ce parallèle est sans doute affligeant pour vous ; mais vous ne sauriez ressentir trop vivement les calamités sous le poids desquelles vous gémissez. Plus cette sensation vous sera douloureuse, et plus elle sera propre à vous rendre attentifs aux véritables causes de vos maux. Peut-être enfin parviendrez-vous à vous convaincre qu'ils ont leur source dans le dérèglement de vos opinions, dans les vices de vos constitutions politiques, dans les lois bizarres par lesquelles celles de la nature sont sans cesse outragées.

De l'état moral des Américains reportons nos regards vers le physique de leur pays. Voyons ce

qu'il était avant l'arrivée des Anglais, et ce qu'il est devenu sous leurs mains.

V. En quel état les Anglais trouvèrent l'Amérique septentrionale, et ce qu'ils y ont fait.

Les premiers Européens qui allèrent former les colonies anglaises trouvèrent d'immenses forêts. Les gros arbres que la terre y avait poussés jusqu'aux nues y étaient embarrassés de plantes rampantes qui en interdisaient l'approche. Des bêtes féroces rendaient ces bois encore plus inaccessibles. On n'y rencontrait que quelques sauvages, hérissés du poil et de la dépouille de ces monstres. Les humains épars se fuyaient, ou ne se cherchaient que pour se détruire. La terre y semblait inutile à l'homme, et s'occuper moins à le nourrir qu'à se peupler d'animaux plus dociles aux lois de la nature. Elle produisait tout à son gré, sans aide et sans maître ; elle entassait toutes ses productions avec une profusion indépendante, ne voulant être belle et féconde que pour elle-même, non pour l'agrément et la commodité d'une seule espèce d'êtres. Les fleuves tantôt coulaient librement au milieu des forêts, tantôt dormaient et s'étendaient tranquillement au sein de vastes marais, d'où, se répandant par diverses issues, ils enchaînaient, ils enfermaient des îles dans une multitude de bras. Le printemps renaissait des débris de l'automne. Les feuilles séchées et pourries au pied des arbres leur redonnaient une nouvelle sève qui repoussait des fleurs. Des troncs creusés par le temps servaient de retraite à d'innombrables oiseaux. La mer, bondissant sur les

côtes et dans les golfes qu'elle se plaisait à ronger, à créneler, y vomissait par bandes des monstres amphibies, d'énormes cétacées, des tortues et des crabes, qui venaient se jouer sur des rives désertes, et s'y livrer aux plaisirs de la liberté et de l'amour. C'est là que la nature exerçait sa force créatrice en reproduisant sans cesse ces grandes espèces qu'elle couve dans les abîmes de l'Océan. La mer et la terre étaient libres.

Tout à coup l'homme y parut, et l'Amérique septentrionale changea de face. Il y porta la règle et la faulx de la symétrie avec les instrumens de tous les arts. Aussitôt des bois impraticables s'ouvrent et reçoivent dans de larges clairières des habitations commodes. Les animaux destructeurs cèdent la place à des troupeaux domestiques, et les ronces arides aux moissons abondantes. Les eaux abandonnent une partie de leur domaine, et s'écoulent dans le sein de la terre ou de la mer par des canaux profonds. Les côtes se remplissent de cités, les anses de vaisseaux, et le Nouveau-Monde subit le joug de l'homme à l'exemple de l'Ancien. Quels efforts puissans ont élevé le merveilleux édifice de l'industrie et de la politique européenne !

VI. Fondation de la Nouvelle-Angleterre.

La Nouvelle-Angleterre s'est signalée comme l'ancienne par des fureurs sanglantes. La fille se ressentit de l'esprit de vertige qui tourmentait la mère. Elle dut sa naissance à des temps orageux, et les convulsions les plus horribles affligèrent son

enfance. Découverte au commencement du siècle dernier sous le nom de Virginie septentrionale, elle ne reçut des Européens qu'en 1608. Cette première peuplade, faible et mal dirigée, se perdit dans ses fondemens. On y vit ensuite arriver par intervalles quelques aventuriers, qui, plantant des cabanes durant l'été pour faire un commerce d'échange avec les sauvages, disparaissaient comme ceux-ci le reste de l'année. Le fanatisme, qui avait dépeuplé l'Amérique au midi, devait la repeupler au nord. Les presbytériens anglais, que la persécution avait rassemblés en Hollande, ce port universel de la paix et de la liberté, lassés de n'être rien dans le monde, après avoir été martyrs dans leur patrie, résolurent d'aller fonder une église pour leur secte dans un nouvel hémisphère. Ils achetèrent donc en 1621 les droits de la compagnie anglaise de la Virginie septentrionale; car ils n'étaient pas assez pauvres pour attendre leur prospérité de leur patience et de leurs vertus.

Le 6 septembre 1621 ils s'embarquèrent à Plimouth, au nombre de cent vingt personnes, sous les drapeaux de l'enthousiasme, qui, fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses. Elles arrivèrent au commencement d'un hiver qui fut très-rigoureux. Le pays, entièrement couvert de bois, n'offrait aucune ressource à des hommes épuisés par la fatigue du voyage qu'ils venaient de faire. Il en périt près de la moitié de froid, de scorbut et de misère. Le reste se soutint

par cette vigueur de caractère que la persécution religieuse excitait dans des victimes échappées au glaive spirituel de l'épiscopat. Mais ce courage commençait à s'affaiblir lorsque la visite de soixante guerriers sauvages, qui vinrent au printemps avec un chef à leur tête, ranima toutes les espérances. La liberté s'applaudit d'avoir rapproché des extrémités du monde ces deux peuplades si différentes. Elles se lièrent par des promesses solennelles de service et d'amitié. Les anciens habitans cédèrent aux nouveaux, à perpétuité, toutes les terres voisines de l'établissement que ceux-ci venaient de former sous le nom de la Nouvelle-Plimouth. Un sauvage qui savait un peu la langue anglaise resta chez les Européens pour leur enseigner la culture du maïs, et la manière de pêcher sur la côte qu'ils habitaient.

Cette humanité mit les premiers colons en état d'attendre des compagnons, des animaux domestiques, des graines, tous les secours qui devaient leur venir d'Europe. Ces moyens d'établissement arrivèrent d'abord lentement, puisqu'au commencement de 1629 on ne comptait encore que trois cents personnes; mais la persécution contre les puritains, qui augmentait chaque jour en Angleterre, hâta leur accroissement en Amérique. L'année suivante il en arriva un si grand nombre, que ce fut une nécessité de les disperser. Les peuplades qu'ils établirent formèrent la province de Massachuset. Bientôt sortirent de son sein les co-

lonies du nouvel Hampshire, de Connecticut et de Rode-Island, qui furent autant d'états séparés, et qui obtinrent chacune une charte particulière de la cour de Londres.

Le sang des martyrs fut, dans tous les lieux et dans tous les temps, une semence de prosélytisme. On n'avait vu d'abord passer en Amérique que quelques ecclésiastiques privés de leurs bénéfices pour leurs opinions; que des sectaires obscurs, que les dogmes nouveaux s'attachent en foule parmi le peuple. Les émigrations devinrent peu à peu communes dans d'autres classes de citoyens. Avec le temps même les plus grands seigneurs, que l'ambition, l'humeur ou la conscience avaient entraînés dans le puritanisme, imaginèrent de se ménager d'avance un asile dans ces climats éloignés. Ils y firent bâtir des maisons, défricher des terres, avec le dessein de s'y retirer, s'ils échouaient dans le projet d'établir la liberté civile sous l'abri de la réformation. Le fanatisme, qui répandait l'anarchie dans la métropole, introduisait la subordination dans la colonie, ou plutôt des mœurs austères tenaient lieu de loi dans un pays sauvage.

VII. Gouvernement établi dans la Nouvelle-Angleterre.

Les habitans de la Nouvelle-Angleterre vécurent quelque temps en paix sans songer à donner une base solide à leur bonheur. Ce n'est pas que leur charte ne les autorisât à établir la forme de gouvernement qui leur conviendrait; mais ces enthousiastes ne s'en occupaient point, et la métro-

pole ne prenait pas assez d'intérêt à leur destinée pour les presser d'assurer leur tranquillité. Ce ne fut qu'en 1630 qu'ils sentirent la nécessité de donner une forme à leur colonie.

On convint à cette époque d'avoir tous les ans une assemblée dont les députés seraient nommés par le peuple, où ne pourraient siéger que les membres de l'église établie, et qui serait présidée par un chef sans autorité particulière. Il fut fait en même temps deux règlemens remarquables. Le premier fixait le prix du blé. Par le second les sauvages devaient être dépouillés de toutes les terres qu'ils ne cultiveraient pas; et il était défendu à tous les Européens, sous peine d'une forte amende, de leur vendre des liqueurs fortes ou des munitions de guerre.

Le conseil national était chargé de régler les affaires publiques. C'était encore une de ses obligations de juger tous les procès, mais avec les seules lumières de la raison, et sans le secours ou l'embarras d'aucun code.

On n'imagina pas non plus des lois criminelles, mais celles des Juifs furent adoptées. Le sortilége, le blasphème, l'adultère, le faux témoignage, furent punis de mort. Les enfans assez dénaturés pour frapper ou pour maudire les auteurs de leurs jours attiraient sur eux le même châtiment. Ceux qui seraient surpris en mensonge, dans l'ivresse ou à la danse, devaient être fouettés publiquement, et le plaisir était interdit comme le vice ou

le crime. Le jurement et la violation du dimanche étaient expiés par une forte amende. C'était encore une douceur d'expier avec de l'argent une omission de prière ou un serment indiscret.

Cette conduite annonce un peuple livré à la plus vile superstition. Elle fut poussée si loin, qu'on changea le nom des jours et des mois, comme ayant une origine païenne. Le nom de SAINT fut également ôté aux apôtres, à leurs successeurs, à tous les lieux connus sous cette dénomination, afin de n'avoir pas cette apparence de communauté avec l'église de Rome. D'autres innovations aussi bizarres sont encore attestées par les monumens les plus authentiques.

Il est également prouvé que le gouvernement défendit sous peine de mort aux puritains le culte des images, comme autrefois Moïse avait défendu aux Hébreux le culte des dieux étrangers; que la même punition était décernée contre les prêtres catholiques qui reviendraient dans la colonie après en avoir été bannis.

Toute l'Europe fut étonnée d'une intolérance si révoltante. Mais chaque secte chrétienne n'a-t-elle pas toujours borné le nom d'injustice, de violence et de persécution aux rigueurs dont elle était la victime? N'a-t-elle pas mis au nombre de ses dogmes ou de ses préjugés que la punition, l'exil, le supplice de ceux qu'elle appelait impies étaient un hommage à la vengeance céleste, un droit des élus de Dieu contre ses ennemis? Cette rage

a été bien plus active contre les partisans dont on se voyait abandonné. Dans les familles religieuses comme dans les autres, la haine fraternelle est la plus sanglante de toutes. Les apostats sont les premiers dévoués à l'exécration, à l'anathème des dévots.

Tel est l'indélébile et funeste caractère des malheurs engendrés par la superstition, qu'ils ne cessent jamais que pour se renouveler. Tous les cultes partent d'un tronc commun, qui subsiste et qui subsistera à jamais, sans qu'on ose l'attaquer, sans qu'on puisse prévoir la nature des branches qu'il repoussera, sans qu'il soit permis d'espérer d'en arracher une seule qu'avec effusion de sang. Il y aurait peut-être un remède; ce serait une si parfaite indifférence des gouvernemens, que, sans aucun égard à la diversité des cultes, les talens et la vertu conduisissent seuls aux places de l'état et aux faveurs du souverain. Alors peut-être les différentes églises se réduiraient à des différences insignifiantes d'école. Le catholique et le protestant vivraient aussi paisiblement l'un à côté de l'autre que le cartésien et le newtonien. Nous disons *peut-être*, parce qu'il n'en est pas des matières de religion ainsi que des matières de philosophie. Le défenseur du plein ou du vide ne croit ni offenser ni honorer Dieu par son système. Le plus zélé ne compromettrait pour sa défense ou sa propagation ni son repos, ni son honneur, ni sa fortune, ni sa vie. Qu'il persiste dans son

opinion ou qu'il l'abandonne, on ne l'appellera point apostat. Ses leçons ne seront point traitées d'impiétés et de blasphèmes, comme il arrive dans les disputes de religion, où l'on croit la gloire de Dieu intéressée; où l'on tremble pour son salut à venir et pour la damnation éternelle des siens; où ces considérations sanctifient les forfaits et résignent à tous les sacrifices.

Que faire donc? Faut-il, à l'exemple d'un peuple innocent et simple qui voyait l'embrasement religieux près de gagner sa paisible contrée, défendre de parler de Dieu, soit en bien, soit en mal? Non, certes. La loi d'un silence qu'on se ferait un crime d'observer ne serait que de l'huile jetée sur le feu. Faut-il laisser disputer sans s'en mêler? Ce serait le mieux sans doute; mais ce mieux-là ne sera point sans inconvénient tant que les premières années de nos enfans seront confiées à des hommes qui leur feront sucer avec le lait le poison du fanatisme dont ils sont enivrés. Et quand les pères deviendraient les seuls instituteurs religieux de leurs enfans, n'y aurait-il plus de désordre à craindre? J'en doute. Encore une fois, que faire donc? Sans cesse parler de l'amour de nos semblables. On lit de l'île de Ternate que les prêtres y étaient muets. Il y avait un temple, au milieu du temple une pyramide, et sur cette pyramide : ADORE DIEU, OBSERVE LES LOIS, AIME TON PROCHAIN. Le temple s'ouvrait un jour de la semaine. Les insulaires s'y rendaient. Tous se

prosternaient devant la pyramide; le prêtre, debout à côté, en silence, montraît de l'extrémité de sa baguette l'inscription. Les peuples se relevaient, se retiraient, et les portes du temple se refermaient pour huit jours. J'assurerais bien qu'il n'est mention dans les annales de cette île ni de disputes, ni de guerres de religion. Mais où verra-t-on jamais un ministère indifférent, un catéchisme aussi court, et un prêtre muet? Tâchons donc de nous résigner à toutes les calamités d'un ministère intolérant, d'un catéchisme compliqué, et d'un prêtre qui parle.

VIII. Le fanatisme remplit de calamités la Nouvelle-Angleterre.

Ces malheurs fondirent sur les infortunés habitans de la Nouvelle-Angleterre, qui, moins furieux que leurs frères, osèrent dire que le magistrat n'avait pas le droit de contrainte en matière de religion. Ce fut un blasphème devant des théologiens qui avaient mieux aimé quitter leur patrie que de montrer quelque déférence pour l'épiscopat. Par cette pente du cœur humain, qui marche de l'indépendance à la domination, ils avaient changé de maxime en changeant de climat, et semblaient ne s'être arrogé la liberté de penser que pour l'interdire aux autres. Ce système d'intolérance fut appuyé du glaive de la loi, qui voulut trancher sur les opinions en frappant les dissidens de peines capitales. Les hommes convaincus ou soupçonnés de tolérantisme furent exposés à de si cruelles vexations, qu'ils se virent obligés d'abandonner leur nouvel asile pour

en chercher un autre exposé à moins d'orages.

Cette maladie de religion étendit sa sévérité jusqu'aux objets les plus indifférens de leur nature. On en a pour garant une délibération publique, copiée sur les registres mêmes de la colonie.

« C'est une chose universellement reconnue, « que l'usage de porter les cheveux longs, à la « manière des personnes sans mœurs et des bar- « bares indiens, n'a pu s'introduire en Angleterre « qu'au mépris sacrilége de l'ordre exprès de Dieu, « qui dit qu'il est honteux à un homme qui a « quelque soin de son âme de porter des cheveux « longs. Cette abomination excitant l'indignation « de tous les gens pieux, nous, magistrats, zélés « pour la pureté de la foi, déclarons expressé- « ment et authentiquement que nous condam- « nons l'impie usage de laisser croître sa cheve- « lure; usage que nous regardons comme une « chose évidemment indécente et malhonnête qui « défigure horriblement les hommes, offense les « âmes sages et modestes autant qu'elle corrompt « les bonnes mœurs. Justement indignés contre « ce scandaleux usage, nous prions, exhortons, « invitons instamment tous les anciens de notre « continent de faire éclater leur zèle contre cette « odieuse coutume, de la proscrire par toutes « sortes de moyens, et surtout d'avoir soin que « les membres de leurs églises n'en soient point « souillés, afin que ceux qui, malgré ces sévères

« défenses et les voies de correction qui seront « pratiquées à ce sujet, ne se hâteront pas de s'in« terdire cet usage, aient Dieu et les hommes en « même temps contre eux. »

Ce rigorisme, qui rend l'homme dur à lui-même, puis insociable, d'abord victime, ensuite tyran, se déchaîna contre les quakers. Ils furent emprisonnés, fouettés et bannis. La fière simplicité de ces nouveaux enthousiastes qui bénissaient le ciel et les hommes au milieu des tourmens et de l'ignominie inspira de la vénération pour leurs personnes, fit aimer leurs sentimens, et multiplia leurs prosélytes. Ce succès aigrit leurs persécuteurs et les porta aux extrémités les plus sanguinaires. Ils firent pendre cinq de ces malheureux qui étaient furtivement revenus de leur exil. On eût dit que les Anglais n'étaient allés en Amérique que pour exercer sur leurs compatriotes toutes les cruautés que les Espagnols avaient exercées contre les Indiens ; soit que le changement de climat rendît les Européens plus féroces, soit que la fureur de religion ne puisse trouver de terme que dans l'extinction de ses apôtres ou de ses martyrs. La persécution fut enfin arrêtée par la métropole même, d'où elle avait été portée.

Un peuple mélancolique par caractère était devenu sombre et farouche. Le sang de son monarque coulait encore à ses yeux. Les uns pleuraient en secret ce grand assassinat ; les autres en auraient volontiers fait un jour de fête. La nation

était divisée en deux partis violens. Ici l'on préparait la vengeance; là, on s'occupait à la prévenir par des délations toujours suivies d'exils, d'emprisonnemens et de supplices. La méfiance séparait les pères des enfans, les amis des amis. Le tyran ombrageux était entouré de courtisans ombrageux qui entretenaient ses alarmes, soit pour s'élever aux grandes places de l'état, soit pour en faire tomber leurs ennemis ou leurs rivaux. La hache était suspendue sur toutes les têtes. La fréquence des révoltes occasionnait la fréquence des exécutions; et les exécutions fréquentes de personnages illustres et de citoyens obscurs perpétuaient la terreur populaire. Cromwel disparut enfin. L'enthousiasme, l'hypocrisie, le fanatisme, concentrés dans son sein comme dans leur foyer, les factions, les révoltes, les proscriptions, tous ces monstres descendirent avec lui dans la tombe. Un jour plus serein commença à luire sur l'Angleterre. Charles II, en recouvrant l'empire, introduisit parmi ses sujets l'esprit de société, le goût de la table, de la conversation, des spectacles, de tous les plaisirs qu'il avait trouvés en Europe quand il errait d'une cour à l'autre pour recouvrer une couronne que son père avait perdue sur l'échafaud. Il eut pour apôtres de ses principes une multitude de femmes galantes, de favoris débauchés, de beaux esprits libertins. En peu de temps il changea les mœurs générales; et il ne fallait pas moins qu'une semblable révolution pour

assurer la tranquillité de son administration sur un trône ensanglanté. Ce prince était un de ces voluptueux délicats que l'amour des plaisirs sensuels rend quelquefois humains et sensibles à la pitié. Touché des supplices des quakers, il en interrompit le cours en Amérique par une ordonnance de 1661; mais il ne put y étouffer entièrement l'esprit persécuteur.

La colonie avait mis à sa tête Henri Vane, fils de ce Vane qui s'était si fort signalé dans les troubles de sa patrie. Ce jeune homme, enthousiaste, entêté, digne en tout de son père, ne pouvant ni vivre en paix lui-même, ni y laisser les autres, ressuscita les disputes également ridicules et surannées de la grâce et du libre arbitre. On se passionna pour ces obscures et frivoles questions. Peut-être auraient-elles allumé une guerre civile, si des nations sauvages réunies entre elles, tombant sur les plantations des Anglais, n'en eussent massacré un grand nombre. Grâces à leurs querelles théologiques, les colons sentirent d'abord faiblement une si rude perte. Mais enfin le danger universel devint si pressant, qu'on courut aux armes. L'ennemi repoussé, la colonie rentra dans son caractère de dissension. Cet esprit de vertige éclata même en 1692 par des atrocités dont l'histoire offre peu d'exemples.

Dans une ville de la Nouvelle-Angleterre nommée Salem vivaient deux filles sujettes à des convulsions, qui étaient accompagnées de symptômes

extraordinaires. Leur père, pasteur de cette église, les crut ensorcelées. Soupçonnant une servante indienne qui était chez lui d'avoir jeté quelque sort sur sa famille, à force de mauvais traitemens il lui fit avouer qu'elle était sorcière. D'autres femmes, séduites par le plaisir d'intéresser le public, crurent que des convulsions qu'elles ne devaient qu'à la nature de leur sexe avaient la même origine. Trois citoyens qu'on nomme au hasard sont aussitôt mis en prison, accusés de sortilége, condamnés à être pendus, et leurs cadavres sont abandonnés aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie. Peu de jours après, seize personnes subissent le même sort avec un jurisconsulte qui, refusant de plaider contre elles, est dès-lors convaincu d'être leur complice. Ces horribles et lugubres scènes embrasent l'imagination de la multitude. La faiblesse de l'âge, les infirmités de la vieillesse, l'honneur du sexe, la dignité des places, la fortune, la vertu, rien ne met à couvert d'un odieux soupçon dans l'esprit d'un peuple obsédé par les fantômes de la superstition. On immole des enfans de dix ans; on dépouille de jeunes filles; on cherche sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sorcellerie; on prend des taches scorbutiques que l'âge imprime à la peau des vieillards pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fanatisme, la méchanceté, la vengeance, choisissent à leur gré leurs victimes. Au défaut de témoins, on emploie les tortures;

et les bourreaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent obtenir. Si les magistrats se refusent à continuer ces horribles exécutions, ils sont accusés des forfaits imaginaires qu'ils cessent de punir. Les ministres de la religion leur suscitent des délateurs qui leur font payer de leur tête les remords tardifs que leur arrache l'humanité. Les spectres, les visions, la terreur et la consternation multiplient ces prodiges de folie et d'horreur. Les prisons se remplissent, les gibets restent toujours dressés. Tous les citoyens sont plongés dans une morne épouvante. Les plus sages s'éloignent en gémissant d'une terre maudite, ensanglantée; et ceux qui y restent ne lui demandent qu'un tombeau. On s'attendait à la subversion totale de cette déplorable colonie, lorsqu'au plus fort de l'orage les vagues tombent et s'apaisent. Tous les yeux s'ouvrent à la fois. L'excès du mal réveille les esprits qu'il avait engourdis. A cette stupidité profonde succède un remords cuisant et douloureux. Un jeûne général, des prières publiques demandent pardon au ciel de l'avoir invoqué pour de tels sacrifices, d'avoir cru le fléchir par le sang qui l'irrite. On baigne de larmes une terre qui fut innocente et pure avant d'être souillée par le culte sacrilége et parricide des Européens.

La postérité ne saura jamais sans doute quelle fut l'origine, quel fut le remède de cette épidémie. Elle avait peut-être sa source dans la mélancolie que des enthousiastes persécutés avaient

apportée de leur pays; qui s'était nourrie avec le scorbut qu'ils avaient pris sur mer; qui s'était fortifiée par les vapeurs et les exhalaisons d'une terre nouvellement défrichée, par les incommodités et les peines inséparables d'un changement de climat et de genre de vie. Cette contagion cessa, comme tous les maux épidémiques, par la communication même qui l'épuisa; comme tous les maux de l'imagination, qui s'évaporent par les transports du délire. Le calme vint après la fièvre ardente, et ce sombre accès d'enthousiasme ne reprit plus aux puritains de la Nouvelle-Angleterre.

En renonçant à l'esprit de persécution qui a marqué de sang toutes les sectes, les habitans de cette colonie conservèrent encore de trop fortes teintes du fanatisme et de la férocité qui avaient signalé les tristes jours de sa naissance.

La petite-vérole, qui est moins ordinaire mais plus meurtrière en Amérique qu'en Europe, causait en 1721 des ravages inexprimables à Massachuset. Cette calamité fait penser à l'inoculation. Pour prouver l'efficacité de cet heureux préservatif, un médecin habile et courageux inocule sa femme, ses enfans, ses domestiques; il s'inocule lui-même. On l'insulte; on le regarde comme un monstre vomi par l'enfer; on le menace de l'assassiner. Ces fureurs n'ayant pas empêché un jeune homme très-intéressant de recourir à cette pratique salutaire, un scélérat superstitieux monte à

sa fenêtre durant la nuit, et jette dans la chambre une grenade remplie de matières combustibles.

Les citoyens les plus raisonnables ne sont pas révoltés de tant d'atrocités; et leur indignation se porte sur les esprits hardis, qui aiment mieux recourir au savoir des hommes que de s'en rapporter aux vues de la Providence. Le peuple est affermi par ces discours insensés dans la résolution de ne pas souffrir une nouveauté qui doit attirer sur l'état entier les infaillibles et terribles effets du courroux céleste. Le magistrat qui craint une sédition ordonne aux médecins de s'assembler. Par conviction, par faiblesse ou par politique, ils déclarent l'inoculation dangereuse. Un bill la défend; et ce bill est reçu avec un applaudissement dont il n'y avait point d'exemple.

Vous sentez vos cheveux s'agiter sur votre front, vous frémissez d'horreur, et vous avez oublié les obstacles que cette pratique salutaire a trouvés parmi vous; et vous ne pensez pas que vous auriez commis les mêmes atrocités il y a deux cents ans. Avouez donc enfin les services importans que vous a rendus le progrès des lumières. Ayez pour leurs promoteurs le respect et la reconnaissance que vous devez à des hommes utiles qui vous ont garantis de tant de crimes que vous eussiez commis par ignorance et par superstition.

Peu d'années après s'ouvre une nouvelle scène encore plus atroce. Depuis long-temps on accordait dans ces provinces une odieuse prime à ceux

des colons qui donnaient la mort à quelque Indien. Cette récompense fut portée en 1724 à 2,250 liv. John Lovewel, encouragé par un prix si considérable, forme une compagnie d'hommes féroces comme lui pour aller à la chasse des sauvages. Un jour il en découvrit dix paisiblement endormis autour d'un grand feu. Il les massacra, porta leur chevelure à Boston, et reçut la récompense promise. Anglo-Américains, osez à présent adresser quelques reproches aux Espagnols? Qu'ont-ils fait, qu'auraient-ils pu faire de plus inhumain?.... Et vous étiez des hommes! et vous étiez des hommes civilisés! et vous étiez des chrétiens! Non. Vous étiez des monstres à exterminer; vous étiez des monstres contre lesquels une ligue formée eût été moins criminelle que celle que Lovewel forma contre les sauvages. Si le lecteur me demande la date de cette scélératesse, si elle est de la fondation de la colonie ou d'un temps moderne, j'espère qu'il me dispensera de lui répondre.

IX. Sévérités outrées qui se perpétuent dans la Nouvelle-Angleterre après même l'extinction du fanatisme.

Des lois trop sévères subsistent toujours dans ces contrées. On jugera de ce rigorisme par le discours que tint il n'y a pas long-temps devant les magistrats une fille convaincue d'avoir produit pour la cinquième fois un fruit illégitime.

« J'ose espérer, dit-elle, que la cour me permettra de dire un mot en ma faveur.

« Je suis une fille pauvre, infortunée, qui, pouvant à peine gagner ma subsistance, n'ai pas le

« moyen de payer des avocats pour plaider ma « cause. Je vais donc faire parler la raison. Comme « elle a seule le droit de dicter des lois, elle peut « les examiner toutes. Celle qui me conduit à « votre tribunal m'a déjà jugée. Je ne demande « pas qu'on s'en écarte pour me faire grâce. Mais « je vous prie, messieurs, d'intercéder auprès du « gouvernement pour qu'il daigne me remettre « l'amende à laquelle vous m'allez condamner.

« C'est la cinquième fois que je parais devant « vous pour le même délit. Deux fois j'ai payé de « fortes amendes, et deux fois, trop indigente pour « expier ma faute par une peine pécuniaire, j'ai « subi un châtiment douloureux et flétrissant. Ces « peines sont ordonnées par la loi, je le sais. Mais, « si l'on doit abroger les lois quand elles sont dé- « raisonnables, si l'on doit les mitiger quand elles « sont trop sévères, j'ose vous dire que celle qui « me poursuit est à la fois injuste et cruelle à mon « égard. Au crime près dont ce tribunal m'ac- « cuse, et dont le ciel m'absout, j'ai mené jus- « qu'à présent une vie irréprochable. Je défie mes « ennemis, si j'ai le malheur d'en avoir que je n'ai « pas mérités, de me charger de la moindre injus- « tice. J'examine ma conscience et ma conduite; « l'une et l'autre, je le dis hardiment, me parais- « sent pures comme le jour qui m'éclaire ; et lors- « que je cherche mon crime, je ne le trouve que « dans la loi.

« C'est au risque de ma vie que j'ai donné le

« jour à cinq enfans. Je les ai nourris de mon lait « et de mon travail, sans être à charge au public « ni à personne. Je me suis dévouée avec tout le « courage de la tendresse maternelle aux pénibles « soins qu'exigeaient leur faiblesse et leur âge. Je « les ai formés à la vertu, qui n'est que la raison. « Ils aiment déjà leur patrie comme moi. Ils se« ront citoyens comme vous-mêmes, à moins que « vous ne leur ôtiez par de nouvelles amendes le « fonds de leur subsistance, et que vous ne les « forciez à fuir une région qui les repoussa dès le « berceau.

« Est-ce donc un crime de féconder ou de pro« créer à l'exemple de la terre, notre mère com« mune ; d'augmenter le nombre des colons dans « un pays nouveau qui ne demande que des habi« tans ? Je n'ai débauché le mari d'aucune femme ; « je n'ai jamais attiré dans mes filets aucun jeune « homme. Personne n'a sujet de se plaindre de « moi, si ce n'est peut-être le ministre de l'Évan« gile, et le juge de paix, qui sont fâchés d'avoir « perdu les honoraires de leurs fonctions, parce « que j'ai eu des enfans sans être mariée devant « eux. Mais est-ce ma faute à moi ? J'en appelle « à vous, messieurs. Vous convenez que je ne « manque point de jugement. Ne serait-ce pas une « folie, une stupidité, si, m'étant livrée aux de« voirs les plus pénibles du mariage, je n'en avais « pas recherché les honneurs ? J'ai toujours été, « je suis encore disposée à me marier, et je me

« flatte que je serais digne d'un état si respectable, avec la fécondité, l'industrie, et la frugalité « dont la nature m'a douée : car elle m'avait destinée à être une femme honnête et vertueuse. « J'espérais le devenir, lorsque, étant encore vierge, « je n'écoutai les premiers vœux de l'amour qu'avec le serment du mariage. Mais la confiance « indiscrète que j'eus dans la sincérité du premier « homme que j'aimai m'a fait perdre mon honneur en comptant sur le sien. J'eus un enfant « de lui ; puis il m'abandonna. Cet homme est « connu de vous tous : il est devenu magistrat « comme vous. Je devais croire qu'il se serait montré dans cette cour aujourd'hui pour modérer la « rigueur de votre sentence. S'il eût paru, je n'aurais rien dit. Mais comment pourrais-je ne pas « accuser l'injustice de mon sort, qui veut que « celui qui m'a séduite et ruinée, après avoir été « la cause de ma perte, jouisse des honneurs et « du pouvoir, soit assis dans les tribunaux, où l'on « punit mon malheur par les verges et par l'infamie ? Quel était le législateur barbare qui, « prononçant entre les deux sexes, favorisa le plus « fort, et sévit sur le plus faible ; sur ce sexe malheureux qui pour une jouissance compte mille « dangers et mille infirmités ; sur ce sexe à qui la « nature vend à un prix capable d'épouvanter les « passions les plus effrénées ces mêmes plaisirs « qu'à vous elle vous donne si libéralement ?

« Je n'ai point craint, pour ne pas trahir la

« nature, de m'exposer au déshonneur injuste, « aux châtimens honteux. J'ai mieux aimé tout « souffrir que d'être parjure aux vœux de la pro- « pagation, que d'étouffer mes enfans avant de « les concevoir, ou après les avoir conçus. Je n'ai « pu, je l'avoue, après avoir perdu ma virginité, « garder le célibat dans une prostitution secrète « et stérile, et je demande encore la peine qui « m'attend plutôt que de cacher les fruits de la « fécondité que le ciel a donnée à l'homme et à « la femme comme sa première bénédiction.

« On dira sans doute qu'indépendamment des « lois civiles, j'ai violé les préceptes de la religion. « Mais c'est à la religion de me punir si j'ai péché « contre elle. Eh! n'est-ce pas assez qu'elle m'ait « exclue de la communion de mes frères, qui « serait une consolation pour moi? J'ai, dites- « vous, offensé le ciel, et je dois m'attendre à des « feux éternels. Si vous le croyez, pourquoi m'ac- « cabler de châtimens en ce monde? Non, mes- « sieurs, le ciel n'est pas impitoyable, injuste « comme vous. Si je croyais que ce que vous ap- « pelez un péché fût réellement un crime, je « n'aurais pas l'audace ni la méchanceté de le « commettre. Mais comment oserais-je penser que « Dieu soit irrité de me voir procréer des enfans, « quand il leur donne un corps sain et robuste, « qu'il se plaît à douer d'une âme immortelle? « Dieu juste et bon, Dieu réparateur des maux « et des injustices, c'est à toi que j'en appelle ici

« de la sentence de mes juges ! Ne me venge
« point, ne les punis pas, mais daigne les éclai-
« rer et les attendrir ! Si tu as donné à l'homme
« la femme pour compagne sur cette terre héris-
« sée de ronces, qu'il n'accable pas d'opprobre un
« sexe qu'il a lui-même corrompu ! qu'il ne sème
« pas la honte et la misère dans le plaisir où tu as
« attaché la consolation de ses peines ! qu'il ne
« soit pas ingrat et dénaturé jusqu'au sein du
« bonheur, en livrant aux supplices les victimes
« de ses voluptés ! Fais qu'il respecte dans ses dé-
« sirs la pudeur qu'il honore, ou qu'après l'avoir
« violée dans ses plaisirs, il la plaigne du moins
« au lieu de l'outrager ! ou plutôt fais qu'il ne
« change point en crimes des actions que toi-
« même as permises ou commandées quand tu
« dis à sa race de croître et de se multiplier ! »

Ce discours, qu'on entendrait souvent dans nos contrées et partout où l'on a attaché des idées morales à des actions physiques qui n'en comportent point, si les femmes y avaient l'intrépidité de Polli Baker, c'était le nom de l'accusée ; ce discours produisit dans la Nouvelle - Angleterre une révolution étonnante dans tous les esprits. Le tribunal la dispensa de l'amende ou du châtiment ; et, pour comble de triomphe, un de ses juges l'épousa, tant la voix de la raison est au-dessus des prestiges d'une éloquence étudiée. Mais le préjugé public a repris son ascendant ; soit que le bien politique et social fasse taire souvent les

cris de la nature isolée ; soit que, dans un gouvernement où la religion ne porte point au célibat, le commerce illicite des deux sexes trouve moins d'excuses que dans les états où le clergé, la noblesse, le luxe, la misère, l'exemple scandaleux de la cour et de l'Église, corrompent, surchargent, avilissent et déconseillent le mariage.

La Nouvelle-Angleterre a du moins des ressources contre les mauvaises lois dans sa constitution même, où le peuple législateur peut corriger aisément des abus qu'il ressent; elle en a dans sa situation locale, qui laisse un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population.

X. Étendue, organisation, population, cultures, pêcheries, manufactures, exportations de la Nouvelle-Angleterre.

Cette colonie, bornée au nord par le Canada, à l'ouest par la Nouvelle-York, à l'est et au sud par la Nouvelle-Écosse et par l'Océan, n'a pas moins de trois cents milles sur les bords de la mer, et s'étend à plus de cinquante milles dans les terres.

Les défrichemens ne s'y font pas au hasard comme dans les autres provinces. Dès les premiers temps ils furent assujettis à des lois qui depuis ont été immuables. Un citoyen, quel qu'il soit, n'a pas la liberté de s'établir même dans un terrain vague. Le gouvernement, qui a voulu que tous ses membres fussent à l'abri des incursions des sauvages, qu'ils fussent à portée des secours d'une société bien ordonnée, a réglé que des villages entiers seraient formés dans le même temps. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église,

d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école, l'assemblée générale leur assigne un emplacement, et leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, et contient le plus ordinairement six milles carrés d'Angleterre. Ce nouveau peuple choisit une assiette convenable à l'habitation, dont la forme est généralement carrée. Le temple est au milieu. Les colons partagent le terrain entre eux, et chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelque bois pour une commune. Ainsi s'agrandit continuellement la Nouvelle-Angleterre, sans cesser de faire un tout bien organisé.

Quoique placée au milieu de la zone tempérée, la colonie ne jouit pas d'un climat aussi doux que celui des provinces de l'Europe qui sont sous les mêmes parallèles. Elle a des hivers plus longs et plus froids, des étés plus courts et plus chauds. Le ciel y est communément serein, et les pluies y sont plus abondantes que durables. L'air y est devenu plus pur à mesure qu'on a facilité sa circulation en abattant les bois. Personne ne se plaint plus de ces vapeurs malignes qui, dans les premiers temps, emportèrent quelques habitans.

Le pays est partagé en quatre provinces, qui dans l'origine n'avaient presque rien de commun. La nécessité d'être en armes contre les sauvages les décida à former en 1643 une confédé-

ration, où elles prirent le nom de *Colonies unies.* En vertu de cette union, deux députés de chaque établissement devaient se trouver dans un lieu marqué pour y décider des affaires de la Nouvelle-Angleterre, suivant les instructions de l'assemblée particulière qu'ils représentaient. Cette association ne blessait en rien le droit qu'avait chacun de ses membres de se conduire en tout à sa volonté.

Leur indépendance de la métropole n'était guère moins entière. En consentant à ces établissemens, on avait réglé que leur code ne contrarierait en rien la législation de la mère-patrie; que le jugement de tous les grands crimes commis sur leur territoire lui serait réservé; que leur commerce viendrait tout entier aboutir à ses rades. Aucun de ces devoirs ne fut rempli. D'autres obligations moins importantes étaient également négligées. L'esprit républicain avait déjà fait de trop grands progrès pour qu'on se tînt lié par ces arrangemens. La soumission des colons se bornait à reconnaître vaguement le roi d'Angleterre pour leur souverain.

Massachuset, la plus florissante des quatre provinces, se permettait encore plus de choses que les autres, et se les permettait plus ouvertement. Une conduite si fière attira sur elle le ressentiment de Charles II. Ce prince annula en 1684 la charte que son père avait accordée. Il établit une administration presque arbitraire, et ne craignit

pas de faire lever des impôts pour son propre usage. Le despotisme ne diminua pas sous son successeur. Aussi, à la première nouvelle de sa destitution, son lieutenant fut-il arrêté, mis aux fers, et renvoyé en Europe.

Guillaume III, quoique très-satisfait de ce zèle ardent, ne rétablit pas Massachuset dans ses anciennes prérogatives comme elle le désirait, comme elle l'avait espéré peut-être. Il lui rendit à la vérité un titre, mais un titre qui n'avait presque rien de commun avec le premier.

Par la nouvelle charte, le gouverneur nommé par la cour devait avoir le droit exclusif de convoquer, de proroger, de dissoudre l'assemblée nationale. Seul il pouvait donner la sanction aux lois portées, aux impôts décidés par ce corps. La nomination de tous les emplois militaires appartenait à ce commandant. Avec le conseil, il avait le choix des magistrats. Les deux chambres n'avaient la disposition des autres places moins importantes que de son aveu. Le trésor public ne s'ouvrait que par son ordre, appuyé du suffrage de son conseil. Son autorité portait encore sur quelques points qui gênaient beaucoup la liberté. Connecticut et Rhode-Island, qui avaient à propos conjuré l'orage par leur soumission, restaient en possession de leur contrat primitif. Pour le Nouvel-Hampshire, il avait toujours été conduit sur des principes assez semblables à ceux qu'on adoptait pour Massachuset. Un même chef régis-

sait les quatre provinces ; mais avec les maximes qui convenaient à la constitution de chaque colonie.

Suivant un tableau publié par le congrès général du continent de l'Amérique anglaise, il se trouve quatre cent mille habitans à Massachuset ; cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut ; cent cinquante mille à Hampshire ; cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-huit à Rhode-Island : ce qui forme dans ce seul établissement une population de quatre-vingt-un mille six cent soixante-dix-huit âmes.

Une si grande multiplication d'hommes semblerait annoncer un sol excellent. Il n'en est pas ainsi. A l'exception de quelques cantons du Connecticut, les autres terres étaient originairement couvertes de pins, et par conséquent stériles tout-à-fait, ou très-peu fertiles. Aucun des grains d'Europe n'y prospère ; et jamais leur produit n'a pu suffire à la nourriture de ses habitans. On les a toujours vus réduits à vivre de maïs, où à tirer d'ailleurs une portion de leur subsistance. Aussi, quoique le pays soit assez généralement propre aux fruits, aux légumes, aux troupeaux, les campagnes ne sont-elles pas la partie la plus intéressante de ces contrées. C'est sur des côtes hérissées de rochers, mais favorables à la pêche, que s'est portée la population, que l'activité s'est accrue, que l'aisance est devenue commune.

L'insuffisance des récoltes dut exciter plus tôt

et plus vivement l'industrie dans la Nouvelle-Angleterre que sur le reste de ce continent. On y construisit même pour les navigateurs étrangers beaucoup de navires, dont les matériaux, aujourd'hui chers et rares, furent long-temps communs et à bon marché. La facilité de se procurer du poil de castor donna naissance à une fabrique de chapeaux fort considérable. Des toiles de lin et de chanvre sortirent des ateliers. Avec la toison de ses moutons la colonie fabriqua des étoffes d'un tissu grossier, mais serré.

A ces manufactures, qu'on pourrait appeler nationales, s'en joignit une autre alimentée par des matières étrangères. Le sucre donne un résidu connu sous le nom de *sirop* ou de *mélasse*. Les nouveaux Anglais l'allèrent chercher aux Indes occidentales, et le firent d'abord servir en nature à divers usages. L'idée leur vint de le distiller. Ils vendirent une quantité prodigieuse de cette eau-de-vie aux sauvages voisins, aux pêcheurs de morue, à toutes les provinces septentrionales; ils la portèrent même aux côtes d'Afrique, où ils la livrèrent avec un avantage marqué aux Anglais occupés de l'achat des esclaves.

Cette branche de commerce et d'autres circonstances mirent les nouveaux Anglais à portée de s'approprier une partie des denrées de l'Amérique, soit méridionale, soit septentrionale. Les échanges de ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passèrent par leurs mains. Ils devinrent comme

les courtiers, comme les Hollandais du Nouveau-Monde.

Cependant la plus grande ressource de ces provinces, ce fut toujours la pêche. Sur leurs côtes même elle est très-considérable. Il n'y a point de rivière, de baie, de port où l'on ne voie un nombre prodigieux de bateaux occupés à prendre le saumon, l'esturgeon, la morue, d'autres poissons, qui trouvent tous un débouché avantageux.

La pêche du maquereau, faite principalement à l'embouchure du Pentagoet, qui se perd dans la baie de Fundi ou Française, à l'extrémité de la colonie, occupe durant le printemps et durant l'automne quatorze ou quinze cents bateaux, et deux mille cinq cents hommes.

La pêche de la morue est encore plus utile à la Nouvelle-Angleterre. De ses ports nombreux sortent tous les ans pour différens parages plus ou moins voisins cinq cents bâtimens de cinquante tonneaux, avec quatre mille hommes d'équipage. Ils pêchent au moins deux cent cinquante mille quintaux de morue.

La baleine occupe aussi ces colonies. Avant 1763 la Nouvelle-Angleterre faisait cette pêche en mars, avril et mai, dans le golfe de la Floride; et en juin, juillet, août, à l'est du grand banc de Terre-Neuve. On n'y envoyait alors que cent-vingt chaloupes de soixante-dix tonneaux chacune, et montées par seize cents hommes. En 1767 cette pêche occupa sept mille deux cent quatre-vingt-

dix matelots. Il faut dire les raisons d'une augmentation si considérable.

Le désir de partager la pêche de la baleine avec les Hollandais agita long-temps la Grande-Bretagne. Pour y réussir on déchargea, vers la fin du règne de Charles II, de tous les droits de douane le produit que les habitans du royaume obtiendraient à cette pêche dans les mers du nord : mais cette faveur ne s'étendit pas aux colonies, dont l'huile et les fanons de baleine devaient un droit de 56 liv. 5 sous par tonneau à leur entrée dans la métropole ; droit qui n'était réduit à la moitié que lorsqu'ils y étaient importés par ses propres navires.

A cet impôt déjà trop onéreux on en ajouta un autre, en 1699, de 5 sous 7 den. par livre pesant de fanons, qui portait également sur l'Amérique et sur l'Europe. Cette nouvelle taxe eut des suites si funestes, qu'il fallut la supprimer en 1723 : mais elle ne fut éteinte que pour les baleines prises en Groenland, au détroit de Davis ou dans les mers voisines. La pêche du continent septentrional resta toujours asservie au droit nouveau comme au droit ancien.

Le ministère, s'apercevant que l'exemption d'impôt n'était pas suffisante pour réveiller l'émulation anglaise, eut recours aux encouragemens. On accorda en 1732 une gratification de 22 liv. 10 sous, et seize ans après une de 45 liv. pour chaque tonneau des vaisseaux employés à une

pêche si intéressante. Cette générosité du gouvernement produisit une partie du bien qu'on en attendait. Cependant, loin de pouvoir entrer en concurrence dans les marchés étrangers avec ses rivaux , la Grandé-Bretagne se vit encore obligée d'acheter d'eux tous les ans pour trois à quatre cent mille livres d'huile ou de fanons de baleine.

Tel était l'état des choses lorsque les mers françaises de l'Amérique septentrionale devinrent, à la paix dernière, une possession britannique. Aussitôt les nouveaux Anglais y naviguèrent en foule pour prendre la baleine, qui y est très-commune. Le parlement les déchargea des tributs sous lesquels ils avaient gémi; et leur activité redoubla encore. Elle doit se communiquer naturellement aux colonies voisines. Et il est vraisemblable que les Provinces-Unies perdront avec le temps cette importante branche de leur commerce.

La pêche de la baleine se fait dans le golfe Saint-Laurent et dans les parages qui le joignent sur des mers moins orageuses, moins embarrassées de glaces que le Groenland. Dès-lors elle commence plus tôt et finit plus tard. On y éprouve moins d'accidens fâcheux. Les navires qui y sont employés sont moins grands, moins chargés d'équipages. Ces raisons doivent donner au continent américain des avantages que l'économie hollandaise ne parviendra jamais à balancer. Les Anglais d'Europe eux-mêmes se flattaient de partager avec leurs colons cette supériorité, parce qu'ils

comptaient joindre au bénéfice de la pêche celui qu'ils devaient faire sur la vente de leurs cargaisons ; ressource refusée aux navigateurs qui fréquentent le détroit de Davis ou les mers du Groenland.

Les productions vénales de la Nouvelle-Angleterre sont, la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les viandes salées, le maïs, les porcs et les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands, pour les vaisseaux de guerre, et des bois de toutes les espèces. Les Açores, Madère, les Canaries, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, et principalement les Indes occidentales, ont consommé jusqu'ici ces denrées. En 1769 les exportations des quatre provinces réunies s'élevèrent à 13,844,430 liv. 19 sous 5 den. Mais cette colonie reçut habituellement plus qu'elle ne donna, puisqu'elle dut constamment à sa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

Il part quelques bâtimens de toutes les rades, extrêmement multipliées sur ces côtes. Cependant les principales expéditions de Connecticut se font à New-Hawen, celles de Rhode-Island à New-Porth, celles de Hampshire à Portsmouth, et celles de Massachuset à Boston.

Cette dernière cité, qu'on peut regarder comme la capitale de la Nouvelle-Angleterre, est située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Massachuset, qui s'en-

fonce environ huit milles dans les terres. L'ouverture de cette baie est défendue contre l'impétuosité des vagues par quantité de rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau, et par une douzaine de petites îles, la plupart habitées. Ces digues, ces remparts naturels ne laissent une libre entrée qu'à trois vaisseaux de front. Sur ce canal unique et très-étroit fut élevé à la fin du siècle dernier, dans l'île du Château, une citadelle régulière sous le nom de *Fort-Guillaume*. Elle a cent canons du plus gros calibre et très-bien disposés. A une lieue en avant est un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la forteresse, qui les répète pour la côte, tandis que Boston a les siens qui répandent en même temps l'alarme dans l'intérieur des terres voisines. Hors les momens d'une brume épaisse, dont quelques vaisseaux pourraient profiter pour se glisser dans les îles, la ville a toujours cinq ou six heures pour se préparer à recevoir l'ennemi en attendant dix mille hommes de milice qu'elle peut rassembler en vingt-quatre heures. Quand même une flotte passerait impunément sous l'artillerie du château, elle trouverait au nord et au sud de la place deux batteries qui, commandant toute la baie, l'arrêteraient à coup sûr, et donneraient le temps à tous les bâtimens de se mettre à couvert du canon dans la rivière de Charles.

La rade de Boston est assez vaste pour que six cents voiles y puissent mouiller sûrement et com-

modément. On y a construit un magnifique môle assez avancé pour que les navires, sans le secours du moindre allége, déchargent dans les magasins qu'on a bâtis au nord. A l'extrémité du môle est la ville, bâtie sur un terrain inégal et en forme de croissant autour du port. Elle comptait avant les troubles trente-cinq ou quarante mille habitans de diverses sectes. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la conversation, les usages, les mœurs, tout y ressemblait si fort à la vie qu'on mène à Londres, qu'il était difficile d'y trouver d'autre différence que celle qu'entraîne toujours l'excessive population des grandes capitales.

XI. Les Hollandais fondent la colonie de la Nouvelle-Belge, appelée depuis la Nouvelle-York.

La Nouvelle-Angleterre, semblable à l'ancienne par tant de rapports, a dans son voisinage la Nouvelle-York. Celle-ci, resserrée à l'est par cette principale colonie, et bornée à l'ouest par la Nouvelle-Jersey, occupe un espace étroit de vingt milles sur le bord de la mer, s'élargit insensiblement, et s'enfonce dans le nord deux cents milles dans les terres.

Cette contrée fut découverte vers le commencement du dix-septième siècle par Henri Hudson, fameux navigateur anglais, qui était alors au service de la Hollande. Il entra dans un fleuve considérable auquel il donna son nom, en reconnut légèrement les rives, et remit à la voile pour Amsterdam, d'où il était parti. Un second voyage de l'aventurier donna de cette sauvage région quelques notions moins superficielles.

Dans le système des Européens, accoutumés à compter pour rien les peuples du Nouveau-Monde, ce pays devait appartenir aux Provinces-Unies. Un homme qui courait les mers sous leur pavillon l'avait découvert. Il en avait pris possession en leur nom, et il leur cédait tous les droits qu'il pouvait y avoir personnellement. Sa qualité d'Anglais n'ôtait rien à ces titres incontestables. On ne put donc qu'être étonné d'apprendre que Jacques I[er] revendiquait cette contrée, parce que Hudson était né son sujet; comme si la patrie n'était pas le pays qui fait vivre. Aussi ce prince n'insista-t-il que légèrement sur une prétention si peu fondée.

La république, qui ne vit, dans la propriété qu'on ne lui disputait plus, qu'un établissement de commerce pour le castor et pour d'autres pelleteries, la céda à la compagnie des Indes occidentales. Ce corps dirigea toute son action vers ces sauvages richesses, et, pour s'en approcher le plus qu'il était possible, fit élever sur les bords de la rivière d'Hudson, à cent cinquante milles de la mer, le fort d'Orange, qu'on a depuis nommé Albani. C'était là qu'on apportait à ses agens des fourrures, et qu'ils donnaient en échange aux Iroquois des armes à feu et des munitions de guerre pour combattre les Français arrivés depuis peu dans le Canada.

Alors la Nouvelle-Belge n'était qu'un comptoir. La ville d'Amsterdam comprit qu'une colonie se-

rait judicieusement placée dans cette partie du Nouveau-Monde, et en obtint assez aisément la cession en donnant sept cent mille francs à ses propriétaires.

Des vues plus étendues exigeaient d'autres arrangemens. On laissa subsister le poste placé au voisinage des cinq nations; mais il parut nécessaire d'en établir un plus considérable à l'embouchure de la rivière dans l'île de Manahatan, et l'on y bâtit la Nouvelle-Amsterdam. La ville, son territoire, le reste de la province, ne furent jamais troublés par les sauvages voisins, les uns trop faibles, et les autres toujours en guerre avec les Français. Aussi cette possession faisait-elle des progrès assez rapides, lorsqu'un orage inattendu vint crever sur elle.

XII. A quelle époque et comment les Anglais s'emparèrent de la Nouvelle-Belge.

L'Angleterre, qui n'avait point alors avec la Hollande ces liaisons intimes que l'ambition et les succès de Louis XIV cimentèrent dans la suite entre les deux puissances, voyait d'un œil jaloux un petit état à peine formé dans son voisinage étendre dans tout l'univers les branches de sa prospérité. Elle frémissait en secret de ne pouvoir atteindre à l'égalité d'une puissance qui ne devait pas même lui disputer la supériorité. Ces rivaux en commerce comme en navigatition l'écrasaient par leur vigilance et leur économie dans les grands marchés du monde entier, et partout la réduisaient au rôle subalterne. Chaque effort qu'elle faisait pour établir la concurrence tournait à son

déshonneur ou à sa perte, et le commerce universel se concentrait visiblement dans les marais de la république. La nation s'indigna des disgrâces de ses négocians, et résolut de leur assurer par la force ce qu'ils ne pouvaient obtenir de leur industrie. Charles II, malgré sa nonchalance pour les affaires, malgré son goût effréné pour les plaisirs, adopta vivement un plan qui pouvait faire tomber dans ses mains les richesses des régions éloignées avec l'empire maritime de l'Europe. Son frère, plus actif, plus entreprenant que lui, l'affermit dans ces dispositions; et d'un commun accord ils firent attaquer les établissemens, les vaisseaux hollandais sans déclaration de guerre.

L'hostilité ainsi commise est une lâche perfidie. C'est l'action d'une horde de sauvages, et non d'un peuple civilisé, d'un assassin de nuit, et non d'un prince guerrier. Celui qui aura quelque confiance dans ses forces et quelque élévation dans l'âme ne surprendra point son adversaire endormi. S'il vous est permis d'abuser de ma sécurité, je puis aussi abuser de la vôtre. Vous me contraignez et je vous force d'être sans cesse en armes; l'état de guerre est permanent, et la paix n'est qu'un mot vide de sens. Ou vous avez quelque juste motif de m'attaquer, ou vous n'en avez aucun. Si vous n'en avez aucun, vous êtes un brigand dangereux contre lequel tous devraient se réunir, et qu'ils sont en droit d'exterminer. Si vous en avez un, notifiez-le. C'est le refus de

réparer une injure ou de restituer une chose usurpée qui vous autorisera à vous jeter sur mes possessions. Avant que d'être agresseur, convainquez-moi d'injustice. Ayez l'approbation de l'univers. Tout ce que je puis vous permettre, c'est de préparer secrètement votre vengeance, c'est de dissimuler vos projets, si l'on s'en alarme, et de ne laisser aucun intervalle entre le déni de justice et l'hostilité. Si vous êtes le plus faible, suppliez et souffrez. Parce qu'on est un usurpateur, faut-il que vous soyez un traître? Méprisez la maxime commune, et ne suppléez ni à la force qui vous manque, ni au courage qui vous compromettrait, par la fourberie. Ayez sans cesse présent le jugement de votre siècle et celui de la postérité.

Au mois d'août 1664 une escadre anglaise mouilla sur les côtes de la Nouvelle-Belge, dont la capitale se rendit à la première sommation. Le reste de la colonie ne fit pas plus de résistance. Cette conquête fut assurée au vainqueur par la paix de Breda. Mais il en fut dépouillé par la république en 1673, quand les intrigues de la France eurent brouillé ces deux puissances maritimes, qui, pour leurs intérêts, n'auraient jamais dû l'être. Un second traité rendit encore l'année suivante les Anglais maîtres d'une province qui depuis resta attachée à leur domination, mais sous la propriété du frère du roi, qui lui donna son nom.

XIII. La colonie

La Nouvelle-York fut administrée par les lieu-

tenans du prince avec assez d'adresse pour écarter de leur personne l'indignation des colons. La haine publique s'arrêtait sur leur maître, qui avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs. Cet esclavage politique déplaisait également et aux Hollandais, qui avaient préféré leurs plantations à leur patrie, et aux Anglais, qui étaient venus les joindre. Accoutumés à la liberté, les peuples se montraient impatiens du joug. On paraissait généralement disposé à un soulèvement ou à une émigration. La fermentation ne s'arrêta que lorsqu'en 1683 la colonie fut invitée à choisir des représentans pour régler dans des assemblées ce qui conviendrait à ses intérêts.

est abandonnée au duc d'York. Principes sur lesquels il fonde son administration.

Le colonel Dongan, chargé de cet arrangement, était un homme d'un esprit hardi, étendu. Il ne se borna pas, comme ceux qui jusqu'alors avaient gouverné la province, à concéder des terres à quiconque se présentait pour les défricher. Ses soins s'étendirent aux cinq nations, trop négligées par ses prédécesseurs. Les Français travaillaient sans relâche à diviser ces sauvages, dans l'espérance de les asservir; et ils avaient avancé ce grand ouvrage par le moyen des néophytes que faisaient leurs missionnaires. Il convenait à l'Angleterre de traverser ce plan; mais le duc d'York, qui avait d'autres intérêts que ceux de son pays, voulait que son lieutenant en favorisât l'exécution. Dongan, quoique catholique, s'écarta constamment de la direction qui lui était tracée; et il

traversa de toutes ses forces un système qui contrariait ses principes politiques. Il nuisit même de toutes les manières à la nation rivale de la sienne; et tous les mémoires du temps attestent qu'il en retarda beaucoup les progrès.

La conduite de cet habile chef était différente dans l'intérieur de la colonie. Par goût et par ordre il favorisa l'établissement des familles de sa communion et de la communion du prince. Une sorte de mystère accompagnait cette protection. Mais, aussitôt que Jacques II fut monté sur le trône, le collecteur des revenus publics, les principaux officiers, un grand nombre de citoyens se déclarèrent partisans de Rome.

Cet état occasionna une grande fermentation dans les esprits. On s'alarma pour la cause protestante. Les gens sages craignaient une sédition. Dongan réussit à contenir les mécontens ; mais la révolution lui fit quitter librement sa place. En bon Anglais, il se soumit au nouveau gouvernement ; et, par une fierté de caractère particulière à sa nation, il fit passer au roi détrôné tout ce qu'il avait acquis de richesses dans une longue et glorieuse administration.

Cet homme singulier avait à peine quitté l'Amérique, que la Nouvelle-Angleterre chassa son gouverneur Edmont Andross, un des instrumens les plus actifs des vues arbitraires du roi Jacques. Quelques milices de la Nouvelle-York, séduites par cet exemple, voulurent faire le même trai-

tement à Nicholson, passagèrement chargé du gouvernement. Il vint à bout de former un parti en sa faveur, et la colonie fut en proie à deux factions armées, jusqu'à l'arrivée du colonel Sloughter.

XIV. Le roi Guillaume donne un gouvernement à la colonie. Événemens postérieurs à ce nouvel ordre de choses.

Ce chef, envoyé par le roi Guillaume, convoqua les membres de l'état le 9 avril 1691. Cette assemblée annula tout ce qui avait été statué jusqu'alors de contraire à la constitution britannique. Elle arrêta des lois qui n'ont pas cessé de servir de règle. Depuis cette époque, le pouvoir exécutif appartint au gouverneur nommé par la couronne. Elle lui donna douze conseillers, sans le consentement desquels il ne pouvait signer aucun acte. Trente députés choisis par les habitans représentaient les communes. Tous les pouvoirs étaient concentrés dans l'assemblée composée de ces différens membres. Au commencement, sa durée fut illimitée. On la fixa depuis à trois ans. Elle s'étendit depuis à sept, comme celle du parlement d'Angleterre, dont elle suivait les révolutions.

Il était temps qu'un ordre invariable s'établît dans la colonie. Elle avait à soutenir contre les Français du Canada une guerre vive et opiniâtre que le détrônement de Jacques II avait allumée. Ces hostilités, terminées à Riswick, recommencèrent pour la succession d'Espagne. Les provinces voisines de la Nouvelle-York prirent quelque part à ces divisions; mais ce fut elle qui reçut

ou porta les plus grands coups, qui soudoya les troupes, qui fut entraînée dans des dépenses plus considérables.

Malheureusement les contributions des citoyens, ordonnées par l'assemblée générale, étaient versées dans une caisse dont la disposition absolue appartenait au gouverneur. Il arrivait souvent que des chefs avides ou dissipateurs détournaient pour leur usage les fonds destinés au service public. C'était une source perpétuelle de dissension. La reine Anne régla en 1705 que la même autorité qui aurait déterminé les impositions en prescrirait l'usage, et pourrait se faire rendre compte de l'emploi qui en aurait été fait.

Les malversations furent arrêtées par cet arrangement; et cependant les tributs que payait la province ne suffisaient pas aux dépenses qu'exigeait la continuation de la guerre. L'embarras où l'on se trouvait fit imaginer pour la première fois, en 1709, de créer des billets de crédit, qui furent beaucoup plus multipliés dans la suite que ne l'exigeaient les besoins, que ne le permettaient les intérêts de la colonie.

Chargé, en 1720, de la conduire, Burnet, fils du fameux évêque de ce nom, qui avait si fort contribué à placer le prince d'Orange sur le trône, Burnet ne réussit pas à faire cesser ce désordre; mais il forma un autre plan pour la prospérité de son gouvernement. Les Français du Canada avaient besoin pour leurs échanges avec les sau-

vages de plusieurs marchandises que leur métropole ne leur fournissait pas. Ils les tiraient de la Nouvelle-York. L'assemblée générale de cette province proscrivit, par les conseils de son chef, cette communication. Mais, comme ce n'était pas assez d'avoir mis de l'embarras dans les opérations d'un rival actif, on résolut de se mettre à sa place.

Une grande partie des fourrures qui étaient portées à Montréal passaient sur les rives occidentales du lac Ontario. Burnet obtint, en 1722, des Iroquois la permission d'y bâtir le fort d'Oswego, où ces sauvages richesses pouvaient être aisément interceptées. Dès que cet établissement fut formé, les marchands d'Albani envoyèrent leurs marchandises à Chenectady, où elles étaient embarquées sur la Mohawts, qui les conduisait à Oswego. La navigation de cette rivière est très-difficile; et cependant les Anglais eurent des succès qui surpassèrent leurs espérances. Ces échanges devaient même augmenter, s'ils n'avaient été traversés de toutes les manières.

Les Français construisirent en 1726 à Niagara un fort où s'arrêtaient les fourrures qui, sans cet établissement, auraient été portées à Oswego. Les marchandises anglaises, qu'ils ne pouvaient plus recevoir ouvertement, leur furent livrées en fraude jusqu'à l'année 1729, époque remarquable où des intérêts particuliers firent révoquer la loi qui interdisait ce commerce. Enfin l'Angleterre chargea

les pelleteries de plus forts droits qu'elles n'en payaient en France.

Pendant que ces entraves multipliées diminuaient les liaisons qu'on avait espéré d'entretenir avec les sauvages, les cultures étaient poussées avec beaucoup de vivacité et de succès dans toute l'étendue de la province. Elles avaient, il est vrai, langui quelque temps dans les comtés où Jacques II avait accordé des terrains immenses à quelques hommes trop favorisés; mais à la fin ces comtés s'étaient peuplés comme les autres. Malheureusement la plupart des habitans n'occupaient, comme en Écosse, que des terres amovibles à la volonté du seigneur; et plus malheureusement encore cette dépendance donnait aux grands propriétaires une influence dangereuse dans les résolutions publiques.

Ce vice dans le gouvernement se fit singulièrement sentir dans les deux guerres destructives qu'on eut à soutenir en 1744 et en 1756 contre les Français. La colonie éprouva durant ces cruelles animosités des maux dont elle aurait au moins évité une partie, si les efforts pour repousser ces hommes entreprenans et leurs féroces alliés eussent été concertés à temps et mieux combinés. Il fallait que le Canada devînt, à la paix de 1763, une possession britannique pour que la Nouvelle-York se livrât sans intervalle, sans embarras et sans inquiétude, à l'extension de son

commerce avec les sauvages, au défrichement de ses plantations.

Cette province, dont les limites n'ont été réglées qu'après les discussions les plus longues, les plus vives, les plus opiniâtres avec la Nouvelle-Angleterre, la Nouvelle-Jersey et la Pensylvanie, forme aujourd'hui dix comtés. Elle n'a que peu d'étendue au bord de la mer; mais en profondeur son territoire s'étend jusqu'au lac George ou Saint-Sacrement, et jusqu'au lac Ontario. Des montagnes situées entre ces deux lacs sort la rivière d'Hudson, qui ne reçoit que de faibles canots durant soixante-cinq milles; encore cette navigation est-elle interrompue par deux cascades qui obligent à deux portages d'environ deux cents toises chacun. Mais d'Albani à l'Océan, c'est-à-dire dans l'espace de cent cinquante milles, on voit voguer sur ce magnifique canal, avec la marée, jour et nuit, durant toutes les saisons, sans crainte d'aucun accident, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux qui entretiennent une circulation continuelle et rapide dans la colonie.

XV. Sol, population, commerce de la colonie.

La partie de ce grand établissement que les navigateurs trouvent d'abord, c'est l'île Longue, séparée du continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long sur douze de large, divisés en trois comtés. Les sauvages qui occupaient ce grand espace s'éloignèrent ou périrent successivement. Leurs oppresseurs dûrent leur première aisance à la pêche de la baleine et du loup-marin.

A mesure que ces races qui cherchent les côtes desertes disparurent, on s'occupa de la multiplication des troupeaux, surtout des chevaux. Quelques cultures se sont depuis établies sur ce sol trop sablonneux.

Le terrain est plus inégal dans le continent : mais il devient plus uni et plus productif à mesure qu'on approche des lacs et du Canada. Si jamais les marais qui couvrent encore cette extrémité de la colonie sont desséchés, si les rivières qui l'arrosent sont un jour resserrées dans leur lit, cette contrée sera la plus fertile de la colonie.

Suivant les derniers calculs, la province compte deux cent cinquante mille habitans de diverses nations, de sectes diverses. Les riches pelleteries qu'ils tirent des sauvages et celles de leurs productions qu'ils ne consomment pas sont conduites au marché général. C'est une ville importante, aujourd'hui désignée, comme la colonie entière, sous le titre de Nouvelle-York. Elle fut autrefois bâtie par les Hollandais dans l'île de Manahatan, longue de quatorze milles, et d'un mille dans sa plus grande largeur.

Le commerce y a rassemblé sous un climat très-sain dix-huit ou vingt-mille habitans dans un espace partie bas et partie élevé. Les rues sont fort irrégulières, mais très-propres. Les maisons, bâties de briques et couvertes de tuiles, offrent plus de commodités que d'élégance. Les vivres sont abondans, d'excellente qualité et à bon marché.

L'aisance est universelle. La dernière classe du peuple a une ressource assurée dans les huîtres, dont la pêche seule occupe deux cents bateaux.

La ville, placée à deux milles de l'embouchure de la rivière d'Hudson, n'a proprement ni port, ni bassin : mais elle n'en a pas besoin. Sa rade, ouverte dans toutes les saisons, accessible aux plus grands vaisseaux, à l'abri de tous les orages, doit lui suffire. De là sortent les nombreux navires qu'on expédie pour différens parages. Les denrées ou marchandises qui furent expédiées en 1769 montèrent à 4,352,446 liv. 17 sous 9 den. Depuis cette époque les productions de la colonie ont augmenté sensiblement ; et elles doivent encore beaucoup croître, puisque la moitié des terres n'est pas en valeur, et que celles qu'on a défrichées ne sont pas aussi bien cultivées qu'elles le seront lorsque la population sera devenue plus considérable.

XVI. Mœurs anciennes et mœurs nouvelles de la Nouvelle-York.

Les Hollandais, premiers fondateurs de la colonie, y établirent cet esprit d'ordre et d'économie qui distingue partout leur nation. Comme ils formèrent toujours le plus grand nombre des habitans, même après le changement de domination, l'exemple de leurs mœurs fit l'esprit général des peuples que la conquête leur associa. Les Allemands, poussés en Amérique par la persécution religieuse qui les chassait du Palatinat ou des autres provinces de l'empire, se trouvèrent disposés

par la nature à ce ton modeste ; et les Anglais, les Français, que l'habitude n'avait pas accoutumés à tant de frugalité, se conformèrent par sagesse ou par émulation à cette manière de vivre, moins coûteuse et plus aisée que les modes et les airs du faste. Il arriva de là que les colons ne contractèrent pas des dettes envers la métropole, qu'ils conservèrent une liberté entière dans leurs ventes et dans leurs achats, et qu'ils donnèrent toujours à leurs affaires la direction qui leur était la plus avantageuse.

Tel fut jusqu'en 1763 l'état de la colonie. A cette époque, New-York devint le séjour du général, des principaux officiers et d'une partie des troupes que la Grande-Bretagne crut devoir entretenir dans l'Amérique septentrionale pour la contenir ou pour la défendre. Cette multitude de célibataires désœuvrés, sans cesse occupés à tromper leur oisiveté et à lutter contre l'ennui, se répandirent parmi les citoyens, auxquels ils inspirèrent le goût de la table et la fureur du jeu. Assis à côté des femmes, ils les entraînèrent par leurs assiduités, par leurs discours et par leurs manières, dans ces frivolités, dans ces galanteries, dans ces amusemens qui ont tant d'attraits pour elles. Bientôt la vie des deux sexes fut la même. On se leva avec les mêmes projets, on se coucha sur les mêmes sottises. Ce mauvais esprit se communiqua de proche en proche. Il dure encore, à moins que les scènes terribles qui ont depuis

ensanglanté ces contrées n'aient fait dans les mœurs une révolution heureuse.

XVII. Révolutions arrivées dans la Nouvelle-Jersey.

Au voisinage de la Nouvelle-York est la Nouvelle-Jersey, qui porta d'abord le nom de *Nouvelle-Suède*. Elle fut ainsi désignée par des aventuriers de cette nation, qui abordèrent à ces plages sauvages vers l'an 1638. Ils y formèrent trois petits établissemens, Christiana, Elzimbourg et Gottembourg. Cette colonie n'était rien lorsqu'elle fut attaquée et conquise en 1655 par les Hollandais. Ceux des habitans qui tenaient plus à leur première patrie qu'à leurs plantations repassèrent en Europe. Les autres se soumirent aux lois de leur vainqueur; et leur territoire fut incorporé au sien. Lorsque le duc d'York reçut l'investiture de la province à laquelle il donna son nom, il en détacha ce qui y avait été ajouté, et le partagea à deux de ses favoris sous le titre de *Nouvelle-Jersey*.

Carteret et Berkeley, qui possédaient, le premier la partie de l'est, et le second la partie de l'ouest, n'avaient sollicité ce vaste territoire que pour le vendre. Des hommes à spéculations leur en achetèrent à vil prix de grandes portions, dont ils se défirent en détail. Au milieu de toutes ces subdivisions, la colonie resta partagée en deux provinces, séparément gouvernées par les héritiers des premiers propriétaires. Les difficultés qu'éprouvait leur administration les dégoûtèrent de cette espèce de souveraineté, qui ne convient

guère à des sujets. Ils remirent en 1702 leur charte à la couronne. Depuis cette époque, les deux provinces n'en font qu'une, qui, comme la plupart des colonies anglaises, est dirigée par un gouverneur, un conseil, et les députés des communes.

Avant la dernière révolution, on ne voyait dans un pays si vaste que seize mille habitans. C'étaient les descendans des Suédois et des Hollandais, ses premiers cultivateurs. Quelques quakers, quelques anglicans, un plus grand nombre de presbytériens écossais s'étaient joints aux colons des deux nations. Les vices du gouvernement arrêtaient les progrès et causaient l'indigence de cette faible population. L'époque de la liberté semblait devoir être pour cette colonie l'époque de la prospérité; mais la plupart des Européens, qui cherchaient un asile ou la fortune dans le Nouveau-Monde, préféraient la Pensylvanie ou la Caroline, qui avaient plus de célébrité. A la fin cependant la Nouvelle-Jersey s'est peuplée. On y compte cent trente mille habitans.

XVIII. Ce qu'est actuellement la Nouvelle-Jersey, et ce qu'elle peut devenir.

La colonie est couverte de troupeaux et abondante en grains. Le chanvre y a fait plus de progrès que dans aucune des contrées voisines. On y a ouvert avec succès une mine d'excellent cuivre. Ses côtes sont accessibles, et le port d'Amboi, sa capitale, est assez bon. Aucun des moyens de prospérité propres à cette partie du globe ne lui manque. Cependant elle est toujours restée dans

une obscurité profonde. Son nom est presque ignoré dans l'Ancien-Monde, et n'est guère plus connu dans le Nouveau. En serait-elle plus malheureuse ? Je ne le crois pas.

Qu'on parcoure l'histoire des nations anciennes et modernes, et l'on n'en verra presque aucune dont la splendeur ne se soit accrue aux dépens de sa félicité. Des peuples, dont il ne serait fait aucune mention dans les tristes annales du monde, n'auraient été ni agresseurs ni attaqués. Ils n'auraient pas troublé la paix des autres. Des ennemis éloignés ou voisins n'auraient pas troublé la leur. Ils n'auraient point eu de héros qui fussent rentrés dans leur patrie chargés de dépouilles de l'ennemi. Ils n'auraient point eu d'historien qui racontât ou leurs misères ou leurs crimes. On n'y aurait point frémi d'âge en âge à l'aspect de ces monumens qui retracent partout l'effusion du sang, des fers portés au loin ou brisés chez soi. Des factions politiques ne les auraient point déchirés. Des opinions absurdes ne les auraient point enivrés. L'oppression de la tyrannie n'y aurait point fait couler des larmes ni suscité des révoltes. On ne s'y serait point délivré d'un despotes par le poignard ; on n'y eût point exterminé ses satellites ; car tels sont les événemens qui de tout temps ont donné de la célébrité aux nations. Au milieu d'une longue et profonde tranquillité on y aurait cultivé les campagnes, chanté quelques hymnes traditionnels à Dieu, et répété pen-

dant des siècles les mêmes chansons à l'amour. Pourquoi faut-il que la peinture séduisante de ce bonheur soit chimérique ? Il n'a point existé. Il existerait, qu'au milieu de nations turbulentes et ambitieuses il serait impossible qu'il durât. Quelles que puissent être les causes de l'obscurité de la Nouvelle-Jersey, nous lui devons donc nos conseils sur son état actuel et sur son état à venir.

Sa pauvreté ne lui permettant pas dans les commencemens d'avoir un commerce direct avec les marchés étrangers ou éloignés, elle était réduite à vendre ses denrées à Philadelphie, et plus ordinairement à New-York. Ces deux villes lui donnaient en échange quelques marchandises de la métropole, quelques denrées des îles. Leurs plus riches négocians lui firent même des avances, qui la mirent de plus en plus dans la dépendance. Malgré l'accroissement de ses cultures et de ses productions, elle n'est pas encore sortie de cette espèce de servitude. Des états d'une vérité incontestable que nous avons sous les yeux démontrent qu'en 1769 la Nouvelle-Jersey n'expédia aucun bâtiment pour l'Europe, et qu'elle n'envoya aux Indes occidentales que vingt-quatre bateaux, dont la charge ne valait que 56,965 liv. 19 s. 9 den. Tout le reste de ses richesses territoriales fut livré aux colonies voisines, qui en firent elles-mêmes le commerce.

Cette situation est ruineuse et avilissante. La Nouvelle-Jersey doit construire elle-même des navires dont la nature lui a donné tous les matériaux. Elle doit les lancer dans des mers diverses, puisque les hommes ne lui manquent plus. Elle doit porter ses productions aux peuples, qui ne les ont encore reçues que par des agens intermédiaires. Elle doit tirer de la première main l'industrie étrangère, que des circuits inutiles lui ont fait payer jusqu'ici trop cher : alors elle pourra former des projets vastes, se livrer à de grandes entreprises, s'élever au rang où ses avantages semblent l'appeler, et approcher des provinces qui l'ont trop long-temps étouffée de leur ombre ou offusquée par leur éclat.

Puissent les vues que je présente et les exhortations que j'adresse à la Nouvelle-Jersey se réaliser ! Puissé-je vivre assez long-temps pour en être le témoin et m'en réjouir ! Le bonheur de mes semblables, à quelque distance qu'ils existassent de moi, ne m'a jamais été indifférent ; mais je me suis senti remué d'un vif intérêt en faveur de ceux que la superstition ou la tyrannie ont chassé de leur pays natal. J'ai compati à leurs peines. Lorsqu'ils se sont embarqués, j'ai élevé mes yeux vers le ciel. Ma voix s'est mêlée au bruit des vents et des flots qui les portaient au-delà des mers ; et je me suis écrié à plusieurs reprises, qu'ils prospèrent ! qu'ils prospèrent ! qu'ils trouvent dans les

régions désertes et sauvages qu'ils vont habiter une félicité égale ou même supérieure à la nôtre ! et s'ils y fondent un empire, qu'ils songent à se garantir eux-mêmes et leur postérité des fléaux dont ils ont senti les coups !



J.M. Moreau le Jeune Del. 1780. — Villerey Sculp.

Penn achette des Sauvages le pays qu'il veut occuper.

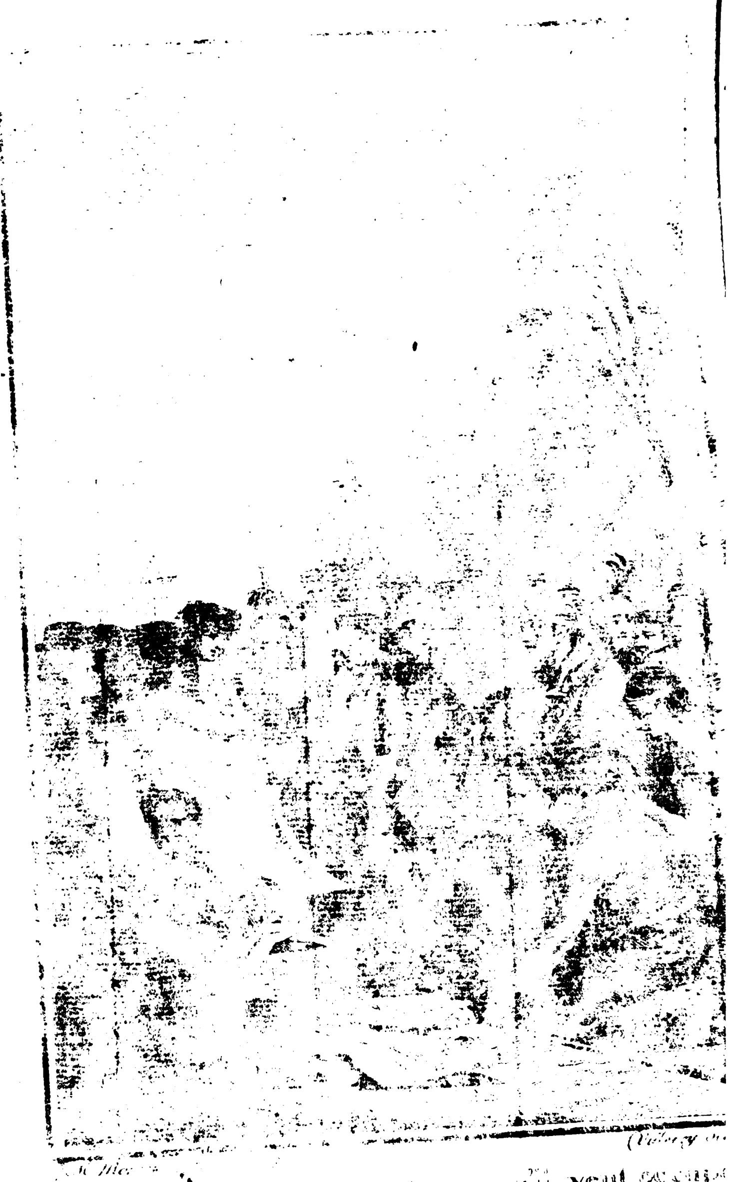
Liv. XVIII.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

COLONIES ANGLAISES FONDÉES DANS LA PENSYLVANIE, DANS LE MARYLAND, DANS LA VIRGINIE, DANS LA CAROLINE, DANS LA GÉORGIE. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR TOUS CES ÉTABLISSEMENS.

L'INJUSTICE ne fut jamais la base d'aucune société. Un peuple créé par un pacte aussi étrange aurait été en même temps et le plus dénaturé et le plus malheureux des peuples. Ennemi déclaré du genre humain, il eût été également à plaindre, et par les sentimens qu'il aurait inspirés, et par ceux qu'il aurait éprouvés. Craint et haï de tout ce qui l'eût environné, il n'aurait jamais cessé de haïr et de craindre. On se serait réjoui de ses malheurs, on se serait affligé de sa prospérité. Un jour les nations se seraient réunies pour l'exterminer; mais le temps aurait rendu cette ligue inutile. Il aurait suffi, pour l'anéantir et les venger, que chacun des membres eût conformé sa conduite aux maximes de l'état. Animés de l'esprit de leur institution, tous se seraient empressés de s'élever sur la ruine les uns des autres. Aucun moyen ne leur eût paru trop odieux. C'aurait été la race engendrée des dents du dragon que Cadmus sema sur la terre, aussitôt détruite que créée.

1. Parallèle d'un bon et d'un mauvais gouvernement.



LIVRE DIX-HUITIÈME.

COLONIES ANGLAISES FONDÉES DANS LA PENSYLVANIE, DANS LE MARYLAND, DANS LA VIRGINIE, DANS LA CAROLINE, DANS LA GÉORGIE. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR TOUS CES ÉTABLISSEMENS.

I. Parallèle d'un bon et d'un mauvais gouvernement.

L'INJUSTICE ne fut jamais la base d'aucune société. Un peuple créé par un pacte aussi étrange aurait été en même temps et le plus dénaturé et le plus malheureux des peuples. Ennemi déclaré du genre humain, il eût été également à plaindre, et par les sentimens qu'il aurait inspirés, et par ceux qu'il aurait éprouvés. Craint et haï de tout ce qui l'eût environné, il n'aurait jamais cessé de haïr et de craindre. On se serait réjoui de ses malheurs, on se serait affligé de sa prospérité. Un jour les nations se seraient réunies pour l'exterminer; mais le temps aurait rendu cette ligue inutile. Il aurait suffi, pour l'anéantir et les venger, que chacun des membres eût conformé sa conduite aux maximes de l'état. Animés de l'esprit de leur institution, tous se seraient empressés de s'élever sur la ruine les uns des autres. Aucun moyen ne leur eût paru trop odieux. C'aurait été la race engendrée des dents du dragon que Cadmus sema sur la terre, aussitôt détruite que créée.

Combien différente serait la destinée d'un empire fondé sur la vertu! L'agriculture, les arts, les sciences et le commerce, encouragés à l'ombre de la paix, en écarteraient l'oisiveté, l'ignorance et la misère. Le chef de l'état en protégerait les différens ordres et en serait adoré. Il aurait conçu qu'aucun des membres de la société ne pourrait souffrir sans quelque dommage pour le corps entier, et il s'occuperait du bonheur de tous. L'impartiale équité présiderait à l'observation des traités qu'elle dicterait, à la stabilité des lois qu'elle aurait simplifiées, à la répartition des impôts qu'elle aurait proportionnée aux charges publiques. Toutes les puissances voisines, intéressées à la conservation de celle-ci, au moindre péril qui la menacerait, s'armeraient pour sa défense. Mais, au défaut de secours étrangers, elle pourrait elle-même opposer à l'agresseur injuste la barrière impénétrable d'un peuple riche et nombreux, pour lequel le mot de *patrie* ne serait pas un vain nom. Et voilà ce qu'on peut appeler le beau idéal en politique.

Ces deux sortes de gouvernement sont également inconnues dans les annales du monde. Elles ne nous offrent que des ébauches imparfaites plus ou moins rapprochées de l'atroce sublimité, plus ou moins éloignées de la beauté touchante de l'un ou de l'autre de ces grands tableaux. Les nations qui ont joué le rôle le plus éclatant sur le théâtre de l'univers, entraînées par une ambition

dévorante, présentèrent plus de traits de conformité avec le premier. D'autres, plus sages dans leurs constitutions, plus simples dans leurs mœurs, plus limitées dans leurs vues, enveloppées d'un bonheur secret, s'il est permis de parler ainsi, paraissent ressembler davantage au second. Entre ces derniers on peut compter la Pensylvanie.

II. Principes des anabaptistes.

Le luthéranisme, qui devait changer la face de l'Europe ou par lui-même ou par l'exemple qu'il donnait, avait occasionné dans les esprits une fermentation extraordinaire, lorsqu'on vit sortir de son sein orageux une religion nouvelle, qui paraissait bien plus une révolte conduite par le fanatisme qu'une secte réglée qui se gouverne par des principes. La plupart des novateurs suivent un système lié, des dogmes établis, et ne combattent d'abord que pour les défendre, lorsque la persécution les irrite et les révolte jusqu'à leur mettre les armes à la main. Les anabaptistes, comme s'ils n'avaient cherché dans la Bible qu'un cri de guerre, levèrent l'étendard de la rébellion avant d'être convenus d'un corps de doctrine. Les principaux chefs de cette secte avaient bien enseigné qu'il était inutile et ridicule d'administrer le baptême aux enfans, ainsi qu'on le pensait, disaient-ils, dans la primitive Église; mais ils n'avaient pas encore une fois mis en pratique ce seul article de croyance qui servait de prétexte à leur séparation. L'esprit de sédition suspendait chez eux les soins qu'ils devaient aux dogmes

schismatiques sur lesquels ils fondaient leur révolte. Secouer le joug tyrannique de l'Église et de l'état, c'était leur loi, c'était leur foi. S'enrôler dans les armées du Seigneur, s'inscrire parmi les fidèles qui devaient employer le glaive de Gédéon, c'était leur devise, leur but, leur point de ralliement.

Ce ne fut qu'après avoir porté le fer et le feu dans une grande partie de l'Allemagne que les anabaptistes songèrent à donner quelque fondement et quelque suite à leur créance, à marquer leur confédération par un signe visible qui l'unît et la cimentât. Ligués d'abord par une inspiration pour former un corps d'armée, ils se liguèrent en 1525 pour composer un corps de religion.

Dans ce symbole, mêlé d'intolérance et de douceur, l'église anabaptiste étant la seule où l'on enseigne la pure parole de Dieu, elle ne doit et ne peut communiquer avec aucune autre église.

L'esprit du Seigneur soufflant où il lui plaît, le pouvoir de la prédication n'est pas borné à un seul ordre de fidèles; mais il s'étend à tous, et tous peuvent prophétiser.

Toute secte où l'on n'a pas gardé la communauté des biens, qui faisait l'âme et l'union des premiers chrétiens, est une assemblée impure, une race dégénérée.

Les magistrats sont inutiles dans une société de véritables fidèles : un chrétien n'en a pas besoin, un chrétien ne doit pas l'être.

Il n'est pas permis à des chrétiens de prendre les armes pour se défendre ; à plus forte raison ne peuvent-ils pas s'enrôler au hasard pour la guerre.

Ainsi que les procès, les sermens en justice sont défendus à des disciples du Christ, qui leur a dicté pour toute réponse devant les juges, OUI, OUI, NON, NON.

Le baptême des enfans est une invention du diable et des papes. La validité du baptême dépend du consentement volontaire des adultes, qui peuvent seuls le recevoir avec la connaissance de l'engagement qu'ils prennent.

Tel fut dans son origine le système religieux des anabaptistes. Il paraît fondé sur la charité et la douceur ; il ne produisit que des brigandages et des crimes. La chimère de l'égalité est la plus dangereuse de toutes dans une société policée. Prêcher ce système au peuple, ce n'est pas lui rappeler ses droits ; c'est l'inviter au meurtre et au pillage ; c'est déchaîner des animaux domestiques et les changer en bêtes féroces. Il faut adoucir et éclairer ou les maîtres qui les gouvernent, ou les lois qui les conduisent ; mais il n'y a dans la nature qu'une égalité de droit, et jamais une égalité de fait. Les sauvages mêmes ne sont pas égaux dès qu'ils sont rassemblés en hordes. Ils ne le sont que lorsqu'ils errent dans les bois ; et alors même celui qui se laisse prendre sa chasse n'est pas l'égal de celui qui l'emporte. Voilà la première origine de toutes les sociétés.

Une doctrine qui avait pour base la communauté des biens et l'égalité des conditions ne pouvait guère trouver des partisans que dans le peuple. Les paysans l'adoptèrent avec d'autant plus d'enthousiasme et de fureur que le joug dont il les délivrait était plus insupportable. Condamnés la plupart à l'esclavage, ils prirent de tous côtés les armes pour accréditer une doctrine qui de serfs les rendait égaux aux seigneurs. La crainte de voir rompre un des premiers liens de la société, qui est l'obéissance au magistrat, réunit contre eux toutes les autres sectes qui ne pouvaient subsister sans subordination. Ils succombèrent sous tant d'ennemis, après avoir fait une résistance plus opiniâtre qu'on ne devait l'attendre. Leur communion, quoique répandue dans tout l'empire et dans une partie du nord, ne fut nulle part dominante, parce qu'elle avait été partout combattue et dispersée. A peine était-elle tolérée dans les contrées où l'on permettait la plus grande liberté de créance. Dans aucun état elle ne put former une église autorisée par la législation civile. Ce fut ce qui l'affaiblit, et de l'obscurité la fit tomber dans le mépris. Son unique gloire fut d'avoir contribué peut-être à la naissance des quakers.

III. Origine et caractère des quakers.

Cette secte humaine et pacifique s'éleva en Angleterre parmi les troubles de la guerre sanglante qui traîna un roi sur l'échafaud par la main de ses sujets. Elle eut pour fondateur George Fox,

né dans une condition obscure. Son caractère, qui le portait à la contemplation religieuse, le dégoûta d'une profession mécanique et lui fit quitter son atelier. Pour se détacher entièrement des affections de la terre, il rompit toute liaison avec sa famille; et, de peur de contracter de nouveaux liens, il ne voulut plus avoir de demeure fixe. Souvent il s'égarait dans les bois sans autre compagnie, sans autre amusement que sa bible. Avec le temps même, il parvint à se passer de ce livre, quand il crut y avoir assez puisé l'inspiration des prophètes et des apôtres.

C'est alors qu'il chercha des prosélytes. Il ne lui fut pas difficile d'en trouver dans un temps et dans un pays où les délires de la religion enthousiasmaient toutes les têtes, troublaient tous les esprits. Bientôt il se vit suivi d'une foule de disciples qui, par la bizarrerie de leurs idées sur des objets incompréhensibles, ne pouvaient qu'étonner et fasciner les âmes sensibles au merveilleux.

La simplicité de leur vêtement fut ce qui frappa d'abord tous les yeux. Sans galons, sans broderies, ni dentelles, ni manchettes, ils bannirent tout ce qu'ils appelaient ornement ou superfluité. Point de plis dans leurs habits, pas même un bouton au chapeau, parce qu'il n'est pas toujours nécessaire. Ce mépris singulier pour les modes les avertissait d'être plus vertueux que les autres hommes, dont ils se distinguaient par des dehors modestes.

Toutes les déférences extérieures que l'orgueil et la tyrannie imposent à la faiblesse devinrent odieuses aux quakers, qui ne voulaient avoir ni maîtres, ni serviteurs. Ils condamnaient les titres fastueux comme orgueil dans ceux qui les usurpaient, comme bassesse dans ceux qui les déféraient. Ils ne reconnaissaient nulle part ni EXCELLENCE, ni ÉMINENCE, et ils avaient raison; mais ils se refusaient aux égards réciproques qu'on appelle politesse, et ils avaient tort. Le nom d'AMI, disaient-ils, ne devait se refuser à personne entre des citoyens et des chrétiens. La révérence était une gêne ridicule et cérémonieuse. Se découvrir la tête en saluant, c'était manquer à soi pour honorer les autres. Le magistrat même ne pouvait leur arracher aucun signe extérieur de considération. Revenus à l'ancienne majesté des langues, ils tutoyaient les hommes, même les rois; et ils justifiaient cette licence par l'usage de ceux mêmes qui s'en offensaient, et qui tutoyaient leurs saints et leur dieu.

L'austérité de leur morale ennoblissait la singularité de leurs manières. Porter les armes leur paraissait un crime: si c'était pour attaquer, on péchait contre l'humanité; si c'était pour se défendre, on péchait contre le christianisme. Leur évangile était la paix universelle. Donnait-on un soufflet à un quaker, il présentait l'autre joue: lui demandait-on son habit, il offrait de plus sa veste. Jamais ces hommes justes n'exigeaient pour

leur salaire que le prix légitime, dont ils ne voulaient point se relâcher. Jurer devant un tribunal, même la vérité, leur semblait une prostitution du nom de l'être saint pour de misérables débats entre des êtres faibles et mortels.

Le mépris qu'ils avaient pour la politesse dans la vie civile se changeait en aversion pour les cérémonies du culte dans le rit ecclésiastique. Les temples n'étaient à leurs yeux que des boutiques de charlatanerie; le repos du dimanche, qu'une oisiveté nuisible; la cène et le baptême, que des initiations ridicules. Aussi ne voulaient-ils point de clergé. Chaque fidèle recevait immédiatement de l'Esprit saint une illumination, un caractère bien supérieur au sacerdoce. Quand ils étaient réunis, le premier qui se sentait éclairé du ciel se levait et révélait ses inspirations. Les femmes même étaient souvent douées de ce don de la parole, qu'elles appelaient don de prophétie. Quelquefois plusieurs de ces frères en Dieu parlaient en même temps; mais plus souvent régnait un profond silence dans toute l'assemblée.

L'enthousiasme qui naissait également et de ces méditations et de ces discours irrita dans ces sectaires la sensibilité du genre nerveux au point de leur occasionner des convulsions. C'est pour cela qu'on les appela *quakers*, qui signifie en anglais *trembleurs*. C'etait assez de ridiculiser leur manie pour les en guérir à la longue; mais on la rendit contagieuse par la persécution. Tandis

que toutes les autres sectes nouvelles étaient encouragées, on poursuivit, on tourmenta celle-ci par des peines de toute espèce. L'hôpital des fous, la prison, le fouet, le pilori, furent décernés à des dévots dont le crime et la folie étaient de vouloir être raisonnables et vertueux à l'excès. Leur magnanimité dans les souffrances excita d'abord la pitié, puis l'admiration. Cromwel même, après avoir été l'un de leurs plus ardens persécuteurs, parce qu'ils se glissaient dans les camps pour dégoûter les soldats d'une profession sanguinaire et destructive, Cromwel leur donna des marques publiques de son estime. Il eut la politique de vouloir les attirer dans son parti pour lui concilier plus de respect et de considération. Mais on éluda ou l'on rejeta ses invitations; et depuis il avoua que c'était l'unique religion dont il n'avait pu rien obtenir avec des guinées.

IV. Fondation de la Pensylvanie par Penn. Bases de sa législation.

De tous ceux qui donnèrent de l'éclat à cette secte, le seul qui mérita d'occuper la postérité, fut Guillaume Penn. Il était fils d'un amiral de ce nom, assez heureux pour avoir obtenu la confiance du protecteur et des deux Stuarts qui tinrent après lui, mais d'une main moins assurée, les rênes du gouvernement. Ce marin, plus souple et plus insinuant qu'on ne l'est dans sa profession, avait fait des avances considérables dans différentes expéditions dont il avait été chargé. Le malheur des temps n'avait guère permis qu'on le remboursât durant sa vie. Après sa mort, l'état

des affaires n'étant pas devenu meilleur, on fit à son fils la proposition de lui donner au lieu d'argent un territoire immense dans le continent de l'Amérique. C'était un pays qui, quoique entouré de colonies anglaises, et même anciennement découvert, avait toujours été négligé. La passion de l'humanité lui fit accepter avec joie cette sorte de patrimoine qu'on lui cédait presqu'en souveraineté héréditaire. Il résolut d'en faire l'asile des malheureux et le séjour de la vertu. Avec ce généreux dessein, il partit vers la fin de l'an 1681 pour son domaine, qui fut appelé dès-lors Pensylvanie. Tous les quakers, que le clergé persécutait parce qu'ils refusaient de payer la dîme et les autres taxes imposées par l'avarice et l'imposture ecclésiastiques, demandaient à le suivre; mais, par une prévoyance éclairée, il ne voulut en amener d'abord que deux mille.

Son arrivée au Nouveau-Monde fut signalée par un acte d'équité qui fit aimer sa personne et chérir ses principes. Peu satisfait du droit que lui donnait sur son établissement la cession du ministère britannique, il résolut d'acheter des naturels du pays le vaste territoire qu'il se proposait de peupler. On ne sait point le prix qu'y mirent les sauvages; mais, quoiqu'on les accuse de stupidité pour avoir vendu ce qu'ils ne devaient jamais aliéner, Penn n'en eut pas moins la gloire d'avoir donné en Amérique un exemple de justice et de modération que les Européens n'avaient

pas même imaginé jusqu'alors. Il légitima sa possession autant qu'il dépendait de ses moyens. Enfin il ajouta, par l'usage qu'il en fit, ce qui pouvait manquer à la fonction du droit qu'il y acquérait. Les Américains prirent pour sa nouvelle colonie autant d'affection qu'ils avaient conçu d'éloignement pour toutes celles qu'on avait fondées à leur voisinage, sans consulter leurs droits ni leur volonté. Dès-lors s'établit entre les deux peuples une confiance réciproque dont rien n'altéra jamais la douceur, dont une bonne foi mutuelle resserra de plus en plus les heureux liens.

L'humanité de Penn ne pouvait pas se borner aux sauvages. Elle s'étendit sur tous ceux qui viendraient habiter son empire. Comme le bonheur des hommes y devait dépendre de la législation, il fonda la sienne sur les deux pivots de la splendeur des états et de la félicité des citoyens: la propriété, la liberté. S'il était permis d'emprunter le langage de la fable dans un moment qui semble fabuleux, je dirais qu'Astrée, remontée au ciel depuis si long-temps, en est descendue, et que le règne de l'innocence et de la concorde va renaître parmi les hommes. C'est ici que l'écrivain et son lecteur vont respirer ; c'est ici qu'ils se dédommageront du dégoût, de l'horreur ou de la tristesse qu'inspire l'histoire moderne, et surtout l'histoire de l'établissement des Européens au Nouveau-Monde. Jusqu'ici ces barbares n'ont su qu'y dépeupler avant que de posséder, qu'y ra-

vager avant de cultiver. Il est temps de voir les germes de la raison, du bonheur et de l'humanité, semés dans la ruine et la dévastation d'un hémisphère où fume encore le sang de tous ses peuples, policés ou sauvages.

Le vertueux législateur établit la tolérance pour fondement de la société. Il voulut que tout homme qui reconnaîtrait un dieu participât au droit de cité; que tout homme qui l'adorerait sous le nom de chrétien participât à l'autorité. Mais, laissant à chacun la liberté d'invoquer cet être à sa manière, il n'admit point d'église dominante en Pensylvanie, point de contribution forcée pour la construction d'un temple, point de présence aux exercices religieux qui ne fût volontaire.

Penn, attaché à son nom, voulut que la propriété de l'établissement qu'il avait formé restât à perpétuité à sa famille; mais il lui ôta une influence décisive dans les résolutions publiques, et voulut qu'elle ne pût faire aucun acte d'autorité sans le concours des députés du peuple. Tous les citoyens qui avaient intérêt à la loi comme à la chose que la loi régit devaient être électeurs, pouvaient être élus. Pour éloigner le plus qu'il était possible toute corruption, il fallait que les représentans dussent leur élévation à des suffrages secrètement accordés. Il suffisait de la pluralité des voix pour faire une loi; mais il fut statué que les deux tiers seraient nécessaires pour établir un impôt. C'était dès-lors un don des citoyens, plu-

tôt qu'une taxe du gouvernement. Pouvait-on accorder moins de douceurs à des hommes qui venaient chercher la paix au-delà des mers?

C'est ainsi que pensait le vrai philosophe Penn. Il céda pour 450 livres mille acres de terre à ceux qui pouvaient les acheter à ce prix. Tout habitant qui n'en avait pas la faculté obtint pour lui, pour sa femme, pour chacun de ses enfans au-dessus de seize ans, pour chacun de ses serviteurs cinquante acres, à la charge d'une rente perpétuelle d'un sol dix deniers et demi par acre. Cinquante acres furent encore assurés à tous les citoyens qui, devenus majeurs, consentiraient à un tribut annuel de deux livres cinq sols.

Pour fixer à jamais l'état de ces propriétés, on établit des tribunaux qui gardent les lois conservatrices des biens. Mais ce n'est plus protéger les terres que de faire acheter la justice à ceux qui les possèdent; car alors on n'a que l'avantage de donner une partie de son bien pour être sûr du reste; et la justice à la longue épuise le suc de la terre qu'elle devait conserver, ou le sang du propriétaire qu'elle devait défendre. De peur qu'il n'y eût des gens intéressés à provoquer, à prolonger les procès, il fut sévèrement défendu à tous ceux qui devaient y prêter leur ministère d'exiger, d'accepter même aucun salaire pour leurs bons offices. De plus, chaque canton fut obligé de nommer trois arbitres ou pacificateurs qui devaient tâcher de concilier les différends à l'amiable avant

qu'on pût les porter devant une cour de justice.

L'attention à prévenir les procès naissait d'un penchant à prévenir les crimes. Les lois, dans la crainte d'avoir des vices à punir, voulurent en fermer la source, l'indigence et l'oisiveté. On statua que tout enfant au-dessous de douze ans, quelle que fût sa condition, serait obligé d'apprendre une profession. Ce règlement assurait la subsistance au pauvre, et préparait une ressource au riche contre les revers de la fortune. En même temps elle mettait entre les hommes plus d'égalité en les rappelant à leur commune destination, qui est le travail, soit des mains ou de l'esprit.

Jamais peut-être la vertu n'avait inspiré de législation plus propre à amener le bonheur. Les opinions, les sentimens, les mœurs, corrigèrent ce qu'elle pouvait avoir de défectueux, et suppléèrent à ce qu'elle laissait d'imparfait. Aussi la prospérité de la Pensylvanie fut-elle très-rapide. Cette république, sans guerres, sans conquêtes, sans efforts, sans aucune de ces révolutions qui frappent les yeux du vulgaire inquiet et passionné, devint un spectacle pour l'univers entier. Ses voisins, malgré leur barbarie, furent enchaînés par la douceur de ses mœurs ; et les peuples éloignés, malgré leur corruption, rendirent hommage à ses vertus. Toutes les nations aimèrent à voir réaliser et renouveler les temps héroïques de l'antiquité, que les mœurs et les lois de l'Europe leur avaient fait prendre pour une fiction. Elles cru-

rent enfin qu'un peuple pouvait être heureux sans maîtres et sans prêtres. L'homme a besoin de l'un et de l'autre, si l'on en croit l'imposture et la flatterie, qui parlent dans les temples et dans les cours. Oui, sans doute, les méchans rois ont besoin de dieux cruels pour trouver dans le ciel l'exemple de la tyrannie; ils ont besoin de prêtres pour faire adorer les dieux tyrans. Mais l'homme juste et libre ne demande qu'un Dieu qui soit son père, des égaux qui le chérissent, et des lois qui le protégent.

V. Prospérité de la Pensylvanie.

La Pensylvanie est gardée à l'est par l'Océan; au nord par la Nouvelle-York et la Nouvelle-Jersey; au sud par la Virginie et le Maryland; à l'ouest par des terres qu'occupent les sauvages; de tous côtés par des amis; et dans son sein par la vertu de ses habitans. Ses côtes, fort resserrées, s'élargissent insensiblement jusqu'à cent vingt milles. Sa profondeur, qui n'a d'autres limites que celles de sa population et de sa culture, embrasse déjà cent quarante-cinq milles d'étendue.

La Pensylvanie propre est partagée en onze comtés, Philadelphie, Bucks, Chester, Lancastre, York, Cumberland, Berks, Northampton, Bedfort, Northumberland, Westmoreland.

Dans la même contrée, les comtés de Newcastle, de Kent et de Sussex, forment un autre gouvernement, mais conduit sur les mêmes principes.

Le ciel de la colonie est pur et serein. Le climat, très-sain par lui-même, s'est encore amé-

lioré par les défrichemens. Les eaux limpides et salubres y coulent toujours sur un fond de roc ou de sable. Les saisons y tempèrent l'année par une variété marquée. L'hiver, qui commence avec le mois de janvier, n'expire qu'à la fin de mars. Rarement accompagné de brouillards et de nuages, le froid y est constamment modéré, mais quelquefois assez vif pour glacer en une nuit les plus grandes rivières. Cette révolution, aussi courte que subite, est l'ouvrage du vent du nord-ouest, qui souffle des montagnes et des lacs du Canada. Le printemps s'annonce par de douces pluies, par une chaleur légère qui s'accroît par degrés jusqu'à la fin de juin. Les ardeurs de la canicule seraient violentes, sans le vent du sud-ouest qui les rafraîchit. Ce secours est assez constant.

Quoique le pays soit inégal, il n'est pas stérile. Le sol est tantôt un sable jaune et noir, tantôt du gravier, tantôt une cendre grisâtre sur un fond pierreux, et quelquefois aussi une terre grasse, surtout entre les ruisseaux qui, la coupant dans tous les sens, y versent encore plus de fécondité que ne feraient des rivières navigables.

Quand les Européens abordèrent dans cette contrée, ils n'y virent d'abord que des bois de construction et des mines de fer à exploiter. En abattant, en défrichant, ils couvrirent peu à peu les terres qu'ils avaient remuées de nombreux troupeaux, de fruits très-variés, de plantations de lin et de chanvre, de plusieurs sortes de lé-

gumes, de toute espèce de grains; mais singulièrement de froment et de maïs, qu'une heureuse expérience montra propres au climat. De tous côtés on poussa les défrichemens avec une vigueur et un succès qui étonnèrent toutes les nations.

D'où naquit cette surprenante prospérité? De la liberté, de la tolérance, qui ont attiré dans ce pays des Suédois, des Hollandais, des Français industrieux, et surtout de laborieux Allemands. Elle est l'ouvrage des quakers, des anabaptistes, des anglicans, des méthodistes, des presbytériens, des moraves, des luthériens et des catholiques.

Entre de si nombreuses sectes on distingue celle des *dumplers*. Son fondateur fut un Allemand, qui, dégoûté du tumulte du monde, se retira dans une solitude agréable, à cinquante milles de Philadelphie, pour se livrer à la contemplation. La curiosité attira dans sa retraite plusieurs de ses compatriotes. Le spectacle de ses mœurs simples, pieuses et tranquilles, les fixa près de lui. Tous ensemble ils formèrent une peuplade qu'ils appelèrent Euphrate, par allusion aux Hébreux qui psalmodiaient sur les bords de ce fleuve.

Cette petite ville, formée en triangle, est entourée de pommiers et de mûriers, arbres utiles et agréables, plantés avec symétrie. Au centre est un verger très-étendu. Entre ce verger et ces allées sont des maisons de bois à trois étages, où chaque dumpler isolé peut, sans être distrait, va-

quer à ses méditations. Ces contemplatifs ne sont au plus que cinq cents. Leur territoire n'a pas plus de deux cent cinquante acres d'étendue. Une rivière, un étang, une montagne couverte d'arbres, marquent ses limites.

Les hommes et les femmes habitent des quartiers séparés. Ils ne se voient que dans les temples; ils ne s'assemblent ailleurs que pour les affaires publiques. Le travail, la prière et le sommeil partagent leur vie. Deux fois le jour et deux fois la nuit le culte religieux les tire de leurs cellules. Comme les quakers et les méthodistes, ils ont tous le droit de prêcher quand ils se croient inspirés. L'humilité, la tempérance, la chasteté, les autres vertus chrétiennes sont les sujets dont ils aiment le plus à parler dans leurs assemblées. Jamais ils ne violent le repos du sabbat, si cher à tous les hommes, oisifs ou laborieux. Ils admettent l'enfer et le paradis, mais rejettent avec raison l'éternité des peines. La doctrine du péché originel est pour eux un blasphème impie qu'ils abhorrent. Tout dogme cruel à l'homme leur paraît injurieux à la Divinité. Comme ils n'attachent de mérite qu'aux œuvres volontaires, ils n'administrent jamais le baptême qu'aux adultes. Ils le croient cependant si nécessaire au salut, qu'ils s'imaginent que, dans l'autre monde, les âmes des chrétiens sont occupées à convertir celles des hommes qui ne sont pas morts sous la loi de l'Évangile. Ces pieux enthousiastes veulent absoudre Dieu des cruautés et

des injustices dont tant d'autres dévots calomniateurs l'ont chargé.

Encore plus désintéressés que les quakers, ils ne se permettent jamais de procès. On peut les tromper, les dépouiller, les maltraiter, sans craindre ni représailles ni plaintes de leur part : tant ils sont par religion ce que les stoïciens étaient par philosophie, insensibles aux outrages.

Rien n'est plus simple que leur vêtement. En hiver, une longue robe blanche, où pend un capuchon pour tenir lieu de chapeau, couvre une chemise grossière, de larges culottes, et des souliers épais. En été, c'est le même habillement, si ce n'est que la toile remplace la laine. A la culotte près, les femmes sont vêtues comme les hommes.

On ne se nourrit là que de végétaux ; non que ce soit une loi, mais par une abstinence plus conforme à l'esprit du christianisme, ennemi du sang.

Chacun s'attache gaîment au genre d'occupation qui lui est assigné. Le produit de tous les travaux est mis en commun pour subvenir aux besoins de tous. Cette communauté d'industrie a créé non-seulement une culture, des manufactures, tous les arts nécessaires à la petite société, mais encore un superflu d'échanges proportionnés à sa population.

Quoique les deux sexes vivent séparément à Euphrate, les dumplers ne renoncent pas folle-

nent au mariage. Ceux que la jeunesse et l'amour, si voisins de la dévotion, invitent à cette sainte union des âmes et des sens, quittent la ville, et vont former un établissement à la campagne aux dépens du trésor public, qu'ils grossissent de leurs travaux, tandis que leurs enfans sont élevés dans la métropole. Sans cette liberté sage et chrétienne, les dumplers ne seraient que des moines qui deviendraient avec le temps féroces ou libertins. La vie cénobitique n'a qu'une saison de ferveur. Avec une âme tendre, on pourrait souhaiter d'être dévot jusqu'à vingt ans, comme on peut désirer d'être belle femme jusqu'à vingt-cinq; mais après cet âge il faut être homme.

Ce qu'il y a de plus édifiant et de plus singulier en même temps dans la conduite de toutes les sectes qui ont peuplé la Pensylvanie, c'est l'esprit de concorde qui règne entre elles, malgré la différence de leurs opinions religieuses. Quoiqu'ils ne soient pas membres de la même église, ces sectaires s'aiment comme des enfans d'un seul et même père. Ils ont vécu toujours en frères, parce qu'ils avaient la liberté de penser en hommes. C'est à cette précieuse harmonie qu'on peut surtout attribuer les accroissemens rapides de la colonie.

Au commencement de 1774, cet établissement comptait trois cent cinquante mille habitans, suivant le calcul du congrès général. On ne dissimulera pas que trente mille noirs faisaient partie

de cette nombreuse population; mais la vérité veut qu'on dise aussi que dans cette province l'esclavage n'a pas été un germe de corruption comme il l'a toujours été, comme il le sera toujours dans des sociétés moins bien ordonnées. Les mœurs sont encore pures, austères même, en Pensylvanie. Cet avantage tient-il au climat, aux lois, à la religion, à l'émulation des sectes, à des usages particuliers? On le demande aux lecteurs.

Les Pensylvains sont en général bien faits, et leurs femmes d'une figure agréable. Plus tôt mères qu'en Europe, elles continuent plus long-temps d'être fécondes. L'inconstance des saisons n'affaiblit point en elles la nature, quoiqu'il n'y ait point de ciel où la température soit plus variable. Elle change par intervalles jusqu'à cinq ou six fois dans la même journée.

Cette variation n'a pas une influence dangereuse sur les animaux, ni même sur les végétaux. Rarement détruit-elle les récoltes. Aussi l'abondance est-elle constante, l'aisance est-elle universelle. L'économie, particulière aux Pensylvains, n'empêche pas que les deux sexes ne soient bien vêtus. La nourriture est encore supérieure à l'habillement. Les familles les moins aisées ont du pain, de la viande, du cidre, de la bière, de l'eau-de-vie de sucre. Un grand nombre peut user habituellement des vins de France et d'Espagne, du punch, et même de liqueurs plus chères.

L'abus de ces boissons est plus rare qu'ailleurs; mais il n'est pas sans exemple.

Le délicieux spectacle de cette abondance n'est jamais troublé par l'image affligeante de la mendicité. La Pensylvanie n'a pas un seul pauvre. Ceux que la naissance ou la fortune ont laissés sans ressource sont convenablement entretenus par le trésor public. La bienfaisance va plus loin; elle s'étend jusqu'à l'hospitalité la plus prévenante. Un voyageur peut s'arrêter partout sans crainte de causer d'autre peine que le regret de son départ.

La tyrannie des impôts ne vient pas flétrir, empoisonner la félicité de la colonie. En 1766 ils ne s'élevaient pas au-dessus de 280,140 livres. La plupart même, destinés à fermer les plaies de la guerre, devaient cesser en 1772. Si à cette époque les peuples n'ont pas reçu ce soulagement, c'est que les irruptions des sauvages ont occasionné des dépenses extraordinaires. On serait consolé de ce malheur, si, comme la justice le voudrait et comme les habitans le demandaient, on eût pu réduire la famille de Penn à contribuer aux charges publiques dans les proportions du revenu qu'elle tire de la province.

Les Pensylvains, tranquilles possesseurs, libres usufruitiers d'une terre qui récompense toujours leurs travaux, ne craignent pas de reproduire leur espèce. A peine trouverait-on un célibataire dans la province. Le mariage en est plus doux et plus

sacré. Sa liberté, comme sa sainteté, dépend du choix des contractans; ils prennent le juge ou le prêtre plutôt pour témoin que pour ministre de leur engagement. Deux amans y trouvent-ils quelque opposition dans leur famille, ils s'évadent ensemble à cheval; le garçon monte en croupe derrière sa maîtresse, et dans cette situation ils vont se présenter devant le magistrat. La fille déclare qu'elle a enlevé son amant pour l'épouser. On ne peut ni se refuser à ce vœu si formel, ni la troubler ensuite dans la possession de ce qu'elle aime. A d'autres égards l'autorité paternelle est excessive. Un chef de famille dont les affaires se trouvent dérangées a le droit d'engager ses enfans à ses créanciers : punition bien capable, ce semble, d'attacher un père tendre au soin de sa fortune. L'homme fait acquitte par un an de service une dette de 112 livres 10 sous. L'enfant au-dessous de douze ans est obligé de servir jusqu'à vingt et un ans pour la même somme. C'est une image des anciennes mœurs patriarcales de l'Orient.

Quoiqu'il y ait des bourgs et même quelques villes dans la colonie, on peut dire que la plupart des habitans vivent isolés dans leurs familles. Chaque propriétaire a sa maison au centre d'une vaste plantation bien environnée de haies vives. Aussi chaque paroisse de campagne se trouve-t-elle avoir douze ou quinze lieues de circonférence. A une si grande distance des églises, les

cérémonies de religion ont peu d'influence. On ne présente les enfans au baptême que plusieurs mois et quelquefois un ou deux ans après leur naissance. Sans dogmatiser, sans disputer sur le culte, dans un pays où chaque secte a le sien, on honore l'Être suprême par des vertus plus que par des prières : l'innocence et l'*inscience* gardent les mœurs plus sûrement que des préceptes et des controverses.

La religion semble réserver toute sa pompe pour les derniers honneurs que l'homme reçoit sur la terre avant d'être enfermé pour jamais dans son sein. Aussitôt qu'il est mort quelqu'un à la campagne, les plus proches voisins sont avertis du jour de son enterrement. Ceux-ci l'annoncent aux habitations limitrophes, et la nouvelle en est ainsi répandue au loin. Chaque famille au moins envoie un de ses membres pour honorer le convoi funèbre. A mesure que les députés arrivent, on leur offre du punch et du gâteau. Lorsque l'assemblée est formée, on porte le cadavre dans le cimetière de sa secte, ou, si le cimetière est trop éloigné, dans un champ de sa famille. Le cortége est composé de quatre ou cinq cents personnes à cheval, qui gardent un silence, un recueillement conformes à l'esprit de la cérémonie qui les rassemble. Une chose qui paraîtra singulière, c'est que les Pensylvains, ennemis du luxe pendant leur vie, oublient à la mort ce caractère de modestie. Tous veulent que les tristes restes de leur

existence passagère soient accompagnés d'une pompe proportionnée à leur état ou à leur fortune. On remarque en général que les peuples simples, vertueux, sauvages même et pauvres, sont attachés aux soins de la sépulture. C'est qu'ils regardent ces derniers honneurs comme des devoirs, et ces devoirs comme une portion du sentiment d'amour qui lie étroitement les familles dans l'état le plus voisin de la nature. Ce n'est pas le mourant qui exige ces honneurs, ce sont les parens, une épouse, des enfans qui rendent ces devoirs à la cendre chérie d'un père ou d'un époux dignes d'être pleurés. Les convois funèbres sont toujours plus nombreux dans les petites sociétés que dans les grandes, parce que, s'il y a moins de familles, elles sont beaucoup plus étendues. Il y règne plus d'union, plus de force; tous les moyens, tous les ressorts y sont plus actifs. C'est la raison pour quoi de petits peuples ont vaincu de grandes nations; pour quoi les Grecs vinrent à bout des Perses; pour quoi les Corses chasseront tôt ou tard les Français de leur île.

Mais où la Pensylvanie puise-t-elle les sources de sa consommation? Comment trouve-t-elle les moyens d'y fournir? Avec le lin et le chanvre qu'elle recueille de son sol, avec les cotons qu'elle attire de l'Amérique méridionale elle fabrique une grande quantité de toiles communes; avec les laines de ses brebis elle manufacture beaucoup de draps grossiers. Ce que les diverses bran-

ches de son industrie ne lui donnent pas, elle se le procure avec les produits de son territoire. Ses navigateurs portent aux îles anglaises, françaises, hollandaises et danoises, du biscuit, des farines, du beurre, du fromage, des suifs, des légumes, des fruits, des viandes salées, du cidre, de la bière, toutes sortes de bois de construction. Ils reçoivent en échange du coton, du sucre, du café, de l'eau-de-vie, de l'argent, qui sont autant de matières d'un nouveau commerce avec la métropole, d'autres colonies ou d'autres nations de l'Europe. Les Açores, Madère, les Canaries, l'Espagne, le Portugal, offrent un débouché avantageux aux grains et aux bois de la Pensylvanie, qu'ils achètent avec des vins et des piastres. La métropole reçoit du fer, du chanvre, des cuirs, des pelleteries, de la graine de lin, des vergues, des mâtures, et fournit du fil, des draps fins, du thé, des toiles d'Irlande ou des Indes, de la quincaillerie, d'autres objets d'agrément ou de nécessité. Jusqu'ici cependant le résultat de tant d'opérations a été au désavantage de la province, sans qu'on puisse ni l'en blâmer ni l'en plaindre. De quelque manière qu'on s'y prenne, c'est une nécessité que les nouveaux états contractent des engagemens; et celui qui nous occupe doit rester endetté tout le temps que le progrès de ses défrichemens exigera des avances plus considérables que leur produit. D'autres colonies qui jouissent de quelques branches de commerce presques ex-

clusives, telles que le riz, le tabac, l'indigo, auraient pu acquérir assez rapidement des richesses. La Pensylvanie, qui fonde sa fortune sur la culture et sur la multiplication des troupeaux, ne doit arriver que lentement à la prospérité; mais cette prospérité aura des fondemens plus sûrs et plus durables.

Si quelque chose peut retarder les progrès de la colonie, c'est la manière irrégulière dont s'y forment les plantations. La famille Penn, propriétaire de toutes les terres, en accorde indifféremment partout et autant qu'on en demande, pourvu qu'on lui paie 112 liv. 10 sous par chaque centaine d'acres, et qu'on s'engage à une redevance annuelle de 22 sous 6 deniers. Il arrive de là que la province manque de cet ensemble qui est nécessaire en toutes choses, et que ses habitans épars sont la victime du moindre ennemi qui ne craint pas de les attaquer.

Les habitations sont défrichées de différentes manières dans la colonie. Souvent un chasseur va se fixer au milieu ou tout auprès d'un bois. Ses plus proches voisins l'aident à couper des arbres et à les entasser les uns sur les autres : c'est une maison. Aux environs il cultive sans secours un jardin et un champ suffisans pour sa subsistance et pour celle de sa famille.

Quelques années après les premiers travaux, arrivent de la métropole des hommes plus actifs que riches. Ils dédommagent le chasseur de ses

peines ; ils achètent du propriétaire de la province des terres qui n'ont pas encore été payées ; ils bâtissent des demeures plus commodes et étendent les défrichemens.

Enfin des Allemands que leur goût ou la persécution ont poussés dans le Nouveau-Monde viennent mettre la dernière main à ces établissemens encore imparfaits. Les premiers et les seconds planteurs vont porter ailleurs leur industrie, avec des moyens de culture plus considérables qu'ils n'en avaient d'abord.

En 1769 les exportations de la Pensylvanie s'élevèrent à 13,164,439 livres 5 sous 3 deniers ; et elles ont depuis beaucoup plus considérablement augmenté dans cette colonie que dans aucune autre.

VI. État actuel de Philadelphie.

C'est Philadelphie ou *la ville des Frères* qui est le centre de ce grand mouvement. Cette ville célèbre est située à cent vingt milles de la mer, au confluent de la Delaware et du Schuylkill. Penn, qui la destinait à devenir la métropole d'un grand empire, voulait qu'elle occupât un mille de large sur deux milles de long, entre les deux rivières. Sa population n'a pu encore remplir un si grand espace. Jusqu'ici l'on n'a bâti que sur les bords de la Delaware, mais sans renoncer aux idées du législateur, mais sans s'écarter du plan qu'il avait tracé. Ces précautions sont sages. Philadelphie doit devenir la cité la plus considérable de l'Amérique, parce qu'il est impossible que la

colonie ne fasse pas de très-grands progrès, et que ses productions ne pourront jamais gagner les mers que par le port de sa capitale.

Les rues de Philadelphie, toutes tirées au cordeau, ont depuis cinquante jusqu'à cent pieds de largeur. Des deux côtés règnent des trottoirs défendus par des poteaux placés de distance en distance.

Les maisons, dont chacune a son jardin et son verger, sont construites de briques, et ont communément trois étages. Plus décorées aujourd'hui qu'autrefois, elles doivent leur principal ornement à des marbres de différentes couleurs qui se trouvent à un mille de la ville. On en fait des tables, des cheminées ou d'autres meubles, qui sont devenus l'objet d'un commerce assez considérable avec la plus grande partie de l'Amérique.

Ces précieux matériaux ne sauraient être communs dans les maisons sans avoir été prodigués dans les temples. Chaque secte a le sien, et quelques-unes en ont plusieurs. Cependant on voit un assez grand nombre de citoyens qui ne connaissent ni temples, ni prêtres, ni culte public, et n'en sont ni moins heureux, ni moins humains, ni moins vertueux.

Un édifice aussi respecté, quoique moins fréquenté que ceux de la religion, c'est l'hôtel-de-ville. Il est de la magnificence la plus somptueuse. C'est là que les représentans de la colonie s'assemblent tous les ans, et plusieurs fois l'année, s'il

en est besoin, pour régler ce qui peut intéresser l'ordre public. On y a placé sous les mains de ces hommes de confiance tous les ouvrages qui pouvaient les éclairer sur le gouvernement, sur le commerce et sur l'administration.

A côté de l'hôtel-de-ville est une superbe bibliothèque, formée en 1732 par les soins de l'illustre Franklin. On y trouve les meilleurs ouvrages anglais, et plusieurs livres latins et français. Elle n'est ouverte au public que le samedi. Ceux qui l'ont fondée en jouissent librement dans tous les temps. Les autres paient le loyer des livres qu'ils y empruntent, et une amende s'ils ne les rendent pas au temps convenu. C'est avec ces fonds toujours renaissans que s'accroît et grossit journellement ce précieux dépôt. Pour le rendre plus utile, on y a joint des instrumens de mathématique et de physique, avec un beau cabinet d'histoire naturelle.

Non loin de ce monument en est un autre du même genre. C'est une belle collection des classiques grecs et latins avec leurs commentateurs les plus estimés, et des meilleures productions dont puissent s'honorer les langues modernes. En 1752 elle fut léguée au public par le savant et généreux citoyen Logan, qui avait employé à la former une vie longue et laborieuse.

Le collége qui doit préparer l'esprit à toutes les sciences dut en 1749 son origine aux travaux du docteur Franklin, dont le nom se trouve tou-

jours mêlé aux choses grandes ou utiles opérées dans la région qui l'a vu naître. Dans les premiers temps cette école n'initia la jeunesse qu'aux belles-lettres ; mais on y a depuis enseigné la médecine, la chimie, la botanique et la physique expérimentale. Les maîtres et les connaissances s'y multiplieront à mesure que les terres, devenues leur patrimoine, seront d'un plus grand produit. On peut prédire que la théologie sera seule à jamais exclue d'une académie consacrée à l'instruction d'un peuple qui admet tous les cultes, qui n'en reconnaît point de dominant, et qui même n'en exige aucun. Ce sera l'unique contrée de l'univers où l'on ne se battra pas pour des mots, où l'on ne se haïra point pour des objets incompréhensibles. Si le despotisme, la superstition ou la guerre viennent replonger l'Europe dans la barbarie dont les arts et la philosophie l'ont tirée, ces flambeaux de l'esprit humain iront éclairer le Nouveau-Monde, et la lumière apparaîtra d'abord à Philadelphie.

Cette ville est accessible à tous les besoins de l'humanité, à toutes les ressources de l'industrie. Ses quais, dont le principal a deux cents pieds de large, offrent une suite de magasins commodes et de formes ingénieusement pratiquées pour la construction. Les navires de cinq cents tonneaux y abordent sans difficulté, hors les temps de glace. On y charge les marchandises qui sont arrivées par la Delaware, par le Schuylkill, par des chemins plus beaux que ceux de la plupart des con-

trées de l'Europe. La police a déjà fait plus de progrès dans cette partie du Nouveau-Monde que chez de vieux peuples de l'Ancien.

On ne saurait fixer exactement la population de Philadelphie. Les registres mortuaires n'y sont pas tenus avec attention, et plusieurs sectes ne font pas baptiser leurs enfans. Ce qui paraît certain, c'est qu'en 1766 il s'y trouvait vingt mille habitans. Comme l'occupation de la plupart d'entre eux est de vendre les productions de la province entière, et de lui fournir ce qu'elle tire de l'étranger, il ne se peut pas que leur fortune ne soit très-considérable. Elle doit le devenir encore davantage à proportion que la culture fera des progrès dans un pays dont on n'a défriché que la sixième partie des terres.

Philadelphie, de même que les autres villes de Pensylvanie, est entièrement ouverte. Tout le pays est également sans défense. C'est une suite nécessaire des principes des quakers. On ne saurait assez chérir ces sectaires pour leur modestie, leur probité, leur amour du travail, leur bienfaisance. Peut-être serait-on tenté d'accuser leur législation d'imprudence et de témérité.

En établissant cette sûreté civile qui garantit un citoyen d'un autre citoyen, les fondateurs de la colonie devaient, dira-t-on, établir la sûreté politique qui défend un état contre les entreprises d'un état. L'autorité qui maintient l'ordre et la paix au-dedans n'a rien fait, si elle n'a prévenu

les invasions au-dehors. Prétendre que la colonie n'aurait jamais d'ennemis, c'était supposer que l'univers n'est peuplé que de quakers ; c'était exciter le fort contre le faible, abandonner des agneaux à la discrétion des loups, et livrer tous les citoyens à l'oppression du premier tyran qui voudrait les subjuguer.

Mais d'un autre côté comment associer la sévérité des maximes évangéliques qui gouvernent les quakers à la lettre avec cet appareil de force offensive ou défensive qui met tous les peuples chrétiens dans un état de guerre continuel ? Que feraient d'ailleurs des ennemis, s'ils entraient dans la Pensylvanie les armes à la main ? A moins qu'ils n'égorgeassent dans une nuit ou dans un jour tous les habitans de cet heureux pays, ils n'étoufferaient pas le germe et la postérité de ces hommes doux et charitables. La violence a des bornes dans ses excès ; elle se consume et s'éteint comme le feu dans la cendre de ses alimens. Mais la vertu, quand elle est dirigée par l'enthousiasme de l'humanité, par l'esprit de fraternité, se ranime comme l'arbre sous le tranchant du fer. Les méchans ont besoin de la multitude pour exécuter leurs projets sanguinaires. L'homme juste, le quaker ne demande qu'un frère pour en recevoir de l'assistance ou lui donner du secours. Allez peuples guerriers, peuples esclaves et tyrans, allez en Pensylvanie, vous y trouverez toutes les portes ouvertes, tous les biens à votre discrétion, pas un

soldat, et beaucoup de marchands ou de laboureurs. Mais, si vous les tourmentez, ou les vexez, ou les gênez, ils s'enfuiront, et vous laisseront leurs terres en friche, leurs manufactures délabrées, leurs magasins déserts. Ils s'en iront cultiver et peupler une nouvelle terre; ils feront le tour du monde, et mourront en chemin plutôt que de vous égorger ou de vous obéir. Qu'aurez-vous gagné, que la haine du genre humain et l'exécration des siècles à venir?

Puissé-je ne m'être pas trompé dans tout ce que je viens de dire, et n'avoir pas pris le souhait de mon cœur pour un décret de la vérité! Le seul soupçon que j'en ai dans ce moment m'afflige. Heureuse et sage contrée, subirais-tu donc un jour la funeste destinée des autres! et serais-tu ravagée, subjuguée comme elles! Loin de moi un pressentiment capable d'ébranler dans mon esprit la plus consolante des vérités ou des illusions! c'est qu'il existe une providence qui veille à la conservation des bons! Loin de ma mémoire la multitude innombrable des événemens qui semblent déposer contre elle!

C'est sur cette perspective que les Pensylvains ont fondé leur sécurité future. Du reste, comme ils ne voient pas que les états les plus belliqueux durent le plus long-temps, ni que la méfiance qui est en sentinelle en dorme plus tranquille, ni qu'on jouisse avec un grand plaisir de ce qu'on possède avec tant de crainte, ils vivent le jour

présent sans songer au lendemain. On pense d'une autre manière dans le Maryland.

VII. Origine du Maryland. Nature de son gouvernement.

Loin d'avoir de l'éloignement pour les catholiques comme ses prédécesseurs, Charles Ier avait trouvé des motifs de les chérir dans le zèle que l'espérance d'être tolérés par ce prince leur avait inspiré pour ses intérêts. Mais, quand l'accusation de favoriser le papisme eut aliéné les esprits contre ce roi faible, qui ne visait guère qu'au despotisme, il fut obligé d'abandonner cette communion à toute la sévérité des lois, où le schisme de Henri VIII l'avait condamnée. Ces rigueurs déterminèrent le lord Baltimore à chercher dans la Virginie un asile à la liberté de conscience. Comme il n'y trouvait pas de tolérance pour une religion exclusive elle-même, il forma le projet de s'établir dans la partie inhabitée de cette région qui est située entre la rivière de Potowmak et la Pensylvanie. Il se disposait à peupler cette terre en faveur des pouvoirs qu'il avait obtenus, lorsque la mort termina ses jours.

Un fils digne de lui poursuivit une entreprise si consolante pour la religion de sa famille. Il partit en 1633 d'Angleterre avec deux cents catholiques, tous d'une naissance honnête. L'éducation qu'ils avaient reçue, le culte pour lequel ils s'expatriaient, la fortune que leur promettait leur guide, tous ces motifs prévinrent les désordres qui ne sont que trop ordinaires dans les états naissans. La nouvelle colonie vit les sauvages,

gagnés par la douceur et par des bienfaits, s'empresser de concourir à sa formation. Avec ce secours inespéré ces heureux membres, unis par les mêmes principes et dirigés par les conseils d'un chef vigilant, se livrèrent de concert à des travaux utiles. Le spectacle de la paix et du bonheur dont ils jouissaient attira chez eux une foule d'hommes qu'on persécutait ou pour la même croyance, ou pour d'autres opinions. Les catholiques du Maryland, désabuses enfin d'une intolérance dont ils avaient été la victime, après en avoir donné l'exemple, ouvrirent un asile à toutes les sectes indistinctement. Toutes jouirent, avec la même étendue, des droits de cité. Le gouvernement fut modelé sur celui de la métropole.

Un esprit si conforme aux vues de la société n'empêcha pas qu'après le renversement de la monarchie on ne dépouillât Baltimore des concessions dont il avait fait le meilleur usage. Destitué par Cromwel, il fut rétabli dans ses droits par Charles II, mais pour se les voir contester encore. Quoiqu'au-dessus de tout reproche de malversation, quoique extrêmement zélé pour les dogmes ultramontains, quoique fort attaché aux intérêts des Stuarts, il eut le chagrin de voir attaquer sa charte sous le règne arbitraire de Jacques, et d'avoir un procès en règle pour la juridiction d'une province que la couronne lui avait cédée et qu'il avait établie à ses dépens. Ce prince, qui eut toujours le malheur de ne connaître ni ses amis, ni ses

ennemis, et le sot orgueil de croire que l'autorité royale suffisait pour justifier tous les actes de violence, allait ôter une seconde fois à Baltimore ce que les rois son père et son frère lui avaient donné, lorsqu'il fut précipité lui-même d'un trône qu'il remplissait si mal. Le successeur de ce lâche despote termina d'une manière digne de son caractère politique une contestation excitée avant son élévation. Il voulut que les Baltimore fussent privés de leur autorité, mais qu'ils continuassent à jouir de leurs revenus. Lorsque cette famille, plus indifférente sur les préjugés de religion, rentra dans le sein de l'église anglicane, elle fut réintégrée dans le gouvernement héréditaire du Maryland. Elle recommença à conduire la colonie avec un conseil et deux députés élus par chaque district.

VIII. Événemens arrivés dans le Maryland.

De tous les établissemens formés dans le continent septentrional, le Maryland fut heureusement pour lui une des colonies les moins fécondes en événemens. Son histoire se réduit à deux faits dignes d'être remarqués.

Berkley, follement zélé pour l'église anglicane, expulse de la Virginie ceux des habitans qui ne professent pas son culte. Les dissidens cherchent un asile dans la province qui nous occupe. L'accueil qu'ils y reçoivent offense vivement les Virginiens. Dans le premier accès d'un ressentiment injuste, ils persuadent aux sauvages que leurs nouveaux voisins sont Espagnols. Ce nom odieux change toutes les idées des Indiens. Ils ravagent

sans délibérer des champs qu'ils ont aidé à défricher; ils massacrent sans miséricorde des hommes qu'ils viennent de recevoir fraternellement. Combien il fallut de temps, de patience, de sacrifices pour détromper ces esprits prévenus, pour ramener ces cœurs égarés !

Baltimore, écoutant plutôt sa raison que les instructions de son enfance, avait voulu que toutes les communions chrétiennes eussent une égale part au gouvernement. Les catholiques en furent exclus à l'époque mémorable où ce lord fut dépouillé de son autorité. Ou le ministère britannique ne voulut pas, ou il ne put pas arrêter cet acte de fanatisme. Son influence se réduisit à empêcher que les fondateurs de la colonie n'en fussent chassés, et qu'on ne mît en vigueur contre eux des lois pénales qui étaient sans force en Angleterre.

IX. État actuel de Maryland. Ses cultures.

La province est très-arrosée. On y voit couler de nombreuses sources, et cinq rivières navigables la traversent. L'air, qui est beaucoup trop humide sur les côtes, devient pur, léger et subtil à mesure que le terrain s'élève. Le printemps et l'automne sont de la plus heureuse température; mais l'hiver a des jours d'un froid très-vif, et l'été des jours d'une chaleur accablante. Ce que le pays a cependant de moins supportable, c'est une grande quantité d'insectes dégoûtans.

C'est une des plus petites provinces de l'Amérique septentrionale. Aussi tous ou presque tous

les terrains y ont-ils été concédés, et dans la plaine, et au milieu des montagnes. Ils furent long-temps en friche ou mal exploités; mais les travaux se sont fort accrus depuis que, selon le dénombrement du congrès, la population s'est élevée à trois cent vingt mille habitans.

Beaucoup sont catholiques, et beaucoup plus sont Allemands. Leurs mœurs ont plus de douceur que d'énergie; ce qui pourrait venir de ce que les femmes ne sont pas exclues de la société comme dans la plupart des autres parties du continent. Les hommes libres et peu riches, fixés dans les lieux élevés, qui originairement ne coupaient de bois, n'élevaient de troupeaux, ne cultivaient de grains que pour les besoins de la colonie, ont graduellement fourni une grande quantité de ces objets aux Indes occidentales. Cependant la prospérité de l'établissement a été d'une manière plus spéciale l'ouvrage des esclaves, occupés à plus ou moins de distance de la mer dans des plantations de tabac.

C'est une plante âcre, caustique, que la médecine a beaucoup employée, qu'elle emploie quelquefois encore, et qui, prise intérieurement en substance, est un véritable poison plus ou moins actif, selon la dose. On la mâche et on la fume en feuilles; et surtout on la prend en poudre par les narines.

Elle fut trouvée en 1520 près de Tabasco, dans le golfe du Mexique. Transportée dans les îles voi-

sines, elle parvint bientôt dans nos climats, où son usage devint un objet de dispute entre les savans. Les ignorans même prirent part dans cette querelle; et le tabac acquit de la célébrité. La mode et l'habitude en ont avec le temps prodigieusement étendu la consommation dans toutes les parties du monde connu.

Sa tige est droite, velue, gluante, haute de trois ou quatre pieds. Ses feuilles, également velues, et disposées alternativement sur la tige, sont épaisses, mollasses, d'un vert pâle, larges, ovales, terminées en pointe, beaucoup plus grandes au pied qu'à la cime de la plante. Cette cime ramifie sa couronne de bouquets de fleurs légèrement purpurines. Leur calice, tubulé, à cinq dents, renferme une corolle allongée en entonnoir, évasée par le haut, découpée en cinq parties, et chargée d'autant d'étamines. Le pistil, caché au fond de la fleur, et terminé par un seul style, devient en mûrissant une capsule à deux loges, remplie de menues semences.

Le tabac demande une terre médiocrement forte, mais grasse, unie, profonde, et qui ne soit pas trop exposée aux inondations. Un sol vierge convient à ce végétal, avide de suc.

On sème les graines de tabac sur des couches. Lorsque les plantes ont deux pouces d'élévation, et au moins six feuilles, on les arrache doucement dans un temps humide, et on les porte avec précaution sur un sol bien préparé, où elles

sont placées à trois pieds de distance les unes des autres. Mises en terre avec ce ménagement, leurs feuilles ne souffrent pas la moindre altération, et elles reprennent toute leur vigueur en vingt-quatre heures.

Cette plante exige des travaux continuels. Il faut arracher les mauvaises herbes qui croissent autour d'elle; l'étêter à deux pieds et demi, pour l'empêcher de s'élever trop haut; la débarrasser des rejetons parasites; lui ôter les feuilles les plus basses, celles qui ont quelque disposition à la pourriture, celles que les insectes ont attaquées, et réduire leur nombre à huit ou dix au plus. Deux mille cinq cents tiges peuvent recevoir tant de soins d'un seul homme bien laborieux; et elles doivent rendre mille livres pesant de tabac.

On le laisse environ quatre mois en terre. A mesure qu'il approche de sa maturité, le vert riant et vif de ses feuilles prend une teinte obscure. Elles courbent la tête; mais l'odeur qu'elles exhalaient augmente et s'étend au loin. C'est alors que la plante est mûre et qu'il faut la couper.

Les pieds cueillis sont mis en tas sur la même terre qui les a produits. On les y laisse suer une nuit seulement. Le lendemain, ils sont déposés dans des magasins construits de telle manière que l'air puisse y entrer librement de tous les côtés. Ils y restent séparément suspendus tout le temps nécessaire pour les bien sécher. Étendus ensuite sur des claies et bien couverts, ils fermentent une

ou deux semaines. On les dépouille enfin de leurs feuilles, qui sont mises dans des barils ou réduites en carottes. Les autres façons qu'on donne à cette production, et qui changent avec le goût des nations, sont étrangères à sa culture.

Les Indes orientales et l'Afrique cultivent du tabac pour leur usage. Elles n'en vendent ni n'en achètent.

Dans le levant, Salonique est le grand marché du tabac. La Syrie, la Morée ou le Péloponèse, l'Égypte, y versent tout leur superflu. De ce port il est envoyé en Italie, où on le fume, après que la causticité qui lui est naturelle en a été adoucie par le mélange de ceux de Dalmatie et de Croatie.

Les tabacs de ces deux provinces sont de très-bonne qualité, mais si forts, qu'on ne peut les prendre sans les tempérerpar des tabacs plus doux.

Les tabacs de Hongrie seraient assez bons, s'ils n'avaient généralement une odeur de fumée qui en dégoûte.

L'Ukraine, la Livonie, la Prusse, la Poméranie, récoltent une assez grande quantité de cette production. Sa feuille, plus large que longue, est mince, et n'a ni saveur ni consistance. Dans la vue de l'améliorer, la cour de Russie a fait semer dans ses colonies de Sarratow, sur le Volga, des graines apportées de Virginie et d'Hamesfort. L'expérience n'a eu aucun succès, ou n'en a eu que très-peu.

Le tabac du Palatinat est très-médiocre en lui-

même; mais il a la faculté de pouvoir s'amalgamer avec de meilleurs et d'en prendre le goût.

La Hollande fournit aussi des tabacs. Celui que, dans la province d'Utrecht, produisent Hamesfort et quatre ou cinq districts voisins, est d'une qualité supérieure. Sa feuille est grande, souple, onctueuse, et d'une bonne couleur. Il a le rare avantage de communiquer son délicieux parfum aux tabacs inférieurs. On en voit beaucoup de ces dernières classes sur le territoire de la république. Cependant l'espèce qui croît en Gueldre est la plus mauvaise de toutes.

La culture du tabac était autrefois établie en France, et avec plus de succès qu'ailleurs, près du Pont-de-l'Arche, en Normandie; à Verton, en Picardie; et à Montauban, à Tonneins, à Clérac, dans la Guyenne. On l'y défendit en 1721, excepté sur quelques frontières dont on respecta les capitulations. Le Hainaut, l'Artois, la Franche-Comté, profitèrent peu d'une liberté que la nature de leur sol repoussa opiniâtrément. Elle a été plus utile à la Flandre et à l'Alsace, dont les tabacs, quoique très-faibles, peuvent être mêlés sans inconvénient avec des tabacs supérieurs.

Dans l'origine, les îles du Nouveau-Monde s'occupèrent du tabac. Des productions plus riches les remplacèrent successivement dans toutes, excepté à Cuba, qui est restée en possession de fournir tout le tabac en poudre que consomment les Espagnols des deux hémisphères. Son parfum

est exquis, mais trop fort. La même couronne tire de Caraque le tabac que ses sujets fument en Europe. On l'emploie aussi dans le nord et en Hollande, parce qu'il n'en existe nulle part qui lui soit comparable pour cet usage.

Le Brésil adopta de bonne heure cette production, et ne l'a pas depuis dédaignée. Il a été encouragé par la faveur constante dont son tabac a joui sur les côtes occidentales de l'Afrique. Dans nos climats même il est assez recherché par les gens qui fument. A raison de son âcreté, il serait imprenable en poudre, sans les préparations qu'on lui donne. Elles se réduisent à tremper chaque feuille dans une décoction de tabac et de gomme de topal. Ces feuilles, ainsi humectées, sont formées en rouleau et enveloppées d'une peau de bœuf qui les maintient dans une fraîcheur nécessaire.

Mais les meilleurs tabacs du globe croissent dans le nord de l'Amérique, et dans cette partie du Nouveau-Monde il faut mettre au second rang ceux qu'on récolte dans le Maryland. Cependant ils n'ont pas le même degré de perfection dans toute l'étendue de la province. Les crûs de Chester et de Chouptan approchent, pour la qualité, des tabacs de la Virginie, et sont consommés en France. Les crûs de Patapsico et de Potuxant, très-propres à être fumés, trouvent leur débouché dans le nord et dans la Hollande. Sur les rives septentrionales du Potowmak, les tabacs sont

excellens dans la partie haute, et médiocres dans la partie basse.

Sainte-Marie, autrefois la capitale de l'état, n'est rien; et Annapolis, qui jouit maintenant de cette prérogative, n'est guère plus considérable. C'est à Baltimore, dont le port peut recevoir des navires tirant dix-sept pieds d'eau, que se traitent presque toutes les affaires. Ces trois villes, les seules qui soient dans la colonie, sont situées sur la baie de Chésapeak, qui s'enfonce deux cent cinquante milles dans les terres, et dont la largeur commune est de douze milles. Deux caps forment son entrée. Au milieu est un banc de sable. Le canal, voisin du cap Charles, n'ouvre un passage qu'à de très-légers bâtimens; mais celui qui longe le cap Henri admet dans tous les temps les plus grands vaisseaux.

x. Ce que le Maryland peut devenir.

Entre les Apalaches et la mer, peu de terres sont aussi bonnes que celles du Maryland. Cependant elles sont trop généralement légères, sablonneuses et peu profondes pour récompenser les travaux et les avances du cultivateur le même espace de temps que dans nos climats. La fécondité, partout inséparable des défrichemens, est rapidement suivie d'une diminution extraordinaire dans la quantité, dans la qualité du blé. Le sol est encore plus tôt usé par le tabac. Lorsqu'on en a demandé sans interruption à un même lieu quelques récoltes, cette feuille perd beaucoup de sa force. Pour cette raison, on créa

en 1733 des inspecteurs autorisés à faire brûler tout ce qui n'aurait pas le parfum convenable. Cette institution fut sage : mais elle semble annoncer qu'il faudra renoncer un jour à la plus importante production de la province, ou qu'insensiblement elle se réduira à peu de chose.

Alors ou plus tôt on exploitera les mines de fer, qui sont très-abondantes dans la colonie. C'est un moyen de prospérité que jusqu'ici on n'a pas poussé au-delà de dix-sept ou dix-huit fourneaux. Une liberté nouvelle, de nouveaux besoins communiqueront plus de force aux bras, aux esprits plus de mouvement.

D'autres manufactures s'élèveront aussi sans doute. Le Maryland n'en eut jamais d'aucune espèce. Il tirait de la Grande-Bretagne ce qui servait aux usages les plus ordinaires de la vie. C'était une des raisons qui le faisaient gémir sous le poids accablant des dettes. M. Stirenwith a pris enfin le parti de faire fabriquer des bas, des étoffes de soie et de laine, des toiles de coton, toutes les espèces de quincailleries, jusqu'à des armes à feu. Ces branches d'industrie, maintenant réunies dans un même atelier avec de grands frais et une intelligence rare, se disperseront plus ou moins rapidement dans la province, et, passant le Potowmak, iront se naturaliser aussi dans la Virginie.

Cette autre colonie, avec le même sol, avec le même climat que le Maryland, a sur lui quelques

XI. Par qui et comment a

été établie la Virginie.

avantages. Son étendue est beaucoup plus considérable. Ses fleuves reçoivent de plus gros navires et leur permettent une plus longue navigation. Ses habitans ont un caractère plus élevé, plus ferme, plus entreprenant, ce qu'on pourrait attribuer à ce qu'ils sont plus généralement d'origine britannique.

La Virginie était il y a deux siècles tout le pays que l'Angleterre se proposait d'occuper dans le continent de l'Amérique septentrionale. Ce nom ne désigne plus que l'espace borné d'un côté par le Maryland, et de l'autre par la Caroline.

Ce fut en 1606 que les Anglais abordèrent à cette plage sauvage. James-Town fut leur premier établissement. Un malheureux hasard leur offrit au voisinage un ruisseau d'eau douce qui, sortant d'un petit banc de sable, en entraînait du talc, qu'on voyait briller au fond d'une eau courante et limpide. Dans un siècle qui ne soupirait qu'après les mines, on prit pour de l'argent cette poussière méprisable. Le premier, l'unique soin des nouveaux colons fut d'en ramasser. L'illusion fut si complète, que, deux navires étant venus porter des secours, on les renvoya chargés de ces richesses imaginaires. A peine y restait-il un peu de place pour quelques fourrures. Tant que dura ce rêve, les colons dédaignèrent de défricher les terres. Une famine cruelle fut la punition d'un si fol orgueil. De cinq cents hommes envoyés d'Europe il n'en échappa que soixante à ce fléau

terrible. Ce reste malheureux allait s'embarquer pour Terre-Neuve, n'ayant des vivres que pour quinze jours, lorsque Delaware se présenta avec trois vaisseaux, une nouvelle peuplade, et des provisions de toute espèce.

L'histoire peint ce lord comme un génie élevé au-dessus des préjugés de son temps. Son désintéressement égalait ses lumières. En acceptant le gouvernement d'une colonie qui était encore au berceau, il ne s'était proposé que cette satisfaction intérieure que trouve un honnête homme à suivre le penchant qu'il a pour la vertu, que l'estime de la postérité, seconde récompense de la générosité qui se dévoue et s'immole au bien public. Dès qu'il parut, ce caractère lui donna l'empire des cœurs. Il retint des hommes déterminés à fuir un sol dévorant; il les consola dans leurs peines; il leur en fit espérer la fin prochaine: et, joignant à la tendresse d'un père toute la fermeté d'un magistrat, il dirigea leurs travaux vers un but utile. Pour le malheur de la peuplade renaissante, le dépérissement de sa santé obligea Delaware de retourner dans sa patrie; mais il n'y perdit jamais de vue ses colons chéris, et tout ce qu'il avait de crédit à la cour, il l'employa toujours à leur avantage.

Cependant la colonie ne faisait que peu de progrès. On attribuait cette langueur à la tyrannie inséparable des priviléges exclusifs. La compagnie qui les exerçait fut proscrite à l'avénement de

Charles Ier au trône. Avant cette époque, l'autorité était tout entière dans les mains du monopole. Alors la Virginie reçut le gouvernement anglais. La couronne ne lui fit acheter ce grand avantage que par une redevance annuelle de 2 l. 5 sous pour chaque centaine d'acres qu'on cultiverait.

Jusqu'à ce moment les colons n'avaient pas connu de véritable propriété. Chacun y errait au hasard, ou se fixait dans l'endroit qui lui plaisait, sans titres ni convention. Enfin des bornes furent posées; et des vagabonds, devenus citoyens, reçurent des limites dans leurs plantations. Cette première loi de la société fit tout changer de face. Les défrichemens se multiplièrent de tous les côtés. Cette activité fit accourir à la Virginie une foule d'hommes courageux qui vinrent y chercher ou la fortune, ou ce qui en dédommage, la liberté. Les troubles mémorables qui changèrent la constitution anglaise augmentèrent encore ce concours d'une foule de monarchistes qui allèrent attendre auprès de Guillaume Berkley, gouverneur de la colonie, et dévoué comme eux au roi Charles, la décision du destin sur ce prince abandonné. Les intérêts de la monarchie furent même soutenus par ce lieutenant zélé après que la fortune eut écrasé le monarque. Mais quelques habitans, séduits ou gagnés, se voyant secondés d'une puissante flotte, livrèrent la colonie au protecteur. Si le chef se vit entraîné malgré lui par le torrent,

il fut du moins, parmi ceux que Charles avait honorés de places de confiance et d'autorité, le dernier qui plia sous Cromwel, et le premier qui rompit ses chaînes. Cet homme courageux gémissait dans l'oppression, lorsque les cris du peuple le rappelèrent à la place que la mort de son successeur laissait vacante. Loin de céder à des instances si flatteuses, il déclara qu'il ne servirait jamais que le légitime héritier du monarque détrôné. Cet exemple de magnanimité, dans un temps où l'on ne voyait point de jour au rétablissement de la maison royale, fit tant d'impression sur les esprits, que d'une voix unanime on proclama Charles II en Virginie avant qu'il eût été proclamé en Angleterre.

XII. Obstacles qui s'opposent aux prospérités de la Virginie.

La colonie ne tira pas d'une démarche si généreuse le fruit qu'elle en pouvait attendre. Le nouveau monarque y accorda, par faiblesse ou par corruption, à des courtisans avides, des terrains immenses qui absorbaient les possessions d'un grand nombre de citoyens obscurs. L'acte de navigation imaginé par le protecteur, et dont le but était d'assurer à la métropole l'approvisionnement de tous ses établissemens du Nouveau-Monde, le commerce exclusif de leurs productions, fut observé avec une rigueur qui fit presque doubler de valeur ce que la Virginie devait acheter, et avilit encore plus ce qu'elle avait à vendre. Cette double oppression fit tarir les ressources et les espérances de la province. Pour comble de calamité, les sau-

vages l'attaquèrent avec une fureur et une intelligence qu'on ne leur avait pas reconnues dans les guerres précédentes.

Les Anglais s'étaient à peine montrés dans cette région intacte, qu'ils avaient indisposé le peuple indigène par la mauvaise foi qu'ils avaient mise dans leurs échanges avec lui. Ce germe de division pouvait être étouffé, s'ils avaient voulu consentir à prendre des compagnes indiennes comme on les en sollicitait. Mais, quoiqu'ils n'eussent pas encore des femmes européennes, ils repoussèrent ces liaisons avec hauteur. Ce mépris irrita les Américains, que l'infidélité avait aliénés, et ils devinrent ennemis irréconciliables. Leur haine se manifesta par des assassinats secrets, par des hostilités publiques, et, en 1622, par une conspiration qui coûta la vie à trois cent trente-quatre personnes, qui aurait même creusé le tombeau de la colonie entière, si les chefs n'eussent été avertis du danger quelques heures avant l'instant arrêté pour le massacre général.

Depuis cette trahison il se commit de part et d'autre des atrocités sans nombre. Les trèves entre les deux nations étaient rares et mal observées. C'étaient ordinairement les Anglais qui amenaient la rupture. Moins ils retiraient de bénéfice de leurs plantations, plus ils employaient de ruses et de violences pour dépouiller le sauvage de ses fourrures. Cette insatiable avidité, qui attaquait sans distinction toutes les peuplades fixes ou errantes

au voisinage de la colonie, leur mit de nouveau les armes à la main vers la fin de 1675. Elles fondirent de concert sur des établissemens imprudemment dispersés et trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se soutenir réciproquement.

Tant d'infortunes mirent les Virginiens au désespoir. Berkley, après avoir été long-temps leur idole, n'eut plus à leurs yeux ni assez de fermeté contre les vexations de la métropole, ni assez d'activité contre les irruptions de l'ennemi. Tous les regards se tournèrent vers Bacon, jeune officier, vif, éloquent, hardi, insinuant, d'une physionomie agréable. On le choisit tumultuairement, irrégulièrement pour général. Quoique ses succès militaires eussent justifié cette prévention de la multitude emportée, le gouverneur, qui, avec ce qui lui restait de partisans s'était retiré sur les bords du Potowmak, n'en déclara pas moins Bacon traître à la patrie. Un jugement si sévère, et qui pour le moment était une imprudence, détermina le proscrit à s'emparer violemment d'une autorité qu'il exerçait paisiblement depuis six mois. La mort arrêta ses projets. Les mécontens, divisés par la perte de leur chef, intimidés par les troupes qu'ils voyaient arriver d'Europe, ne songèrent qu'à demander grâce. On ne souhaitait que de l'accorder. La rébellion n'eut aucune suite fâcheuse, et la clémence assura la soumission.

La tranquillité ne fut pas plus tôt rétablie, que l'on s'occupa du soin de se rapprocher des Indiens.

Toute liaison avait cessé avec eux depuis quelque temps. L'assemblée générale de 1678 rouvrit les communications : mais elle ordonna que les échanges ne pourraient se faire que dans les marchés qu'elle fixait. Cette innovation déplut aux sauvages ; et les choses ne tardèrent pas à reprendre leur premier cours.

Un objet plus important, c'était de redonner de la valeur au tabac, la plus importante et presque l'unique production de la colonie. On pensa que rien ne contribuerait plus efficacement à le tirer de l'avilissement où il était tombé que de repousser de la province ceux que le Maryland et la Caroline y portaient pour les faire passer en Europe. Si les législateurs avaient été plus éclairés, ils auraient compris que cet entrepôt devait faire tomber tôt ou tard dans leurs mains le fret de cette denrée, et les rendre les arbitres de son prix. En l'éloignant de leurs ports par une avarice mal raisonnée, ils se donnèrent dans tous les marchés des concurrens qui leur démontrèrent d'une manière bien amère le vice de leurs principes.

Ces arrangemens étaient à peine faits, qu'au printemps de 1679 il arriva un nouveau chef à la colonie. C'était le lord Colepepper. Les troubles qui avaient récemment bouleversé cet établissement l'enhardirent à proposer un règlement qui condamnerait à un an de prison et à une amende de 11,250 liv. tous les citoyens qui parleraient ou qui écriraient contre leur gouverneur ; à trois mois

de prison, et à une amende de 2,250 livres ceux qui parleraient ou qui écriraient contre les membres du conseil ou quelque autre magistrat.

Ce Colepepper avait-il donc peur qu'on doutât des vices de l'administration et de l'infidélité des administrateurs ? En quels lieux du monde les peuples n'ont-ils pas tiré les mêmes conséquences du silence qu'on leur imposait ? Est-ce l'éloge ou le blâme qu'on redoute de celui à qui l'on ordonne de se taire ? Ces défenses calomnient le gouvernement, s'il est bon, puisqu'elles tendent à persuader qu'il est mauvais. Mais comment réussir à les faire observer ? Peut-on ignorer qu'il est dans la nature de l'homme de se porter aux actions, du moment où l'on y attache de la gloire en y attachant du péril ? L'opprimer et l'empêcher de gémir et de se plaindre, c'est une atrocité contre laquelle il ne manque jamais de se révolter. Comment connaîtrez-vous les rebelles à vos ordres ? Par l'espionnage, par les délations, par les voies les plus sûres de diviser les citoyens et de susciter entre eux la méfiance et les haines. Qui punirez-vous ? Les hommes les plus honnêtes et les plus généreux, qui ne se tairont jamais lorsqu'ils seront persuadés qu'il est de leur devoir de parler. N'en doutez pas, ils braveront vos menaces, ou ils les éluderont. S'ils prennent le premier parti, oserez-vous les traîner dans une prison ? Si vous l'osez, croyez-vous qu'ils tardent long-temps à trouver des vengeurs ? Si vous ne l'osez pas, vous

tomberez dans le mépris. S'ils avaient été libres de s'expliquer avec franchise, ils auraient mis de la dignité et de la modération dans leurs remontrances. La contrainte et le danger du châtiment les transformeront en libelles violens, amers et séditieux; et c'est votre tyrannie qui les aura rendus coupables. Souverains, ou vous dépositaires de leur autorité, votre administration est-elle bonne, livrez-la à toute la sévérité de notre examen ; elle n'y peut gagner que du respect et de la soumission. Est-elle mauvaise, corrigez-la ou défendez-la par la force. Puisque vous êtes d'abominables tyrans, ayez du moins assez d'audace pour l'avouer. Si vous êtes justes, laissez dire et dormez en paix. Si vous êtes oppresseurs, le repos et le sommeil ne sont pas faits pour vous ; et, malgré tous vos efforts, vous n'en jouirez pas. Souvenez-vous du sort de celui qui consentait à être haï pourvu qu'il fût craint. Vous le subirez, à moins que vous ne soyez environnés que de vils esclaves, tels qu'étaient sans doute alors les habitans de la Virginie. Les représentans de cette province accordèrent sans balancer leur consentement à une loi qui assurait l'impunité à tous les brigandages des administrateurs. D'autres malheurs ne tardèrent pas à aggraver les infortunes de la Virginie.

Dans l'origine de la colonie, la justice était administrée avec un désintéressement qui garantissait l'équité des jugemens. Une seule cour prenait connaissance de tous les différends, et prononçait

en peu de jours avec le droit d'appel à l'assemblée générale, qui n'apportait pas moins de diligence à les terminer. Cet ordre de choses laissait trop peu d'influence aux gouverneurs sur la fortune des particuliers pour qu'ils ne cherchassent pas à l'intervertir. Par leurs manœuvres et sous divers prétextes, ils firent régler que les évocations portées jusqu'alors aux représentans de la province iraient exclusivement à leur conseil.

Une innovation plus funeste encore fut ordonnée, en 1692, par le chevalier Andross. Il voulut que les lois, les tribunaux, les formalités, tout ce qui faisait un chaos de la jurisprudence anglaise, fût établi dans son gouvernement. Rien ne convenait moins aux planteurs de la Virginie que des statuts si bizarres, si compliqués, souvent si contradictoires. Aussi ces hommes peu éclairés se trouvèrent-ils engagés dans un labyrinthe où ils ne voyaient point d'issue. Ils étaient généralement alarmés pour leurs droits, pour leurs propriétés; et cette inquiétude ralentit assez longtemps leurs travaux.

Ils ne furent poussés avec vigueur et avec succès qu'après le commencement du siècle. Rien n'en arrêta l'accroissement. Seulement les frontières de la colonie éprouvèrent dans les derniers temps quelques dégâts de la part des sauvages, irrités par des atrocités et des injustices. Ces démêlés furent terminés en 1774. On les aurait oubliés, sans le discours que tint Logan, chef des Shawe-

neses, à Dunmore, gouverneur de la province.

« Je demande aujourd'hui à tout homme blanc « si, pressé par la faim, il est jamais entré dans « la cabane de Logan sans qu'il lui ait donné à « manger; si, venant nu ou transi de froid, Lo- « gan ne lui a pas donné de quoi se couvrir. Pen- « dant le cours de la dernière guerre, si longue « et si sanglante, Logan est resté tranquille sur « sa natte, désirant d'être l'avocat de la paix. « Oui, tel était mon attachement pour les blancs, « que ceux mêmes de ma nation, lorsqu'ils pas- « saient près de moi, me montraient au doigt, « et disaient : *Logan est ami des blancs*. J'avais « même pensé à vivre parmi vous; mais c'était « avant l'injure que m'a faite un de vous. Le prin- « temps dernier, le colonel Cressop, de sang-froid « et sans être provoqué, a massacré tous les pa- « rens de Logan, sans épargner ni sa femme, ni « ses enfans. Il ne coule plus aucune goutte de « mon sang dans les veines d'aucune créature hu- « maine. C'est ce qui a excité ma vengeance. Je « l'ai cherchée. J'ai tué beaucoup des vôtres. Ma « haine est assouvie. Je me réjouis de voir luire « les rayons de la paix sur mon pays. Mais n'allez « point penser que ma joie soit la joie de la peur. « Logan n'a jamais senti la crainte. Il ne tour- « nera pas le dos pour sauver sa vie. Que reste- « t-il pour pleurer Logan quand il ne sera plus? « PERSONNE. »

Que cela est beau! comme cela est simple,

énergique et touchant! Démosthène, Cicéron, Bossuet, sont-ils plus éloquens que ce sauvage? Quelle meilleure preuve de cette sentence si connue, que c'est le cœur qui rend l'homme disert?

XIII. A quel point la Virginie a poussé sa population et son commerce. Quelles sont ses mœurs.

La Virginie, comme la plupart des autres colonies, n'attira d'abord que des vagabonds qui n'avaient ni famille, ni fortune. Leur travail leur donna bientôt quelque aisance, et ils désirèrent d'en partager les douceurs avec des compagnes. Comme il n'y avait point de femmes dans la province, et qu'ils n'en voulaient que d'honnêtes, ils donnèrent 2,250 livres pour chaque jeune personne qu'on leur amenait d'Europe avec un certificat de sagesse et de vertu. Cet usage ne dura pas long-temps. Lorsqu'il ne resta plus de doute sur la salubrité, sur la fertilité du pays, des familles entières, même d'une condition honorable, se transportèrent dans la Virginie. La population augmentait assez rapidement, lorsque le fanatisme en vint arrêter les progrès.

La religion du gouvernement fut la première, et quelque temps la seule qu'on pratiqua dans cette contrée. Des non-conformistes passèrent aussi les mers. Leurs opinions ou leurs cérémonies révoltèrent; et la loi se permit en 1642 de chasser de la province ceux des habitans qui n'étaient pas de la communion anglicane. L'impérieuse loi de la nécessité fit depuis révoquer ce décret si funeste; mais une tolérance si tardive, et qui était visiblement accordée avec répugnance,

ne produisit pas le grand effet qu'on en attendait. Il n'y eut qu'un petit nombre de presbytériens, de quakers, de réfugiés français qui osassent se fier à ce repentir. Le culte de Henri VIII continua à être dominant et comme exclusif.

Cependant, avec le temps, les hommes se multiplièrent sur cette terre, dont la réputation de fécondité augmentait toujours. La passion des richesses, qui infestait de plus en plus l'ancien continent, donna sans interruption des citoyens à cette partie du nouveau. On y en compte six cent cinquante mille, si les calculs du congrès ne sont pas exagérés. Dans ce dénombrement sont compris les esclaves. L'opinion commune les porte à cent cinquante mille. Ce fut en 1620 que les Hollandais introduisirent les premiers de ces malheureux dans la colonie.

Les travaux de ces hommes blancs, de ces hommes noirs, donnent aux deux hémisphères du blé, du maïs, des légumes secs, du fer, du chanvre, des cuirs, des fourrures, des salaisons, du brai, des bois, des mâtures, et surtout des tabacs généralement supérieurs à ceux du Maryland, sans être cependant de la même perfection dans toutes les parties de la province. La préférence est accordée à ceux de la rivière d'York. On donne le second rang à ceux de la rivière James. Ceux qui croissent sur les bords du Rappahanok et au sud du Potowmak sont les moins estimés.

Depuis 1752 jusque et compris 1755 la Grande-

Bretagne reçut de la Virginie et du Maryland réunis trois millions cinq cent un mille cent dix quintaux de tabac, ce qui fit pour chacune des quatre années huit cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingts quintaux. Elle en exporta deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille huit cent quintaux, ou sept cent quarante-sept mille quatre cent cinquante quintaux tous les ans, ce qui réduisit sa consommation annuelle à cent vingt-sept mille huit cent trente quintaux.

Depuis 1763 jusque et compris 1770, les deux colonies n'envoyèrent à leur métropole que six millions cinq cent mille quintaux de tabac, ou huit cent douze mille cinq cents quintaux chacune des huit années. Il n'en fut vendu à l'étranger que cinq millions cent quarante-huit mille quintaux, ou six cent quarante-trois mille cinq cents quintaux par année, de sorte que la nation en consomma tous les ans cent soixante-neuf mille quintaux.

Dans l'intervalle des deux époques, l'importation diminua donc, année commune, de soixante-deux mille sept cent quatre-vingts quintaux, l'exportation de cent trois mille neuf cent cinquante quintaux; et la consommation anglaise augmenta de quarante-un mille cent soixante-dix quintaux chaque année.

L'usage du tabac n'a pas diminué en Europe. La passion pour cette superfluité s'est même accrue malgré les gros droits dont tous les gouver-

nemens l'ont comme accablée. Si ce qu'en fournissait l'Amérique septentrionale trouve de jour en jour parmi nous moins de débouchés, c'est que la Hollande, c'est que l'Alsace, c'est que le Palatinat, c'est que principalement la Russie, en ont poussé la culture avec beaucoup de vivacité.

En 1769 la Virginie et le Maryland réunis vendirent de leurs denrées pour 16,195,577 livres 4 sous 7 deniers, somme dont les deux tiers appartenaient au premier de ces établissemens. Le tabac fut la principale des productions, puisqu'une colonie en exporta cinquante-sept millions trois cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-quinze livres pesant, et l'autre vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-un mille sept cent soixante-neuf livres.

En Virginie, les vaisseaux occupés de l'extraction de ces denrées ne les trouvent pas réunies dans un petit nombre d'entrepôts comme dans les autres états commerçans du globe. Ils sont réduits à former leur chargement en détail dans les plantations mêmes placées à plus ou moins de distance de l'Océan, sur des rivières navigables depuis cent jusqu'à deux cents milles. Cet usage fatigue les navigateurs et ralentit leur marche. La Grande-Bretagne, qui ne perd jamais de vue la conservation de ses hommes de mer, et qui compte pour beaucoup la multiplication de leurs voyages, désira, ordonna même qu'à l'embouchure des fleuves fussent bâties des villes où seraient envoyées les

productions de la province. Les voies d'insinuation, la contrainte des lois, tout fut presque également inutile. On ne vit s'élever que quelques faibles bourgades qui ne remplirent jamais que la moindre partie du but que la métropole s'était proposé. Williamsbourg même, quoique le siége du gouverneur, des assemblées, des cours de justice et des études, quoique décoré des plus beaux édifices publics du continent septentrional, quoique la capitale de la colonie depuis la ruine de James-Town, n'a pas deux mille habitans.

Des hommes qui préfèrent la tranquillité de la vie champêtre au tumultueux séjour des cités devraient être naturellement économes et laborieux : il n'en fut jamais ainsi dans la Virginie. Toujours ses habitans mirent beaucoup de recherche dans l'ameublement de leurs maisons. Toujours ils se plurent à recevoir souvent leurs voisins et à les recevoir avec ostentation. Toujours ils aimèrent à étaler le plus grand luxe aux yeux des navigateurs anglais que les affaires conduisaient dans leurs plantations. Toujours ils se livrèrent à cette mollesse, à cette incurie si ordinaire aux régions où l'esclavage est établi. Aussi les engagemens de la province furent-ils habituellement très-considérables. Au commencement des troubles on les croyait de 25,000,000 de livres. Cette somme prodigieuse appartenait aux négocians de la Grande-Bretagne pour des noirs ou pour d'autres objets qu'ils avaient fournis. La confiance de

ces hardis prêteurs était spécialement fondée sur une loi injuste qui assurait leur paiement de préférence à toutes les autres dettes, même antérieurement contractées.

La colonie a de grands moyens pour sortir d'une situation en apparence si désespérée. Elle en sortira lorsqu'elle mettra plus de simplicité dans ses mœurs, plus de modération dans ses dépenses. Elle en sortira lorsque, profitant des ressources d'un sol immense et assez fécond, elle variera, elle perfectionnera ses cultures. Elle en sortira lorsqu'elle ne tirera pas de l'étranger les meubles les plus communs et de l'usage le plus général. Elle en sortira lorsque ses ateliers ne se borneront pas à employer quelques faibles portions d'un coton trop mauvais pour être demandé par les manufactures de l'Europe. Elle en sortira lorsque ses caisses publiques, moins expoliées et mieux réglées, permettront la diminution des impôts, beaucoup plus considérables dans cette province que dans aucune autre de ce continent. Plusieurs de ces conseils peuvent intéresser les deux Carolines.

XIV. Commencement des deux Carolines. Leur premier et leur dernier gouvernement civil et religieux.

La vaste contrée qu'elles occupent fut découverte par les Espagnols peu de temps après leurs premières expéditions dans le Nouveau-Monde. Elle n'offrait point d'or à leur avarice : ils la méprisèrent. L'amiral de Coligny, plus sage et plus habile, y ouvrit une source d'industrie aux protestans français ; mais le fanatisme, qui les pour-

suivait, ruina leurs espérances par l'assassinat de cet homme juste, humain, éclairé. Quelques Anglais les remplacèrent vers la fin du seizième siècle. Un caprice inexplicable leur fit abandonner cet établissement naissant pour aller cultiver une terre plus dure sous un climat moins tempéré.

On ne voyait pas un seul Européen dans la Caroline, lorsque les lords Berkley, Clarendon, Albermale, Craven, Ashley, et MM. Carteret, Berkley et Colleton obtinrent, en 1663, de Charles II, la propriété de ce beau pays. Le système législatif du nouvel état fut tracé par le fameux Locke. Un philosophe ami des hommes, ami de la modération et de la justice, qui ont seules le droit de les gouverner, devait saper jusqu'aux fondemens le fanatisme qui les a divisés dans toutes les régions, et qui les armera les uns contre les autres jusqu'à la fin des siècles.

L'intolérance, tout affreuse qu'elle nous paraît, est une conséquence nécessaire de l'esprit superstitieux. Ne convient-on pas que les châtimens doivent être proportionnés aux délits? Or quel crime plus grand que l'incrédulité aux yeux de celui qui regarde la religion comme la base fondamentale de la morale? D'après ces principes, l'irréligieux est l'ennemi commun de toute société, l'infracteur du seul lien qui unit les hommes entre eux, le promoteur de tous les crimes qui peuvent échapper à la sévérité des lois : c'est lui qui étouffe les remords; c'est lui qui rompt le frein des pas-

sions; c'est lui qui tient école de scélératesse. Quoi! nous conduisons au gibet un malheureux que l'indigence embusque sur un grand chemin, qui s'élance sur le passant un pistolet à la main, et qui demande un écu dont il a besoin pour la subsistance de sa femme et de ses enfans expirans de misère, et l'on fera grâce à un brigand infiniment plus dangereux! Nous traitons comme un lâche celui qui souffre qu'en sa présence on parle mal de son ami, et nous exigerons que l'homme religieux laisse l'incrédule blasphémer à son aise de son maître, de son père, de son créateur! Il faut ou dire que toute croyance est absurde, ou gémir sur l'intolérance comme sur un mal nécessaire. Saint Louis raisonnait très-conséquemment lorsqu'il disait à Joinville : *Si tu entends jamais quelqu'un parler mal de Dieu, tire ton épée et perce-lui-en le cœur, je te le permets.* Tant il est important que dans toutes les contrées, ainsi qu'on l'assure de la Chine, les souverains et les dépositaires de leur autorité ne soient attachés à aucun dogme, à aucune secte, à aucun culte religieux.

Tout porte à penser que telle était l'opinion de Locke. Mais, n'osant attaquer trop ouvertement les préjugés de son temps, également cimentés par des vertus et par des crimes, il voulut les concilier, autant qu'il était possible, avec un principe dicté par la raison et l'humanité. Comme les habitans sauvages de l'Amérique n'ont, disait-il,

aucune idée de la révélation, ce serait le comble de la folie de les tourmenter pour leur ignorance. Les chrétiens qui viendraient peupler la colonie y chercheraient sans doute une liberté de conscience que les prêtres et les princes leur refusent en Europe; ce serait donc manquer à la bonne foi que de les persécuter après les avoir reçus. Les juifs et les païens ne méritaient pas plus d'être rejetés pour un aveuglement que la douceur et la persuasion pouvaient faire cesser.

C'est ainsi que raisonnait le philosophe anglais avec des esprits imbus et prévenus de dogmes qu'on ne s'était pas encore permis de discuter. Par égard pour leur faiblesse, il mit à la tolérance qu'il établissait cette restriction, que toute personne au-dessus de dix-sept ans qui prétendrait à la protection des lois ferait inscrire son nom dans le registre de quelque communion. C'était une brèche à son système. La liberté de conscience ne souffre aucune sorte de modification. C'est un compte que l'homme doit à Dieu seul. De quelque manière qu'on y fasse intervenir le magistrat, c'est une injustice. Un déiste pouvait-il se soumettre à cette condition?

Cependant la liberté civile fut beaucoup moins favorisée par Locke. Soit par complaisance pour ceux qui l'employaient, espèce de bassesse dont on répugne à le soupçonner, soit que, plus métaphysicien que politique, il n'eût suivi la philosophie que dans les sentiers ouverts par Descartes

et par Léibnitz, cet homme qui détruisit, qui éloigna tant d'erreurs dans sa théorie sur l'origine des idées, ne marcha que d'un pas faible et chancelant dans la carrière de la législation. L'auteur d'un ouvrage, dont la durée éternisera la gloire de la nation française, même lorsque le despotisme aura brisé tous les ressorts et tous les monumens du génie et de la valeur d'un peuple cher au monde par tant de qualités aimables et brillantes, Montesquieu lui-même ne s'est pas aperçu qu'il faisait des hommes pour les gouvernemens au lieu de faire des gouvernemens pour les hommes.

Le code de la Caroline, par une bizarrerie inconcevable dans un Anglais et dans un philosophe, donnait aux huit propriétaires qui la fondaient, et à leurs héritiers, non-seulement les prérogatives de la couronne, mais encore toute la puissance législative.

Le premier usage que firent de leur autorité ces souverains, ce fut de créer trois ordres de noblesse. Ils appelèrent *barons* ceux qu'ils ne gratifiaient que de douze mille acres de terre. On donna le nom de *caciques* à ceux qui en recevaient vingt-quatre mille; et le titre de *landgrave* fut déféré aux deux qui en obtinrent quatre-vingt mille chacun. Ces concessions ne pouvaient jamais être aliénées en détail; et leurs heureux possesseurs devaient seuls former la chambre des pairs. Les communes furent composées des re-

présentans des villes et des comtés, mais avec des droits beaucoup moins considérables que dans la métropole. L'assemblée fut nommée *cour palatine.* Chaque tenancier était obligé à une redevance annuelle d'une livre deux sous six deniers par acre; mais il lui était libre de la racheter.

De puissans obstacles s'opposèrent trop longtemps aux progrès de ce grand établissement.

Dès l'origine la colonie avait été ouverte à toutes les sectes indistinctement; toutes avaient joui des mêmes prérogatives. On avait compris que c'était l'unique moyen de faire arriver promptement un état naissant à de grandes prospérités. Dans la suite les anglicans, devenus jaloux des non-conformistes, voulurent les exclure du gouvernement, les obliger même à fermer leurs lieux de prière. Ces actes de folie et de violence furent annulés en 1706 par la métropole, comme contraires à l'humanité, à la justice, à la raison, à la politique. Du choc de ces rêveries sortirent des cabales et des tumultes qui détournèrent les habitans des travaux utiles pour les occuper de mille fantômes qu'on ne méprisera jamais autant qu'ils le méritent.

Deux guerres qu'on fit aux sauvages furent presque aussi extravagantes, presque aussi destructives de tout bien. Sans intérêt et sans motif on attaqua, on massacra toutes les nations errantes ou fixées entre l'Océan et les Apalaches. Ce qui échappa au glaive se soumit ou se dispersa.

Cependant une constitution mal ordonnée fut la cause principale d'une inertie presque générale. Les seigneurs propriétaires, imbus de principes tyranniques, tendaient de toutes leurs forces au despotisme. Les colons, éclairés sur les droits de l'homme, mettaient tout en œuvre pour éviter la servitude. Il fallait ou établir un nouvel ordre de choses, ou consentir à voir éternellement gémir dans l'humiliation, dans la misère et dans l'anarchie une vaste contrée dont on s'était promis de si grands avantages. Le sénat britannique prit enfin en 1728 le parti de rendre ce beau domaine à la nation, et d'accorder à ses premiers maîtres 540,000 liv. de dédommagement. Granville seul, par des considérations qui ne nous sont pas connues, fut maintenu dans son huitième, situé sur les confins de la Virginie; mais cette partie-là même ne tarda pas à recouvrer aussi son indépendance. Le gouvernement anglais, tel qu'il se trouvait déjà établi dans d'autres provinces du Nouveau-Monde, fut substitué à l'arrangement bizarre que, dans des temps d'une extrême corruption, des favoris insatiables avaient arraché à un monarque indolent et faible. Alors le pays put espérer des prospérités. Dans la vue d'en simplifier l'administration, il fut partagé en deux gouvernemens indépendans, sous le nom de *Caroline méridionale* et de *Caroline septentrionale*.

XV. Ce que les deux Caro- Les deux contrées réunies occupent plus de quatre cents milles sur la côte, et environ deux

cents milles dans l'intérieur des terres. C'est une plaine généralement sablonneuse que le débordement des rivières, que des pluies fortes et fréquentes rendent très-marécageuse. Le sol ne commence à s'élever qu'à quatre-vingt ou cent milles de la mer, et il s'élève toujours davantage jusqu'aux Apalaches. Sur ces plages et au milieu des pins qu'y a irrégulièrement jetés la nature, se nourrissent d'une herbe forte et grossière quelques moutons dont la chair et la toison ont extrêmement dégénéré; un assez grand nombre de bêtes à cornes qui n'ont pas conservé toute leur force, toute leur beauté; une multitude innombrable de porcs qui paraissent s'être perfectionnés.

lines ont de commun.

Le pays est arrosé par un grand nombre de rivières, dont quelques-unes sont navigables. Elles le seraient dans un plus long cours, sans les rochers et les chutes d'eau qui en interrompent la navigation.

Quoique le climat soit aussi variable que dans le reste de l'Amérique septentrionale, il est ordinairement d'une température agréable. Un froid piquant ne se fait guère sentir que le matin ou le soir, et les chaleurs sont rarement fort vives. Si les brouillards sont ordinaires, du moins se dissipent-ils au milieu du jour. Malheureusement, dans les mois de juillet, août, septembre et octobre, règnent dans la plaine des fièvres intermittentes, quelquefois funestes aux régnicoles mêmes, et trop souvent mortelles pour des étrangers.

Telle est l'organisation physique des deux Carolines. Il faut voir ce qui les distingue.

XVI. Ce qui distingue la Caroline septentrionale.

La Caroline septentrionale est une des plus grandes provinces du continent. Malheureusement elle n'offre pas des avantages proportionnés à son étendue. Le sol y est généralement plus plat, plus sablonneux, plus rempli de marais que dans la Caroline méridionale. Ces tristes plaines sont couvertes de pins ou de cèdres ; ce qui annonce un terrain ingrat ; et semées par intervalles d'un petit nombre de chênes trop gras pour être employés à la construction des vaisseaux. Les côtes, généralement barrées par un banc de sable qui en écarte les navigateurs, n'appellent pas plus impérieusement la population que l'intérieur des terres. Enfin le pays est plus exposé que les contrées limitrophes aux ouragans qui viennent du sud-est.

Ces motifs éloignèrent sans doute les Anglais de la Caroline septentrionale, quoique ce fût la première plage qu'ils eussent découverte dans le Nouveau-Monde. Aucun des nombreux expatriés que leur caractère ou leur situation poussaient dans cet autre hémisphère n'y portait sa misère ou son inquiétude. Ce ne fut que tard que quelques vagabonds sans aveu, sans lois, sans projets, s'y fixèrent. Mais, avec le temps, les terres devinrent rares dans les autres colonies ; et alors les hommes qui n'étaient pas en état d'en acheter refluèrent dans une région qui leur en offrait gratuitement. On voit aujourd'hui dans la province,

selon le congrès, trois cent mille âmes, où l'on ne compte que très-peu d'esclaves. Peu de ces habitans sont Anglais, peu sont Irlandais, peu sont Allemands. La plupart ont une origine écossaise; et il faut en dire la raison.

Ces montagnards, dont un grand peintre a depuis peu si fièrement tracé le caractère, ne furent asservis ni par les Romains, ni par les Saxons, ni par les Danois. Leur bravoure repoussa toute invasion; et les coutumes étrangères s'arrêtèrent au pied de leurs inaccessibles demeures. Isolés du reste du globe, ils montraient dans leurs manières la politesse des cours sans en avoir les vices; dans leur maintien une fierté qui leur était inspirée par la noblesse de leur origine; dans leur cœur toute la délicatesse de notre point d'honneur, sans ses ombrages minutieux. Comme l'industrie n'en avait pas fait des machines, et que la nature de leur sol et de leur climat ne les appelait que dans deux saisons aux travaux champêtres, ils avaient de très-longs loisirs. C'était la chasse, c'était la guerre, c'était la danse qui les consommaient, ou, à leur défaut, des conversations animées par des expressions pittoresques, par des pensées originales. La plupart étaient musiciens. Des écoles s'ouvraient partout pour la jeunesse. Sous chaque toit on trouvait au moins un historien pour rappeler les grands événemens, et un poëte pour les chanter. Les lacs, les forêts, les antres, les cataractes, la majestueuse grandeur de tous ces ob-

jets qui les entouraient donnait de l'élévation à leur esprit, jetait une teinte de mélancolie sur leur caractère, et entretenait un enthousiasme sacré au fond de leur âme. Ces peuples s'estimaient sans mépriser les autres nations. Leur aspect imposait à l'homme civilisé, dans lequel ils ne voyaient qu'un de leurs semblables, de quelque titre qu'il fût décoré. L'étranger qui se présentait était reçu avec une affection simple et cordiale. Ils conservaient long-temps le ressentiment de l'injure faite à l'un d'entre eux : les liens du sang la rendaient commune à tous. Après un combat ils pansaient les plaies de leur ennemi avant les leurs. Toujours armés, l'usage habituel des instrumens homicides leur en ôtait la crainte. Ils croyaient aux esprits. Si l'éclair brillait pendant la nuit, si le tonnerre grondait sur leur tête, si l'orage brisait les arbres autour de leurs maisons et en ébranlait la couverture, ils imaginaient qu'un héros oublié leur reprochait leur silence. Ils prenaient leurs instrumens; ils entonnaient un hymne en son honneur; ils l'assuraient que sa mémoire ne finirait plus parmi les enfans des hommes. Ils ajoutaient foi aux pressentimens et à la divination. Tous se soumettaient au culte établi. Jamais la superstition ne suscita des querelles, ne répandit une goutte de sang.

Ces mœurs ne changeaient point et ne pouvaient changer. Les Écossais formaient un grand nombre de tribus appelées *clans*, dont chacune

portait un nom différent, et vivait sur les terres d'un seigneur particulier. C'était le patriarche héréditaire d'une famille dont ils descendaient tous, sans qu'aucun ignorât à quel degré de descendance. Le château était comme un bien commun où chacun était assuré de trouver un accueil honorable, où chacun accourait au bruit d'une guerre. Tous révéraient dans leur chef leur propre dignité; tous aimaient leur sang dans les autres membres de la confédération. Tous supportaient patiemment leur sort, parce qu'il n'avait jamais rien d'humiliant. De son côté, le chef était un père commun, autant par reconnaissance que par intérêt.

Cet ordre de choses subsista pendant une longue suite de siècles sans la moindre altération. A la fin, les seigneurs contractèrent l'habitude de passer une grande partie de leur vie en voyages à Londres ou à la cour. Ces absences répétées détachèrent d'eux des vassaux qui les voyaient moins et qui n'en étaient plus secourus. Alors des hommes qu'aucun lien d'affection ne retenait plus dans leurs stériles et sauvages montagnes se dispersèrent. Plusieurs allèrent chercher une autre patrie dans plusieurs provinces américaines. Le plus grand nombre se réfugia dans la Caroline septentrionale.

Ces colons sont rarement rassemblés. Aussi sont-ils les moins instruits des Américains, les plus indifférens pour l'intérêt public. La plupart

vivent épars sur leurs plantations, sans ambition et sans prévoyance. On leur trouve peu d'ardeur pour le travail, et rarement sont-ils bons cultivateurs. Quoiqu'ils aient le gouvernement anglais, les lois n'ont que très-peu de force. Leurs mœurs domestiques sont meilleures que leurs mœurs sociales ; et il est presque sans exemple qu'un homme ait eu quelque liaison avec une esclave. C'est le porc, c'est le lait, c'est le maïs qui font leur nourriture ; et l'on n'a d'autre intempérance à leur reprocher qu'une passion démesurée pour les liqueurs fortes.

Les premiers malheureux qu'un sort errant jeta sur ces sauvages rives se bornaient à couper du bois qu'ils livraient aux navigateurs qui se présentaient pour l'acheter. Bientôt ils demandèrent au pin, qui couvrait le pays, de la térébenthine, du goudron, de la poix. Pour avoir de la térébenthine, il leur suffisait d'ouvrir dans le tronc de l'arbre des sillons qui, prolongés jusqu'à son pied, aboutissaient à des vases disposés pour la recevoir. Voulaient-ils du goudron, ils élevaient une plate-forme circulaire de terre glaise, où ils entassaient des piles de pins : on mettait le feu à ce bois, et la résine en découlait dans des barils placés au-dessous. Le goudron se réduisait en poix, soit dans de grandes chaudières de fer où on le faisait bouillir, soit dans des fosses de terre glaise où on le jetait en fusion. Avec le temps, la province parvint à fournir à l'Europe des cuirs, un

peu de cire, quelques fourrures, dix ou douze millions pesant d'un tabac inférieur; et aux Indes occidentales beaucoup de cochon salé, beaucoup de maïs, beaucoup de légumes secs, une petite quantité de mauvaises farines, et plusieurs objets de moindre importance. Cependant les exportations de la colonie ne passaient pas douze ou quinze cent mille livres.

Le soin de voiturer ses propres denrées n'a pas occupé la Caroline septentrionale. Ce que son sol fournit au nouvel hémisphère a été enlevé jusqu'ici par les navigateurs du nord de l'Amérique, qui lui portaient en échange des eaux-de-vie de sucre, dont elle n'a pas discontinué de faire une consommation immense. Ce qu'elle livre pour l'ancien a passé par les mains des Anglais, qui lui fournissaient son vêtement, les instrumens de sa culture, et quelques nègres.

Dans toute l'étendue des côtes il n'y a que Brunswick qui puisse recevoir les navires destinés à ces opérations. Ceux qui ne tirent que seize pieds d'eau abordent à cette ville, bâtie presqu'à l'embouchure de la rivière du cap Féar, vers l'extrémité méridionale de la province. Wilgminton, sa capitale, placée plus haut sur le même fleuve, n'admet que des bâtimens beaucoup plus petits.

XVII. Ce qui distingue la Caroline méridionale.

La Caroline méridionale fournit au commerce des deux mondes les mêmes objets que la Caroline septentrionale, mais en moindre quantité.

Elle a principalement tourné ses travaux vers le riz et vers l'indigo.

Le riz est une plante assez semblable au blé par son port, la couleur, la forme et la disposition de son feuillage. La panicule qui termine la tige est composée de petites fleurs distinctes les unes des autres, qui ont quatre écailles inégales, six étamines, et un pistil surmonté de deux styles. Ce pistil devient une graine blanche, très-farineuse, couverte de deux écailles intérieures, qui sont plus grandes, jaunâtres, chargées de petites aspérités, et relevées de plusieurs côtes saillantes dont la moyenne se termine par une arête ou barbe assez longue. Cette plante ne se plaît que dans les terrains bas, humides, même marécageux, et un peu inondés. L'époque de sa découverte remonte à la plus haute antiquité.

L'Égypte s'en occupa dans les premiers temps, malheureusement pour elle. Le pernicieux effet de cette culture la rendit la contrée la plus malsaine du monde connu, sans cesse ravagée par des épidémies, et constamment affligée de maladies cutanées qui passèrent de cette région dans les autres, où elles se sont perpétuées pendant des siècles, et où elles n'ont cessé que par la cause contraire à celle qui les avait produites, le dessèchement des marais, la salubrité de l'air et des eaux. La Chine et les Indes orientales doivent éprouver les mêmes calamités, si l'art n'oppose des préservatifs à la nature, dont les bienfaits sont

quelquefois accompagnés de maux, ou si la chaleur de la zone torride ne dissipe promptement les vapeurs humides et malignes qui s'exhalent des rizières. Ce qui est connu, c'est que celles du Milanais n'offrent que des cultivateurs livides et hydropiques.

On n'est pas d'accord sur la manière dont le riz s'est naturalisé à la Caroline. Mais, soit qu'elle le doive à un naufrage, qu'on l'y ait porté avec des esclaves, ou qu'il y ait été envoyé d'Angleterre, toujours est-il certain que le sol semblait l'appeler. Cependant il se multiplia très-lentement, parce que les colons, obligés d'envoyer leurs récoltes dans les ports de la métropole, qui les transportait en Espagne et en Portugal, où s'en faisait la consommation, retiraient un si mince prix de leur denrée, qu'à peine rendait-elle les frais de culture. En 1730 une administration plus éclairée permit l'exportation directe de ce grain au-delà du cap Finistère. Quelques années après, elle la permit aux Indes occidentales; et alors la province, assurée de vendre avantageusement le bon riz en Europe, et le riz inférieur ou gâté en Amérique, s'en occupa capitalement. Cette production croît, par les soins des nègres, dans les marais voisins des côtes. A une plus grande distance de l'Océan les mêmes bras font naître, mais avec moins de danger, l'indigo.

Cette plante, originaire de l'Indostan, réussit d'abord au Mexique, puis aux Antilles, et enfin

dans la Caroline méridionale. Dans cette province, les premiers essais ne donnèrent que des produits d'une qualité très-inférieure ; mais ce germe de teinture acquiert tous les jours plus de perfection. Ses cultivateurs ne désespèrent pas même de supplanter avec le temps les Espagnols et les Français dans tous les marchés. Ils fondent leur espoir sur l'étendue de leur sol, sur l'abondance et le bon marché des subsistances, principalement sur l'usage où ils sont de labourer leurs champs avec des animaux, et d'y semer l'indigo comme le blé, tandis que dans les Indes occidentales c'est l'esclave qui prépare les terres, c'est l'esclave qui jette la graine dans des trous disposés de distance en distance pour la recevoir.

Si, contre toute apparence, cette révolution dans le commerce arrivait jamais, la Caroline méridionale, qui compte actuellement deux cent cinquante mille habitans moitié blancs, moitié noirs, et dont les exportations, en y comprenant celles de la Caroline septentrionale, s'élevèrent en 1769 à 10,601,336 livres, la Caroline méridionale verrait bientôt doubler sa population et ses cultures. C'est déjà la plus riche de toutes les provinces du continent septentrional. Aussi le goût des commodités y est-il général ; aussi les dépenses s'y élèvent-elles jusqu'au luxe. Cette magnificence se faisait surtout remarquer naguère dans les enterremens. On y rassemblait le plus grand nombre de citoyens qu'il était possible ; on leur

servait des mets recherchés; on leur prodiguait les vins les plus exquis, les liqueurs les plus rares. Aux vases précieux qu'on avait étaient ajoutés ceux des parens, des voisins, des amis. Il était ordinaire de voir des fortunes arriérées ou dérangées par ces funérailles. Les sanglans et ruineux démêlés des colonies avec leur métropole ont mis fin à ces profusions, mais sans abolir un usage peut-être plus extravagant.

Dès l'origine de l'établissement, les ministres de la religion imaginèrent de louer indistinctement dans le temple toutes celles de leurs ouailles qui termineraient leur carrière. Jamais ce ne furent les actions ou les vertus du mort qui furent la mesure des éloges, mais la rétribution plus ou moins forte qui devait suivre l'oraison funèbre. Ainsi donc, tandis que le prêtre catholique trafiquait dans nos contrées de la prière, le ministre hétérodoxe, plus odieux, trafiquait dans l'autre hémisphère de la louange pour les morts.

Était-il un moyen plus sûr d'avilir la vertu, d'affaiblir l'horreur du vice, et de corrompre dans les esprits les vraies notions de l'une et de l'autre? Quoi de plus scandaleux pour tout un auditoire chrétien que l'impudence d'un orateur évangélique préconisant un citoyen abhorré pour son avarice, sa dureté, ses débauches; un mauvais père, un fils ingrat, des époux dissolus, et plaçant dans le ciel ceux que le juge tout-puissant

avait précipités dans le fond des enfers, si sa bonté lui a permis d'en creuser?

La Caroline méridionale n'a que trois villes dignes de ce nom ; elles sont en même temps des ports.

Georges-Town, situé à l'embouchure de la rivière de Black, est encore peu de chose ; mais sa situation doit le rendre un jour plus considérable.

Beaufort ou Port-Royal, ne sortira pas de sa médiocrité, quoique sa rade puisse recevoir les plus grands vaisseaux et les mettre en sûreté.

C'est Charles-Town, capitale de la colonie, qui est actuellement le marché important, et qui le deviendra nécessairement de plus en plus.

Le canal qui y conduit est semé de rescifs et embarrassé par un banc de sable ; mais avec le secours d'un bon pilote on arrive sûrement au port. Il peut recevoir jusqu'à trois cents voiles ; et les navires de trois cent cinquante à quatre cents tonneaux y entrent dans tous les temps avec leur chargement entier.

La ville occupe un grand espace au confluent de l'Ashley et de la Coper, deux rivières navigables. Elle a des rues bien alignées, la plupart fort larges, deux mille maisons commodes, et quelques édifices publics qui passeraient pour beaux en Europe même. Le double avantage qu'a Charles-Town d'être l'entrepôt de toutes les productions

de la colonie qui doivent être exportées et de tout ce qu'elle peut consommer de marchandises étrangères, y entretient un mouvement rapide et y a successivement élevé des fortunes fort considérables.

Les deux Carolines sont encore bien éloignées du point de grandeur où il leur est permis d'aspirer. Celle du nord ne demande pas à son sol toutes les productions qu'il lui offre; et celles dont elle paraît s'occuper un peu sont comme abandonnées au hasard. On remarque plus d'intelligence, plus d'activité dans celle du sud; mais elle n'a pas vu ou assez vu jusqu'où la culture de l'olivier et de la soie pourrait pousser sa fortune. Ni l'une ni l'autre n'ont défriché le quart du terrain qui peut être utilement exploité. C'est un travail réservé aux générations futures et à une plus grande population. Alors sans doute il s'établira quelque industrie dans des provinces où il n'en existerait pas de trace, si les réfugiés français n'y avaient porté une manufacture de toiles.

XVIII. Par qui, à quelle occasion et de quelle manière fut fondée la Géorgie.

Entre la Caroline et la Floride est une langue de terre qui occupe soixante milles le long de la mer, acquiert peu à peu une largeur de cent cinquante milles, et a trois cents milles de profondeur jusqu'aux Apalaches. Ce pays est borné au nord par la rivière de Savannah, et au midi par la rivière d'Alatamaha.

Depuis long-temps le ministère britannique

penchait à occuper ce désert, regardé comme une dépendance de la Caroline. Un de ces actes de bienfaisance que la liberté, mère des vertus patriotiques, rend plus communs en Angleterre que partout ailleurs, acheva de décider les vues du gouvernement. Un citoyen compatissant et riche voulut qu'après la fin de ses jours ses biens fussent employés à rompre les fers des débiteurs insolvables que leurs créanciers détenaient en prison. Quel est ailleurs et parmi nous celui qui se proposera d'expier ainsi le long abus de ses prospérités? Plusieurs mourront après avoir dissipé des millions, sans pouvoir se rappeler une seule action honnête. Plusieurs mourront en laissant à des héritiers qui soupirent après leur décès des trésors acquis par l'usure et les concussions, sans réparer par quelque institution honorable et utile le crime de leur opulence. Un des effets de l'or serait-il donc d'endurcir l'âme jusqu'à la fin et d'étouffer le remords? presque aucun qui ait su en faire un digne usage pendant sa vie; aucun qui l'emploie à acquérir la paix du dernier moment. La sagesse politique, secondant le vœu de l'humanité, ordonna que les infortunés qu'on rendrait libres seraient transportés dans la terre inhabitée qu'on se proposait de peupler. Ce pays fut appelé Géorgie, en l'honneur du souverain qui gouvernait alors les trois royaumes.

Cet hommage, d'autant plus flatteur qu'il ne venait pas de l'adulation, l'exécution d'une en-

treprise vraiment utile à l'état, tout fut l'ouvrage de la nation. Le parlement ajouta 225,000 liv. au legs sacré d'un citoyen. Une souscription volontaire produisit des sommes encore plus considérables. Un homme qui s'était fait remarquer dans la chambre des communes par son goût pour les choses brillantes, par son amour pour la patrie, par sa passion pour la gloire, fut chargé de diriger un si digne projet avec ces moyens publics. Jaloux de se montrer égal à sa réputation, Oglethorpe voulut conduire lui-même en Géorgie les premiers colons qu'on y faisait passer. Il y arriva au mois de janvier 1733, et plaça ses compagnons à dix milles de la mer, sur les bords de la Savannah. Cette rivière donna son nom au faible établissement qui pouvait devenir un jour la capitale d'une colonie florissante. La peuplade, bornée à cent personnes, fut grossie avant la fin de l'année jusqu'au nombre de six cent dix-huit, dont cent vingt-sept avaient fait les frais de leur émigration. Trois cent vingt hommes et cent treize femmes, cent deux garçons et quatre-vingt-trois filles étaient le fonds de la nouvelle population et l'espérance d'une nombreuse postérité.

Ces fondemens s'accrurent en 1735 de quelques montagnards écossais. Leur bravoure nationale leur fit accepter l'établissement qu'on leur offrit sur les rives de l'Alatamaha, pour les défendre, s'il le fallait, contre les entreprises de l'Espagnol voisin. Ils y fondèrent la bourgade de

Darien, à cinq lieues de l'île Saint-Simon, où était déjà établi le hameau de Frédérica.

La même année un grand nombre de laboureurs protestans, chassés de Saltzbourg par un prêtre fanatique, allèrent chercher la paix et la tolérance dans la Géorgie. Ebenezer, placé sur la rivière de Savannah à seize lieues de l'Océan, dut son origine à ces victimes d'une odieuse superstition.

Des Suisses imitèrent les sages Salzbourgeois, sans avoir été persécutés comme eux. Ils s'établirent aussi sur la Savannah, mais trois lieues plus bas, mais sur une rive qui les mettait sous les lois de la Caroline. Leur peuplade, formée de cent maisons, s'appela *Purysbourg*, du nom de Pury, qui, ayant fait la dépense de leur transplantation, méritait bien cette marque de reconnaissance.

Dans ces quatre ou cinq peuplades il se trouva des hommes plus portés au commerce qu'à l'agriculture. On les en vit sortir pour aller fonder à cent quarante-cinq milles de l'Océan la ville d'Augusta. Ce n'était pas la bonté du sol qu'ils cherchaient; ils voulaient partager avec la Virginie, avec les deux Carolines les pelleteries que ces provinces obtenaient des Creeks, des Chickesaws, des Cherokees, les nations sauvages les plus nombreuses de ce continent. Leur projet réussit si bien, que dès 1739 ces liaisons occupaient six cents personnes. L'extraction de ces

fourrures d'une qualité inférieure était d'autant plus facile que, durant la plus grande partie de l'année, la Savannah conduit des barques de vingt à trente tonneaux jusqu'aux murs d'Augusta.

La métropole pouvait, ce semble, beaucoup espérer d'un établissement qui, dans un temps très-borné, avait reçu cinq mille habitans, qui avait coûté 1,485,000 livres au fisc, et beaucoup plus aux zélés patriotes. Quel dut être son étonnement lorsqu'en 1741 on l'instruisit que la plupart des malheureux qui étaient allés chercher un asile dans la Géorgie s'en étaient successivement retirés, et que le peu qui y restaient encore soupiraient sans cesse après un séjour moins insupportable. On chercha les causes d'un événement si singulier, et on les trouva.

XIX. Obstacles qui s'opposèrent aux progrès de la Géorgie.

Dans sa naissance même cette colonie avait porté le germe de son dépérissement. On avait abandonné la juridiction avec la propriété de la Géorgie à des particuliers. L'exemple de la Caroline aurait dû prévenir contre cette imprudence; mais, chez les nations comme chez les individus, les fautes du passé sont perdues pour l'avenir. Le plus souvent les faits sont ignorés. Sont-ils connus, on en impute les fâcheuses conséquences à des prédécesseurs malhabiles; ou l'on trouve dans quelques légères différences entre les circonstances et dans quelques précautions frivoles le moyen de colorer des opérations radicalement vicieuses: d'où il arrive qu'un gouvernement éclairé,

surveillé par la nation, n'est pas même à l'abri des surprises qu'on fait à sa confiance. Le ministère britannique livra donc l'intérêt public à l'avidité des intérêts privés.

Le premier usage que les propriétaires de la Géorgie firent de l'autorité sans bornes qu'on leur avait accordée, fut d'établir une législation qui mettait dans leurs mains non-seulement la police, la justice et les finances du pays, mais la vie et les biens de ses habitans. On ne laissait aucun droit au peuple, qui, dans l'origine, a tous les droits. Contre ses intérêts et ses lumières, on voulait qu'il obéît. C'était son devoir et son sort.

Comme les grandes possessions avaient entraîné des inconvéniens dans d'autres colonies, on arrêta que dans la Géorgie chaque famille n'aurait d'abord que cinquante acres de terre, et n'en posséderait jamais plus de cinq cents; qu'elle ne pourrait pas les aliéner; qu'ils ne passeraient pas même en héritage aux filles. Il est vrai que cette substitution aux seuls mâles fut bientôt abrogée; mais on laissait subsister encore trop d'obstacles à l'émulation.

Lorsqu'un homme n'est ni poursuivi par les lois, ni chassé par l'ignominie, ni tourmenté par la tyrannie religieuse, par l'acharnement de ses créanciers, par la honte de la misère, par le manque de toutes les sortes de ressources dans son pays, il ne renonce pas à ses parens, à ses amis, à ses concitoyens; il ne s'expatrie pas; il ne tra-

verse pas les mers ; il ne va pas chercher une terre éloignée sans y être attiré par des espérances qui l'emportent sur l'attrait du sol qui le retient, sur le prix qu'il attache à son existence, et sur les périls auxquels il s'expose. Se jeter sur un vaisseau pour être déposé sur une plage inconnue, est l'action d'un désespéré, à moins que l'imagination ne soit frappée par le fantôme d'un grand bonheur, fantôme que la moindre alarme dissipera. Si l'on ébranle de quelque manière que ce soit la confiance vague et illimitée que l'émigrant a dans son industrie qui compose toute sa fortune, il restera sur le rivage. Et tel devait être nécessairement l'effet des limites imposées à chaque plantation. Il y avait d'autres vices à la racine de l'arbre qui l'empêchaient de fleurir.

Les colonies anglaises, même les plus fertiles, ne paient qu'un faible cens, encore n'est-ce qu'après avoir pris de la vie et des forces. La Géorgie fut dès le berceau soumise aux redevances du gouvernement féodal dont on l'avait comme entravée. Ces rentes devaient s'accroître outre mesure avec le temps. Ses fondateurs furent aveuglés par la cupidité au point de ne pas voir que le plus petit droit exercé dans une province peuplée et florissante les enrichirait bien plus que les taxes les plus multipliées sur une terre inculte et déserte.

A ce genre d'oppression se joignit un arrangement qui devint une nouvelle cause d'inaction.

Les désordres qu'entraînait dans tout le continent de l'Amérique septentrionale l'usage des liqueurs spiritueuses fit défendre l'importation des eaux-de-vie de sucre dans la Géorgie. Cette interdiction, quelque honnête qu'en fût le motif, ôtait aux colons la seule boisson qui pouvait corriger le vice des eaux du pays, qu'ils trouvaient partout malsaines, et l'unique moyen de réparer la déperdition qu'ils faisaient par des sueurs continuelles; elle leur fermait encore la navigation aux Indes occidentales, où ils ne pouvaient aller échanger contre ces liqueurs les bois, les grains, les bestiaux qui devaient être leurs premières richesses.

Toutes faibles qu'étaient ces ressources, elles devaient s'accroître très-lentemeut, à cause d'une défense digne d'éloge, si le sentiment de l'humanité, et non la politique, l'avait dictée. L'usage des esclaves fut interdit aux colons de la Géorgie. D'autres colonies avaient été fondées sans la main des nègres. On pensa qu'une contrée destinée à être le boulevard de ces possessions ne devait pas être peuplée d'une race de victimes qui n'auraient aucun intérêt à défendre des tyrans. Croit-on que la prohibition aurait eu lieu, si l'on eût prévu que des colons, moins favorisés de la métropole que de leurs voisins placés sur une terre plus difficile à défricher, dans un climat plus chaud, auraient moins de force et d'ardeur pour entreprendre une culture qui exigeait plus d'encouragement?

Les demandes des peuples et les refus des gou-

vernemens peuvent être également insensés. Les peuples ne sont conseillés que par leurs besoins; les souverains ne consultent que leur intérêt personnel. Les premiers, assez communément indifférens, principalement dans les contrées éloignées, sur la puissance à laquelle ils appartiennent, et sur celle qu'ils recevraient d'une invasion, négligent leur sûreté politique pour ne s'occuper que de leur bien-être. Ceux-ci, tout au contraire, ne balanceront jamais entre la félicité des peuples et la solidité de leur possession, et préféreront toujours une autorité ferme et constante sur des misérables à une autorité incertaine et précaire sur des hommes heureux. D'après une méfiance que de longues vexations n'ont que trop bien autorisée, ils regarderont les peuples comme des esclaves toujours prêts à leur échapper par la révolte ou par la fuite; et il ne viendra dans la pensée d'aucun d'eux que ce sentiment habituel de haine qu'ils nous supposent parce qu'ils l'ont mérité, et qui n'est que trop réel, s'éteindrait par l'expérience de quelques années d'une administration douce et paternelle : car rien ne s'aliène plus difficilement que l'amour des peuples. Il est fondé sur les avantages rarement sentis, mais toujours avoués d'une autorité suprême, quelle qu'elle soit, qui dirige, qui veille, qui protége et qui défende. Par la même raison rien ne se recouvre plus facilement quand il est aliéné. Le trompeur espoir d'un meilleur avenir suffit seul pour calmer notre

imagination et prolonger sans fin nos misères. Ce que j'avance, le spectacle presque général du monde le confirme. A la mort d'un tyran, toutes les nations se promettent un roi. Les tyrans continuent d'opprimer et de mourir paisiblement, et les peuples de gémir, d'attendre en patience un roi qui ne vient point. Le successeur, élevé comme son père ou son aïeul, est préparé dès son enfance à se modeler sur lui, à moins qu'il n'ait reçu de la nature une force de génie, un courage d'âme, une rectitude de jugement, un fonds de bienfaisance et d'équité qui étouffent le vice de son éducation. Sans cet heureux caractère, il ne demandera dans aucune circonstance ce qu'il est juste de faire, mais ce qu'on faisait avant lui; non ce qui conviendrait au bien de ses sujets, qu'il regardera comme ses plus proches ennemis, sur l'appareil de cent gardes qui l'entourent, mais ce qui peut accroître son despotisme et leur servitude. Il ignorera toute sa vie la plus simple et la plus évidente des vérités : c'est que leur force et la sienne ne peuvent se séparer. L'exemple du passé sera son unique règle, et dans les occasions où il est sage de le suivre, et dans les occasions où il serait sage de s'en affranchir. Il en est en politique comme en religion. L'opinion la plus absurde en religion sera toujours l'orthodoxe, parce qu'elle sera plus une avec le reste du système. En politique, le parti que le ministère prendra sera toujours le plus analogue à l'esprit tyrannique, le seul

qu'on ait décoré du nom de grand art de gouverner. Lors donc que les Géorgiens demandèrent des esclaves, pour savoir s'ils leur seraient accordés ou refusés, il n'était question que d'examiner si la meilleure culture de leur terre ou la propriété la plus assurée de la colonie l'exigeait.

Cependant la situation vraiment désespérée du nouvel établissement publiait avec trop d'énergie les imprudences du ministère pour qu'on pût persévérer dans de si favorables combinaisons. La province reçut enfin le gouvernement qui faisait prospérer les autres colonies. Cessant d'être un fief de quelques particuliers, elle devint une possession vraiment nationale.

XX. Situation et espérances de la Géorgie.

Depuis cette heureuse révolution, la Géorgie a fait d'assez grands progrès sans être aussi rapides qu'on les espérait. A la vérité on n'y a pas cultivé la vigne, l'olivier, la soie, comme la métropole l'aurait désiré : mais ses marais ont fourni une assez grande quantité de riz; et sur un sol plus élevé a été récolté un indigo supérieur à celui de la Caroline. Avant le 1er janvier 1768, six cent trente-sept mille cent soixante-dix acres de terre y avaient été concédés. Ceux qui ne valaient que 3 livres 7 sous 6 deniers en 1763 étaient vendus 67 livres 10 sous en 1776. En 1769 les exportations de la colonie s'élevèrent à 1,625.418 liv. 9 sous 5 deniers. Elles ont beaucoup augmenté depuis.

Cette prospérité augmentera sans doute. A me-

sure que les forêts seront abattues, l'air deviendra plus salubre, les denrées s'accroîtront avec la population, qui ne passe pas maintenant trente mille hommes, presque tous esclaves. Cependant, comme en Géorgie les terres sont moins étendues que dans la plupart des autres provinces, et que dans les proportions il y en a moins de susceptibles de culture, les richesses auront toujours des bornes assez circonscrites.

XXI. Étendue des possessions anglaises dans l'Amérique septentrionale.

Les conquêtes de la Grande-Bretagne achevèrent de mettre sous sa domination l'espace qui s'étend depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au fleuve Mississipi. Ainsi, quand cette puissance n'aurait pas eu encore la baie d'Hudson, Terre-Neuve et les autres îles de l'Amérique septentrionale, elle n'aurait pas laissé de posséder une des dominations les plus étendues qui eussent été formées sur la surface du globe.

Ce vaste empire est coupé du nord au sud par une chaîne de hautes montagnes qui, s'éloignant alternativement et se rapprochant des côtes, laissent entre elles et l'Océan un territoire de cent cinquante, de deux cents, quelquefois de trois cents milles. Au-delà de ces monts Apalaches est un désert immense, dont quelques voyageurs ont parcouru jusqu'à huit cents lieues sans en trouver la fin. On imagine que des fleuves qui coulent à l'extrémité de ces lieux sauvages vont se perdre dans la mer du Sud. Si cette conjecture, qui n'est pas sans probabilité, venait à se réaliser, l'Angle-

terre embrasserait dans ses colonies toutes les branches de la communication et du commerce du Nouveau-Monde. En passant d'une mer de l'Amérique à l'autre par ses propres terres, elle toucherait pour ainsi dire à la fois aux quatre parties du globe. De tous ses ports de l'Europe, de ses comptoirs de l'Afrique, elle charge, elle expédie des vaisseaux pour le Nouveau-Monde. Des possessions qu'elle a dans les mers orientales elle pourrait se transporter aux Indes occidentales par la mer Pacifique. C'est elle qui découvrirait les langues de terre ou les bras de mer, l'isthme ou le détroit qui lient l'Asie à l'Amérique par l'extrémité du septentrion. Elle aurait alors toutes les portes du commerce dans ses mains par de vastes colonies; elle en aurait toutes les clefs par ses nombreuses flottes. Elle aspirerait peut-être à prédominer sur les deux mondes par l'empire de toutes les mers. Mais tant de grandeur n'entre pas dans la destinée d'un seul peuple. Interrogez les Romains. Est-il donc si flatteur d'exercer une immense domination, puisqu'il faut tout perdre quand on a tout conquis? Interrogez les Espagnols. Est-on donc si puissant d'embrasser dans ses états une étendue de terres que le soleil ne cesse d'éclairer, s'il faut languir obscurément dans un monde quand on règne dans un autre?

Les Anglais seront heureux s'ils peuvent conserver par la culture et la navigation un empire toujours trop grand dès qu'il leur coûte du sang. Mais

puisque l'ambition ne s'étend qu'à ce prix, c'est au commerce de féconder les conquêtes d'une puissance maritime. Rarement la guerre valut-elle au vainqueur des champs plus dociles à l'industrie humaine que ceux du continent septentrional de l'Amérique. Quoiqu'il soit en général si bas proche de la mer, que le plus souvent on a peine à distinguer la terre du haut du grand mât, même après avoir mouillé à quatorze brasses, cependant la côte est très-abordable, parce que ce bas-fonds ou cette profondeur diminue insensiblement à mesure qu'on avance. Ainsi l'on peut, avec le secours de la sonde, connaître exactement à quelle distance on est du continent. Le navigateur en est même averti par les arbres qui, paraissant sortir de l'Océan, forment un spectacle enchanteur à ses yeux sur des plages où s'offrent de toutes parts des rades et des ports sans nombre pour recevoir et protéger des vaisseaux.

Les productions viennent en abondance sur un sol nouvellement défriché, mais arrivent lentement à la saison de leur maturité. On y voit même beaucoup de plantes fleurir si tard, que l'hiver en prévient la récolte ; tandis que sous une latitude plus septentrionale, on en recueille sur notre continent et le fruit et la graine. Quelle est la raison de ce phénomène? Avant l'arrivée des Européens, l'Américain du nord, vivant du produit de sa chasse et de sa pêche, ne cultivait point la terre. Tout son pays était hérissé de forêts

et de ronces. A l'ombre de ces bois croissaient une multitude de plantes. Les feuilles, dont chaque hiver dépouillait les arbres, formaient une couche de l'épaisseur de trois ou quatre pouces. L'été venait avant que les eaux eussent entièrement pourri cette espèce d'engrais, et la nature, abandonnée à elle-même, entassait sans cesse les uns sur les autres les fruits de sa fécondité. Les plantes, ensevelies sous des feuillages humides qu'elles ne perçaient qu'à peine avec beaucoup de temps, se sont accoutumées à une végétation tardive. La culture n'a pu vaincre encore une habitude enracinée par des siècles, ni l'art corriger le pli de la nature. Mais ce climat si long-temps ignoré ou négligé par les hommes, offre aussi des dédommagemens qui réparent les vices et les effets de cet abandon.

XXII. Arbres particuliers à l'Amérique septentrionale.

Il a presque tous les arbres qui sont naturels au nôtre. Il en a de propres à lui seul, entre autres l'érable et le cirier.

Celui-ci, ainsi nommé à cause de son produit, est un arbrisseau rameux, tortu, assez irrégulier, qui se plaît dans un sol humide. Aussi ne s'éloigne-t-il guère de la mer ou des grands fleuves. Ses feuilles, disposées alternativement, sont étroites, entières ou dentelées, toujours couvertes de petits points dorés presque imperceptibles. Il porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur deux individus différens. Les premières forment des chatons dont chaque écaille porte six éta-

mines. Les secondes, disposées de même sur les jeunes rameaux, ont au lieu d'étamines un ovaire surmonté de deux styles qui devient une coque très-petite, dure, sphérique, recouverte d'une substance grenue, blanche et onctueuse. Ces fruits, dont l'assemblage a l'apparence d'une grappe, sont rassemblés à la fin de l'automne et jetés dans l'eau bouillante. La substance dont ils sont enduits se détache, surnage et s'enlève avec une écumoire. Lorsqu'elle est figée, elle est communément d'un vert sale. On la fait fondre une seconde fois pour la purifier. Elle devient alors transparente et d'un vert agréable.

Cette matière, mitoyenne entre le suif et la cire pour la consistance et la qualité, tenait lieu de l'une et de l'autre aux premiers Européens qui abordèrent dans ces contrées. Le prix en a fait diminuer l'usage depuis que les animaux se sont multipliés. Cependant, comme elle brûle plus lentement que le suif, qu'elle est moins sujette à se fondre, et qu'elle n'en a pas l'odeur désagréable, elle obtient toujours la préférence partout où l'on peut s'en procurer sans la payer trop cher. Mêlée avec un quart de suif, elle brûle beaucoup mieux. Cette propriété n'est pas la seule. On en compose d'excellent savon et de bons emplâtres pour les blessures. On s'en sert même pour cacheter. L'érable ne mérite pas moins d'attention que le cirier, puisqu'on l'appelle l'arbre à sucre.

Élevé par la nature près des ruisseaux et dans

des lieux humides, cet arbre croît jusqu'à la hauteur du chêne. Son tronc, droit et cylindrique, est revêtu d'une écorce assez fine. Ses rameaux, toujours opposés, se couvrent de feuilles qui ont la même disposition et sont blanchâtres en-dessous, découpées en cinq lobes aigus. Ses fleurs, rassemblées en bouquets, ont un calice à cinq divisions, chargé d'autant de pétales et de huit étamines qui avortent quelquefois. Leur centre est occupé par le pistil, qui devient un fruit composé de deux capsules comprimées et réunies par le bas, écartées et ailées par le haut, remplies d'une seule graine.

On fait, dans le mois de mars, au bas du tronc de l'érable, une incision de la profondeur de deux ou trois pouces. Un tuyau qu'on insère dans la plaie reçoit le suc qui coule, et le conduit dans un vase placé pour le recueillir. La liqueur des jeunes arbres est si abondante, qu'en une demi-heure elle remplit une bouteille de deux livres. Les vieux en donnent moins, mais de beaucoup meilleure. L'arbre ne veut qu'une incision ou deux au plus ; une plus grande perte l'épuise et l'énerve. S'il s'évacue par trois ou quatre tuyaux, il dépérit fort vite.

Sa liqueur est un suc naturellement mielleux. Pour l'amener à l'état du sucre, on la fait évaporer par l'action du feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un sirop épais. On la verse ensuite dans des moules de terre ou d'écorce de

bouleau. Le sirop se durcit en se refroidissant, et se change en un sucre roux, presque transparent et assez agréable. Pour lui communiquer de la blancheur, on y mêle quelquefois en le fabriquant un peu de farine de froment; mais cette préparation altère toujours son goût. Ce sucre sert au même usage que celui des cannes; mais, pour en avoir une livre, il ne faut pas moins de dix-huit ou vingt livres de liqueur. Ainsi le commerce n'en tirera jamais un grand profit. Le miel est le sucre des sauvages de nos landes; l'érable est le sucre des sauvages de l'Amérique. La nature a partout ses douceurs; elle a partout ses merveilles.

XXIII. Oiseaux particuliers à l'Amérique septentrionale.

Parmi la multitude d'oiseaux qui peuplent les forêts de l'Amérique septentrionale il en est un extrêmement singulier : c'est l'oiseau-mouche, qui tire son nom de sa petitesse. Son bec est long, pointu comme une aiguille; ses pattes n'ont que la grosseur d'une épingle ordinaire. On voit sur sa tête une huppe noire d'une beauté incomparable. Sa poitrine est couleur de rose, et son ventre est blanc comme du lait. Un gris bordé d'argent et nuancé d'un jaune d'or très-brillant éclate sur son dos, sur ses ailes et sur sa queue. Le duvet qui règne sur tout le plumage de cet oiseau lui donne un air si delicat, qu'il ressemble à une fleur veloutée dont la fraîcheur se fane au moindre attouchement.

Le printemps est l'unique saison de ce charmant oiseau. Son nid, perché au milieu d'une

branche d'arbre, est revêtu en-dehors d'une mousse grise et verdâtre, garni en-dedans d'un duvet très-mou, ramassé sur des fleurs jaunes. Ce nid n'a qu'un demi-pouce de profondeur sur un pouce environ de diamètre. On n'y trouve jamais que deux œufs pas plus gros que les plus petits pois. On a souvent tenté d'élever les petits de ce léger volatile; mais ils n'ont pu vivre que trois ou quatre semaines au plus.

L'oiseau-mouche ne se nourrit que du suc des fleurs. Il voltige de l'une à l'autre comme les abeilles. Quelquefois il se plonge dans le calice des plus grandes. Son vol produit un bourdonnement semblable à celui d'un rouet à filer. Lorsqu'il est las, il se repose sur un arbre ou sur un pieu voisin; il y reste quelques minutes et revole aux fleurs. Malgré sa faiblesse, il ne paraît pas méfiant; les hommes peuvent s'approcher de lui jusqu'à huit ou dix pieds.

Croirait-on qu'un être si petit fût méchant, colère et querelleur? On voit souvent ces oiseaux se livrer une guerre acharnée et des combats opiniâtres. Leurs coups de bec sont si vifs et si redoublés, que l'œil ne peut les suivre. Leurs ailes s'agitent avec tant de vitesse, qu'ils paraissent immobiles dans les airs. On les entend plus qu'on ne les voit. Ils poussent un cri semblable à celui du moineau.

L'impatience est l'âme de ces petits oiseaux. Quand ils approchent d'une fleur, s'ils la trouvent

fanée et sans suc, ils lui arrachent toutes ses feuilles. La précipitation de leurs coups de bec décèle, dit-on, le dépit qui les anime. On voit sur la fin de l'été des milliers de fleurs que la rage des oiseaux-mouches a tout-à-fait dépouillées. Cependant on peut douter que cette marque de ressentiment ne soit pas une sorte de faim plutôt qu'un instinct destructeur sans besoin.

Tous les êtres ont une espèce ennemie. Celle de l'oiseau-mouche est une grosse araignée très-friande de ses œufs, contre laquelle il ne les défend pas sans peine. C'est l'épée que le tyran voit toujours suspendue sur sa tête.

L'Amérique septentrionale était autrefois dévorée d'insectes. Comme on n'avait ni purifié l'air, ni défriché la terre, ni abattu les bois, ni donné de l'écoulement aux eaux, cette matière animée avait envahi sans obstacle toutes les productions de la nature que nul être ne lui disputait. Aucune de ces espèces n'était utile à l'homme. Une seule aujourd'hui sert à ses besoins; c'est l'abeille. Mais on croit qu'elle a été transportée de l'Ancien-Monde au Nouveau. Les sauvages l'appellent *mouche anglaise*; on ne la trouve qu'au voisinage des côtes. Ces indices annoncent une origine étrangère. On voit les abeilles errer dans les forêts en nombreux essaims sur le nouvel hémisphère. Elles s'y multiplient tous les jours. Leur miel s'emploie à differens usages. Beaucoup de gens en font leur nourriture. La cire devient de

jour en jour une branche considérable de commerce.

L'abeille n'est pas le seul présent que l'Europe ait pu faire à l'Amérique. Elle l'a encore enrichie d'animaux domestiques. Les sauvages n'en avaient point. Des hommes libres n'avaient soumis aucune espèce vivante à leur domination ; ils ne savaient que les détruire. La domesticité des animaux n'a jamais dû précéder la société des humains. La première conquête de l'homme est celle qu'il a faite sur ses semblables. Jusqu'à cette fatale époque de servitude universelle chaque individu avait été trop occupé de son existence, et sa vie entière avait été toute employée aux moyens de la conserver. Mais, aussitôt qu'une partie des hommes eut subjugué l'autre, et que celle-ci se vit assujettie à travailler pour des maîtres, le loisir fut connu pour la première fois sur la terre. Ce loisir fut le père des arts, qui consolèrent peut-être le genre humain de la perte de sa liberté. La domesticité des animaux, comme tous les autres arts utiles, fut sans doute une invention des sociétés.

XXIV. L'Amérique septentrionale a reçu de l'Europe les animaux domestiques.

Peut-être n'est-elle pas le moindre ouvrage de l'industrie humaine. Peut-être a-t-elle demandé le plus de talent, le plus de temps, le plus de hasards. Car enfin on a bien trouvé, dans certaines contrées de l'Amérique, des sociétés et des empires avancés même jusqu'aux arts du luxe; mais les animaux y étaient encore libres, quoique plus

disposés par leur faiblesse ou leur instinct à recevoir le joug de l'homme que dans nos contrées. On a vu même des pays du Nouveau-Monde où les animaux avaient fait plus de progrès que l'homme vers l'état de perfection et de société auquel ils étaient appelés par la nature ; c'est qu'ils vivaient sans maître. L'homme ne les avait pas assujettis à sa voix menaçante, à son coup-d'œil terrible, à sa main toujours prête à frapper. Il était esclave lui-même, et les animaux ne l'étaient point encore. Le roi de la nature connut donc la servitude avant de dompter les animaux.

Quoi qu'il en soit de l'origine et de la filiation des arts, dont la génération est trop compliquée pour qu'il soit aisé de découvrir dans quel ordre et comment ils sont nés les uns des autres, l'Amérique n'avait point encore associé les animaux aux hommes pour les travaux de la culture, lorsque les Européens y transportèrent des bœufs, des brebis, des chevaux. Ils y furent d'abord, ainsi que les hommes, exposés à des maladies épidémiques. Si la contagion ne les attaqua pas, comme leur fier souverain, à la racine même de leur génération, du moins plusieurs espèces eurent-elles beaucoup de peine à se reproduire. Toutes, à l'exception du porc, perdirent une grande partie de leur force, de leur grosseur. Ce ne fut que tard, et dans quelques lieux seulement, qu'elles recouvrèrent leurs qualités originaires. L'air et le sol s'opposaient sans doute au succès de leur trans-

plantation. C'est la loi des climats, qui veut que chaque peuple, chaque espèce vivante et végétante croisse et meure dans son pays natal. L'amour de la patrie semble commandé par la nature à tous les êtres comme l'amour de leur conservation.

XXV. Les grains de l'Europe ont été cultivés dans l'Amérique septentrionale.

Cependant il y a des analogies de climat qui modifient la loi généralement portée contre la transplantation des animaux et des plantes. Lorsque les Anglais abordèrent dans l'Amérique septentrionale, les habitans vagabonds de ces contrées solitaires ne cultivaient qu'à regret un peu de maïs, plante qui a le port du roseau. Ses feuilles, assez larges et fort longues, entourent à leur base la tige, qui est ronde et noueuse par intervalles. Un panicule de fleurs mâles la termine. Chacun des paquets dont elle est composée a deux fleurs recouvertes par deux écailles communes, et chaque fleur a trois étamines renfermées entre deux écailles propres. A l'aisselle des feuilles inférieures se trouvent les fleurs femelles, disposées en épi très-serré sur un axe épais et charnu, caché sous plusieurs enveloppes. Le pistil de ces fleurs, entouré de quelques petites écailles et surmonté d'un long style, devient une graine farineuse, presque sphérique, enfoncée à moitié dans l'axe commun. Sa maturité est annoncée par sa couleur et par l'écartement des enveloppes qui laissent apercevoir l'épi.

Cette espèce de blé, que l'Europe ignorait alors,

était la seule qui fût connue dans le Nouveau-Monde. La culture en était facile. Les sauvages se contentaient de lever du gazon, de faire des trous dans la terre avec un bâton, et de jeter dans chacun un grain de maïs, qui en produisait deux cent cinquante ou trois cents autres. Les préparations pour s'en nourrir n'étaient pas plus compliquées. On le pilait dans un mortier de bois ou de pierre ; et, réduit en pâte, il était cuit sous la cendre. Souvent même, grillé seulement, il était mangé.

Le maïs réunit bien des avantages. Sa feuille est très-favorable à la nourriture des bestiaux ; avantage infiniment précieux dans les contrées où les prairies ne sont pas communes. Un terrain maigre, léger et sablonneux, est celui qui convient le mieux à cette plante. Sa semence peut être gelée au printemps, même à deux ou trois reprises, sans que les récoltes soient moins abondantes. Enfin c'est de tous les grains celui qui peut soutenir le plus long-temps la sécheresse et l'humidité.

Ces raisons, qui ont fait adopter la culture du maïs dans une partie du globe, déterminèrent les Anglais à le conserver, à le multiplier dans leurs établissemens. Ils le vendirent au midi de l'Europe, dans les Indes occidentales, et s'en servirent pour leur propre usage. Cependant ils ne négligèrent pas d'enrichir leurs plantations des grains d'Europe, qui réussirent tous, quoique

moins parfaitement que dans le lieu de leur origine. Du superflu de ces récoltes, du produit de leurs troupeaux, et de l'exploitation des forêts du pays, ces colons formèrent un commerce qui embrassait les contrées les plus riches et les plus peuplées du Nouveau-Monde.

La métropole, voyant que ses colonies septentrionales lui enlevaient l'approvisionnement des établissemens qu'elle avait au midi de l'Amérique, et craignant de les avoir bientôt pour rivales en Europe même, dans tous les marchés des salaisons et des blés, résolut de tourner leur activité vers des objets qui lui fussent plus utiles. L'occasion ne tarda pas de se présenter.

XXVI. L'Amérique septentrionale a fourni à l'Europe des munitions navales.

La Suède était en possession de vendre aux Anglais la plus grande partie du brai et du goudron dont ils avaient besoin pour leurs armemens. En 1703 cette puissance méconnut ses vrais intérêts au point de plier et de réduire sous un privilége exclusif cette importante branche de son commerce. Une augmentation de prix subite et forte fut le premier effet de ce monopole. L'Angleterre, profitant de cette faute des Suédois, encouragea par des primes considérables l'importation de toutes les munitions navales que l'Amérique pourrait fournir.

Ces gratifications ne produisirent pas d'abord l'avantage qu'on s'en était promis. Une guerre sanglante qui désolait les quatre parties du monde détourna tout à la fois la métropole et les colo-

nies de l'attention que méritait cette révolution naissante dans le commerce. Les nations du nord, qui toutes avaient le même intérêt, prenant l'inaction occasionnée par le trouble des guerres pour une preuve complète d'impuissance, crurent pouvoir impunément assujettir les munitions de la marine à toutes les clauses et les restrictions qui devaient en hausser le prix. Ce fut un système de convention entre elles qui devint public en 1718; temps où toutes les puissances maritimes souffraient encore des blessures d'une guerre de quatorze ans.

Une ligue si odieuse réveilla l'Angleterre. Elle fit partir pour le Nouveau-Monde des hommes assez éloquens pour persuader aux habitans qu'ils avaient le plus grand intérêt à seconder les vues de la mère-patrie; assez éclairés pour diriger les premiers travaux vers de grands résultats, sans les faire passer par ces minces essais qui éteignent subitement une ardeur allumée avec beaucoup de peine. En un clin-d'œil la poix, le goudron, la térébenthine, les vergues, les mâtures abordèrent dans les ports de la Grande-Bretagne avec tant de profusion, qu'on fut en état d'en vendre aux pays voisins.

Le gouvernement fut aveuglé par ce premier essor de prospérité. L'avantage que la modicité du prix donnait aux munitions navales de ses colonies sur celles qui venaient de la mer Baltique semblait lui promettre une préférence constante.

Il crut pouvoir supprimer les encouragemens. Mais il n'avait pas fait entrer dans ses calculs la différence du fret, qui était tout en faveur de ses rivaux. L'interruption totale qui survint dans cette veine de commerce l'avertit de son erreur. Il reprit en 1729 le système des gratifications. Quoique moins fortes qu'elles ne l'avaient été d'abord, elles suffirent pour assurer au débit des munitions d'Amérique, du moins en Angleterre, la plus grande supériorité sur celles du nord.

Les bois, qui faisaient pourtant une des principales richesses des colonies, fixèrent plus tard la vigilance du gouvernement de la métropole. Depuis long-temps les Américains en portaient en Espagne, en Portugal, dans la Méditerranée, où ces matériaux étaient employés aux édifices et à d'autres usages. Comme ces navigateurs ne prenaient pas en retour assez de marchandises pour compléter leur cargaison, les Hambourgeois, et même les Hollandais, avaient contracté l'habitude de fréter les vaisseaux de ces étrangers pour importer chez eux les productions des plus riches climats de l'Europe. Ce double commerce d'exportation et de cabotage avait considérablement augmenté la navigation britannique. Le parlement, instruit de ce succès, se hâta de décharger, en 1722, les bois que le Nouveau-Monde pouvait fournir au royaume de tous les droits que payaient à leur entrée les bois de Russie, de Suède et de Danemarck. Cette première faveur fut suivie d'une

gratification qui, comprenant en genéral toute sorte de bois, portait spécialement sur ceux qui étaient destinés à la construction des vaisseaux. Malheureusement les matériaux du Nouveau-Monde se trouvèrent très-inférieurs à ceux de l'Ancien. Cependant ils furent employés de préférence par la marine anglaise. Elle devait au nord de l'Amérique ses vergues et ses mâtures. On voulut qu'elle en reçût encore ses voiles et ses cordages.

Les protestans français qui, chassés de leur patrie par un roi tombé dans le bigotisme, avaient apporté partout à ses ennemis l'industrie de leur climat, firent connaître à l'Angleterre le prix du lin et du chanvre, deux objets souverainement importans pour une puissance maritime. L'Irlande et l'Écosse cultivèrent ces plantes avec quelque succès; mais les manufactures nationales tiraient encore principalement l'une et l'autre de la Russie. Pour mettre fin à cette importation ruineuse, le gouvernement imagina d'accorder 135 livres de gratification par tonneau de ces matières à l'Amérique septentrionale. C'était beaucoup; et cependant un encouragement si considérable n'eut que peu de suite. Dans cette partie du Nouveau-Monde peu de terres se trouvèrent assez bonnes pour une production qui ne prospère que sur un sol excellent. Cette région est plus abondante en fer, en fer destiné à conquérir l'or et l'argent du midi.

Ce premier métal, si nécessaire à l'homme, était ignoré des Américains lorsque les Européens leur en apprirent le plus funeste usage, celui des armes homicides. Les Anglais eux-mêmes négligèrent long-temps les mines de fer que la nature avait prodiguées dans le continent où ils s'étaient établis. On avait détourné de la métropole ce canal de richesses en le chargeant de droits énormes. Cette imposition, équivalente à une prohibition, était l'ouvrage des propriétaires des mines nationales, soutenus des propriétaires des bois taillis qui devaient servir à l'exploitation du fer. Par la corruption, l'intrigue et les sophismes, ces ennemis du bien public avaient écarté une concurrence qu'ils ne pouvaient soutenir. Enfin le gouvernement fit un premier pas vers le bien. Il permit l'importation, franche de droits des fers de l'Amérique à Londres, mais en défendant de le transporter dans d'autres ports, ou même à plus de dix milles dans les terres. Ce bizarre arrangement dura jusqu'en 1757. Alors des milliers de voix se réunirent pour engager le sénat de la nation à faire cesser le vice d'une administration si visiblement opposée à tous les bons principes, et à étendre à tout le royaume une liberté exclusivement accordée à la capitale.

XXVII. Le fer de l'Amérique septentrionale a été porté dans nos climats.

Une demande si raisonnable trouva la plus vive opposition. Les intérêts particuliers se réunirent pour représenter que les cent neuf forges qui travaillaient en Angleterre, sans y comprendre celles

d'Ecosse, produisaient annuellement dix-huit mille tonnes de fer, et occupaient un grand nombre d'ouvriers habiles; que ces mines, qui étaient inépuisables, auraient considérablement augmenté leur produit, si l'on n'avait été arrêté par la crainte continuelle de voir les fers d'Amérique déchargés de toute imposition; que les ouvrages de fer travaillés en Angleterre consommaient tous les ans cent quatre-vingt-dix-huit mille cordes de bois taillis, et que ces taillis fournissaient d'ailleurs des écorces pour les tanneries, des matériaux pour les bâtimens; que le fer d'Amérique, étant peu propre à être converti en acier, à faire des instrumens tranchans, à fournir le plus grand nombre des ustensiles de navigation, ne diminuerait guère l'importation étrangère, et se bornerait à anéantir les forges de la Grande-Bretagne.

Ces vaines considérations n'arrêtèrent pas le parlement. Il comprit qu'à moins qu'on ne baissât le prix des matières premières, la nation perdrait bientôt les innombrables manufactures de fer et d'acier qui l'enrichissaient depuis si long-temps, et qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour arrêter les progrès de cette industrie chez les autres peuples. On se détermina donc à permettre, libre et affranchie de tous droits, l'introduction du fer de l'Amérique dans tous les ports d'Angleterre. Cette résolution pleine de sagesse fut accompagnée d'un acte de justice. Une loi portée sous Henri VIII défendait aux propriétaires des bois

taillis de défricher leurs terres. Le gouvernement les autorisa à faire de leurs propriétés l'usage qui leur conviendrait le mieux.

Avant ces dispositions, la Grande - Bretagne payait tous les ans à l'Espagne, à la Norwége, à la Suède et à la Russie, 10,000,000 de livres pour le fer qu'elle tirait de ces contrées. Ce tribut diminua et devait diminuer encore. Le minerai est si abondant en Amérique, si facile à tirer de la superficie de la terre, que les Anglais ne désespéraient pas de pouvoir en fournir au Portugal, à la Turquie, à l'Afrique, aux Indes orientales, à tous les pays de l'univers où l'intérêt de leur commerce étendait leurs relations.

Peut-être cette nation exagérait-elle aux autres ou à elle-même les avantages qu'elle se promettait de tant d'objets utiles à sa navigation. Mais il lui suffisait que ses colonies la tirassent de la dépendance où les puissances du nord de l'Europe pouvaient en rigueur la tenir pour la facilité, pour la multiplication de ses armemens. Rien à ses yeux n'était plus capable de suspendre son essor naturel vers l'empire des mers, qui seul devait lui assurer l'empire du Nouveau-Monde.

XXVIII. Peut-on espérer que le vin et la soie réussiront dans l'Amérique septentrionale?

Après s'en être aplani le chemin par la création d'une marine libre, indépendante et supérieure à toutes les marines, l'Angleterre prit tous les moyens de jouir de cette espèce de conquête qu'elle avait faite en Amérique, encore plus par son industrie que par ses armes. A mesure que, par une pente

naturelle, les établissemens s'étaient avancés du nord au sud, les entreprises et les projets s'étaient multipliés en raison du sol et du climat. Aux bois, aux grains, aux bestiaux qui avaient été les productions premières s'étaient joints successivement le riz, le tabac, l'indigo, d'autres richesses. Les Anglais, qui n'avaient point de vin en Europe, résolurent de le demander aussi au nouvel hémisphère.

On trouve sur le continent septentrional de l'Amérique une quantité prodigieuse de ceps sauvages qui produisent des raisins dont la couleur, la grosseur et la quantité varient, mais qui sont tous d'un goût âcre et désagréable. On pensa qu'une bonne culture donnerait à cette plante la perfection que la nature brute lui avait refusée, et l'on appela des vignerons français dans un pays où les impôts et les corvées ne leur ôteraient pas le fruit et le goût du travail. Les expériences réitérées qu'ils tentèrent alternativement avec du plant d'Europe et d'Amérique furent toutes également malheureuses. Le suc de la vigne y était trop aqueux, trop faible, trop difficile à conserver. Le pays était trop couvert de bois, qui attirent et font séjourner les brouillards humides et brûlans; les saisons étaient trop inconstantes, les insectes trop multipliés autour des forêts pour laisser éclore et prospérer une culture si chère à la nation anglaise, à tous les peuples qui ne la possèdent point. Un jour viendra peut-être où ces régions fourniront une boisson

dont la préparation occupe plusieurs parties du globe, et dont l'usage fait les délices de tant d'autres ; mais cet événement n'arrivera qu'après des siècles et des essais très-multipliés. Suivant toutes les probabilités, la récolte du vin sera précédée par celle de la soie, ouvrage de ce ver rampant qui habille l'homme de feuilles d'arbres élaborées dans son sein.

Cette riche matière coûtait à la Grande-Bretagne une exportation annuelle d'argent très-considérable. On résolut de la tirer de la Caroline, qui, par la douceur de son climat et l'abondance de ses mûriers, semblait favorable à cette production. Des essais que hasarda le gouvernement en attirant des Vaudois dans la colonie furent plus heureux et plus productifs qu'on n'avait osé l'espérer. Cependant les progrès de cette branche d'industrie restèrent au-dessous d'une si riante promesse. On en rejeta la faute sur les habitans, qui, n'achetant que des nègres dont ils tiraient une utilité prompte et sûre, négligèrent d'avoir des négresses qu'on aurait pu destiner avec leurs enfans à élever des vers à soie, occupation convenable à la faiblesse du sexe et de l'âge les plus délicats. Mais on devait prévoir que des hommes arrivés d'un autre hémisphère dans un pays inculte et sauvage donneraient leurs premiers soins à la culture des grains nourriciers, à l'éducation des bestiaux, aux travaux de premier besoin. C'est la marche naturelle et constante des états bien gouvernés.

De l'agriculture, principe de la population, ils s'élèvent aux arts de luxe, et les arts de luxe nourrissent le commerce, enfant de l'industrie et père de la richesse. En 1769 le parlement jugea cette époque enfin arrivée. Il arrêta que, pour toutes les soies crues qui seraient portées des colonies dans la métropole, il serait donné pendant sept ans une gratification de vingt-cinq pour cent; pendant les sept années suivantes, une gratification de vingt pour cent; et pendant sept années encore, une gratification de quinze pour cent. La culture du cotonnier, de l'olivier, de beaucoup d'autres plantes, ne devait pas tarder à suivre. La nation pensait que l'Europe et l'Asie avaient peu de productions qui ne pussent être naturalisées avec plus ou moins de succès dans quelqu'une des vastes contrées de l'Amérique septentrionale. Il n'y fallait que des hommes, et l'on ne négligeait aucun des moyens propres à les y multiplier.

XXIX. De quelles espèces d'hommes se sont peuplées les provinces de l'Amérique septentrionale.

Ce furent les Anglais qui, persécutés dans leur île pour leurs opinions civiles et religieuses, abordèrent les premiers dans cette région déserte et sauvage.

Il était difficile que cette première émigration eût des suites importantes. Les habitans de la Grande-Bretagne sont tellement attachés au sol qui les a vus naître, qu'il n'y a que des guerres civiles ou des révolutions qui puissent déterminer à changer de climat et de patrie ceux d'entre eux qui ont une propriété, des mœurs ou de l'indus-

trie. Ainsi le rétablissement de la tranquillité publique dans la métropole devait mettre des obstacles insurmontables aux progrès des cultures en Amérique.

D'ailleurs les Anglais, quoique naturellement actifs, ambitieux et entreprenans, n'étaient guère propres à défricher le Nouveau-Monde. Accoutumés à une vie douce, à quelque aisance, à beaucoup de commodités, il n'y avait que l'enthousiasme religieux ou politique qui pût les soutenir dans les travaux, les misères, les privations, les calamités inséparables des nouvelles plantations.

On doit ajouter que, quand l'Angleterre aurait pu vaincre ces difficultés, elle ne l'aurait pas dû vouloir. Sans doute il était utile à cette puissance de fonder des colonies, de les rendre florissantes, de s'enrichir de leurs productions; mais il ne lui convenait pas d'acheter ces avantages par le sacrifice de sa population.

Heureusement pour cette nation, l'intolérance et le despotisme qui pesaient sur la plupart des contrées de l'Europe poussèrent de nombreuses victimes sur une plage inculte qui, dans son abandon, semblait offrir et demander en même temps du secours aux malheureux. Ces hommes échappés à la verge des tyrans, en passant les mers, perdaient tout espoir de retour, et s'attachaient pour toujours à une terre qui, leur servant d'asile, leur fournissait à peu de frais une subsistance paisible. Ce bonheur ne put être toujours ignoré. De

toutes parts, de l'Allemagne principalement, on accourut pour le partager. Un des avantages que se proposaient les émigrans, c'était de se trouver citoyens dans toute l'étendue de l'empire britannique, après sept ans de domicile dans quelqu'une de ses colonies.

Tandis que la tyrannie et la persécution désolaient et desséchaient la population en Europe, l'Amérique anglaise se remplissait de trois sortes d'habitans. Les hommes libres forment la première classe. C'est la plus nombreuse.

Les Européens, qui parcourent et tourmentent le globe depuis trois siècles, ont semé des colonies dans la plupart des points de sa circonférence; et presque partout leur race s'est plus ou moins abâtardie. Les établissemens anglais de l'Amérique septentrionale paraissaient avoir subi la loi commune. Leurs habitans étaient universellement jugés moins robustes au travail, moins forts à la guerre, moins propres aux arts que leurs ancêtres. Parce que le soin de défricher la terre, de purifier l'air, de changer le climat, d'améliorer la nature, absorbait toutes les facultés de ce peuple transplanté sous un autre ciel, on en concluait sa dégradation et son impuissance de s'élever à des spéculations un peu compliquées.

Pour dissiper ce préjugé injuste, il fallait qu'un Franklin enseignât aux physiciens de notre continent étonné à maîtriser la foudre. Il fallait que les élèves de cet homme illustre, réunis en société,

jetassent un jour éclatant sur plusieurs branches des sciences naturelles. Il fallait que l'éloquence renouvelât dans cette partie du Nouveau-Monde ces impressions fortes et rapides qu'elle avait opérées dans les plus fières républiques de l'antiquité. Il fallait que les droits de l'homme, que les droits des nations y fussent solidement établis dans des écrits originaux qui feront le charme et la consolation des siècles les plus reculés.

Les ouvrages d'imagination et de goût ne tarderont pas à suivre ceux de raisonnement et d'observation. Bientôt peut-être la Nouvelle-Angleterre pourra citer ses Homères, ses Théocrites, ses Sophocles. On n'y manque plus de secours, de maîtres, de modèles. L'éducation s'y répand, s'y perfectionne de plus en plus. Dans les proportions, on y voit plus de gens bien nés, plus de loisir et de moyens pour suivre son talent qu'on n'en trouve en Europe, où l'institution même de la jeunesse est souvent contraire au progrès et au développement du génie et de la raison.

Par un contraste singulier avec l'Ancien-Monde, où les arts sont allés du midi vers le nord, on verra dans le Nouveau le nord éclairer le midi. Jusqu'à nos jours l'esprit a paru s'énerver comme le corps dans les Indes occidentales. Vifs et pénétrans de bonne heure, les hommes y conçoivent promptement, mais n'y résistent pas, ne s'y accoutument pas aux longues méditations. Presque tous ont de la facilité pour tout; aucun ne

marque un talent décidé pour rien. Précoces et mûrs avant nous, ils sont bien loin de la carrière quand nous touchons au terme. La gloire et le bonheur de les changer doivent être l'ouvrage de l'Amérique anglaise. Qu'elle prenne donc des moyens conformes à ce noble dessein, et qu'elle cherche par des voies justes et louables une population digne de créer un monde nouveau. C'est ce qu'elle n'a pas fait encore.

Une seconde classe de colons fut autrefois composée de malfaiteurs que la métropole condamnait à être transportés en Amérique, et qui devaient un service forcé de sept ou de quatorze ans aux planteurs qui les avaient achetés des tribunaux de justice. On s'est universellement dégoûté de ces hommes corrompus, et toujours prêts à commettre de nouveaux crimes.

On les a remplacés par des hommes indigens que l'impossibilité de subsister en Europe poussait dans le Nouveau-Monde. Après avoir acheté et vendu le nègre, le crime n'avait plus qu'un pas à faire: c'était de vendre son compatriote sans l'avoir acheté, et de trouver quelqu'un qui l'achetât : il l'a fait. Embarqués sans être en état de payer leur passage, ces malheureux sont à la disposition de leur conducteur, qui les vend à qui bon lui semble. Cette espèce d'esclavage est plus ou moins long, mais il ne peut jamais durer plus de huit années. Si parmi ces émigrans il se trouve des enfans, leur servitude doit durer jus-

qu'à leur majorité, qui est fixée à vingt et un ans pour les garçons, et à dix-huit ans pour les filles.

Aucun des engagés n'a le droit de se marier sans l'aveu de son maître, qui met le prix qu'il veut à son consentement. Si quelqu'un d'eux s'enfuit, et qu'on le rattrape, il doit servir une semaine pour chaque jour de son absence, un mois pour chaque semaine, et six mois pour un seul. Le propriétaire qui ne veut pas reprendre son déserteur peut le vendre à qui bon lui semble; mais ce n'est que pour le temps de son premier engagement. Du reste ce service n'a rien d'ignominieux; et l'acquéreur fait tout ce qu'il peut pour affaiblir la tache de la vente et de l'achat. A l'expiration de sa servitude, l'engagé jouit de tous les droits du citoyen libre. Avec son affranchissement il reçoit du maître qu'il a servi, ou des instrumens de labourage, ou les outils nécessaires à son industrie.

Cependant, de quelque apparence de justice que l'on colore cette espèce de trafic, la plupart des étrangers qui passent en Amérique à ce prix ne s'embarqueraient pas, s'ils n'étaient trompés. Des brigands sortis des marais de la Hollande se répandent dans le Palatinat, dans la Suabe, dans les cantons d'Allemagne les plus peuplés ou les moins heureux. Ils y vantent avec enthousiasme les délices du Nouveau-Monde, et les fortunes qu'il est aisé d'y faire. Des hommes simples, séduits par des promesses si magnifiques, suivent

aveuglément ces vils courtiers d'un indigne commerce, qui les livrent à des négocians d'Amsterdam ou de Rotterdam. Ceux-ci, soudoyés eux-mêmes par des compagnies chargées de peupler les colonies, paient une gratification à ces embaucheurs. Des familles entières sont vendues sans le savoir à des maîtres éloignés, qui leur préparent des conditions d'autant plus dures que la faim et la nécessité ne permettent pas à ceux qui les acceptent de s'y refuser. L'Amérique forme des recrues pour la culture comme les princes pour la guerre, avec les mêmes artifices, mais un but moins honnête, et peut-être plus inhumain; car qui sait le rapport de ceux qui meurent et de ceux qui survivent à leurs espérances? L'illusion se perpétue en Europe par l'attention qu'on a de supprimer les lettres qui pourraient dévoiler un mystère d'imposture et d'iniquité, trop bien couvert par l'intérêt qui en est l'inventeur.

Mais enfin on ne trouverait point tant de dupes, s'il y avait moins de victimes. C'est l'oppression des gouvernemens qui fait adopter ces chimères de fortune à la crédulité du peuple. Des hommes malheureux dans leur patrie, errans ou foulés chez eux, n'ayant rien de pire à craindre sous un ciel étranger, se livrent aisément à la perspective d'un meilleur sort. Les moyens qu'on emploie pour les retenir dans le pays où la fatalité les a fait naître ne sont propres qu'à irriter en eux le désir d'en sortir. C'est par des prohibitions, par

des menaces et des peines qu'on croit les enchaîner; on ne fait que les aigrir, les pousser à la désertion par la défense même. Il faudrait les attacher par des soulagemens et des espérances: on les emprisonne, on les garrotte; on empêche l'homme né libre d'aller respirer dans des contrées où le ciel et la terre lui donneraient un asile. On aime mieux l'étouffer dans son berceau que de le laisser chercher sa vie en quelque climat secourable. On ne veut pas même lui donner le choix de son tombeau. Tyrans politiques, voilà l'ouvrage de vos lois! peuples, où sont vos droits?

Faut-il révéler aux nations les trames qui se forment contre leur liberté? Faut-il leur dire que, par le complot le plus odieux, quelques puissances ont manœuvré récemment une convention qui doit ôter toute ressource au désespoir? Depuis deux siècles tous les princes de l'Europe fabriquaient entre eux, dans les ténèbres du cabinet, cette longue et pesante chaîne dont les peuples se sentent enveloppés de toutes parts. Chaque négociation ajoutait de nouveaux chaînons à ce filet artificieusement imaginé. Les guerres ne tendaient pas à rendre les états plus grands, mais les sujets plus soumis, en substituant pas à pas le gouvernement militaire à l'influence douce et lente des lois et des mœurs. Tous les potentats se fortifiaient également dans leur tyrannie par leurs conquêtes ou par leurs pertes. Victorieux, ils régnaient avec des armées; humiliés et défaits,

ils commandaient par la misère à des sujets pusillanimes. Ennemis ou jaloux entre eux par ambition, ils ne se liguaient ou ne s'alliaient que pour appesantir la servitude. Soit qu'ils voulussent souffler la guerre ou conserver la paix, ils étaient assurés de tourner au profit de leur autorité l'agrandissement ou l'affaiblissement de leurs peuples. S'ils cédaient une province, ils épuisaient toutes les autres pour la recouvrer ou pour se dédommager de sa perte. S'ils en acquéraient une nouvelle, la fierté qu'ils affectaient au-dehors était au-dedans dureté, vexation. Ils empruntaient les uns des autres réciproquement tous les arts, toutes les inventions, soit de la guerre, soit de la paix, qui pouvaient concourir tantôt à fomenter les rivalités et les antipathies naturelles, tantôt à oblitérer le caractère des nations : comme si l'accord tacite de leurs maîtres eût été de les assujettir les unes par les autres au despotisme qu'ils avaient su leur préparer de longue main. N'en doutez pas, peuples qui gémissez tous plus ou moins sourdement de votre condition, ceux qui ne vous ont jamais aimés en sont venus à ne vous plus craindre. Une seule issue vous restait dans l'extrémité du malheur, celle de l'évasion et de l'émigration : on vous l'a fermée.

Des princes sont convenus entre eux de se rendre non-seulement les déserteurs, qui, la plupart enrôlés par force ou par fraude, ont bien le droit

de s'échapper : non-seulement les brigands, qui ne devraient en effet trouver de refuge nulle part, mais indistinctement tous leurs sujets, quel que soit le motif qui les ait forcés à quitter leur patrie. Ainsi, vous tous, malheureux laboureurs, qui ne trouvez ni subsistances ni travail dans les pays ravagés et desséchés par les exactions de la finance, mourez où vous avez eu le malheur de naître; il n'est plus d'asile pour vous que sous terre. Vous tous, artisans, ouvriers de toute espèce, que l'on vexe par les monopoles, à qui l'on refuse le droit de travailler librement sans avoir acheté des maîtrises; vous que l'on tient courbés toute la vie dans un atelier pour enrichir un entrepreneur privilégié; vous qu'un deuil de cour laisse des mois entiers sans salaire et sans pain, n'espérez pas de vivre hors d'une patrie où des soldats et des gardes vous tiennent emprisonnés; errez dans l'abandon, et mourez de chagrin. Osez gémir, vos cris seront repoussés et perdus au fond d'un cachot; fuyez, on vous poursuivra, même au-delà des monts et des fleuves; vous serez renvoyés ou livrés pieds et poings liés à la torture, à la gêne éternelle où vous avez été condamnés en naissant. Vous encore à qui la nature a donné un esprit libre, indépendant des préjugés et des erreurs; qui osez penser et parler en hommes, étouffez dans votre âme la vérité, la nature, l'humanité. Applaudissez à tous les attentats commis contre votre patrie et vos concitoyens, ou gardez un silence profond

dans l'obscurité de l'infortune et de la retraite. Vous tous enfin qui naissez dans ces états barbares où la condition, réciproque entre les princes, de se rendre les transfuges vient d'être scellée par un traité, souvenez-vous de l'inscription que le Dante a gravée sur la porte de son enfer :

VOI CH'ENTRATE, LASCIATE OMAI OGNI SPERANZA.

VOUS QUI PASSEZ ICI, PERDEZ TOUTE ESPÉRANCE.

Quoi! ne reste-t-il pas un asile même au-delà des mers? L'Amérique n'ouvrira-t-elle pas son sein aux malheureux qui préféreront volontairement sa liberté au joug insupportable de leur patrie? Qu'a-t-elle besoin de ce vil ramas d'engagés qu'elle surprend et débauche par les honteux moyens dont toutes les couronnes se servent pour grossir leurs armées? Qu'a-t-elle besoin de ces êtres encore plus misérables dont elle forme une autre classe de sa population?

Oui, par une iniquité d'autant plus criante qu'elle semblait moins nécessaire, les provinces septentrionales ont eu recours au trafic, à l'esclavage des noirs. On ne disconviendra pas qu'ils ne soient mieux nourris et mieux vêtus, moins maltraités et moins accablés de travail qu'aux îles. Les lois les protégent plus efficacement, et il est très-rare qu'ils soient les victimes de la férocité ou des caprices d'un odieux tyran. Cependant quel doit être le fardeau d'une vie condamnée à

languir dans une servitude éternelle? Des sectaires humains, des chrétiens qui cherchaient dans l'Évangile plutôt des vertus que des dogmes, ont souvent voulu rendre à leurs esclaves la liberté que rien ne peut remplacer; mais ils ont été longtemps retenus par une loi qui ordonnait d'assigner aux affranchis un revenu suffisant pour leur subsistance.

Disons plutôt : l'habitude commode d'être servi par des esclaves; ce penchant à la domination, justifié par les douceurs dont on prétend alléger leur servitude; l'opinion où l'on se plaît à rester, qu'ils ne se plaignent pas d'une condition que le temps a changée pour eux en nature : ce sont là les sophismes de l'amour-propre pour apaiser les cris de la conscience. La plupart des hommes ne sont pas nés méchans, ne veulent pas faire le mal; mais, parmi ceux mêmes que la nature semble avoir formés justes et bons, il en est peu qui aient assez de désintéressement, de courage et de grandeur d'âme pour faire le bien aux dépens de quelque sacrifice.

Cependant les quakers ont donné récemment un exemple qui doit faire époque dans l'histoire de la religion et de l'humanité. Au milieu d'une de ces assemblées où tout fidèle qui se croit mu par l'impulsion de l'Esprit saint a droit de parler, un de ces frères (celui-là sans doute était inspiré) s'est levé et a dit : « Jusques à quand au-« rons-nous deux consciences, deux mesures,

« deux balances, l'une en notre faveur, l'autre à
« la ruine du prochain, toutes deux également
« fausses? Est-ce à nous, mes frères, de nous
« plaindre en ce moment que le parlement d'An-
« gleterre veut nous asservir, nous imposer le joug
« du sujet sans nous laisser le droit du citoyen,
« tandis que depuis un siècle nous faisons tran-
« quillement l'œuvre de la tyrannie, en tenant
« dans les fers du plus dur esclavage des hommes
« qui sont nos égaux et nos frères? Que nous ont
« fait ces malheureux que la nature avait séparés
« de nous par des barrières si redoutables, et que
« notre avarice est allée chercher au travers des
« naufrages jusque dans leurs sables brûlans, ou
« leurs sombres forêts, au milieu des tigres? Quel
« était leur crime pour être arrachés d'une terre
« qui les nourrissait sans travail, et transplantés
« par nous sur une terre où ils meurent dans les
« labeurs de la servitude? Quelle famille as-tu
« donc créée, père céleste, où les aînés, après
« avoir ravi le bien de leurs frères, veulent encore
« les forcer la verge à la main d'engraisser du
« sang de leurs veines, de la sueur de leur front,
« ce même héritage dont on les a dépouillés? Race
« déplorable, que nous abrutissons pour la ty-
« ranniser; en qui nous étouffons toutes les fa-
« cultés de l'âme pour accabler ses bras et son
« corps de fardeaux; en qui nous effaçons l'image
« de la Divinité et l'empreinte de l'humanité! race
« mutilée et déshonorée dans les facultés de son

« esprit et de son corps, dans toute son existence;
« et nous sommes chrétiens! et nous sommes Anglais! Peuple favorisé du ciel et respecté sur les mers, quoi! tu veux être libre et tyran tout à la fois? Non, mes frères; il est temps de nous accorder avec nous-mêmes. Affranchissons ces misérables victimes de notre orgueil; rendons aux nègres la liberté que l'homme ne doit jamais ôter à l'homme. Puissent à notre exemple toutes les sociétés chrétiennes réparer une injustice cimentée par deux siècles de crimes et de brigandages! Puissent enfin des hommes trop long-temps avilis élever au ciel des bras libres de chaînes et des yeux baignés des pleurs de la reconnaissance! Hélas! ces malheureux n'ont connu jusqu'ici que les larmes du désespoir! »

Ce discours réveilla les remords; et le petit nombre d'esclaves qui appartenaient aux quakers furent libres. Si la chaîne de ces malheureux ne fut pas rompue par les autres colons de l'Amérique septentrionale, du moins la Pensylvanie, la Nouvelle-Jersey et la Virginie demandèrent-elles avec instance que cet infâme trafic d'hommes fût prohibé. Toutes les colonies de ce vaste continent paraissaient disposées à suivre cet exemple; mais elles furent arrêtées par l'ordre que donna la métropole à ses délégués de rejeter toutes les ouvertures qui tendraient à ce but humain. Ce parti cruel n'eût pas étonné de la part de ces nations qui sont aussi barbares par les liens du vice qu'elles

l'ont été par ceux de l'ignorance. Quand un gouvernement sacerdotal et militaire a mis tout sous le joug, même les opinions; quand l'homme imposteur a persuadé à l'homme armé qu'il tenait du ciel le droit d'opprimer la terre, il n'est plus aucune ombre de liberté pour les peuples policés. Comment ne s'en vengeraient-ils pas sur les peuples de la zone torride? Mais jamais je ne comprendrai par quelle fatalité la législation la plus heureusement combinée qui ait jamais existé a pu préférer l'intérêt de quelques-uns de ses négocians au cri de la nature, de la raison et de la vertu.

XXX. A quel degré la population s'est-elle élevée dans l'Amérique septentrionale?

L'Amérique septentrionale compte environ quatre cent mille noirs. Le nombre des blancs s'y élève à deux millions cinq ou six cent mille, si les calculs du congrès ne sont pas exagérés. Les citoyens doublent tous les quinze ou seize ans dans quelques-unes de ces colonies, et tous les dix-huit ou vingt ans dans les autres. Une multiplication si rapide doit avoir deux sources. La première est cette foule d'Irlandais, de Juifs, de Français, de Vaudois, de Palatins, de Moraves, de Salzbourgeois qui, fatigués des vexations politiques et religieuses qu'ils éprouvaient en Europe, ont été chercher la tranquillité dans ces climats lointains. La seconde source de cette étonnante multiplication est dans le climat même des colonies, où l'expérience a démontré que la population doublait naturellement tous les vingt-cinq

ans. Les réflexions de M. Franklin rendront cette vérité sensible.

Le peuple, dit ce philosophe, s'accroît partout en raison du nombre des mariages ; et ce nombre augmente en proportion des facilités qu'on trouve à soutenir une famille. Dans un pays où les moyens de subsistance abondent, plus de personnes se hâtent de se marier. Dans une société vieillie par ses progrès mêmes, les gens riches, effrayés des dépenses qu'entraîne le luxe des femmes, forment le plus tard qu'ils peuvent un établissement difficile à cimenter, coûteux à maintenir ; et les gens sans fortune passent leur vie dans un célibat qui trouble les mariages. Les maîtres ont peu d'enfans ; les domestiques n'en ont point ; et les artisans craignent d'en avoir. Ce désordre est si sensible, surtout dans les grandes villes, que les générations ne s'y reproduisent même pas assez pour entretenir la population à son niveau, et qu'on y voit constamment plus de morts que de naissances. Heureusement cette décadence n'a pas encore gagné les campagnes, où l'habitude de fournir au vide des cités laisse un peu plus de place à la population. Mais, comme toutes les terres sont occupées et mises à peu près dans la plus grande valeur, ceux qui ne peuvent pas acquérir des proprietés sont aux gages de celui qui possède. La concurrence, qui naît de la multitude des ouvriers, tient leur travail à bas prix ; et la modicité du gain leur ôte le désir, l'espérance, et

les facultés de se reproduire par les mariages. Tel est l'état actuel de l'Europe.

Celui de l'Amérique offre un aspect tout opposé. Le terrain, vaste et inculte, s'y donne ou pour rien ou à si bon marché, que l'homme le moins laborieux trouve en peu de temps un espace qui, pouvant suffire à l'entretien d'une nombreuse famille, y nourrira long-temps sa postérité. Ainsi les habitans du Nouveau-Monde se marient en plus grand nombre, et beaucoup plus jeunes que les habitans de l'Europe. S'il se fait parmi nous un mariage par centaine d'individus, il s'en fait deux en Amérique; et si l'on compte quatre enfans par mariage dans nos climats, il faut en compter huit au moins dans le nouvel hémisphère. Qu'on multiplie ces générations par celles qui en doivent naître, et l'on trouvera qu'avant deux siècles l'Amérique septentrionale doit avoir une population immense, à moins que des obstacles qu'il n'est pas aisé de prévoir n'en ralentissent les progrès naturels.

XXXI. Quelles sont dans l'Amérique septentrionale les mœurs actuelles?

Elle est peuplée aujourd'hui d'hommes sains et robustes, dont la taille est avantageuse. Ces créoles sont plus tôt formés que les Européens; mais ils vivent aussi moins long-temps. Le bas prix des viandes, du poisson, des grains, du gibier, des fruits, de la bière, du cidre, des végétaux, entretient tous les habitans dans une grande abondance des choses relatives à la nourriture. On est obligé de s'observer davantage sur le vêtement,

qui est toujours fort cher, soit qu'il arrive de l'Ancien-Monde, soit qu'il soit fabriqué dans le pays même. Les mœurs sont ce qu'elles doivent être chez un peuple nouveau, chez un peuple cultivateur, chez un peuple qui n'est ni poli ni corrompu par le séjour des grandes cités : il règne généralement de l'économie, de la propreté, du bon ordre dans les familles. La galanterie et le jeu, ces passions de l'opulence oisive, altèrent rarement cette heureuse tranquillité. Les femmes sont encore ce qu'elles doivent être, douces, modestes, compatissantes et secourables ; elles ont ces vertus qui perpétuent l'empire de leurs charmes. Les hommes sont occupés de leurs premiers devoirs, du soin et du progrès de leurs plantations, qui feront le soutien de leur postérité. Un sentiment de bienveillance unit toutes les familles ; rien ne contribue à cette union comme une certaine égalité d'aisance, comme la sécurité qui naît de la propriété, comme l'espérance et la facilité communes d'augmenter ses possessions, comme l'indépendance réciproque où tous les hommes sont pour leurs besoins, jointe au besoin mutuel de société pour leurs plaisirs. A la place du luxe, qui traîne la misère à sa suite, au lieu de ce contraste affligeant et hideux, un bien-être universel, réparti sagement par la première distribution des terres, par le cours de l'industrie, a mis dans tous les cœurs le désir de se plaire mutuellement, désir plus satisfaisant sans doute que la secrète envie

de nuire, qui est inséparable d'une extrême inégalité dans les fortunes et les conditions. On ne se voit jamais sans plaisir quand on n'est ni dans un état d'éloignement réciproque, qui conduit à l'indifférence, ni dans un état de rivalité, qui est près de la haine. On se rapproche, on se rassemble; on mène enfin dans les colonies cette vie champêtre qui fut la première destination de l'homme, la plus convenable à la santé, à la fécondité. On y jouit peut-être de tout le bonheur compatible avec la fragilité de la condition humaine. On n'y voit pas ces grâces, ces talens, ces jouissances recherchées dont l'apprêt et les frais usent et fatiguent tous les ressorts de l'âme, amènent les vapeurs de la mélancolie après les soupirs de la volupté, mais les plaisirs domestiques, l'attachement réciproque des parens et des enfans, l'amour conjugal, cet amour si pur, si délicieux pour qui sait le goûter et mépriser les autres amours. C'est là le spectacle enchanteur qu'offre partout l'Amérique septentrionale; c'est dans les bois de la Floride et de la Virginie, c'est dans les forêts mêmes du Canada qu'on peut aimer toute sa vie ce qu'on aima pour la première fois, l'innocence et la vertu, qui ne laissent jamais périr la beauté tout entière.

Si quelque chose manque à l'Amérique anglaise, c'est qu'elle ne forme pas précisément une nation. On y voit tantôt réunies et tantôt éparses des familles des diverses contrées de l'Europe. Ces colons, en quelque endroit que le hasard ou leur

choix les aient fixés, conservent avec une prédilection indestructible la langue, les préjugés et les habitudes de leur patrie. Des écoles et des églises séparées les empêchent de se confondre avec le peuple hospitalier qui leur ouvrit un réfuge. Toujours étrangers à cette nation par le culte, par les mœurs, et peut-être par les sentimens, ils couvent des germes de dissension qui peuvent un jour causer la ruine et le bouleversement des colonies. Le seul préservatif qui doive prévenir ce désastre dépend tout entier du régime des gouvernemens.

LXXII. Nature des gouvernemens établis dans l'Amérique septentrionale.

Par gouvernement il ne faut pas entendre ces constitutions bizarres de l'Europe, qui sont un mélange insensé de lois sacrées et profanes. L'Amérique anglaise fut assez sage ou assez heureuse pour ne pas admettre une puissance ecclésiastique. Habitée dès l'origine par des presbytériens, elle rejeta toujours avec horreur tout ce qui en pouvait retracer l'image. Toutes les affaires qui dans d'autres régions ressortissent d'un tribunal sacerdotal furent portées devant le magistrat ou dans les assemblées nationales. Les efforts que firent les anglicans pour établir leur hiérarchie échouèrent toujours malgré l'appui que leur donnait la faveur de la métropole. Cependant ils participèrent à l'administration, ainsi que les autres sectes. Les seuls catholiques en furent exclus parce qu'ils se refusaient aux sermens que paraissait exiger la tranquillité publique. A cet égard le gouvernement de l'Amérique mérita les plus

grands éloges; mais, sous d'autres points de vue, il n'était pas si bien combiné.

La politique ressemble, pour le but et l'objet, à l'éducation de la jeunesse. L'une et l'autre tendent à former des hommes. Elles doivent à bien des égards se ressembler par les moyens. Les peuples sauvages, quand ils se sont réunis en société, veulent, ainsi que les enfans, être menés par la douceur et réprimés par la force. Faute de l'expérience qui seule forme la raison, incapables de se gouverner eux-mêmes dans la vicissitude des événemens et des rapports qu'amène l'état d'une société naissante, le gouvernement doit être éclairé pour eux et les conduire par l'autorité jusqu'à l'âge des lumières. Aussi les peuples barbares se trouvent-ils naturellement sous les lisières et la verge du despotisme jusqu'à ce que les progrès de la société leur aient appris à se conduire par leurs intérêts.

Les peuples policés, semblables aux adolescens plus ou moins avancés, non en raison de leurs facultés, mais du régime de leur première institution; dès qu'ils sentent leur force et leurs droits, veulent être ménagés et même respectés par ceux qui les gouvernent. Un fils bien élevé ne doit rien entreprendre sans consulter son père; un prince, au contraire, ne doit rien établir sans consulter son peuple. Il y a plus, le fils, dans les résolutions où il prend conseil de son père, souvent ne hasarde que son propre bonheur: un prince com-

promet toujours l'intérêt du peuple dans tout ce qu'il statue. L'opinion publique, chez une nation qui pense et qui parle, est la règle du gouvernement; jamais il ne la doit heurter sans des raisons publiques, ni la contrarier sans l'avoir désabusée. C'est d'après cette opinion que le gouvernement doit modifier toutes ses formes. L'opinion, comme on le sait, varie avec les mœurs, les habitudes et les lumières. Ainsi tel prince pourra faire, sans trouver la moindre résistance, un acte d'autorité que son successeur ne renouvellerait pas sans exciter l'indignation. D'où vient cette différence ? Le premier n'aura pas choqué l'opinion, qui n'était pas encore née; le second l'aura blessée ouvertement un siècle plus tard. L'un aura fait pour ainsi dire à l'insu du peuple une démarche dont il aura corrigé ou réparé la violence par les succès heureux de son gouvernement; l'autre aura peut-être comblé les malheurs publics par des volontés injustes qui devaient perpétuer les premiers abus de son autorité. La réclamation publique est constamment le cri de l'opinion, et l'opinion générale est la règle du gouvernement : c'est parce qu'elle est la reine du monde que les rois sont les maîtres des hommes. Les gouvernemens doivent donc s'améliorer et se perfectionner comme les opinions. Mais quelle est la règle des opinions chez les peuples éclairés ? L'intérêt permanent de la société, le salut et l'utilité de la nation. Cet intérêt se modifie au gré des événemens et des situations, l'o-

pinion publique et la forme du gouvernement suivent ces différentes modifications. De là toutes les formes de gouvernement que les Anglais libres et penseurs ont établies dans l'Amérique septentrionale.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, d'une province de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York, de la Nouvelle-Jersey, de la Virginie, des deux Carolines et de la Géorgie, est nommé royal, parce que le roi d'Angleterre y exerce la suprême influence. Les députés du peuple y forment la chambre basse, comme dans la métropole. Un conseil choisi, approuvé par la cour, établi pour soutenir les prérogatives de la couronne, y représente la chambre des pairs, et soutient cette représentation par la fortune et l'état des personnes les plus distinguées du pays, qui sont ses membres. Un gouverneur y convoque, y proroge, y termine les assemblées ; donne ou refuse le consentement à leurs délibérations, qui reçoivent de son approbation force de loi, jusqu'à ce que le monarque auquel on les envoie les ait rejetées.

La seconde espèce de gouvernement qui règne dans les colonies est connue sous le nom de *gouvernement propriétaire*. Lorsque la nation anglaise s'établit dans ces régions éloignées, un courtisan avide, actif, accrédité, obtenait sans peine dans des déserts aussi grands que des royaumes une propriété, une autorité sans bornes. Un arc et des

pelleteries, seul hommage qu'exigeait la couronne, valaient à un homme puissant le droit de régner ou de gouverner à son gré dans un pays inconnu. Telle fut la première origine du gouvernement de la plupart des colonies. Le Maryland et la Pensylvanie sont seuls restés asservis à cette forme singulière, ou plutôt à cet informe principe de gouvernement. Encore le Maryland ne diffère-t-il des autres provinces voisines qu'en ce qu'il reçoit son gouverneur de la maison de Baltimore, dont le choix doit être approuvé par la cour. Dans la Pensylvanie même, le gouverneur nommé par la maison propriétaire, et confirmé par la couronne, n'est point appuyé d'un conseil qui lui donne de l'ascendant, et il doit s'accorder avec les communes, qui prennent naturellement toute l'autorité.

Un troisième régime, que les Anglais appellent *charter government*, paraît mettre plus d'harmonie dans la constitution. Après avoir été celui de toutes les provinces de la Nouvelle-Angleterre, il ne subsiste plus que dans Connecticut et dans Rhode-Island. On peut le regarder comme une pure démocratie. Les citoyens élisent, déposent eux-mêmes tous leurs officiers, et font toutes les loïs qu'ils jugent à propos, sans qu'elles aient besoin de l'approbation du monarque, sans qu'il ait le droit de les annuler.

Enfin la conquête du Canada, jointe à l'acquisition de la Floride, a fait naître une législation qui était inconnue dans toute la domination de la

Grande-Bretagne. On a mis ou laissé ces provinces sous le joug d'une autorité militaire, et dès-lors absolue. Sans avoir le droit de s'assembler en corps de nation, elles reçoivent immédiatement toute leur impulsion de la cour de Londres.

Cette diversité de gouvernemens n'est pas l'ouvrage de la métropole. On n'y voit pas la marche d'une législation raisonnée, uniforme et régulière. C'est le hasard, le climat; ce sont les préjugés du temps et des fondateurs qui ont enfanté cette variété bizarre de constitutions. Ce n'est pas à des hommes jetés par la fortune sur des plages désertes qu'il appartient de former une législation.

Toute législation doit aspirer par sa nature au bonheur d'une société. Ses moyens d'atteindre à ce but unique et sublime dépendent tous de ses facultés physiques. Le climat, c'est-à-dire le ciel et le sol, est la première règle du législateur. Ses ressources lui dictent ses devoirs. C'est d'abord sa position locale qu'il doit consulter. Une peuplade jetée sur une côte maritime aura des lois plus ou moins relatives à la culture ou à la navigation, selon l'influence que la terre ou la mer peuvent avoir sur la subsistance des habitans qui peupleront cette côte déserte. Si la nouvelle colonie est portée par le cours d'un grand fleuve bien avant dans les terres, un législateur doit prévoir et leur genre et leur degré de fécondité; les relations que la colonie aura, soit au-dedans du pays, soit au-

dehors, par le commerce des denrées les plus utiles à sa prospérité.

Mais c'est surtout dans la distribution de la propriété qu'éclatera la sagesse de la législation. En général, et dans tous les pays du monde, quand on fonde une colonie, il faut donner des terres à tous les hommes, c'est-à-dire à chacun une étendue suffisante pour l'entretien d'une famille ; en distribuer davantage à ceux qui auront la faculté de faire les avances nécessaires pour les mettre en valeur; en réserver de vacantes pour les générations ou les recrues dont la colonie peut avec le temps s'augmenter.

Le premier objet d'une peuplade naissante est la subsistance et la population; le second est la prospérité qui doit naître de ces deux sources. Éviter les sujets de guerre, soit offensive ou défensive ; tourner d'abord son industrie vers les objets les plus productifs; ne former autour de soi que des relations indispensables et proportionnées avec la consistance que donnent à la colonie et le nombre de ses habitans, et la nature de ses ressources ; introduire surtout un esprit particulier et local chez une nation qui s'établit, esprit d'union au-dedans et de paix au-dehors ; ramener toutes les institutions à un but éloigné, mais durable, et subordonner toutes les lois du moment à la loi constante qui seule doit opérer la multiplication et la stabilité, ce n'est encore que l'ébauche d'une législation.

Elle formera la morale sur le physique du climat; elle ouvrira d'abord une large porte à la population, par la facilité des mariages, qui dépendent de la facilité des subsistances. La sainteté des mœurs doit s'établir par l'opinion. Dans une île sauvage qu'on peuplerait d'enfans, on n'aurait qu'à laisser éclore les germes de la vérité dans les développemens de la raison. Avec des précautions contre les vaines terreurs qui naissent de l'ignorance, on écarterait les erreurs de la superstition jusqu'à l'âge où la fougue des passions naturelles, heureusement combinée avec les forces de la raison, chasse tous les fantômes. Mais, quand on établit un peuple déjà vieux dans un pays nouveau, l'habileté de la législation consiste à ne lui laisser que les opinions et les habitudes nuisibles dont on ne peut le guérir et le corriger. Veut-on empêcher qu'elles ne se transmettent, que l'on veille à la seconde génération par une éducation commune et publique des enfans. Un prince, un législateur ne devrait jamais fonder une colonie sans y envoyer d'avance des hommes sages pour l'institution de la jeunesse, c'est-à-dire des gardiens plutôt que des précepteurs : car il s'agit moins d'enseigner le bien que de garantir du mal. La bonne éducation vient trop tard chez des peuples corrompus. Les germes de morale et de vertu que l'on sème dans l'enfance des générations déjà viciées sont étouffés dans l'adolescence et la jeunesse par le débordement et la contagion des

vices qui sont passés en mœurs dans la société. Les jeunes gens les mieux élevés ne peuvent entrer dans le monde sans y contracter les engagemens et les liens d'où dépend le reste de leur vie. S'ils y prennent une femme, une profession, une carrière, ils y trouvent partout les semences du mal et de la corruption enracinées dans toutes les conditions, une conduite entièrement opposée à leurs principes, des exemples et des discours qui déconcertent et combattent leurs résolutions.

Mais, dans une colonie naissante, l'influence de la première génération peut être corrigée par les mœurs de la seconde. Tous les esprits sont préparés à la vertu par le travail. Les besoins de la vie écartent tous les vices qui naissent du loisir. Les écumes de cette population ont un écoulement vers la métropole où le luxe attire, appelle sans cesse les colons riches et voluptueux. Toutes les facilités sont ouvertes aux précautions du législateur qui veut épurer le sang et les mœurs d'une peuplade. Qu'il ait du génie et de la vertu, les terres et les hommes qu'il aura dans ses mains inspireront à son âme un plan de société qu'un écrivain ne peut jamais tracer que d'une manière vague et sujette à l'instabilité des hypothèses, qui varient et se compliquent avec une infinité de circonstances trop difficiles à prévoir et à combiner.

Mais le premier fondement d'une société cultivatrice ou commerçante est la propriété. C'est

là le germe du bien et du mal, soit physique ou moral, qui suit l'état social. Toutes les nations semblent divisées en deux partis irréconciliables, les riches et les pauvres. Les propriétaires et les mercenaires, c'est-à-dire les maîtres et les esclaves, forment deux classes de citoyens malheureusement opposées. En vain quelques écrivains modernes ont voulu par des sophismes établir un traité de paix entre ces deux conditions. Partout les riches voudront obtenir beaucoup du pauvre à peu de frais : partout le pauvre voudra mettre son travail à haut prix ; et le riche fera toujours la loi dans ce marché trop inégal. De là vient le système des contre-forces établi chez tant de nations. Le peuple n'a point voulu attaquer la propriété, qu'il regardait comme sacrée ; mais il a prétendu lui donner des entraves et réprimer sa pente naturelle à tout engloutir. Ces contre-forces ont été presque toujours mal assises, parce qu'elles n'étaient qu'un faible remède au mal originel de la société. C'est donc à la répartition des terres qu'un législateur donnera la plus grande attention. Plus cette distribution sera sagement économisée, plus les lois civiles, qui tendent la plupart à conserver la propriété, seront simples, uniformes et précises.

Les colonies anglaises se ressentent à cet égard du vice radical inhérent à l'ancienne constitution de leur métropole. Comme son gouvernement actuel n'est qu'une réforme de ce gouvernement

féodal qui avait opprimé toute l'Europe, il en a conservé beaucoup d'usages qui, n'étant dans l'origine que des abus de l'esclavage, sont plus sensibles encore par leur contraste avec la liberté que le peuple a recouvrée. On a donc été forcé de joindre les lois qui laissaient beaucoup de droits à la noblesse avec les lois qui modifient, diminuent, abrogent ou mitigent ces droits féodaux. De là tant de lois d'exception pour une loi de principe, tant de lois interprétatives pour une loi fondamentale, tant de lois nouvelles qui combattent avec les lois anciennes. Aussi convient-on qu'il n'y a peut-être pas dans le monde entier un code aussi diffus, aussi embrouillé que celui des lois civiles de la Grande-Bretagne. Les hommes les plus sages de cette nation éclairée ont souvent élevé la voix contre ce désordre. Ou leurs cris n'ont pas été écoutés, ou les changemens qui sont nés de cette réclamation n'ont fait qu'augmenter la confusion.

Par leur dépendance et leur ignorance, les colonies ont aveuglément adopté cette masse informe et mal digérée dont le poids accablait leur ancienne patrie; elles ont grossi ce fatras obscur par toutes les nouvelles lois que le changement de lieux, de temps et de mœurs y devait ajouter. De ce mélange a résulté le chaos le plus difficile à débrouiller, un amas de contradictions pénibles à concilier. Aussitôt est née une multitude de jurisconsultes qui sont allés dévorer les terres et

les hommes de ces nouveaux climats. La fortune et l'influence qu'ils ont acquises en très-peu de temps ont mis sous le joug de leur rapacité la classe précieuse des citoyens occupés de l'agriculture, du commerce, des arts et des travaux qui sont les plus indispensables dans toute société, mais presque uniquement essentiels à une société naissante. Après le fléau de la chicane, qui s'est attaché aux branches pour s'emparer des fruits, est venu le fléau de la finance, qui ronge l'arbre au cœur et à la racine.

XXXIII. Monnaies qui ont eu cours dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale.

A la naissance des colonies, les espèces y avaient la même valeur que dans la métropole. Leur rareté les fit bientôt hausser d'un tiers. Cet inconvénient ne fut pas réparé par l'abondance des espèces qui venaient des colonies espagnoles, parce qu'on était obligé de les faire passer en Angleterre pour y payer les marchandises dont on avait besoin. C'était un gouffre qui tarissait la circulation dans les colonies. Il fallait pourtant un moyen d'échange. A l'exception de la Virginie, toutes les provinces le cherchèrent dans la création d'un papier-monnaie.

L'usage qu'en firent les divers gouvernemens fut d'abord assez modéré; mais les brouilleries avec les sauvages se multiplièrent; mais on eut des guerres contre le Canada; mais des esprits ardens formèrent des projets compliqués et vastes; mais le trésor public fut confié à des mains rapaces ou peu exercées. Alors cette ressource fut poussée

plus loin qu'il ne convenait. Inutilement il fut créé dans les premiers temps des impôts pour payer l'intérêt des obligations, pour retirer à des époques convenues les obligations elles-mêmes. De nouveaux besoins occasionnèrent de nouvelles dettes. Les engagemens furent poussés presque généralement au-delà de tous les excès. Dans la Pensylvanie seule les billets d'état conservèrent sans interruption leur valeur entière. Leur réputation fut altérée dans deux ou trois autres colonies sans y être tout-à-fait détruite. Mais dans les deux Carolines, et dans les quatre provinces qui forment ce qu'on appelle plus particulièrement la Nouvelle-Angleterre, ils se trouvèrent tellement avilis par leur abondance, qu'ils n'y avaient plus de cours à aucun prix. Massachuset, qui avait pris l'Ile-Royale sur la France, reçut de la métropole en dédommagement 4,050,000 liv. Avec ce numéraire il retira de son papier une somme douze fois plus forte; et ceux qui reçurent l'argent crurent avoir fait un très-bon marché. Le parlement, qui voyait le désordre, fit quelques efforts pour y remédier. Jamais ces mesures ne réussirent que très-imparfaitement. Une combinaison plus efficace que toutes celles qu'une politique bonne ou mauvaise enfanta aurait été sans doute de briser les fers qui enchaînaient l'industrie intérieure, le commerce extérieur de tant de grands établissemens.

XXXIV. Règles

Les premiers colons qui peuplèrent l'Amérique

auxquelles on avait assujetti l'industrie intérieure et le commerce extérieur de l'Amérique septentrionale.

septentrionale se livrèrent d'abord uniquement à la culture. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs exportations ne les mettaient pas en état d'acheter ce qui leur manquait, et ils se virent comme forcés à élever quelques manufactures grossières. Les intérêts de la métropole parurent choqués par cette innovation. Elle fut déférée au parlement, où on la discuta avec toute l'attention qu'elle méritait. Il y eut des hommes assez courageux pour défendre la cause des colons. Ils dirent que, le travail des champs n'occupant pas les habitans toute l'année, ce serait une tyrannie que de les obliger à perdre dans l'inaction le temps que la terre ne leur demandait point; que, les produits de l'agriculture et de la chasse ne fournissant pas à toute l'étendue de leurs besoins, c'était les réduire à la misère que de les empêcher d'y pourvoir par un nouveau genre d'industrie; enfin que la prohibition des manufactures ne tendait qu'à faire renchérir toutes les denrées dans un état naissant, qu'à en diminuer ou à en arrêter peut-être la vente, qu'à en écarter tous ceux qui pouvaient songer à s'y aller fixer.

L'évidence de ces principes était sans réplique. On s'y rendit enfin après les plus grands débats. Il fut permis aux Américains de manufacturer eux-mêmes leur habillement, mais avec des restrictions qui laissaient percer les regrets de l'avidité à travers les dehors de la justice. Toute communication à cet égard fut sévèrement interdite

entre les provinces. On leur défendit, sous les peines les plus graves, de verser de l'une dans l'autre aucune espèce de laine, soit en nature, soit fabriquée. Cependant quelques manufactures de chapeaux osèrent franchir ces barrières. Pour arrêter ce qu'on appelait un désordre affreux, le parlement eut recours à l'expédient si petit et si cruel des règlemens. Un ouvrier ne put travailler qu'après sept ans d'apprentissage; un maître ne put avoir plus de deux apprentifs à la fois, ni employer aucun esclave dans son atelier.

Les mines de fer, qui semblent mettre sous la main des hommes le sceau de leur indépendance, furent soumises à des restrictions plus sévères encore. Il ne fut permis que de le porter en barres ou en gueuses dans la métropole. Sans creusets pour le fondre, sans machines pour le tourner, sans marteaux et sans enclumes pour le façonner, on eut encore moins la liberté de le convertir en acier.

Les importations reçurent bien d'autres entraves. Tout bâtiment étranger, à moins qu'il ne fût dans un péril évident de naufrage, ou chargé d'or et d'argent, ne devait pas entrer dans les ports de l'Amérique septentrionale. Les vaisseaux anglais eux-mêmes n'y étaient pas reçus, s'ils ne venaient directement d'un havre de la nation. Les navires des colonies qui allaient en Europe ne pouvaient rapporter chez elles que des marchandises tirées de la métrople. On n'exceptait de cette proscription que les vins de Madère, des Açores

ou des Canaries, et les sels nécessaires pour les pêcheries.

Les exportations devaient originairement aboutir toutes en Angleterre. Des considérations puissantes engagèrent le gouvernement à se relâcher de cette extrême sévérité. Il fut permis aux colons de porter directement au sud du cap Finistère des grains, des farines, du riz, des légumes, des fruits, du poisson salé, des planches et du bois de charpente. Toutes leurs autres productions étaient réservées pour la métropole. L'Irlande même, qui offrait un débouché avantageux aux blés, aux lins, aux douves des colonies, leur fut fermée par un acte parlementaire.

Le sénat, qui représente la nation, voulait avoir le droit d'en diriger le commerce dans toute l'étendue de la domination britannique. C'est par cette autorité qu'il prétendait régler les liaisons de la métropole avec les colonies, entretenir une communication, une réaction utile et réciproque entre les parties éparses d'un empire immense. Une puissance en effet devait statuer en dernier ressort sur les relations qui pouvaient nuire ou servir au bien général de la société tout entière. Le parlement était le seul corps qui pût s'arroger ce pouvoir important. Mais il devait l'exercer à l'avantage de tous les membres de la confédération sociale. Cette maxime est inviolable, surtout dans un état où tous les pouvoirs sont institués et dirigés pour la liberté nationale.

On s'écarta de ce principe d'impartialité qui seul peut conserver l'égalité d'indépendance entre les membres d'un gouvernement libre, lorsqu'on obligea les colonies à verser dans la métropole toutes les productions, même celles qui n'y devaient pas être consommées, lorsqu'on les força à tirer de la métropole toutes les marchandises, même celles qui lui venaient des nations étrangères. Cette impérieuse et stérile contrainte, chargeant les ventes et les achats des Américains de frais inutiles et perdus, arrêta nécessairement leur activité, et diminua parconséquent leur aisance; et c'est pour enrichir quelques marchands ou quelques commissionnaires de la métropole qu'on sacrifia les droits et les intérêts des colonies! Elles ne devaient à l'Angleterre, pour la protection qu'elles en retiraient, qu'une préférence de vente et d'importation pour toutes leurs denrées qu'elle pouvait consommer; qu'une préférence d'achat et d'exportation pour toutes les marchandises qui sortaient de ses fabriques. Jusque là toute soumission était reconnaissance; au-delà toute obligation était violence.

Aussi la tyrannie enfanta-t-elle la contrebande. La transgression est le premier effet des lois injustes. En vain on répéta cent fois aux colonies que le commerce interlope était contraire au principe fondamental de leur établissement, à toute raison politique, aux vues expresses de la loi. En vain on établit dans les écrits publics que le

citoyen qui payait le droit était opprimé par le citoyen qui ne le payait pas, et que le marchand frauduleux volait le marchand honnête en le frustrant de son gain légitime. En vain on multiplia les précautions pour prévenir ces fraudes, et les châtimens pour les punir; la voix de l'intérêt, de la raison et de l'équité prévalut sur les cent bouches et les cent mains de l'hydre fiscal. Les marchandises de l'étranger, clandestinement introduites dans le nord de l'Amérique anglaise, montèrent au tiers ou plus de celles qui payaient les droits.

Une liberté indéfinie, ou seulement restreinte à de justes bornes, aurait arrêté les liaisons prohibées dont on se plaignait si fortement. Alors les colonies seraient arrivées à un état d'aisance qui leur eût permis de se libérer d'une dette de cent vingt à cent trente millions de livres qu'elles avaient contractée envers la métropole. Alors elles en auraient tiré chaque année pour plus de quarante-cinq millions de marchandises, somme à laquelle leurs demandes s'étaient élevées aux époques les plus prospères. Mais, au lieu de voir adoucir leur sort comme ils ne cessaient de le demander, ces grands établissemens se virent menacés d'une imposition.

XXXV. État de détresse où se trouve l'Angleterre en 1763.

L'Angleterre sortait d'une longue et sanglante guerre, où ses flottes avaient arboré le pavillon de la victoire sur toutes les mers, où une domination déjà trop vaste s'était accrue d'un territoire

immense dans les deux Indes. Cet éclat pouvait en imposer au-dehors ; mais au-dedans la nation était réduite à gémir de ses acquisitions et de ses triomphes. Écrasée sous le fardeau d'une dette de 3,330,000,000 de liv. qui lui coûtait un intérêt de 111,577,490 de liv., elle pouvait à peine suffire aux dépenses les plus nécessaires avec 130,000,000 de liv. qui lui restaient de son revenu, et ce revenu, loin de pouvoir s'accroître, n'avait pas une consistance assurée.

Les terres restaient chargées d'un impôt plus fort qu'il ne l'avait jamais été dans un temps de paix. On avait mis de nouvelles taxes sur les maisons et sur les fenêtres. Le contrôle des actes pesait sur tous les biens fonds. Le vin, l'argenterie, les cartes, les dés à jouer, tout ce qui était regardé comme un objet de luxe ou d'amusement payait plus qu'on ne l'aurait cru possible. Pour se dédommager du sacrifice qu'il avait fait à la conservation des citoyens en prohibant les liqueurs spiritueuses, le fisc s'était jeté sur la drèche, sur le cidre, sur la bière, sur toutes les boissons à l'usage du peuple. Les ports n'expédiaient rien pour les pays étrangers, n'en recevaient rien qui ne fût accablé de droits à l'entrée et à la sortie. Les matières premières et la main-d'œuvre étaient montées à si haut prix dans la Grande-Bretagne, que ses négocians se voyaient supplantés dans des contrées où ils n'avaient pas même éprouvé jusqu'alors de concurrence. Les bénéfices de son commerce avec

toutes les parties du globe ne s'élevaient pas annuellement au-dessus de cinquante-six millions; et de cette balance il en fallait tirer trente-cinq pour les arrérages des sommes placées par les étrangers dans ses fonds publics.

Les ressorts de l'état étaient forcés. Les muscles du corps politique, éprouvant à la fois une tension violente, étaient en quelque manière sortis de leur place. C'était un moment de crise. Il fallait laisser respirer les peuples. On ne pouvait pas les soulager par la diminution des dépenses. Celles que faisait le gouvernement étaient nécessaires, soit pour mettre en valeur les conquêtes achetées au prix de tant de sang, au prix de tant d'argent; soit pour contenir la maison de Bourbon, aigrie par les humiliations de la dernière guerre, par les sacrifices de la dernière paix. Au défaut d'autres moyens pour fixer et la sécurité du présent, et la prospérité de l'avenir, on imagina d'appeler les colonies au secours de la métropole. Cette vue était sage et juste.

XXXVI. L'Angleterre appelle ses colonies à son secours.

Les membres d'une confédération doivent tous contribuer à sa défense et à sa splendeur, selon l'étendue de leurs facultés, puisque ce n'est que par la force publique que chaque classe peut conserver l'entière et paisible jouissance de ce qu'elle possède. L'indigent y a sans doute moins d'intérêt que le riche, mais il y a d'abord l'intérêt de son repos, et ensuite celui de la conservation de la richesse nationale, qu'il est appelé à partager par

son industrie. Point de principe social plus évident, et cependant point de faute politique plus commune que son infraction. D'où peut naître cette contradiction perpétuelle entre les lumières et la conduite des gouvernemens ?

Du vice de la puissance législative, qui exagère l'entretien de la force publique, et usurpe pour ses fantaisies une partie des fonds destinés à cet entretien. L'or du commerçant, du laboureur, la subsistance du pauvre, arrachés dans les campagnes et dans les villes, au nom de l'état, prostitués dans les cours à l'intérêt et au vice, vont grossir le faste d'une troupe d'hommes qui flattent, haïssent et corrompent leur maître, vont dans des mains plus viles encore payer le scandale et la honte de ses plaisirs. On les prodigue pour un appareil de grandeur, vaine décoration de ceux qui ne peuvent avoir de grandeur réelle ; pour des fêtes, ressource de l'oisiveté impuissante au milieu des soins et des travaux que demanderait un empire à gouverner. Une portion, il est vrai, se donne aux besoins publics ; mais l'incapacité distraite les applique sans jugement comme sans économie. L'autorité trompée, et qui ne daigne pas même faire un effort pour cesser de l'être, souffre dans l'impôt une distribution injuste, une perception qui n'est elle-même qu'une oppression de plus. Alors tout sentiment patriotique s'éteint. Il s'établit une guerre entre le prince et les sujets. Ceux qui lèvent les revenus de l'état ne paraissent

plus que les ennemis du citoyen. Il défend sa fortune de l'impôt comme il la défendrait d'une invasion. Tout ce que la ruse peut dérober à la force paraît un gain légitime, et les sujets corrompus par le gouvernement usent de représailles envers un maître qui les pille. Ils ne s'aperçoivent pas que dans ce combat inégal ils sont eux-mêmes dupes et victimes. Le fisc, insatiable et ardent, moins satisfait de ce qu'on lui donne qu'irrité de ce qu'on lui refuse, poursuit avec cent mains ce qu'une seule ose lui dérober. Il joint l'activité de la puissance à celle de l'intérêt. Les vexations se multiplient. Elles se nomment châtiment et justice, et le monstre qui appauvrit tous ceux qu'il tourmente rend grâce au ciel du nombre des coupables qu'il punit et des délits qui l'enrichissent. Heureux le souverain qui, pour prévenir tant d'abus, ne dédaignerait pas de rendre à son peuple un compte fidèle de l'emploi des sommes qu'il en exigerait. Mais ce souverain n'a point encore paru, et sans doute il ne se montrera pas. Cependant la dette du protégé envers l'état qui le protége n'en est pas moins nécessaire et sacrée, et aucun peuple ne l'a méconnue. Les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale n'en avaient pas donné l'exemple, et jamais le ministère britannique n'avait eu recours à elles sans en obtenir les secours qu'il sollicitait.

Mais c'étaient des dons et non des taxes, puisque la concession était précédée de délibérations

libres et publiques dans les assemblées de chaque établissement. La mère-patrie s'était trouvée engagée dans des guerres dispendieuses et cruelles. Des parlemens tumultueux et entreprenans avaient troublé sa tranquillité. Elle avait eu des administrateurs audacieux et corrompus, malheureusement disposés à élever l'autorité du trône sur la ruine de tous les pouvoirs et de tous les droits du peuple. Les révolutions s'étaient succédées sans qu'on eût songé à attaquer un usage affermi par deux siècles d'une heureuse expérience.

Les provinces du Nouveau-Monde étaient accoutumées à regarder comme un droit cette manière de fournir leur contingent en hommes et en argent. Cette prétention eût-elle été douteuse ou erronée, la prudence n'aurait pas permis de l'attaquer trop ouvertement. L'art de maintenir l'autorité est un art délicat qui demande plus de circonspection qu'on ne pense. Ceux qui gouvernent sont trop accoutumés peut-être à mépriser les hommes. Ils les regardent trop comme des esclaves courbés par la nature, tandis qu'ils ne le sont que par l'habitude. Si vous les chargez d'un nouveau poids, prenez garde qu'ils ne se redressent avec fureur. N'oubliez pas que le levier de la puissance n'a d'autre appui que l'opinion, que la force de ceux qui gouvernent n'est réellement que la force de ceux qui se laissent gouverner. N'avertissez pas les peuples distraits par les travaux ou endormis dans les chaînes de lever les yeux jusqu'à des

vérités trop redoutables pour vous ; et quand ils obéissent, ne les faites pas souvenir qu'ils ont le droit de commander. Dès que le moment de ce réveil terrible sera venu ; dès qu'ils auront pensé qu'ils ne sont pas faits pour leurs chefs, mais que leurs chefs sont faits pour eux ; dès qu'une fois ils auront pu se rapprocher, s'entendre et prononcer d'une voix unanime, *nous ne voulons pas de cette loi, cet usage nous déplaît*, point de milieu, il vous faudra, par une alternative inévitable, ou céder ou punir, être faibles ou tyrans ; et votre autorité, désormais détestée ou avilie, quelque parti qu'elle prenne, n'aura plus à choisir de la part des peuples que l'insolence ouverte ou la haine cachée.

Le premier devoir d'une administration sage est donc de ménager les opinions dominantes dans un pays ; car les opinions sont la propriété la plus chère des peuples ; propriété plus chère que leur fortune même. Elle peut travailler sans doute à les rectifier par les lumières, à les changer par la persuasion, si elles diminuent les forces de l'état. Mais il n'est pas permis de les contrarier sans nécessité ; et il n'y en eut jamais pour rejeter le système adopté par l'Amérique septentrionale.

En effet, soit que les diverses contrées de ce Nouveau-Monde fussent autorisées, comme elles le souhaitaient, à envoyer des réprésentans au parlement pour y délibérer avec leurs concitoyens sur les besoins de tout l'empire britanni-

que, soit qu'elles continuassent à examiner dans leur propre sein ce qu'il leur convenait d'accorder de contribution, il n'en pouvait résulter aucun embarras pour le fisc. Dans le premier cas, les réclamations de leurs députés auraient été étouffées par la multitude ; et ces provinces se seraient vues légalement chargées de la portion du fardeau qu'on aurait voulu leur faire porter. Dans le second, le ministère, disposant des dignités, des emplois, des pensions, même des élections, n'aurait pas éprouvé plus de résistance à ses volontés dans cet autre hémisphère que dans le nôtre.

Cependant les maximes consacrées en Amérique avaient une autre base que des préjugés. Les peuples s'appuyaient de la nature de leurs chartes ; ils s'appuyaient plus solidement encore sur le droit qu'a tout citoyen anglais de ne pouvoir être taxé que de son aveu ou de celui de ses représentans. Ce droit, qui devrait être celui de tous les peuples, puisqu'il est fondé sur le code éternel de la raison, remontait par son origine jusqu'au règne d'Édouard Ier. Depuis cette époque, l'Anglais ne le perdit jamais de vue. Dans la paix, dans la guerre, sous des rois féroces comme sous des rois imbécilles, dans des momens de servitude comme dans des temps d'anarchie, il le réclama sans cesse. On vit l'Anglais, sous les Tudors, abandonner ses droits les plus précieux, et livrer sa tête sans défense à la hache des tyrans, mais jamais renoncer au droit de s'imposer lui-même. C'est

pour le défendre qu'il répandit des flots de sang, qu'il détrôna ou punit ses rois. Enfin, à la révolution de 1688, ce droit fut solennellement reconnu dans l'acte célèbre où l'on vit la liberté, de la même main dont elle chassait un roi despote, tracer les conditions du contrat entre une nation et le nouveau souverain qu'elle venait de choisir. Cette prérogative d'un peuple, bien plus sacrée sans doute que tant de droits imaginaires que la superstition voulut sanctifier dans des tyrans, fut à la fois pour l'Angleterre et l'instrument et le rempart de sa liberté. Elle pensait, elle sentait que c'était la seule digue qui pût à jamais arrêter le despotisme ; que le moment qui dépouille un peuple de ce privilége le condamne à l'oppression ; que les fonds levés en apparence pour sa sûreté servent tôt ou tard à sa ruine. L'Anglais, en fondant ses colonies, avait porté ces principes au-delà des mers ; et les mêmes idées s'étaient transmises à ses enfans.

Ah ! si, dans ces contrées mêmes de l'Europe où l'esclavage semble depuis long-temps s'être assis au milieu des vices, des richesses et des arts ; où le despotisme des armées soutient le despotisme des cours ; où l'homme, enchaîné dès son berceau, garrotté des doubles liens et de la superstition et de la politique, n'a jamais respiré l'air de la liberté : si dans ces contrées cependant ceux qui ont réfléchi une fois en leur vie au sort des états ne peuvent s'empêcher d'adopter les maxi-

mes et d'envier la nation heureuse qui a su en faire le fondement et la base de sa constitution, combien plus les Anglais, enfans de l'Amérique, doivent y être attachés, eux qui ont recueilli cet héritage de leurs pères! Ils savent à quel prix leurs ancêtres l'ont acheté. Le sol même qu'ils habitent doit nourrir en eux un sentiment favorable à ces idées. Dispersés dans un continent immense; libres comme la nature qui les environne, parmi les rochers, les montagnes, les vastes plaines de leurs déserts, aux bords de ces forêts où tout est encore sauvage et où rien ne rappelle ni la servitude ni la tyrannie de l'homme, ils semblent recevoir de tous les objets physiques les leçons de la liberté et de l'indépendance. D'ailleurs ces peuples, livrés presque tous à l'agriculture et au commerce, à des travaux utiles qui élèvent et fortifient l'âme en donnant des mœurs simples, aussi éloignés jusqu'à présent de la richesse que de la pauvreté, ne peuvent être encore corrompus ni par l'excès du luxe ni par l'excès des besoins. C'est dans cet état surtout que l'homme qui jouit de la liberté peut la maintenir et se montrer jaloux de défendre un droit héréditaire qui semble être le garant le plus sûr de tous les autres. Telle était la résolution des Américains.

XXXVII. L'Angleterre exige de ses colonies ce qu'il ne fallait que leur demander.

Soit que le ministère britannique ignorât ces dispositions, soit qu'il espérât que ses délégués réussiraient à les changer, il saisit le moment d'une paix glorieuse pour exiger une contribution for-

cée de ses colonies. Car, qu'on le remarque bien, la guerre, heureuse ou malheureuse, sert toujours de prétexte aux usurpations des gouvernemens, comme si les chefs des nations belligérantes s'y proposaient moins de vaincre leurs ennemis que d'asservir leurs sujets. L'an 1764 vit éclore ce fameux acte du timbre qui défendait d'admettre dans les tribunaux tout titre qui n'aurait pas été écrit sur du papier marqué et vendu au profit du fisc.

Les provinces anglaises du nord de l'Amérique s'indignent toutes contre cette usurpation de leurs droits les plus précieux et les plus sacrés. D'un accord unanime elles renoncent à la consommation de ce que leur fournissait la métropole, jusqu'à ce qu'elle ait retiré un bill illégal et oppresseur. Les femmes, dont on pouvait craindre la faiblesse, sont les plus ardentes à faire le sacrifice de ce qui servait à leur parure; et les hommes, animés par cet exemple, renoncent de leur côté à d'autres jouissances. Beaucoup de cultivateurs quittent la charrue pour se former à l'industrie dans des ateliers; et la laine, le lin, le coton, grossièrement travaillés, sont achetés au prix que coûtaient auparavant les toiles les plus fines, les plus belles étoffes.

Cette espèce de conspiration étonne le gouvernement. Les clameurs des négocians, dont les marchandises sont sans débouché, augmentent son inquiétude. Les ennemis du ministère appuient

ces mécontentemens ; et l'acte du timbre est révoqué après deux années d'un mouvement convulsif qui, dans d'autres temps, aurait allumé une guerre civile.

Mais le triomphe des colonies est de courte durée. Le parlement, qui n'a reculé qu'avec une extrême répugnance, veut en 1767 que ce qu'il n'a pu obtenir de revenu par le moyen du timbre soit formé par le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier peint et le thé, qui sont portés d'Angleterre en Amérique. Les peuples du continent septentrional ne sont pas moins révoltés de cette innovation que de la première. Vainement leur dit-on que personne ne peut contester à la Grande-Bretagne le pouvoir d'établir sur ses exportations les droits qui conviennent à ses intérêts, puisqu'elle n'ôte point à ses établissemens situés au-delà des mers la liberté de fabriquer eux-mêmes les marchandises asservies aux nouvelles taxes ; ce subterfuge paraît une dérision à des hommes qui, purement cultivateurs et réduits à n'avoir de communication qu'avec leur métropole, ne peuvent ni se procurer par leur industrie, ni par des liaisons étrangères les objets qu'on vient d'imposer. Que ce soit dans l'Ancien ou dans le Nouveau-Monde que ce tribut soit payé, ils comprennent que le nom ne change rien à la chose, et que leur liberté ne serait pas moins attaquée de cette manière que de celle qu'on a repoussée avec succès. Les colons voient clairement

que le gouvernement veut les tromper; et ils ne veulent pas l'être. Ces sophismes politiques leur paraissent ce qu'ils sont, le masque de la tyrannie.

Les nations en général sont plus faites pour sentir que pour penser. La plupart ne se sont jamais avisées d'analyser la nature du pouvoir qui les gouverne. Elles obéissent sans réflexion, et parce qu'elles ont l'habitude d'obéir. L'origine et l'objet des premières associations nationales leur étant inconnus, toute résistance à leur volonté leur paraît un crime. C'est principalement dans les états où les principes de la législation se confondent avec ceux de la religion que cet aveuglement est ordinaire. L'habitude de croire favorise l'habitude de souffrir. L'homme ne renonce pas impunément à un seul objet. Il semble que la nature se venge de celui qui ose ainsi la dégrader. Cette disposition servile de l'âme s'étend à tout. Elle se fait un devoir de résignation comme de bassesse, et, baisant toutes les chaînes avec respect, tremble d'examiner ses lois comme ses dogmes. De même qu'une seule extravagance dans les opinions religieuses suffit pour en faire adopter sans nombre à des esprits une fois déçus, une première usurpation du gouvernement ouvre la porte à toutes les autres. Qui croit le plus croit le moins, qui peut le plus peut le moins. C'est par ce double abus de la crédulité et de l'autorité que toutes les absurdités en matière de culte et de politique se sont introduites dans le monde pour

écraser les hommes. Aussi le premier signal de la liberté chez les nations les a portés à secouer ces deux jougs à la fois; et l'époque où l'esprit humain commença à discuter les abus de l'Église et du clergé est celle où la raison sentit enfin les droits des peuples, et où le courage essaya de poser les premières bornes au despotisme. Les principes de tolérance et de liberté établis dans les colonies anglaises en avaient fait un peuple différent des autres peuples. On y savait ce que c'était que la dignité de l'homme; et, le ministère britannique la violant, il fallait nécessairement qu'un peuple tout composé de citoyens se soulevât contre cet attentat.

Trois ans s'écoulèrent sans qu'aucune des taxes qui blessaient si vivement les Américains fût perçue. C'était quelque chose, mais ce n'était pas tout ce que prétendaient des hommes jaloux de leurs prérogatives. Ils voulaient une renonciation générale et formelle à ce qui avait été illégalement ordonné, et cette satisfaction leur fut accordée en 1770. On n'en excepta que le thé, encore cette réserve n'eut-elle pour objet que de pallier la honte d'abandonner entièrement la supériorité de la métropole sur ses colonies; car ce droit ne fut pas plus exigé que les autres ne l'avaient été.

XXXVIII. Après avoir cédé, l'Angleterre veut être obéie par ses colo-

Le ministère, trompé par ses délégués, croyait sans doute les dispositions changées dans le Nouveau-Monde, lorsqu'en 1773 il ordonna la perception de l'impôt sur le thé.

nies. Mesures qu'elles prennent pour lui résister.

A cette nouvelle l'indignation est générale dans l'Amérique septentrionale. Dans quelques provinces on arrête des remercîmens pour les navigateurs qui avaient refusé de prendre sur leurs bords cette production. Dans d'autres, les négocians auxquels elle est adressée refusent de la recevoir. Ici on déclare ennemi de la patrie quiconque osera la vendre. Là on charge de la même flétrissure ceux qui en conserveront dans leurs magasins. Plusieurs contrées renoncent solennellement à l'usage de cette boisson. Un plus grand nombre brûlent ce qui leur reste de cette feuille, jusqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe était évalué cinq ou six millions, et il n'en fut pas débarqué une seule caisse. Boston fut le principal théâtre de ce soulèvement. Ses habitans détruisirent dans le port même trois cargaisons de thé qui arrivaient d'Europe.

Cette grande ville avait toujours paru plus occupée de ses droits que le reste de l'Amérique. La moindre atteinte qu'on portait à ses priviléges était repoussée sans ménagement. Cette résistance, quelquefois accompagnée de troubles, fatiguait depuis quelques années le gouvernement. Le ministère, qui avait des vengeances à exercer, saisit trop vivement la circonstance d'un excès blâmable, et il en demanda au parlement une punition sévère.

Les gens modérés souhaitaient que la cité coupable fût seulement condamnée à un dédomma-

gement proportionné au dégât commis dans sa rade, et à l'amende qu'elle méritait pour n'avoir pas puni cet acte de violence. On jugea cette peine trop légère ; et, le 13 mars 1774, il fut porté un bill qui fermait le port de Boston, et qui défendait d'y rien débarquer, d'y rien prendre.

La cour de Londres s'applaudissait d'une loi si rigoureuse, et ne doutait pas qu'elle n'amenât les Bostoniens à cet esprit de servitude qu'on avait travaillé vainement jusqu'alors à leur donner. Si, contre toute apparence, ces hommes hardis persévéraient dans leurs prétentions, leurs voisins profiteraient avec empressement de l'interdit jeté sur le principal port de la province. Au pis aller les autres colonies, depuis long-temps jalouses de celles de Massachuset, l'abandonneraient avec indifférence à son triste sort, et recueilleraient le commerce immense que ses malheurs feraient refluer sur elles. De cette manière serait rompue l'union de ces divers établissemens, qui depuis quelques années avait pris trop de consistance au gré de la métropole.

L'attente du ministère fut généralement trompée. Un acte de rigueur en impose quelquefois. Les peuples qui ont murmuré tant que l'orage ne faisait que gronder au loin, se soumettent souvent lorsqu'il vient à fondre sur eux. C'est alors qu'ils pèsent les avantages et les désavantages de la résistance, qu'ils mesurent leurs forces et celles de leurs oppresseurs, qu'une terreur panique saisit

ceux qui ont tout à perdre et rien à gagner, qu'ils élèvent la voix, qu'ils intimident, qu'ils corrompent; que la division s'élève entre les esprits, et que la société se partage entre deux factions qui s'irritent, en viennent quelquefois aux mains, et s'entr'égorgent sous les yeux de leurs tyrans, qui voient couler ce sang avec une douce satisfaction. Mais les tyrans ne trouvent guère de complices que chez les peuples déjà corrompus. Ce sont les vices qui leur donnent des alliés parmi ceux qu'ils oppriment. C'est la mollesse qui s'épouvante et n'ose faire l'échange de son repos contre des périls honorables. C'est la vile ambition de commander qui prête ses bras au despotisme, et consent à être esclave pour dominer, à livrer un peuple pour partager sa dépouille, à renoncer à l'honneur pour obtenir des honneurs et des titres. C'est surtout l'indifférente et froide personnalité, dernier vice d'un peuple, dernier crime des gouvernemens, car c'est toujours le gouvernement qui la fait naître : c'est elle qui, par principe, sacrifie une nation à un homme, et le bonheur d'un siècle et de la postérité à la jouissance d'un jour et d'un moment. Tous ces vices, fruits d'une société opulente et voluptueuse, d'une société vieillie et parvenue à son dernier terme, n'appartiennent point à des peuples agriculteurs et nouveaux. Les Américains demeurèrent unis. L'exécution d'un bill qu'ils appelaient inhumain, barbare et meurtrier, ne fit que les affermir dans la résolution de sou-

tenir leurs droits avec plus d'accord et de constance.

A Boston les esprits s'exhaltent de plus en plus. Le cri de la religion renforce celui de la liberté. Les temples retentissent des exhortations les plus violentes contre l'Angleterre. C'était sans doute un spectacle intéressant pour la philosophie de voir que dans les temples, au pied des autels, où tant de fois la superstition a béni les chaînes des peuples, où tant de fois les prêtres ont flatté les tyrans, la liberté élevait sa voix pour défendre les priviléges d'une nation opprimée; et si l'on peut croire que la Divinité daigne abaisser ses regards sur les malheureuses querelles des hommes, elle aimait mieux sans doute voir son sanctuaire consacré à cet usage, et des hymnes à la liberté devenir une partie du culte que lui adressaient ses ministres. Ces discours devaient produire un grand effet; et lorsqu'un peuple libre invoque le ciel contre l'oppression, il ne tarde pas à courir aux armes.

Les autres habitans de Massachuset dédaignent jusqu'à l'idée de tirer le moindre avantage du désastre de la capitale. Ils ne songent qu'à resserrer avec les Bostoniens les liens qui les unissent, disposés à s'ensevelir sous les ruines de leur commune patrie plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à des droits qu'ils ont appris à chérir plus que leur vie.

Toutes les provinces s'attachent à la cause de

Boston ; et leur affection augmente à proportion du malheur et des souffrances de cette ville infortunée. Coupables à peu de chose près d'une résistance si sévèrement punie, elles sentent bien que la vengeance de la métropole contre elles n'est que différée, et que toute la grâce dont peut se flatter la plus favorisée sera d'être la dernière sur qui s'appesantira un bras oppresseur.

Ces dispositions à un soulèvement général sont augmentées par l'acte contre Boston, qu'on voit circuler dans tout le continent sur du papier bordé de noir, emblème du deuil de la liberté. Bientôt l'inquiétude se communique d'une maison à l'autre. Les citoyens se rassemblent et conversent dans les places publiques. Des écrits pleins d'éloquence et de vigueur sortent de toutes les presses.

« Les sévérités du parlement britannique con-
« tre Boston, dit-on dans ces imprimés, doivent
« faire trembler toutes les provinces américaines.
« Il ne leur reste plus qu'à choisir entre le fer,
« le feu, les horreurs de la mort, et le joug d'une
« obéissance lâche et servile. La voilà enfin arri-
« vée cette époque d'une révolution importante,
« dont l'événement heureux ou funeste fixera à
« jamais les regrets ou l'admiration de la posté-
« rité.

« Serons-nous libres? serons-nous esclaves?
« c'est de la solution de ce grand problème que
« va dépendre pour le présent le sort de trois mil-

« lions d'hommes, et pour l'avenir la félicité ou
« la misère de leurs innombrables descendans.

« Réveillez-vous donc, ô Américains ! jamais
« la région que vous habitez ne fut couverte
« d'aussi sombres nuages. On vous appelle re-
« belles parce que vous ne voulez être taxés que
« par vos représentans. Justifiez cette prétention
« par votre courage, ou scellez-en la perte de tout
« votre sang.

« Il n'est plus temps de délibérer. Lorsque la
« main de l'oppresseur travaille sans relâche à
« vous forger des chaînes, le silence serait un
« crime, et l'inaction une infamie. La conserva-
« tion des droits de la république, voilà la loi su-
« prême. Celui-là serait le dernier des esclaves
« qui, dans le péril où se trouve la liberté de
« l'Amérique, ne ferait pas tous ses efforts pour la
« conserver. »

Cette disposition était commune : mais l'objet important, la chose difficile au milieu d'un tumulte général, était d'amener un calme à la faveur duquel il se formât un concert de volontés qui donnât aux résolutions de la dignité, de la force, de la consistance. C'est ce concert qui d'une multitude de parties éparses et toutes faciles à briser compose un tout dont on ne vient point à bout, si l'on ne réussit à le diviser ou par la force ou par la politique. La nécessité de ce grand ensemble fut saisie par les provinces de New-Hampshire, de Massachuset, de Rhode-Island, de

Connecticut, de New-York, de New-Jersey, des trois comtés de la Delaware, de Pensylvanie, de Maryland, de Virginie, des deux Carolines. Ces douze colonies, auxquelles se joignit depuis la Géorgie, envoyèrent dans le mois de septembre 1774, à Philadelphie, des députés chargés de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Les démêlés de la métropole avec ses colonies prennent à cette époque une importance qu'ils n'avaient pas eue. Ce ne sont plus quelques particuliers qui opposent une résistance opiniâtre à des maîtres impérieux : c'est la lutte d'un corps contre un autre corps, du congrès de l'Amérique contre le parlement d'Angleterre, d'une nation contre une nation. Les résolutions prises de part et d'autre échauffent de plus en plus les esprits. L'animosité augmente. Tout espoir de conciliation s'évanouit. Des deux côtés on aiguise le glaive. La Grande-Bretagne envoie des troupes dans le Nouveau-Monde. Cet autre hémisphère s'occupe de sa défense. Les citoyens y deviennent soldats. Les matériaux de l'incendie s'amassent, et bientôt va se former l'embrasement.

Gage, commandant des troupes royales, fait partir de Boston, dans la nuit du 18 avril 1775, un détachement chargé de détruire un magasin d'armes et de munitions, assemblé par les Américains à Concord. Ce corps rencontre à Lexington quelques milices qu'il dissipe sans beaucoup d'efforts, continue rapidement sa marche, et exécute les

ordres dont il était porteur. Mais, à peine a-t-il repris le chemin de la capitale, qu'il se voit assailli dans un espace de quinze milles par une multitude furieuse à laquelle il donne, de laquelle il reçoit la mort. Le sang anglais, tant de fois versé en Europe par des mains anglaises, arrose à son tour l'Amérique, et la guerre civile est engagée.

Sur le même champ de bataille sont livrés, les mois suivans, des combats plus réguliers. Warren devient une des victimes de ces actions meurtrières et dénaturées. Le congrès honore sa cendre.

« Il n'est point mort, dit l'orateur, il ne mourra « pas cet excellent citoyen. Sa mémoire sera éter« nellement présente, éternellement chère à tous « les gens de bien, à tous ceux qui aimeront leur « patrie. Dans le cours borné d'une vie de trente« trois ans il avait déployé les talens de l'homme « d'état, les vertus d'un sénateur, l'âme du héros.

« Vous tous qu'un même intérêt anime, ap« prochez-vous du corps sanglant de Warren. « Lavez de vos pleurs ses blessures honorables, « mais ne vous arrêtez pas trop-long-temps au« près de ce cadavre inanimé. Retournez dans vos « demeures pour y faire détester le crime de la « tyrannie. Qu'à cette peinture horrible les che« veux de vos enfans se dressent sur leurs têtes, « que leurs yeux s'enflamment, que leurs fronts « deviennent menaçans, que leurs bouches expri« ment l'indignation. Alors, alors vous leur don« nerez des armes, et votre dernier vœu sera

« qu'ils reviennent vainqueurs, ou qu'ils finissent « comme Warren. »

Les troubles qui agitaient Massachuset se répétaient dans les autres provinces. Les scènes n'y étaient pas à la vérité sanglantes, parce qu'il n'y avait point de troupes britanniques; mais partout les Américains s'emparaient des forts, des armes, des munitions; partout ils expulsaient leurs chefs et les autres agens du gouvernement; partout ils maltraitaient ceux des habitans qui paraissaient favorables à la cause de la métropole. Quelques hommes entreprenans portent l'audace jusqu'à s'emparer des ouvrages anciennement élevés par les Français sur le lac Champlain, entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, jusqu'à faire une irruption dans cette vaste région.

Tandis que de simples particuliers ou des districts isolés servent si utilement la cause commune, le congrès s'occupe du soin d'assembler une armée. Le commandement en est donné à George Wasington, né en Virginie, et connu par quelques actions heureuses dans les guerres précédentes. Aussitôt le nouveau général vole à Massachuset, pousse de poste en poste les troupes royales, et les force à se renfermer dans Boston. Six mille de ces vieux soldats échappés au glaive, à la maladie, toutes à les misères, et, pressés par la faim ou par l'ennemi, s'embarquent le 24 mars 1776 avec une précipitation qui tient de la fuite. Ils vont chercher un asile dans la Nouvelle-Écosse,

restée, ainsi que la Floride, fidèle à ses anciens maîtres.

XXXIX. Les colonies étaient en droit de se séparer de leur métropole, indépendamment de tout mécontentement.

Ce succès fut le premier pas de l'Amérique anglaise vers la révolution. On commença à la désirer hautement. On répandit de tous côtés les principes qui la justifiaient. Ces principes, nés en Europe, et particulièrement en Angleterre, avaient été transplantés en Amérique par la philosophie. On se servait contre la métropole de ses propres lumières, et l'on disait :

Il faut bien se donner de garde de confondre ensemble les sociétés et le gouvernement. Pour les connaître, cherchons leur origine.

L'homme, jeté comme au hasard sur ce globe, environné de tous les maux de la nature, obligé sans cesse de défendre et protéger sa vie contre les orages et les tempêtes de l'air, contre les inondations des eaux, contre les feux et les incendies des volcans, contre l'intempérie des zones ou brûlantes ou glacées, contre la stérilité de la terre qui lui refuse des alimens, ou sa malheureuse fécondité qui fait germer sous ses pas des poisons; enfin contre les dents des bêtes féroces qui lui disputent son séjour et sa proie, et le combattant lui-même, semblent vouloir se rendre les dominatrices de ce globe dont il croit être le maître : l'homme dans cet état, seul et abandonné à lui-même, ne pouvait rien pour sa conservation. Il a donc fallu qu'il se réunît et s'associât avec ses semblables pour mettre en commun leur force et

leur intelligence. C'est par cette réunion qu'il a triomphé de tant de maux, qu'il a façonné ce globe à son usage, contenu les fleuves, asservi les mers, assuré sa subsistance, conquis une partie des animaux en les obligeant de le servir, et repoussé les autres loin de son empire au fond des déserts ou des bois, où leur nombre diminue de siècle en siècle. Ce qu'un homme seul n'aurait pu, les hommes l'ont exécuté de concert, et tous ensemble ils conservent leur ouvrage. Telle est l'origine, tels sont l'avantage et le but de la société.

Le gouvernement doit sa naissance à la nécessité de prévenir et de réprimer les injures que les associés avaient à craindre les uns de la part des autres. C'est la sentinelle qui veille pour empêcher que les travaux communs ne soient troublés.

Ainsi la société est née des besoins des hommes, le gouvernement est né de leurs vices. La société tend toujours au bien; le gouvernement doit toujours tendre à réprimer le mal. La société est la première, elle est, dans son origine, indépendante et libre; le gouvernement a été institué pour elle, et n'est que son instrument. C'est à l'une à commander, c'est à l'autre à la servir. La société a créé la force publique; le gouvernement, qui l'a reçue d'elle, doit la consacrer tout entière à son usage. Enfin, la société est essentiellement bonne; le gouvernement, comme on le sait, peut être et n'est que trop souvent mauvais.

On a dit que nous étions tous nés égaux: cela

n'est pas. Que nous avions tous les mêmes droits. J'ignore ce que c'est que des droits où il y a inégalité de talens ou de force, et nulle garantie, nulle sanction. Que la nature nous offrait à tous une même demeure et les mêmes ressources : cela n'est pas. Que nous étions doués indistinctement des mêmes moyens de défense : cela n'est pas ; et je ne sais pas en quel sens il peut être vrai que nous jouissons des mêmes qualités d'esprit et de corps.

Il y a entre les hommes une inégalité originelle à laquelle rien ne peut remédier. Il faut qu'elle dure éternellement ; et tout ce qu'on peut obtenir de la meilleure législation, ce n'est pas de la détruire, c'est d'en empêcher les abus.

Mais en partageant ses enfans en marâtre, en créant des enfans débiles et des enfans forts, la nature n'a-t-elle pas formé elle-même le germe de la tyrannie? Je ne crois pas qu'on puisse le nier, surtout si l'on remonte à un temps antérieur à toute législation, temps où l'on verra l'homme aussi passionné, aussi déraisonnable que la brute.

Que les fondateurs des nations, que les législateurs se sont-ils donc proposé? D'obvier à tous les désastres de ce germe développé par une sorte d'égalité artificielle, qui soumît sans exception les membres d'une société à une seule autorité impartiale. C'est un glaive qui se promène indistinctement sur toutes les têtes : mais ce glaive était idéal. Il fallait une main, un être physique qui le tînt.

Qu'en est-il résulté? C'est que l'histoire de l'homme civilisé n'est que l'histoire de sa misère. Toutes les pages en sont teintes de sang, les unes du sang des oppresseurs, les autres du sang des opprimés.

Sous ce point de vue l'homme se montre plus méchant et plus malheureux que l'animal. Les différentes espèces d'animaux subsistent aux dépens les unes des autres ; mais les sociétés des hommes n'ont pas cessé de s'attaquer. Dans une même société il n'y a aucune condition qui ne dévore et qui ne soit dévorée, quelles qu'aient été ou que soient les formes du gouvernement ou d'égalité artificielle qu'on ait opposées à l'inégalité primitive ou naturelle.

Mais ces formes de gouvernement, du choix et du choix libre des premiers aïeux, quelque sanction qu'elles puissent avoir reçue, ou du serment ou du concert unanime, ou de leur permanence, sont elles obligatoires pour leurs descendans? Il n'en est rien ; et il est impossible que vous Anglais, qui avez subi successivement tant de révolutions différentes dans votre constitution politique, ballottés de la monarchie à la tyrannie, de la tyrannie à l'aristocratie, de l'aristocratie à la démocratie, de la démocratie à l'anarchie, il est impossible que vous puissiez, sans vous accuser de rébellion et de parjure, penser autrement que moi.

Nous examinons les choses en philosophe ; et

l'on sait bien que ce ne sont pas nos spéculations qui amènent les troubles civils. Point de sujets plus patient que nous. Je vais donc suivre mon objet sans en redouter les suites. Si les peuples sont heureux sous la forme de leur gouvernement, ils le garderont ; s'ils sont malheureux, ce ne seront ni vos opinions, ni les miennes, ce sera l'impossibilité de souffrir davantage et plus long-temps qui les déterminera à la changer, mouvement salutaire que l'oppresseur appellera révolte, bien qu'il ne soit que l'exercice légitime d'un droit inaliénable et naturel de l'homme qu'on opprime, et même de l'homme qu'on n'opprime pas.

On veut, on choisit pour soi : on ne saurait vouloir ni choisir pour un autre ; et il serait insensé de vouloir, de choisir pour celui qui n'est pas encore né, pour celui qui est à des siècles de son existence. Point d'individu qui, mécontent de la forme du gouvernement de son pays, n'en puisse aller chercher ailleurs une meilleure. Point de société qui n'ait à changer la sienne, la même liberté qu'eurent ses ancêtres à l'adopter. Sur ce point, les sociétés en sont comme au premier moment de leur civilisation : sans quoi il y aurait un grand mal ; que dis-je, le plus grand des maux serait sans remède. Des millions d'hommes auraient été condamnés à un malheur sans fin. Concluez donc avec moi :

Qu'il n'est nulle forme de gouvernement dont la prérogative soit d'être immuable.

Nulle autorité politique qui, créée hier ou il y a mille ans, ne puisse être abrogée dans dix ans ou demain.

Nulle puissance, si respectable, si sacrée qu'elle soit, autorisée à regarder l'état comme sa propriété.

Quiconque pense autrement est un esclave. C'est un idolâtre de l'œuvre de ses mains.

Quiconque pense autrement est un insensé, qui se dévoue à une misère éternelle, qui y dévoue sa famille, ses enfans, les enfans de ses enfans, en accordant à ses ancêtres le droit de stipuler pour lui lorsqu'il n'était pas, et en s'arrogeant le droit de stipuler pour ses neveux qui ne sont pas encore.

Toute autorité dans ce monde a commencé ou par le consentement des sujets, ou par la force du maître. Dans l'un et l'autre cas, elle peut finir légitimement. Rien ne prescrit pour la tyrannie contre la liberté.

La vérité de ces principes est d'autant plus essentielle, que par sa nature toute puissance tend au despotisme, chez la nation même la plus ombrageuse, chez vous Anglais, oui, chez vous.

J'ai entendu dire à un wigh, fanatique peut-être; mais il échappe quelquefois aux insensés des paroles d'un grand sens : je lui ai entendu dire que, tant qu'on ne mènerait pas à Tiburn un mauvais souverain, ou du moins un mauvais ministre, avec aussi peu de formalités, d'appareil, de tu-

multle et de surprise qu'on y conduit le plus obscur des malfaiteurs, la nation n'aurait de ses droits ni la juste idée, ni la pleine jouissance qui convenait à un peuple qui osait se croire ou s'appeler libre ; et cependant une administration, de votre aveu même, ignorante, corrompue, audacieuse, vous précipite impérieusement et impunément dans les abîmes les plus profonds.

La quantité de vos espèces circulantes est peu considérable. Vous êtes accablés de papiers. Vous en avez sous toutes sortes de dénominations. Tout l'or de l'Europe, ramassé dans votre trésor, suffirait à peine à l'acquit de votre dette nationale. On ne sait par quel incroyable prestige cette monnaie fictive se soutient. L'événement le plus frivole peut du soir au matin la jeter dans le décri. Il ne faut qu'une alarme pour amener une banqueroute subite. Les suites affreuses qu'aurait ce manque de foi sont au-dessus de notre imagination. Et voilà l'instant qu'on vous désigne pour vous faire déclarer à vos colonies, c'est-à-dire pour vous susciter à vous-même une guerre injuste, insensée, ruineuse. Que deviendrez-vous lorsqu'une branche importante de votre commerce sera détruite ; lorsque vous aurez perdu un tiers de vos possessions ; lorsque vous aurez massacré un ou deux millions de vos compatriotes ; lorsque vos forces seront épuisées, vos marchands ruinés, vos manufacturiers réduits à mourir de faim ; lorsque votre dette sera augmentée et votre revenu dimi-

nué? Prenez-y garde, le sang des Américains retombera tôt ou tard sur vos têtes. Son effusion sera vengée par vos propres mains, et vous touchez au moment,

Mais, dites-vous, *ce sont des rebelles*.... Des rebelles! et pourquoi? parce qu'ils ne veulent pas être vos esclaves. Un peuple soumis à la volonté d'un autre peuple qui peut disposer à son gré de son gouvernement, de ses lois, de son commerce, l'imposer comme il lui plaît, limiter son industrie et l'enchaîner par des prohibitions arbitraires est serf, oui, il est serf; et sa servitude est pire que celle qu'il subirait sous un tyran. On se délivre de l'oppression d'un tyran ou par l'expulsion ou par la mort. Vous avez fait l'un et l'autre; mais une nation, on ne la tue point, on ne la chasse point; on ne peut attendre la liberté que d'une rupture, dont la suite est la ruine de l'une ou l'autre nation, et quelquefois de toutes les deux. Le tyran est un monstre à une seule tête, qu'on peut abattre d'un seul coup. La nation despote est une hydre à mille têtes qui ne peuvent être coupées que par mille glaives levés à la fois. Le crime de l'oppression exercée par un tyran rassemble toute l'indignation sur lui seul. Le même crime commis par une nombreuse société en disperse l'horreur et la honte sur une multitude qui ne rougit jamais. C'est le forfait de tous, ce n'est le forfait de personne; et le sentiment du désespoir égaré ne sait où se porter.

Mais ce sont nos sujets.... Vos sujets ! pas plus que les habitans de la province de Galles ne sont les sujets du comté de Lancastre. L'autorité d'une nation sur une autre ne peut être fondée que sur la conquête , le consentement général , ou des conditions proposées et acceptées. La conquête ne lie pas plus que le vol ; le consentement des aïeux ne peut obliger les descendans , et il n'y a point de condition qui ne soit exclusive du sacrifice de la liberté. La liberté ne s'échange pour rien , parce que rien n'est d'un prix qui lui soit comparable. C'est le discours que vous avez tenu à vos tyrans , et nous vous le tenons pour vos colons.

La terre qu'ils occupent est la nôtre.... La vôtre ! C'est ainsi que vous l'appelez , parce que vous l'avez envahie ; mais soit. La charte de concession ne vous oblige-t-elle pas à traiter les Américains en compatriotes ? Le faites-vous ? Mais il s'agit bien ici de concessions de chartes , qui accordent ce dont on n'est pas le maître , ce qu'en conséquence on n'a pas le droit d'accorder à une poignée d'hommes faibles et forcés par les circonstances de recevoir en gratification ce qui leur appartient de droit naturel. Et puis les neveux qui vivent aujourd'hui ont-ils été appelés à un pacte signé par leurs ancêtres ? Ou confessez la vérité de ce principe , ou rappelez les descendans de Jacques. Quel droit avez-vous eu de le chasser que nous n'ayons de nous séparer de vous ? vous disent les Américains ; et qu'avez-vous à leur répondre ?

Ce sont des ingrats ; nous sommes leurs fondateurs ; nous avons été leurs défenseurs ; nous nous sommes endettés pour eux.... Dites pour vous autant et plus que pour eux. Si vous avez pris leur défense, c'est comme vous auriez pris celle du sultan de Constantinople, si votre ambition ou votre intérêt l'eussent exigé. Mais ne se sont-ils pas acquittés en vous livrant leurs productions, en recevant exclusivement vos marchandises au prix exorbitant qu'il vous a plu d'y mettre ; en s'assujettissant aux prohibitions qui gênaient leur industrie, aux restrictions dont vous avez grevé leurs propriétés ? Ne vous ont-ils pas secourus ? Ne se sont-ils pas endettés pour vous ? N'ont-ils pas pris les armes et combattu pour vous ? Lorsque vous leur avez adressé vos demandes comme il convient d'en user avec des hommes libres, n'y ont-ils pas accédé ? Quand en avez-vous éprouvé des refus, si ce n'est lorsque, leur appuyant la baïonnette sur la poitrine, vous leur avez dit : *Vos trésors ou la vie ; mourez ou soyez mes esclaves.* Quoi ! parce que vous avez été bienfaisans, vous avez le droit d'être oppresseurs ? Quoi ! les nations aussi se feront-elles de la reconnaissance un titre barbare pour avilir et fouler aux pieds ceux qui ont eu le malheur de recevoir leurs bienfaits ? Ah ! les particuliers peut-être, quoique ce ne soit point un devoir, peuvent dans des bienfaiteurs supporter des tyrans. Pour eux, il est beau, il est magnanime sans doute de consentir à être malheureux

pour n'être point ingrats. Mais la morale des nations est différente. Le bonheur public est la première loi comme le premier devoir. La première obligation de ces grands corps est avec eux-mêmes. Ils doivent avant tout liberté et justice aux individus qui les composent. Chaque enfant qui naît dans l'état, chaque nouveau citoyen qui vient respirer l'air de la patrie qu'il s'est faite, ou que lui a donnée la nature, a droit au plus grand bonheur dont il puisse jouir. Toute obligation qui ne peut se concilier avec celle-là est rompue. Toute réclamation contraire est un attentat à ses droits. Et que lui importe qu'on ait obligé ses ancêtres, s'il est destiné lui-même à être victime? De quel droit peut-on exiger qu'il paie cette dette usuraire de bienfaits qu'il n'a pas même éprouvés? Non, non! Vouloir s'armer d'un pareil titre contre une nation entière et sa postérité, c'est renverser toutes les idées d'ordre et de politique; c'est trahir toutes les lois de la morale en invoquant son nom. Que n'avez-vous pas fait pour Hanovre! Commandez-vous à Hanovre? Toutes les républiques de la Grèce furent liées par des services réciproques; aucune exigea-t-elle en reconnaissance le droit de disposer de l'administration de la république obligée?

Notre honneur est engagé.... Dites celui de vos mauvais administrateurs, et non le vôtre. En quoi consiste le véritable honneur de celui qui s'est trompé? Est-ce à persister dans son erreur ou à

la reconnaître? Celui qui revient au sentiment de la justice a-t-il à rougir? Anglais, vous vous êtes trop hâtés; que n'attendiez-vous que la richesse eût corrompu les Américains comme vous l'êtes? Alors ils n'auraient pas fait plus de cas de leur liberté que vous de la vôtre. Alors, subjugués par l'opulence, vos armes seraient devenues inutiles. Mais quel instant avez-vous pris pour les attaquer? Celui où ce qu'ils avaient à perdre, la liberté, ne pouvait être balancé par ce qu'ils avaient à conserver.

Mais plus tard ils seraient devenus plus nombreux.... J'en conviens. Qu'avez-vous donc tenté? L'asservissement d'un peuple que le temps affranchira malgré vous. Dans vingt, dans trente ans, le souvenir de vos atrocités sera récent, et le fruit vous en sera ravi. Alors il ne vous restera que la honte et le remords. Il est un décret de la nature que vous ne changerez pas : c'est que les grandes masses donnent la loi aux petites. Mais, répondez-moi, si alors les Américains entreprenaient sur la Grande-Bretagne ce que vous avez entrepris aujourd'hui sur eux, que diriez-vous? Précisément ce qu'ils vous disent en ce moment. Pourquoi des motifs qui vous touchent peu dans leur bouche vous paraîtraient-ils plus solides dans la vôtre.

Ils ne veulent ni obéir à notre parlement, ni adopter nos constitutions... Les ont-ils faites? Peuvent-ils les changer?

Nous y obéissons bien, sans avoir eu dans le passé et sans avoir pour le présent aucune influence sur elles.... C'est-à-dire que vous êtes des esclaves, et que vous ne pouvez pas souffrir des hommes libres. Cependant ne confondez point la position des Américains avec la vôtre. Vous avez des représentans, et ils n'en ont point. Vous avez des voix qui parlent pour vous, et personne ne stipule pour eux. Si les voix sont achetées et vendues, c'est une excellente raison pour qu'ils dédaignent ce frivole avantage.

Ils veulent être indépendans de nous...... Ne l'êtes-vous pas d'eux ?

Jamais ils ne pourront se soutenir sans nous.... Si cela est, demeurez tranquilles. La nécessité vous les ramènera.

Et si nous ne pouvions subsister sans eux..... Ce serait un grand malheur; mais les égorger pour vous en tirer, c'est un singulier expédient.

C'est pour leur intérêt, c'est pour leur bien que nous sévissons contre eux comme on sévit contre des enfans insensés..... Leur intérêt ! leur bien ! Et qui vous a constitués juges de ces deux objets qui les touchent de si près et qu'ils doivent connaître mieux que vous ? S'il arrivait qu'un citoyen s'introduisît de vive force dans la maison d'un autre, par la raison qu'il est lui homme de bon sens, et que personne n'est plus en état de maintenir le bon ordre et la paix chez son voisin, ne serait-on pas en droit de le prier de se retirer et de se mê-

ler de ses propres affaires? Et si les affaires de cet officieux hypocrite étaient très-mal rangées? Si ce n'était qu'un ambitieux qui, sous prétexte de régir, voulût usurper? S'il ne cachait sous le masque de la bienveillance que des vues pleines d'injustices, telles, par exemple, que de se tirer de presse aux dépens de son concitoyen?

Nous sommes la mère-patrie... Quoi! toujours les noms les plus saints pour servir de voile à l'ambition et à l'intérêt! La mère-patrie! Remplissez-en donc les devoirs. Au reste, la colonie est formée de différentes nations, entre lesquelles les unes vous accorderont, les autres vous refuseront ce titre, et toutes vous diront à la fois : Il y a un temps où l'autorité des pères et des mères sur leurs enfans cesse, et ce temps est celui où les enfans peuvent se pourvoir par eux-mêmes. Quel terme avez-vous fixé à notre émancipation? Soyez de bonne foi, et vous avouerez que vous vous étiez promis de nous tenir sous une tutelle qui n'aurait pas de fin. Si du moins cette tutelle ne se changeait pas pour nous en une contrainte insupportable; si notre avantage n'était pas sans cesse sacrifié au vôtre; si nous n'avions pas à souffrir une foule d'oppressions de détail de la part des gouverneurs, des juges, des gens de finance, des gens de guerre que vous nous envoyez; si la plupart, en arrivant dans nos climats, ne nous apportaient pas des caractères avilis, des fortunes ruinées, des mains avides et l'insolence de tyrans subalternes

qui, fatigués dans leur patrie d'obéir à des lois, viennent se dédommager dans un Nouveau-Monde en y exerçant une puissance trop souvent arbitraire. Vous êtes la mère-patrie; mais loin d'encourager nos progrès, vous les redoutez, vous enchaînez nos bras, vous étouffez nos forces naissantes. La nature, en nous favorisant, trompe vos vœux secrets, ou plutôt vous voudriez que nous restassions dans une éternelle enfance pour tout ce qui peut nous être utile, et que cependant nous fussions des esclaves robustes pour vous servir et fournir sans cesse à votre avidité de nouvelles sources de richesses. Est-ce donc là une mère? est-ce une patrie? Ah! dans les forêts qui nous environnent, la nature a donné un instinct plus doux à la bête féroce qui, devenue mère, ne dévore pas du moins ceux qu'elle a fait naître.

En souscrivant à toutes leurs prétentions, bientôt ils seraient plus heureux que nous.... Et pourquoi non? Si vous êtes corrompus, faut-il qu'ils se corrompent? Si vous penchez vers l'esclavage, faut-il aussi qu'ils vous imitent? S'ils vous avaient pour maîtres, pourquoi ne conféreriez-vous pas la propriété de leur contrée à une autre puissance, à votre souverain? Pourquoi ne le rendriez-vous pas leur despote, comme vous l'avez déclaré, par un acte solennel, despote du Canada? Faudrait-il alors qu'ils ratifiassent cette extravagante concession? Et quand ils l'auraient ratifiée, faudrait-il qu'ils obéissent au souverain que vous leur auriez

donné, et qu'ils prissent les armes contre vous, s'il l'ordonnait? Le roi d'Angleterre a le pouvoir négatif. On n'y saurait publier une loi sans son consentement. Ce pouvoir, dont vous éprouvez chaque jour l'inconvénient, pourquoi les Américains le lui accorderaient-ils chez eux? Serait-ce pour l'en dépouiller un jour les armes à la main, comme il vous arrivera, si votre gouvernement se perfectionne? Quel avantage trouvez-vous à les assujettir à une constitution vicieuse?

Vicieuse ou non, cette constitution, nous l'avons, et elle doit être généralement reconnue et acceptée par tout ce qui porte le nom anglais, sans quoi, chacune de nos provinces se gouvernant à sa manière, ayant ses lois et prétendant à l'indépendance, nous cessons de former un corps national, et nous ne sommes plus qu'un amas de petites républiques isolées, divisées, sans cesse soulevées les unes contre les autres, et faciles à envahir par un ennemi commun. Le Philippe adroit et puissant capable de tenter cette entreprise, nous l'avons à notre porte. . . .

S'il est à votre porte, il est loin des Américains. Un privilége qui peut avoir quelque inconvénient pour vous n'en est pas moins un privilége. Mais, séparées de la Grande-Bretagne par des mers immenses, que vous importe que vos colonies acceptent ou rejettent vos constitutions? Qu'est-ce que cela fait pour ou contre votre force, pour ou contre votre sécurité? Cette unité, dont vous exagérez les avantages, n'est encore qu'un vain prétexte.

Vous leur objectez vos lois lorsqu'ils en sont vexés, vous les foulez aux pieds lorsqu'elles réclament en leur faveur. Vous vous taxez vous-mêmes, et vous voulez les taxer. Lorsqu'on porte la moindre atteinte à ce privilége, vous poussez des cris de fureur, vous prenez les armes, vous êtes prêts à vous faire égorger, et vous portez le poignard sur la gorge de votre concitoyen pour le contraindre à y renoncer. Vos ports sont ouverts à toutes les nations, et vous leur fermez les ports de vos colons. Vos marchandises se rendent partout où il vous plaît, et les leurs sont forcées de passer chez vous. Vous manufacturez, et vous ne voulez pas qu'ils manufacturent. Ils ont des peaux, ils ont des fers, et ces peaux, ces fers, il faut qu'ils vous les livrent bruts. Ce que vous acquérez à bas prix, il faut qu'ils l'achètent de vous au prix qu'y met votre rapacité. Vous les immolez à vos commerçans; et parce que votre compagnie des Indes périclitait, il fallait que les Américains réparassent ses pertes. Et vous les appelez vos concitoyens, et c'est ainsi que vous les invitez à recevoir votre constitution. Allez, allez, cette unité, cette ligue qui vous semble si nécessaire, n'est que celle des animaux imbécilles de la fable, entre lesquels vous vous êtes réservé le rôle du lion.

Peut-être ne vous êtes-vous laissé entraîner à remplir de sang et de ravages le Nouveau-Monde que par un faux point d'honneur. Nous aimons à nous persuader que tant de forfaits n'ont pas été

les conséquences d'un projet froidement concerté. On vous avait dit que les Américains n'étaient qu'un vil troupeau de lâches que la moindre menace amenerait temblans et consternés à tout ce qu'il vous plairait d'exiger. A la place des hommes pusillanimes qu'on vous avait peints et promis, vous rencontrez de braves gens, de véritables Anglais, des concitoyens dignes de vous. Était-ce une raison de vous irriter? Quoi! vos aïeux ont admiré le Batave secouant le joug espagnol, et ce joug, vous seriez étonnés, vous leurs descendans, que vos compatriotes, vos frères, ceux qui sentaient votre sang circuler dans leurs veines, eussent préféré d'en arroser la terre et de mourir plutôt que de vivre esclaves? Un étranger sur lequel vous eussiez formé les mêmes prétentions vous aurait désarmés, si, vous montrant sa poitrine nue, il vous eût dit : *Enfonce le poignard, ou laisse-moi libre;* et vous égorgez votre frère, et vous l'égorgez sans remords parce qu'il est votre frère! Anglais! quoi de plus ignominieux que la férocité de l'homme fier de sa liberté et attentant à la liberté d'autrui? Voulez-vous que nous croyions que le plus grand ennemi de la liberté, c'est l'homme libre? Hélas! nous n'y sommes que trop disposés. Ennemis des rois, vous en avez la morgue. Ennemis de la prérogative royale, vous la portez partout. Partout vous vous montrez des tyrans. Eh bien, tyrans des nations et de vos colonies, si vous êtes les plus forts, c'est que le ciel aura

fermé l'oreille aux vœux qui s'élèvent de toutes les contrées de la terre.

Puisque les mers n'ont pas englouti vos fiers satellites, dites-moi ce qu'ils deviendront s'il s'élève dans le Nouveau-Monde un homme éloquent qui promette le salut éternel à ceux qui périront les armes à la main, martyrs de la liberté. Américains! qu'on voie incessamment vos prêtres dans leurs chaires, les mains chargées de couronnes, et vous montrant les cieux ouverts. Prêtres du Nouveau-Monde, il en est temps, expiez l'ancien fanatisme qui a désolé et ravagé l'Amérique, par un fanatisme plus heureux, né de la politique et de la liberté. Non, vous ne tromperez pas vos concitoyens. Dieu, qui est le principe de la justice et de l'ordre, hait les tyrans. Dieu a imprimé au cœur de l'homme cet amour sacré de la liberté; il ne veut pas que la servitude avilisse et défigure son plus bel ouvrage. Si l'apothéose est due à l'homme, c'est à celui sans doute qui combat et meurt pour son pays. Mettez son image dans vos temples, approchez-la des autels. Ce sera le culte de la patrie. Formez un calendrier politique et religieux, où chaque jour soit marqué par le nom de quelqu'un de ces héros qui aura versé son sang pour vous rendre libres. Votre postérité les lira un jour avec un saint respect; elle dira : Voilà ceux qui ont affranchi la moitié d'un monde, et qui, travaillant à notre bonheur quand nous n'étions pas encore, ont empêché qu'à notre

naissance nous entendissions des chaînes retentir sur notre berceau.

XL. Quel était le parti qui convenait à l'Angleterre lorsqu'elle vit la fermentation de ses colonies.

Lorsque la cause de vos colonies était débattue dans les assemblées de vos chambres, nous avons entendu d'excellens plaidoyers prononcés en leur faveur. Mais celui qu'il convenait peut - être de vous adresser, le voici :

« Je ne vous parlerai point, messieurs, de la « justice ou de l'injustice de vos prétentions. Je « ne suis pas assez étranger aux affaires publiques « pour ignorer que cet examen, préliminaire et sa- « cré dans toutes les autres circonstances de la « vie, serait déplacé et ridicule dans celle-ci. Je « ne rechercherai point quel espoir vous pouvez « avoir de réussir, et si vous serez les plus forts, « quoique ce sujet vous parût peut-être de quel- « que importance, et que je pusse vraisemblable- « ment m'en promettre votre attention. Je ferai « plus. Je ne comparerai point les avantages de « votre situation, si elle réussit, avec les suites « qu'elle aura si vous manquez de succès. Je ne « vous demanderai point jusqu'à quand vous avez « résolu de servir vos ennemis. Mais je supposerai « tout d'un coup que vous avez réduit vos colo- « nies au degré de servitude que vous en exigez. « Apprenez - moi seulement comment vous les y « fixerez. Par une armée subsistante? Mais cette « armée, qui vous épuisera d'hommes et d'argent, « suivra-t-elle ou ne suivra-t-elle pas l'accroisse- « ment de la population? Il n'y a que deux répon-

« ses à faire à ma question; et de ces deux réponses, l'une me semble absurde, et l'autre vous « ramène au point où vous êtes. J'y ai beaucoup « réfléchi; et, si je ne me trompe, j'ai découvert « le seul parti raisonnable et sûr que vous ayez à « prendre. C'est, aussitôt que vous vous serez rendus les maîtres, d'arrêter les progrès de la population, puisqu'il vous paraît plus avantageux, « plus honnête et plus décent de dominer sur un « petit nombre d'esclaves que d'avoir pour égaux « et pour amis une nation d'hommes libres.

« Mais, me demanderez-vous, comment arrête-t-on les progrès de la population? L'expédient pourrait révolter des âmes faibles, des « esprits pusillanimes; mais heureusement il n'en « est point dans cette auguste assemblée. C'est « d'égorger sans pitié la plus grande partie de ces « indignes rebelles, et de réduire le reste à la condition des nègres. Ces braves et généreux Spartiates si vantés dans les histoires anciennes et « modernes vous en ont donné l'exemple. Comme « eux, la tête enveloppée de leur manteau, nos « concitoyens et nos satellites iront la nuit clandestinement massacrer les enfans de nos Ilotes « à côté de leurs pères, sur le sein de leurs mères, « et ne laisseront vivre que le nombre suffisant « pour leurs travaux et notre sûreté. »

Anglais! vous frémissez à cette horrible proposition, et vous demandez quel parti l'on pourrait prendre. Vainqueurs ou vaincus, voilà ce qui

vous convient. Si le ressentiment, excité par vos barbaries, peut se calmer ; si les Américains peuvent fermer les yeux sur les ravages qui les entourent ; si, en marchant sur les ruines de leurs villes incendiées, de leurs habitations détruites, sur les ossemens de leurs concitoyens épars dans les campagnes ; si, en respirant l'odeur du sang que vos mains ont versé de toutes parts, ils peuvent oublier les attentats de votre despotisme ; s'il leur est permis de prendre la moindre confiance dans vos discours, et de se persuader que vous avez sincèrement renoncé à l'injustice de vos prétentions, commencez par rappeler vos assassins soudoyés. Rendez la liberté à leurs ports que vous tenez fermés ; écartez vos vaisseaux de leurs côtes ; et s'il est un citoyen sage parmi vous, qu'il prenne une branche d'olivier dans sa main, qu'il se présente, et qu'il dise :

« O vous, nos concitoyens et nos anciens amis, « permettez-nous ce titre, nous l'avons profané ; « mais notre repentir nous rend dignes de le re- « prendre, et nous aspirons désormais à la gloire « de le conserver. Nous confessons en présence « de ce ciel et de cette terre qui en ont été les « témoins, nous confessons que nos prétentions « ont été injustes et nos procédés barbares. Ou- « bliez-les comme nous. Relevez vos remparts et « vos forteresses. Rassemblez-vous dans vos pai- « sibles habitations. Effaçons jusqu'à la dernière « goutte du sang qui a coulé. Nous admirons l'es-

« prit généreux qui vous a dirigés. C'est le même
« auquel dans des circonstances semblables nous
« avons dû notre salut. Oui, c'est à ces marques
« surtout que nous vous reconnaissons pour nos
« concitoyens et pour nos frères. Vous voulez être
« libres; soyez libres. Soyez-le dans toute l'éten-
« due que nous avons attachée nous-mêmes à ce
« nom sacré. Ce n'est pas de nous que vous tenez
« ce droit. Nous ne pouvons ni vous le donner, ni
« vous le ravir. Vous l'avez reçu comme nous de
« la nature, que le crime et le fer des tyrans peu-
« vent combattre, mais que le fer et le crime des
« tyrans ne peuvent détruire. Nous ne prétendons
« à aucune sorte de supériorité sur vous. Nous n'as-
« pirons qu'à l'honneur de l'égalité. Cette gloire
« nous suffit. Nous connaissons trop bien le prix
« inestimable de nous gouverner par nous-mêmes
« pour vouloir désormais vous en dépouiller.

« Maîtres et arbitres suprêmes de votre législa-
« tion, si vous pouvez dans vos états vous créer
« un meilleur gouvernement que le nôtre, nous
« vous en félicitons d'avance. Votre bonheur ne
« nous inspirera d'autre sentiment que le désir
« de vous imiter. Formez-vous des constitutions
« adaptées à votre climat, à votre sol, à ce monde
« nouveau que vous civilisez. Qui peut mieux con-
« naître que vous vos propres besoins? Des âmes
« fières et vertueuses telles que les vôtres ne doi-
« vent obéir à d'autres lois qu'à celles qu'elles se
« donneront elles-mêmes. Tout autre joug serait

« indigne d'elles. Réglez vous-mêmes vos taxes.
« Nous ne vous demandons que de vous confor-
« mer à notre usage dans l'assiette de l'impôt.
« Nous vous présenterons l'état de nos besoins;
« et vous assignerez de vous-même la juste pro-
« portion entre vos secours et vos richesses.

« D'ailleurs, exercez votre industrie comme
« nous exerçons la nôtre; exercez-la sans limites.
« Mettez à profit les bienfaits de la nature et les
« contrées fécondes que vous habitez. Que le fer
« de vos mines, les laines de vos troupeaux, la
« dépouille des animaux sauvages errans dans vos
« bois, façonnés dans vos manufactures, pren-
« nent sous vos mains une valeur nouvelle. Que
« vos ports soient libres. Allez exposer vos den-
« rées et les productions de vos arts dans toutes
« les parties du monde; allez chercher celles dont
« vous avez besoin. C'est un de nos priviléges,
« qu'il soit aussi le vôtre. L'empire de l'Océan,
« que nous avons conquis par deux siècles de gran-
« deur et de gloire, vous appartient comme à nous.
« Nous serons unis par les liens du commerce.
« Vous nous apporterez vos productions, que nous
« accepterons de préférence à celles de tous les
« autres peuples, et nous espérons que vous pré-
« férerez les nôtres à celles de l'étranger, sans
« toutefois que vous y soyez astreints par aucune
« loi que par celle de l'intérêt commun et le titre
« de concitoyens et d'amis.

« Que vos vaisseaux et les nôtres, décorés du

« même pavillon, couvrent les mers, et que des « deux côtés il s'élève des cris de joie lorsque ces « vaisseaux amis se rencontreront au milieu des « déserts de l'Océan. Que la paix renaisse, que « la concorde dure à jamais entre nous. Nous « concevons enfin que la chaîne d'une bienveil- « lance réciproque est la seule qui puisse lier des « empires aussi éloignés, et que tout autre prin- « cipe d'unité serait injuste et précaire.

« Que sur ce nouveau plan d'une amitié éter- « nelle l'agriculture, l'industrie, les lois, les arts, « et la première de toutes les sciences, celle de « faire le plus grand bien des états et des hom- « mes, se perfectionne parmi vous. Que le récit « de votre bonheur appelle autour de vos habi- « tations tous les infortunés de la terre. Que les « tyrans de tous les pays, que tous les oppresseurs « ou politiques ou sacrés sachent qu'il existe un « lieu dans le monde où l'on peut se dérober à « leurs chaînes; où l'humanité flétrie a relevé sa « tête; où les moissons croissent pour le pauvre; « où les lois ne sont plus que le garant de la fé- « licité; où la religion est libre et la conscience a « cessé d'être esclave; où la nature enfin semble « vouloir se justifier d'avoir créé l'homme; et le « gouvernement, si long-temps coupable sur toute « la terre, répare enfin ses crimes. Que l'idée d'un « pareil asile épouvante les despotes et leur serve « de frein; car, si le bonheur des hommes leur « est indifférent, ils sont du moins ambitieux et

« avares, et veulent conserver et leur pouvoir, et « leurs richesses.

« Nous-mêmes, ô nos concitoyens, ô nos amis, « nous-mêmes nous profiterons de votre exemple. « Si notre constitution s'altérait; si la richesse « publique corrompait la cour, et la cour la na- « tion; si nos rois, à qui nous avons donné tant « d'exemples terribles, les oubliaient enfin; si « nous étions menacés, nous qui étions un peu- « ple auguste, de ne devenir que le plus lâche et « le plus vil des troupeaux, en nous vendant nous- « mêmes, le spectacle de vos vertus et de vos « lois pourrait nous ranimer. Il rappellerait à nos « cœurs avilis et le prix et la grandeur de la li- « berté; et s'il faut que cet exemple devienne im- « puissant; s'il faut que l'esclavage, suite de la « corruption vénale, s'établisse un jour dans ce « même pays qui a été inondé de sang pour la « cause de la liberté, et où nos pères ont vu les écha- « fauds dressés pour les tyrans, alors nous aban- « donnerons en foule cette terre ingrate livrée au « despotisme, et nous laisserons le monstre ré- « gner sur un désert. Vous nous recevrez alors en « qualité d'amis et de frères. Vous partagerez avec « nous ce sol, cet air libre comme les armes de leurs « généreux habitans; et grâce à vos vertus nous « retrouverons encore l'Angleterre et une patrie.

« Voilà, braves concitoyens, et notre espérance « et nos vœux. Recevez donc nos sermens, gages « d'une si sainte alliance. Invoquons, pour ren-

« dre ce traité plus solennel, invoquons nos an-
« cêtres communs, qui tous ont été animés de
« l'esprit de liberté comme vous, et n'ont pas
« craint de mourir pour la défendre. Attestons la
« mémoire des fondateurs illustres de vos colo-
« nies, celle de vos augustes législateurs, du phi-
« losophe Locke, qui le premier sur la terre fit
« un code de tolérance ; du vénérable Penn, qui
« le premier fonda une ville de frères. Les âmes
« de ces grands hommes, qui dans ce moment
« sans doute ont les yeux fixés sur nous, sont di-
« gnes de présider à un traité qui doit assurer la
« paix de deux mondes. Jurons en leur présence,
« jurons sur ces mêmes armes avec lesquelles vous
« nous avez combattus de rester à jamais unis
« et fidèles ; et quand nous aurons prononcé tous
« ensemble un serment de paix, prenez alors ces
« mêmes armes, transportez-les dans un dépôt sa-
« cré où les pères les montreront à chaque généra-
« tion nouvelle ; et là, gardez-les fidèlement d'âge
« en âge pour les tourner un jour contre le pre-
« mier, soit Anglais, soit Américain, qui osera pro-
« poser de rompre cette alliance, également utile,
« également honorable pour les deux peuples. »

A ce discours, j'entends les villes, les hameaux, les campagnes, toutes les rives de l'Amérique septentrionale retentir des plus vives acclamations, répéter avec attendrissement le nom de leurs frères anglais, le nom de la mère-patrie. Les feux de la joie succèdent aux incendies de la discorde; et

cependant les nations jalouses de votre puissance restent dans le silence, dans l'étonnement et dans le désespoir.

Votre parlement va s'assembler. Qu'en faut-il espérer? La raison s'y fera-t-elle entendre, ou persévérera-t-il dans sa folie? Sera-t-il le défenseur des peuples, ou l'instrument de la tyrannie des ministres? Ses actes seront-ils les décrets d'une nation libre, ou des édits dictés par la cour? J'assiste aux délibérations de vos chambres. Ces lieux révérés retentissent de harangues pleines de modération et de sagesse. La douce persuasion y paraît couler des lèvres des orateurs les plus distingués. Ils arrachent des larmes. Mon cœur est rempli d'espoir. Tout à coup une voix, organe du despotisme et de la guerre, suspend cette émotion délicieuse.

« Anglais, s'écrie un déclamateur forcené, pou-
« vez-vous balancer un moment? ce sont vos
« droits, vos intérêts les plus importans; c'est la
« gloire de votre nom qu'il faut défendre. Ces
« grands biens ne sont pas attaqués par une puis-
« sance étrangère. Un ennemi domestique les me-
« nace. Le danger est plus grand, l'outrage est
« plus sensible.

« Entre deux peuples rivaux et armés pour des
« prétentions mutuelles, la politique peut quel-
« quefois suspendre les combats. Contre des sujets
« rebelles, la plus grande faute est la lenteur,
« toute modération est faiblesse. L'étendard de la

« révolte fut levé par l'audace, qu'il soit déchiré « par la force. Tombe, tombe sur les mains qui l'ont « déployé le glaive de la justice ! Hâtons-nous : « pour étouffer les révolutions, il est un premier « moment qu'il faut saisir. Ne donnons pas aux « esprits étonnés le temps de s'accoutumer à leur « crime ; aux chefs, le temps d'affermir leur pou- « voir ; au peuple, celui d'apprendre à obéir à de « nouveaux maîtres. Le peuple, dans la révolte, « est presque toujours entraîné par un mouvement « étranger. Ni sa fureur, ni sa haine, ni son « amour ne lui appartiennent. On lui donne ses « passions comme ses armes. Déployons à ses yeux « la force et la majesté de l'empire britannique. « Il va tomber à nos pieds ; il passera en un instant « de la terreur au remords, du remords à l'obéis- « sance. S'il faut user de la sévérité des armes, « point de ménagement. Dans la guerre civile, la « pitié est la plus fausse des vertus. Le glaive, une « fois tiré, ne doit plus s'arrêter que par la sou- « mission. C'est à eux désormais à répondre au « ciel et à la terre de leurs propres malheurs. Son- « gez qu'une sévérité passagère dans ces contrées « rebelles doit nous assurer l'obéissance et la paix « pour des siècles.

« Pour suspendre nos coups, pour désarmer « nos bras, on nous dit, on nous répète que ce « pays est peuplé de nos concitoyens, de nos amis, « de nos frères. Quoi ! invoquer en leur faveur « des noms qu'ils ont outragés, des liens qu'ils ont

« rompus! Ces noms, ces liens sacrés sont ce qui « les accuse et qui les rend coupables. Depuis « quand ces titres si révérés n'imposent-ils des « devoirs qu'à nous? Depuis quand des enfans re- « belles ont-ils le droit de s'armer contre leur « mère, de lui ravir son héritage, de déchirer son « sein? Ils parlent de liberté : je respecte ce nom « comme eux; mais cette liberté est-elle de l'in- « dépendance? Est-elle le droit de renverser une « législation établie et fondée depuis deux siècles? « Est-elle le droit d'usurper tous les nôtres? Ils « parlent de liberté, et moi je parle de la supré- « matie et de la puissance souveraine de l'Angle- « terre.

« Quoi! s'ils avaient à former quelques plaintes, « s'ils refusaient de porter avec nous une faible « portion du fardeau qui nous accable et de s'as- « socier à nos charges comme nous les associons « à notre grandeur, n'avaient-ils d'autre voie que « celle de la révolte et des armes? On les appelle « nos concitoyens et nos amis; et moi je ne vois « en eux que les persécuteurs et les ennemis les « plus cruels de notre patrie. Nous avons des an- « cêtres communs; oui, sans doute, mais ces res- « pectables aïeux, je les évoque moi-même avec « confiance. Si leurs ombres pouvaient reprendre « ici leur place, leur indignation égalerait la nô- « tre. Avec quel courroux ces vertueux citoyens « entendraient que ceux de leurs descendans qui « se sont fixés au-delà des mers n'ont pas plus tôt

« senti leurs forces, qu'ils en ont fait le coupable « essai contre leur patrie, qu'ils se sont armés « contre elle de ses propres bienfaits ? Oui, tous, « jusqu'à cette secte pacifique à qui son fondateur « inspira le devoir de ne jamais tremper ses mains « dans le sang ; eux qui ont respecté les jours et « les droits des peuples sauvages ; eux qui par en-« thousiasme de l'humanité ont brisé les fers de « leurs esclaves, aujourd'hui, également infidèles « à leur pays et à leur religion, ils arment leurs « mains pour le carnage, et c'est contre vous. Ils « traitent tous les hommes de frères, et vous, « vous seuls de tous les peuples êtes exclus de ce « titre. Ils ont appris au monde que les sauvages « américains, que les nègres de l'Afrique leur sont « désormais moins étrangers que les citoyens de « l'Angleterre.

« Armez-vous ; vengez vos droits offensés ; ven-« gez votre grandeur trahie ; déployez cette puis-« sance qui se fait redouter dans l'Europe, dans « l'Afrique et dans l'Inde ; qui a si souvent étonné « l'Amérique elle-même ; et puisque entre un peu-« ple souverain et le sujet qui se révolte il n'y a « plus désormais d'autre traité que la force, que « la force décide. Conservez, reprenez cet univers « qui vous appartient, et que l'ingratitude et l'au-« dace veulent vous ravir. »

XLI. L'Angleterre se détermine à réduire ses colonies par la force.

Les sophismes d'un rhéteur véhément, appuyés par l'influence du trône et par l'orgueil national, étouffent dans la plupart des représentans du peu-

ple le désir d'un arrangement pacifique. Les résolutions nouvelles ressemblent aux résolutions primitives. Tout y porte même d'une manière plus décidée l'empreinte de la férocité et du despotisme. On lève des armées, on équipe des flottes. Les généraux, les amiraux font voile vers le Nouveau-Monde avec des ordres, avec des projets destructifs et sanguinaires. Il n'y a qu'une soumission sans réserve qui puisse prévenir ou arrêter le ravage ordonné contre les colonies.

Jusqu'à cette époque mémorable les Américains s'étaient bornés à une résistance que les lois anglaises elles-mêmes autorisaient. On ne leur avait vu d'ambition que celle d'être maintenus dans les droits très-limités dont ils avaient toujours joui. Les chefs même, auxquels on pourrait supposer des idées plus étendues, n'avaient encore osé parler à la multitude que d'un accommodement avantageux. En allant plus loin, ils auraient craint de perdre la confiance des peuples attachés par habitude à un empire sous les ailes duquel ils avaient prospéré. Le bruit des grands préparatifs qui se faisaient dans l'ancien hémisphère pour mettre dans les fers ou pour incendier le nouveau étouffa ce qui pouvait rester d'affection pour le gouvernement primitif. Il ne s'agissait plus que de donner de l'énergie aux esprits. Ce fut l'effet que produisit un ouvrage intitulé *le Sens commun*. Nous allons représenter ici le fond de sa doctrine, sans nous astreindre précisément à la forme qu'on a suivie.

Jamais, disait l'auteur de cet écrit célèbre, jamais un intérêt plus grand n'a occupé les nations. Ce n'est pas celui d'une ville ou d'une province, c'est celui d'un continent immense et d'une grande partie du globe. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, c'est celui des siècles. Le présent va décider d'un long avenir; et plusieurs centaines d'années après que nous ne serons plus, le soleil, en éclairant cet hémisphère, éclairera ou notre honte ou notre gloire. Long-temps nous avons parlé de réconciliation et de paix : tout est changé. Dès qu'on a pris les armes, dès que la première goutte de sang á coulé, le temps des discussions n'est plus. Un jour a fait naître une révolution, un jour nous a transportés dans un siècle nouveau.

Des âmes timides, des âmes qui mesurent l'avenir par le passé, croient que nous avons besoin de la protection de l'Angleterre. Elle peut être utile à une colonie naissante; elle est devenue dangereuse pour une nation déjà formée. L'enfance a besoin d'être soutenue; il faut que la jeunesse marche libre et avec la fierté qui lui convient. De nation à nation, ainsi que d'homme à homme, qui peut avoir la force et le droit de me protéger, peut avoir la force et la volonté de me nuire. Je renonce à un protecteur pour n'avoir point à redouter un maître.

En Europe, les peuples sont trop pressés pour que cette partie du globe jouisse d'une paix constante. Les intérêts des cours et des nations s'y

heurtent et s'y choquent sans cesse. Amis de l'Angleterre, nous sommes forcés d'avoir tous ses ennemis. Cette alliance portera pour dot à l'Amérique une guerre éternelle. Séparons-nous! séparons-nous! La neutralité, le commerce et la paix, voilà les fondemens de notre grandeur.

L'autorité de la Grande-Bretagne sur l'Amérique doit tôt ou tard avoir une fin. Ainsi le veulent la nature, la nécessité et le temps. Le gouvernement anglais ne peut donc nous donner qu'une constitution passagère, et nous ne léguerons à notre postérité qu'un état incertain, des dissensions et des dettes. Si nous voulons assurer son bonheur, séparons-nous; si nous sommes pères, si nous aimons nos enfans, séparons-nous. Des lois et la liberté, voilà l'héritage que nous leur devons.

L'Angleterre est trop éloignée de nous pour nous gouverner. Quoi! toujours traverser deux mille lieues pour demander des lois, pour réclamer justice, pour nous justifier de crimes imaginaires, pour solliciter avec bassesse la cour et les ministres d'un climat étranger! Quoi! attendre pendant des années chaque réponse! Et si trop souvent encore c'était l'injustice qu'il fallût ainsi chercher à travers l'Océan! Non; pour un grand état il faut que le centre et le siége du pouvoir soient dans l'état même. Il n'y a que le despotisme de l'Orient qui ait pu accoutumer les peuples à recevoir ainsi leurs lois de maîtres éloignés ou de pachas qui représentent des tyrans invisibles. Mais ne l'oubliez pas,

plus la distance augmente, plus le despotisme s'appesantit, et les peuples, alors privés de presque tous les avantages du gouvernement, n'en ont plus que les malheurs et les vices.

La nature n'a pas créé un monde pour le soumettre aux habitans d'une île dans un autre univers. La nature a établi des lois d'équilibre qu'elle suit partout, dans les cieux comme sur la terre. Par la loi des masses et des distances, l'Amérique ne peut appartenir qu'à elle-même.

Point de gouvernement sans une confiance mutuelle entre celui qui commande et celui qui obéit. C'en est fait, ce commerce est rompu, il ne peut renaître. L'Angleterre a trop fait voir qu'elle voulait nous commander comme à des esclaves; l'Amérique, qu'elle sentait également et ses droits et ses forces. Chacune a trahi son secret : dès ce moment plus de traité. Il serait signé par la haine et la défiance, la haine qui ne pardonne pas, la défiance qui de sa nature est irréconciliable.

Voulez-vous savoir quel serait le fruit d'un accommodement? Votre ruine. Vous avez besoin de lois; vous ne les obtiendrez pas. Qui vous les donnerait? La nation anglaise? Elle est jalouse de votre accroissement. Le roi? Il est votre ennemi. Vous-même, dans vos assemblées? Ne vous souvenez-vous plus que toute législation est soumise au droit négatif du monarque qui veut vous subjuguer? Ce droit serait un droit terrible sans cesse armé contre vous. Formez des demandes, elles

seront éludées. Formez des plans de grandeur et de commerce, ils deviendront pour la métropole un objet d'effroi. Votre gouvernement ne sera plus qu'une guerre sourde, celle d'un ennemi qui veut détruire sans combattre; ce sera dans l'ordre politique un assassinat lent et caché, qui fait naître la langueur, prolonge et nourrit la faiblesse, et par un art meurtrier empêche également de vivre et de mourir. Soumettez-vous à l'Angleterre, voilà votre sort.

Nous avons droit de prendre les armes. Nos droits sont la nécessité, une juste défense, nos malheurs, ceux de nos enfans, les excès commis contre nous. Nos droits sont notre titre auguste de nation. C'est au glaive à nous juger. Le tribunal de la guerre est désormais le seul tribunal qui existe pour nous. Eh bien, puisqu'il faut combattre, que ce soit du moins pour une cause qui en soit digne, et qui nous paie et de nos trésors et de notre sang. Quoi! nous exposerons-nous à voir nos villes détruites, nos campagnes ravagées, nos familles tombant sous le glaive, pour parvenir à conclure un accommodement, c'est-à-dire pour mendier de nouvelles chaînes, pour cimenter nous-mêmes l'édifice de notre esclavage? Quoi! ce sera à la lueur des incendies, ce sera sur la tombe de nos pères, de nos enfans, de nos femmes que nous signerons un traité avec nos oppresseurs! et, tout couverts de notre sang, ils daigneront nous pardonner! Ah! nous ne serions plus

alors qu'un vil objet d'étonnement pour l'Europe, d'indignation pour l'Amérique, de mépris même pour nos ennemis. Si nous pouvons leur obéir, nous n'avons pas eu le droit de combattre. La liberté seule peut nous absoudre. La liberté, et une liberté entière, est le seul but digne de nos travaux et de nos dangers. Que dis-je? Dès ce moment elle nous appartient. C'est dans les plaines sanglantes de Lexington que nos titres sont écrits; c'est là que l'Angleterre a déchiré de sa main le contrat qui nous unissait à elle. Oui, au moment où l'Angleterre a tiré le premier coup de fusil contre nous, la nature elle-même nous a proclamés libres et indépendans.

Profitons du bienfait de nos ennemis. La jeunesse des nations est l'âge le plus favorable à leur indépendance. C'est le temps de l'énergie et de la vigueur. Nos âmes ne sont point encore entourées de cet appareil de luxe qui sert d'otage à la tyrannie. Nos bras ne se sont point énervés dans les arts de la mollesse. On ne voit point dominer parmi nous cette noblesse qui, par sa constitution même, est l'alliée nécessaire des rois; qui n'aime la liberté que lorsqu'elle en peut faire un moyen d'oppression; cette noblesse avide de droits et de titres, pour qui dans les temps de révolutions et de crise le peuple n'est qu'un instrument, pour qui le pouvoir suprême est un corrupteur tout prêt.

Vos colonies sont formées d'hommes simples et courageux, d'hommes laborieux et fiers, pro-

priétaires à la fois et cultivateurs de leurs terres. La liberté est leur premier besoin. Les travaux rustiques les ont d'avance endurcis à la guerre. L'enthousiasme public fera éclore des talens inconnus. C'est dans les révolutions que les âmes s'agrandissent, que les héros se montrent et prennent leur place. Rappelez-vous la Hollande, et cette foule d'hommes extraordinaires que fit naître la querelle de sa liberté, voilà votre exemple. Rappelez-vous ses succès, voilà votre présage.

Que notre premier pas soit de nous former une constitution qui nous unisse. Le moment est venu. Plus tard, elle serait abandonnée à un avenir incertain et aux caprices du hasard. Plus nous acquerrons d'hommes et de richesses, plus il s'élèvera de barrières entre nous. Comment concilier alors tant d'intérêts et de provinces? Il faut pour une pareille union que chaque peuple sente à la fois et sa faiblesse et la force de tous. Il faut de grands malheurs ou de grandes craintes. C'est alors qu'entre les peuples comme entre les hommes naissent ces amitiés vigoureuses et profondes qui associent les âmes avec les âmes et les intérêts avec les intérêts. C'est alors qu'un seul esprit errant de toute part forme le génie des états, et que toutes les forces dispersées deviennent en se rapprochant une force unique et terrible. Grâce à nos persécuteurs, nous sommes à cette époque. Si nous avons du courage, c'est pour nous celle du bonheur. Peu de nations ont

saisi le moment favorable pour se faire un gouvernement. Une fois échappé, ce moment ne revient plus, et l'on en est puni pendant des siècles par l'anarchie ou l'esclavage. Qu'une pareille faute ne nous prépare point de pareils regrets. Ils seraient impuissans.

Emparons-nous d'un moment unique pour nous. Il est en notre pouvoir de former la plus belle constitution qu'il y ait jamais eue parmi les hommes. Vous avez lu dans vos livres sacrés l'histoire du genre humain enseveli sous une inondation générale du globe. Une seule famille survécut et fut chargée par l'Être suprême de renouveler la terre. Nous sommes cette famille. Le despotisme a tout inondé, et nous pouvons renouveler le monde une seconde fois.

Nous allons dans ce moment décider du sort d'une race d'hommes plus nombreuse peut-être que tous les peuples de l'Europe ensemble. Attendrons-nous que nous soyons la proie d'un conquérant, et que l'espérance de l'univers soit détruite? Imaginons-nous que toutes les générations du monde à venir ont dans ce moment les yeux fixés sur nous et nous demandent la liberté. Nous allons fixer leur destin. Si nous les trahissons, un jour elles se promèneront avec leurs fers sur nos tombeaux, et les chargeront peut-être d'imprécations.

Souvenez-vous d'un écrit qui a paru parmi vous, et qui avait pour devise ces mots : S'UNIR OU MOURIR.

Unissons-nous, et commençons par déclarer notre INDÉPENDANCE. Elle seule peut effacer le titre de sujets rebelles que nos insolens oppresseurs osent nous donner. Elle seule peut nous faire remonter à la dignité qui nous est due, nous assurer des alliés parmi les puissances, imprimer le respect même à nos ennemis, et, si nous traitons avec eux, nous donner le droit de traiter avec la force et la majesté qui convient à une nation.

Mais je le répète, hâtons-nous. Notre incertitude fait notre faiblesse. Osons être libres, et nous le sommes. Prêts à franchir ce pas, nous reculons, nous nous observons tous avec une curiosité inquiète. Il semble que nous soyons étonnés de notre audace, et que notre courage nous épouvante. Mais ce n'est plus le temps de calculer. Dans les grandes affaires où il n'y a qu'un grand parti à prendre, trop de circonspection cesse d'être prudence. Tout ce qui est extrême demande une résolution extrême. Alors les démarches les plus hardies sont les plus sages, et l'excès de l'audace même devient le moyen et le garant du succès.

XLII. ...s colonies ...mpent les ...ns qui les ...issaient à ...ngleterre, s'en déclarent indépendantes.

Tel était le fond des sentimens et des idées répandues dans cet ouvrage. Ils affermirent dans leurs principes les esprits hardis qui depuis long-temps demandaient qu'on se détachât entièrement de la métropole. Les citoyens timides, qui jusqu'alors avaient chancelé, se décidèrent enfin pour

ce grand déchirement. Le vœu pour l'indépendance eut assez de partisans pour que, le 4 juillet 1776, le congrès général se déterminât à la prononcer.

Que n'ai-je reçu le génie et l'éloquence des célèbres orateurs d'Athènes et de Rome! Avec quelle grandeur, avec quel enthousiasme ne parlerais-je pas des hommes généreux qui, par leur patience, leur sagesse et leur courage, élevèrent ce grand édifice! Hancok, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs dans cette scène intéressante : mais ils ne furent pas les seuls. La postérité les connaîtra tous. Leurs noms fameux lui seront transmis par une plume plus heureuse que la mienne. Le marbre et le bronze les montreront aux siècles les plus reculés. En les voyant, l'ami de la liberté sentira ses yeux se remplir de larmes délicieuses, son cœur tressaillir de joie. On a écrit au-dessous du buste de l'un d'eux : IL ARRACHA LA FOUDRE AU CIEL ET LE SCEPTRE AUX TYRANS. Tous partageront avec lui les derniers mots de cet éloge.

Contrée héroïque, mon âge avancé ne me permet pas de te visiter. Jamais je ne me verrai au milieu des respectables personnages de ton aréopage ; jamais je n'assisterai aux délibérations de ton congrès. Je mourrai sans avoir vu le séjour de la tolérance, des mœurs, des lois, de la vertu, de la liberté. Une terre franche et sacrée ne couvrira pas ma cendre : mais je l'aurai désiré ; et

mes dernières paroles seront des vœux adressés au ciel pour ta prospérité.

Quoique l'Amérique fût assurée de l'approbation universelle, elle crut devoir exposer aux yeux des nations les motifs de sa conduite. Elle publia son manifeste, et on y lut que l'histoire de la nation anglaise et de son roi n'offrira à l'avenir, qu'elle entretiendra d'eux et de nous, qu'un tissu d'outrages et d'usurpations qui tendaient également à l'établissement d'une tyrannie absolue dans ces provinces.

Elle dira que son monarque a refusé son consentement aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public.

Qu'il a transféré les assemblées dans des lieux incommodes, éloignés des archives, pour amener plus aisément les députés à ses vues.

Qu'il a plusieurs fois dissous la chambre des représentans, parce qu'on y défendait avec fermeté les droits des peuples.

Qu'il a laissé, après cette dissolution, les états trop long-temps sans représentans, et par conséquent exposés aux inconvéniens résultans du défaut d'assemblée.

Qu'il s'est efforcé d'arrêter la population en rendant la naturalisation des étrangers difficile, et en vendant trop cher les terrains dont il accordait la propriété.

Qu'il a trop mis les juges dans sa dépendance

en statuant qu'ils ne tiendraient que de lui et leurs offices et leurs salaires.

Qu'il a créé des places nouvelles et rempli ces régions d'une multitude d'employés qui dévoraient notre substance et troublaient notre tranquillité.

Qu'il a maintenu en pleine paix, au milieu de nous, des forces considérables sans le consentement du pouvoir législatif.

Qu'il a rendu le pouvoir militaire indépendant de la loi civile, et même supérieur à elle.

Qu'il a tout combiné avec des hommes pervers pour loger dans nos maisons des gens de guerre armés, et les mettre à couvert des peines dues aux meurtres qu'ils pourraient commettre en Amérique; pour détruire notre commerce dans toutes les parties du globe; pour nous imposer des taxes sans notre aveu; pour nous priver, dans plusieurs cas, de nos jugemens par jurés; pour nous transporter et nous faire juger au-delà des mers; pour nous enlever nos chartes, supprimer nos meilleures lois, altérer le fond et la forme de notre gouvernement; pour suspendre notre propre législation et pouvoir nous donner d'autres lois.

Qu'il a lui-même abdiqué son gouvernement dans les provinces américaines en nous déclarant déchus de sa protection et en nous faisant la guerre.

Qu'il a fait ravager nos côtes, détruire nos ports, brûler nos villes, massacrer nos peuples.

Qu'il a forcé nos concitoyens, faits prisonniers en pleine mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir les bourreaux de leurs amis et de leurs frères, ou à périr eux-mêmes par des mains si chères.

Qu'il a excité parmi nous des divisions intestines, et qu'il s'est efforcé de soulever contre nos paisibles habitans les sauvages barbares, accoutumés à tout massacrer sans distinction de rang, de sexe et d'âge.

Que dans ce moment il arrivait sur nos plages des armées mercenaires et étrangères chargées de consommer l'ouvrage de la désolation et de la mort.

Et qu'un prince dont le caractère fut ainsi marqué par tous les traits de la tyrannie n'était pas fait pour gouverner un peuple libre.

Une démarche qui rompait des nœuds formés par le sang, par la religion et par l'habitude, devait être soutenue par un grand concert de volontés, par des mesures sages et vigoureuses. Les États-Unis de l'Amérique se donnèrent une constitution fédérative qui ajoutait aux avantages intérieurs du gouvernement républicain toute la force extérieure de la monarchie.

Chaque province eut une assemblée formée par les représentans des divers districts, et en qui résidait la puissance législative. Son président eut le pouvoir exécutif. Ses droits et ses obligations étaient d'écouter tous les citoyens, de les convo-

quer lorsque les circonstances le demanderaient, de pourvoir à l'armement, à la subsistance des troupes, et d'en concerter avec leurs chefs les opérations. Il fut mis à la tête d'un comité secret qui devait entretenir des liaisons suivies avec le congrès général. Le temps de sa gestion fut borné à deux ans : mais les lois permettaient de le prolonger.

Les provinces ne devaient pas compte de leur administration au grand conseil de la nation, quoique composé des députés de toutes les colonies. La supériorité du congrès général sur les congrès particuliers se bornait à ce qui était du ressort de la politique et de la guerre.

Mais quelques personnes ont jugé que l'institution de ce corps n'était pas aussi bien combinée que la législation des provinces. Il semble en effet que des états fédératifs qui sortent de la condition de sujets pour s'élever à l'indépendance ne peuvent sans péril confier à leurs délégués le pouvoir illimité de faire la guerre et la paix. Car ceux-ci, s'ils étaient ou infidèles ou peu éclairés, pourraient remettre l'état entier dans les fers dont il cherche à s'échapper. Il semble que dans ces momens de révolution la volonté publique ne saurait être trop connue, trop littéralement prononcée. Sans doute il est nécessaire, dit-on, que toutes les démarches, toutes les opérations qui concourent à l'attaque et à la défense commune soient décidées par les représentans communs du corps

de l'état : mais la continuation de la guerre, mais les conditions de la paix devraient être délibérées dans chaque province, et les délibérations transmises au congrès par les députés qui soumettraient l'avis de leurs provinces à la pluralité. On ajoute enfin que si dans les gouvernemens affermis il est bon que le peuple se repose avec confiance sur la sagesse de son sénat, dans un état où la constitution se forme, où le peuple encore incertain de son sort redemande sa liberté les armes à la main,, il faut que tous les citoyens soient sans cesse au conseil, à l'armée, dans la place publique, et qu'ils aient les yeux toujours ouverts sur les représentans à qui ils ont confié leur destinée.

Quoique ces principes soient vrais en général, on peut cependant répondre qu'il était peut-être difficile de les appliquer à la nouvelle république formée par les Américains. Il n'en est point d'elle comme des républiques fédératives que nous voyons en Europe, je veux dire la Hollande et la Suisse, qui n'occupent qu'un terrain de peu d'étendue, et où il est aisé d'établir une communication rapide entre toutes les provinces. On peut dire la même chose des confédérations de l'ancienne Grèce. Ces états étaient placés à peu de distance les uns des autres, presque resserrés dans les bornes du Péloponèse ou dans l'enceinte d'un étroit archipel. Mais les États-Unis d'Amérique, semés sur un continent immense, occupant dans

le Nouveau-Monde un espace de près de quinze degrés, séparés par des déserts, des montagnes, des golfes, et par une vaste étendue de côtes, ne peuvent jouir de cette prompte communication. Si le congrès ne pouvait rien décider sur les intérêts politiques sans les délibérations particulières de chaque province; si à chaque occasion un peu importante, à chaque événement imprévu il fallait de nouveaux ordres, et pour ainsi dire un nouveau pouvoir aux représentans, ce corps resterait sans activité. Les distances à franchir, les longueurs et la multitude des débats, trop souvent, pourraient nuire au bien général.

D'ailleurs ce n'est jamais dans la naissance d'une constitution et au milieu des grandes fermentations de la liberté que l'on doit craindre qu'un corps de représentans trahisse par corruption ou par faiblesse les intérêts qui lui sont confiés. C'est plutôt dans un pareil corps que l'esprit général et s'exalte et s'enflamme. C'est là que réside dans sa vigueur le génie de la nation. Choisis par l'estime de leurs concitoyens, choisis dans un temps où toute fonction publique est un danger, où tout suffrage est un honneur; placés à la tête de ceux qui composeront à jamais cet aréopage célèbre, et par là même naturellement portés à regarder la liberté publique comme leur ouvrage, ils doivent avoir l'enthousiasme des fondateurs, qui mettent leur orgueil à graver pour les siècles leur nom sur le frontispice d'un monument au-

guste qui s'élève. Les craintes que les partisans du système contraire pourraient avoir sur cet objet paraissent donc mal fondées.

Je dirai plus. Il pourrait se faire qu'un peuple qui combat pour sa liberté, fatigué d'une lutte longue et pénible, et plus frappé des dangers du moment que du bonheur de l'avenir, sentît affaiblir son courage, et fût tenté peut-être de préférer un jour la dépendance et la paix à une indépendance orageuse, et qui coûte des périls et du sang. C'est alors qu'il serait avantageux à ce peuple de s'être démis lui-même du pouvoir de faire la paix avec ses oppresseurs, et d'avoir déposé ce droit dans les mains du sénat qu'il a choisi pour servir d'organe à sa volonté, quand cette volonté était libre, fière et courageuse. Il semble lui avoir dit au moment où il l'institua : Je lève l'étendard de la guerre contre mes tyrans. Si mon bras se lassait de combattre, si je pouvais m'avilir jusqu'à implorer le repos, soutiens-moi contre ma faiblesse. N'écoute pas des vœux indignes de moi, que je désavoue d'avance, et ne prononce le nom de paix que quand ma chaîne sera brisée.

En effet, si l'on consulte l'histoire des républiques, on verra que la multitude a presque toujours l'impétuosité et la chaleur du premier moment; mais que ce n'est que dans un petit nombre d'hommes choisis et faits pour servir de chefs que résident ces résolutions constantes et vigoureuses qui marchent d'un pas ferme et assuré vers

un grand but, ne se détournent jamais et combattent avec opiniâtreté les malheurs, la fortune et les hommes.

XLIII. La guerre commence entre les États-Unis et l'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, et quelque parti qu'on prenne sur cette discussion politique, les Américains n'avaient pas encore créé leur système de gouvernement, lorsque dans le mois de mars Hopkins enlevait de l'île anglaise de la Providence une très-nombreuse artillerie et d'abondantes munitions de guerre; lorsqu'au commencement de mai Carleton chassait du Canada les provinciaux occupés à réduire Quebec pour achever la conquête de cette grande possession; lorsqu'en juin Clinton et Parker étaient si vigoureusement repoussés sur les côtes de l'Amérique méridionale. De plus grandes scènes suivirent la déclaration de l'indépendance.

Howe avait remplacé le faible Gage. C'était même le nouveau général qui avait évacué Boston. Reçu le 2 avril à Hallifax, il en était parti le 10 juin pour se porter sur la petite île des États. Les forces de terre et de mer qu'il attendait l'y joignirent successivement; et le 28 août il débarqua sans opposition à l'Ile-Longue, sous la protection d'une flotte commandée par l'amiral, son frère. Les Américains ne montrèrent pas beaucoup plus de vigueur dans l'intérieur des terres que sur le rivage. Après une médiocre résistance et d'assez grandes pertes, ils se réfugièrent dans le continent avec une facilité qu'un vainqueur qui aurait

su profiter de ses avantages ne leur aurait pas donnée.

Les nouveaux républicains abandonnèrent la ville de New-York beaucoup plus facilement encore qu'ils n'avaient évacué l'Ile-Longue; et ils se replièrent sur Kingsbrige ou le Pont-du-Roi, où tout paraissait disposé pour une résistance opiniâtre.

Si les Anglais avaient suivi leurs premiers succès avec la vivacité qu'exigeaient les circonstances, les nouvelles levées qu'on leur opposait auraient été infailliblement dispersées ou réduites à mettre bas les armes. On leur laissa six semaines pour se rassurer; et elles n'abandonnèrent leurs retranchemens que dans la nuit du premier au second novembre, lorsque les mouvemens qui se faisaient sous leurs yeux les convainquirent que leur camp allait être enfin attaqué.

Leur chef, Wasington, n'avait pas voulu confier la destinée de sa patrie à une action qui aurait pu, qui naturellement aurait dû être décisive contre les grands intérêts qui lui étaient confiés. Il savait que les délais, toujours favorables à l'habitant d'une contrée, sont toujours funestes à l'étranger. Cette conviction le détermina à se replier sur le Jersey, avec le projet de traîner la guerre en longueur. Favorisé par l'hiver, par la connaissance du pays, par la nature du terrain, qui ôtait à la discipline une partie de ses avantages, il pouvait se flatter de couvrir la plus grande partie de cette

fertile province, et de tenir l'ennemi éloigné de la Pensylvanie. Tout à coup il voit ses drapeaux abandonnés par des soldats dont l'engagement n'était que pour six ou même pour trois mois; et d'une armée de vingt-cinq mille hommes à peine lui en reste-t-il deux mille cinq cents avec lesquels il est trop heureux de pouvoir se sauver au-delà de la Delaware.

Sans perdre un moment, les troupes royales devaient passer la rivière à la suite de ce petit nombre de fugitifs, et achever de les disperser. Si les cinq mille hommes destinés à la conquête de Rhode-Island l'avaient remontée sur les navires qui les portaient, la jonction des deux corps se serait faite sans opposition dans Philadelphie même; et la nouvelle république était étouffée dans la ville célèbre et intéressante qui lui avait servi de berceau.

Peut-être reprocha-t-on dans le temps au général anglais d'avoir été timide et trop circonspect dans les opérations de la campagne. Ce qui est certain, c'est qu'il fut téméraire dans la distribution de ses quartiers d'hiver. Il les prit, comme s'il ne fût pas resté en Amérique un seul individu qui eût eu ou la volonté ou le pouvoir de les inquiéter.

Cette présomption enhardit les milices de la Pensylvanie, du Maryland, de la Virginie, accourues et réunies pour leur salut commun. Le 25 décembre elles traversent la Delaware, et fondent

inopinément sur Trenton, occupé par quinze cents des douze mille Hessois si lâchement vendus à la Grande-Bretagne par leur avare maître. Ce corps est massacré, pris ou dispersé tout entier. Huit jours après, trois régimens anglais sont également chassés de Princeton, mais après avoir mieux soutenu leur réputation que les troupes étrangères à leur solde. Ces événemens inattendus réduisent les ennemis de l'Amérique dans le Jersey aux postes d'Amboy et de Brunswick; encore y sont-ils très-harcelés durant le reste de la mauvaise saison. L'effet des grandes passions et des grands dangers est souvent d'étonner l'âme et de la jeter dans une sorte d'engourdissement qui la prive de l'usage de ses forces. Peu à peu elle revient à elle-même et se reconnaît. Toutes ses facultés, suspendues un moment, se développent avec plus de vigueur. Elle tend tous ses ressorts, et sa force se met au niveau de sa situation. Dans une grande multitude quelques-uns éprouvent d'abord cet effet, et il se communique rapidement à tous. Cette révolution s'était opérée dans les états confédérés. Il en sortait de toutes parts des hommes armés.

La campagne de 1777 s'ouvre très-tard. L'armée anglaise, désespérant de se tracer par le Jersey une route en Pensylvanie, s'embarque enfin le 23 juillet, et atteint par la baie de Chesapeak une contrée qu'on pouvait reprocher à ses généraux de n'avoir pas envahie l'année précédente.

Sa marche n'est pas interrompue jusqu'à Brandiswine. Là, elle attaque, elle bat les Américains le 11 septembre, et arrive le 30 à Philadelphie, abandonnée le 25 par le congrès, et quelques jours plus tôt ou plus tard par le plus grand nombre de ses habitans.

Cette conquête n'a aucune suite. Le vainqueur ne voit autour de lui que haine, que dévastation. Resserré dans un espace très-circonscrit, il rencontre des obstacles insurmontables pour s'étendre sur un territoire inculte. Son or même ne lui fait pas trouver des ressources dans les districts voisins ; et ce n'est qu'au travers des mers que peuvent lui arriver ses subsistances. L'ennui d'une prison qui dure depuis neuf mois le détermine à regagner New-York par le Jersey ; et, sous le commandement de Clinton, successeur de Howe, il exécute cette longue et périlleuse retraite avec moins de perte qu'un ennemi plus expérimenté ne lui en aurait causé.

Tandis que les Anglais languissaient en Pensylvanie, une grande scène s'ouvre dans les contrées plus septentrionales de l'Amérique. Carleton avait chassé au mois de mai 1776 les provinciaux du Canada, et détruit en octobre les bâtimens de guerre qu'ils avaient construits sur le lac Champlain. Ce succès conduisit Bourgoyne à Ticondérago, au mois de juillet de l'année suivante. A son approche, une garnison de quatre mille hommes abandonna ce poste important, avec perte de son

artillerie, de ses munitions, de son arrière-garde.

Le général anglais était naturellement présomptueux. Une faiblesse si marquée accrut son audace. Il avait conçu le dessein de réunir les troupes du Canada à celles de New-York par les rives de l'Hudson. Ce projet était grand et hardi. S'il eût réussi, il coupait en deux l'Amérique septentrionale, et peut-être il terminait la guerre. Mais, pour le succès, il aurait fallu que pendant qu'une armée descendrait le fleuve l'autre armée le remontât. Cette combinaison ayant manqué, Bourgoyne devait sentir dès les premiers pas que son entreprise était chimérique. A chaque marche, elle le devenait davantage. Ses communications s'allongeaient ; ses vivres diminuaient ; les Américains, reprenant courage, se rassemblaient de toutes parts autour de lui. Enfin ce malheureux corps d'armée se trouva enveloppé le 13 octobre à Saratoga, et les nations apprirent avec étonnement que six mille soldats des mieux disciplinés de l'ancien hémisphère avaient mis les armes bas devant les agriculteurs du nouveau, conduits par l'heureux Gâtes. Ceux qui se rappelaient que les Suédois de Charles XII, jusqu'alors invincibles, avaient capitulé devant les Russes encore barbares, n'accusaient pas les troupes anglaises, et blâmaient seulement l'imprudence de leur général.

Cet événement, si décisif au jugement de nos politiques, n'eut pas plus de suite que n'en avaient

eue les actions moins favorables aux armes américaines. Après trois ans de combats, de dévastations, de massacres, l'état des choses ne se trouva guère différent de ce qu'il était quinze jours après les premières hostilités. Tâchons de démêler les causes de cette étrange singularité.

XLIV. Pourquoi les Anglais ne sont point parvenus à soumettre les provinces confédérées.

D'abord la Grande-Bretagne, accoutumée aux orages dans son propre pays, ne vit pas dans la tempête qui s'élevait sur ses possessions éloignées tout ce qu'elle pouvait avoir de dangereux. Depuis long-temps ses troupes étaient insultées dans Boston; il s'était formé dans la province de Massachuset une autorité indépendante de la sienne; les autres colonies se disposaient à suivre cet exemple sans que l'administration se fût sérieusement occupée de ces grands objets. Lorsqu'ils furent mis sous les yeux du parlement, les deux chambres se remplirent de clameurs; et l'on y déclamait encore après avoir long-temps déclamé. Le sénat de la nation arrêta enfin que la contrée rebelle à ses décrets y serait soumise par la force; mais cette résolution violente fut exécutée avec les lenteurs trop ordinaires dans les états libres.

L'Angleterre pensa généralement que des côtes sans défense, que des contrées entièrement ouvertes ne résisteraient pas à ses flottes et à ses armées. Cette expédition ne lui paraissait pas devoir être assez longue pour que les paisibles cultivateurs de l'Amérique eussent le temps de s'instruire dans l'art de la guerre. On oublia de faire entrer

en calcul le climat, les rivières, les défilés, les bois, les marais, le défaut de subsistances à mesure qu'on avancerait dans l'intérieur des terres, une infinité d'autres obstacles physiques qui s'opposeraient à de rapides progrès dans un pays dont les trois quarts étaient incultes et qu'il fallait regarder comme neuf.

L'influence des causes morales retarda encore plus les succès.

La Grande-Bretagne est la région des partis. Ses rois parurent assez généralement convaincus de la nécessité d'abandonner la direction des affaires à la faction qui prévalait. Elle les conduisait communément avec intelligence et avec vigueur, parce que les principaux agens qui la composaient étaient animés d'un intérêt commun. Alors à l'esprit public, qui règne en Angleterre plus que dans aucun gouvernement de l'Europe, se joignait encore la force d'une faction, et cet esprit de parti, premier ressort peut-être des républiques, qui remue si puissamment les âmes, parce qu'il est toujours l'effet d'une passion. Pour sortir de cette longue tutelle, George III composa son conseil de membres isolés. Cette innovation n'eut pas de grands inconvéniens tant que les événemens roulèrent dans leur cercle ordinaire. Mais aussitôt que la guerre d'Amérique eut compliqué une machine qui déjà n'était pas trop simple, on s'aperçut qu'elle n'avait ni cette force ni cette union si nécessaires pour exécuter de grandes choses. Les roues trop

divisées manquaient pour ainsi dire d'une impulsion commune et d'un centre de mouvement. Leur marche fut tour à tour tardive et précipitée. L'administration ressembla trop à celle d'une monarchie ordinaire, quand le principe d'action ne part point de la tête d'un monarque actif et intelligent, qui rassemble lui-même sous sa main tous les ressorts. Il n'y eut plus d'ensemble dans les entreprises, il n'y en eut pas davantage dans leur exécution.

Un ministère sans harmonie et sans accord se vit exposé aux attaques sans cesse renaissantes d'un corps ennemi uni et serré. Ses résolutions, quelles qu'elles fussent, étaient combattues par le ridicule ou par le raisonnement. On le blâmait d'avoir sévi contre des citoyens éloignés, comme on l'aurait blâmé de les avoir ménagés. Ceux mêmes qui dans le parlement s'élevaient avec le plus de véhémence contre le traitement fait aux Américains, ceux qui les encourageaient le plus à la résistance, ceux qui peut-être leur faisaient passer des secours secrets, étaient aussi opposés à l'indépendance que les administrateurs, qu'on travaillait sans relâche à avilir ou à rendre odieux. Si l'opposition eût réussi à dégoûter le prince de ses confidens, ou à en obtenir le sacrifice par le cri de la nation, le projet de subjuguer l'Amérique eût été suivi, mais avec plus de dignité, plus de force, et des mesures peut-être mieux combinées. La réduction des provinces révoltées ne

devant pas être son ouvrage, elle aima mieux que cette immense partie de l'empire britannique en fût séparée que si elle y restait attachée par d'autres mains que les siennes.

L'activité des généraux ne répara pas le vice de ces contrariétés et des lenteurs qui en étaient la suite. Ils accordèrent au soldat de trop longs repos; ils employèrent à méditer le temps d'agir; ils approchèrent des nouvelles levées avec les mêmes précautions qu'ils auraient prises devant des troupes exercées. Les Anglais, qui ont tant d'impétuosité dans leurs factions, portent partout ailleurs un caractère froid et calme. Il leur faut des passions violentes pour les agiter. Quand ce ressort leur manque, ils calculent tous leurs mouvemens. Alors ils se gouvernent par la trempe de leur esprit, qui, en général, si on excepte les arts de l'imagination et du goût, est partout ailleurs méthodique et sage. A la guerre leur valeur ne perd jamais de vue les principes, et accorde peu au hasard. Rarement laissent-ils sur leurs flancs ou derrière eux quelque chose qui puisse leur donner de l'inquiétude. Ce système a ses avantages, surtout dans un pays étroit et resserré, dans un pays hérissé de forteresses ou de places de guerre. Mais dans les circonstances présentes, et sur le vaste continent de l'Amérique, contre un peuple à qui il ne fallait donner le temps ni de se fortifier ni de s'aguerrir, la perfection de l'art eût été peut-être de l'oublier pour y substituer une marche impé-

tueuse et rapide, et cette audace, qui étonne, frappe et renverse à la fois. C'était dans les premiers momens surtout qu'il eût fallu imprimer aux Américains, non pas la terreur des ravages, qui indignent plus qu'ils n'épouvantent un peuple armé pour sa liberté, mais cet effroi qui naît de la supériorité des talens et des armes, et qu'un peuple guerrier de l'Ancien - Monde devait naturellement porter dans le Nouveau. La confiance de la victoire eût été bientôt la victoire même. Mais, par trop de circonspection, par leur attachement trop servile aux principes et aux règles, des chefs peu habiles manquèrent de rendre à leur patrie le service qu'elle attendait d'eux et qu'elle était en droit d'en attendre.

De leur côté les troupes ne pressaient pas leurs officiers de les mener au combat. Elles arrivaient d'un pays où la cause qui leur avait fait passer tant de mers ne faisait aucune sensation. C'était aux yeux des peuples une effervescence qui ne pouvait pas avoir de suites. Les débats qu'elle occasionnait dans le parlement, ils les confondaient avec d'autres débats, souvent de très-peu d'importance. On n'en parlait point, ou, si quelques personnes s'en entretenaient, elles n'y mettaient pas plus d'intérêt qu'à ces nouvelles qui, dans les grandes villes, occupent l'oisiveté de chaque jour. L'indifférence de la nation s'était communiquée aux défenseurs de ses droits. Peut-être même auraient-ils craint de remporter des avantages trop

décisifs sur des concitoyens qui n'avaient pris les armes que pour repousser des fers. Dans toutes les monarchies de l'Europe, le soldat n'est qu'un instrument de despotisme, et il en a les sentimens. Il croit appartenir au trône, et non à la patrie, et cent mille hommes armés ne sont que cent mille esclaves disciplinés et terribles. L'habitude même d'exercer l'empire de la force, cet empire à qui tout cède, contribue à éteindre en eux toute idée de liberté. Enfin le régime et la subordination militaire qui, à la voix d'un seul homme, meut des milliers de bras, qui ne permet ni de voir, ni d'interroger, et fait au premier signal une loi de tuer ou de mourir, achève de changer en eux ces sentimens en principes, et en fait pour ainsi dire la morale de leur état. Il n'en est pas de même en Angleterre. L'influence de la constitution est si forte, qu'elle s'étend même sur les troupes. Un homme y est citoyen avant d'être soldat. L'opinion publique, d'accord avec la constitution, honore l'un de ces titres, et fait peu de cas de l'autre. Aussi voit-on, par l'histoire des révolutions arrivées dans cette île si orageuse, que le soldat anglais, quoique engagé pour sa vie, conserve pour la liberté politique une passion dont on se ferait difficilement l'idée dans nos contrées d'esclavage.

Comment l'ardeur qui manquait aux troupes britanniques aurait-elle animé les Hessois, les Brunswickois, les autres Allemands rangés sous

les mêmes drapeaux, tous également mécontens des souverains qui les avaient vendus, mécontens du prince qui les avait achetés, mécontens de la nation qui les soudoyait, mécontens de leurs camarades qui méprisaient en eux des mercenaires? Ces braves gens n'avaient pas épousé dans leur cœur une querelle à laquelle ils étaient absolument étrangers. D'ailleurs ils avaient aussi dans le camp ennemi des frères auxquels ils craignaient de donner la mort, de la main desquels ils n'auraient pas voulu recevoir de blessures.

L'esprit des armées anglaises avait encore changé par une suite de la révolution arrivée depuis quinze ou dix-huit ans dans les mœurs de leur nation. Les succès de la dernière guerre, l'extension que le commerce avait reçue après la paix, les grandes acquisitions faites dans les Indes orientales, tous ces moyens de fortune avaient accumulé sans interruption des richesses prodigieuses dans la Grande-Bretagne. Ces trésors allumèrent le désir de nouvelles jouissances. Les grands en allèrent puiser l'art dans les pays étrangers, surtout en France, et en empoisonnèrent leur pays. Des conditions supérieures il se répandit dans toutes les classes. À un caractère fier, simple et réservé, succéda le goût du faste, de la dissipation, de la galanterie. Les voyageurs qui avaient anciennement visité cette île si renommée se croyaient sous un autre ciel. La contagion avait gagné les troupes. Elles portèrent dans le nouvel

hémisphère la passion qu'elles avaient contractée dans l'ancien pour le jeu, pour les commodités, pour la bonne chère. En s'éloignant des côtes, il aurait fallu renoncer aux superfluités dont on était épris ; et ce goût de luxe, cette ardeur d'autant plus violente qu'elle était récente, n'encourageait pas à poursuivre dans l'intérieur des terres un ennemi toujours prêt à s'y enfoncer. Politiques nouveaux, qui avancez avec tant de confiance que les mœurs n'ont aucune influence sur le sort des états ; que pour eux la mesure de la grandeur est celle de la richesse ; que le luxe de la paix et les voluptés du citoyen ne peuvent affaiblir l'effet de ces grandes machines qu'on nomme des armées, et dont la discipline européenne a tant perfectionné selon vous le jeu sûr et terrible : vous qui, pour soutenir votre opinion, détournez vos regards des cendres de Carthage et des ruines de Rome, sur le récit que je vous fais, suspendez du moins votre jugement, et croyez que peut-être il est des occasions de succès qu'ôte le luxe. Croyez que, pour des troupes, même braves, l'indépendance des besoins fut souvent le premier ressort de la victoire. Il est trop aisé peut-être de n'affronter que la mort. Aux nations corrompues par l'opulence est réservée une épreuve plus difficile, celle de supporter la perte de leurs plaisirs.

Ajoutez à toutes ces raisons que les moyens de guerre arrivèrent rarement, au-travers de tant de mers, dans les saisons convenables pour l'action.

Ajoutez que les conseils de George III voulurent avoir trop d'influence dans les opérations militaires qui devaient s'exécuter si loin d'eux ; et vous connaîtrez la plupart des obstacles qui s'opposèrent au succès des efforts ruineux de la métropole contre la liberté de ses colonies.

XLV. Pourquoi les provinces confédérées n'ont pas réussi à chasser les Anglais du continent américain.

Mais l'Amérique elle-même, comment ne repoussa-t-elle pas de ses rivages ces Européens qui lui portaient la mort ou des chaînes ?

Ce Nouveau-Monde était défendu par des troupes réglées, qu'on n'avait d'abord enrôlées que pour trois ou pour six mois, et qui le furent dans la suite pour trois ans, ou même pour tout le temps que pourraient durer les hostilités. Il était défendu par des citoyens qui ne se mettaient en campagne que lorsque leur province particulière était ou envahie ou menacée. Ni l'armée toujours sur pied, ni les milices passagèrement assemblées n'avaient l'esprit militaire. C'étaient des cultivateurs, des marchands, des jurisconsultes, uniquement exercés aux arts de la paix, et conduits au péril par des guides aussi peu versés que leurs subalternes dans la science très-compliquée des combats. Dans cet état de choses, quel espoir de se mesurer avec avantage contre des hommes vieillis dans la discipline, formés aux évolutions, instruits dans la tactique, et abondamment pourvus de tous les instrumens nécessaires à une attaque vive, à une résistance opiniâtre ?

L'enthousiasme seul aurait pu surmonter ces

difficultés; mais en exista-t-il plus réellement dans les colonies que dans la métropole?

L'opinion générale était en Angleterre que le parlement avait essentiellement le droit de taxer toutes les contrées qui faisaient partie de l'empire britannique. Peut-être au commencement des troubles n'y aurait-on pas trouvé cent individus qui révoquassent en doute cette autorité. Cependant le refus que faisaient les Américains de la reconnaître n'indisposait pas les esprits. On ne leur porta point de haine, même après qu'ils eurent pris les armes pour soutenir leurs prétentions. Comme les travaux ne languissaient pas dans l'intérieur du royaume, que la foudre ne grondait qu'au loin, chacun s'occupait paisiblement de ses affaires, ou se livrait tranquillement à ses plaisirs. Tous attendaient sans impatience la fin d'une scène dont, à la vérité, le dénouement ne leur paraissait pas incertain.

La fermentation dut se montrer d'abord plus grande dans le nouvel hémisphère que dans l'ancien. Prononça-t-on jamais aux nations le nom odieux de tyrannie, le nom si doux d'indépendance, sans les remuer? Mais cette chaleur se soutint-elle? Si les imaginations s'étaient maintenues dans leur premier mouvement, le besoin d'en réprimer les excès n'aurait-il pas occupé les soins d'une autorité naissante? Mais, loin d'avoir à contenir l'audace, ce fut la lâcheté qu'elle eut à poursuivre. On la vit punir de mort la désertion,

et souiller par des assassinats l'étendard de la liberté. On la vit se refuser à l'échange des prisonniers, de peur d'augmenter dans les troupes le penchant de se rendre à la première sommation. On la vit réduite à la nécessité d'ériger des tribunaux chargés de poursuivre les généraux ou leurs lieutenans qui abandonneraient trop légèrement les postes confiés à leur vigilance. Il est vrai qu'un vieillard de quatre-vingts ans qu'on voulait renvoyer dans ses foyers s'écria : *Ma mort peut être utile; je couvrirai de mon corps un plus jeune que moi.* Il est vrai que Putnam dit à un royaliste son prisonnier : *Retourne vers ton chef, et s'il te demande combien j'ai de troupes, réponds-lui que j'en ai assez ; que, quand il parviendrait à les battre, il m'en resterait encore assez; et qu'il finira par éprouver que j'en ai trop pour lui et pour les tyrans qu'il sert.* Ces sentimens étaient héroïques, mais rares ; et chaque jour ils devenaient moins communs.

Jamais l'ivresse ne fut générale ; et elle ne pouvait être que momentanée. De toutes les causes énergiques qui produisirent tant de révolutions sur le globe, aucune n'existait dans le nord de l'Amérique. Ni la religion, ni les lois n'y avaient été outragées. Le sang des martyrs ou des citoyens n'y avait pas ruisselé sur des échafauds. On n'y avait pas insulté aux mœurs ; les manières, les usages, aucun des objets chers aux peuples, n'y avaient été livrés au ridicule. Le pouvoir arbitraire

n'y avait arraché aucun habitant du sein de sa famille ou de ses amis pour le traîner dans les horreurs d'un cachot; l'ordre public n'y avait pas été interverti; les principes d'administration n'y avaient pas changé; et les maximes du gouvernement y étaient toujours restées les mêmes. Tout se réduisait à savoir si la métropole avait ou n'avait pas le droit de mettre directement ou indirectement un léger impôt sur les colonies, car les griefs accumulés dans le manifeste n'eurent de valeur que par ce premier grief. Cette question presque métaphysique n'était guère propre à soulever une multitude, ou du moins à l'intéresser fortement à une querelle pour laquelle elle voyait ses terres privées des bras destinés à les féconder, ses moissons ravagées, ses campagnes couvertes de cadavres de ses proches ou teintes de son propre sang. A ces calamités, ouvrage des troupes royales sur la côte, s'en joignirent bientôt de plus insupportables dans l'intérieur des terres.

Jamais l'inquiétude des cours de Londres et de Versailles n'avait troublé le nord de l'Amérique sans que les deux puissances n'eussent mêlé dans leurs sanglans débats les peuples errans dans cette partie du nouvel hémisphère. Instruits par l'expérience de ce que ces hordes pouvaient apporter de poids dans la balance, les Anglais et les colons résolurent également de les employer à leur destruction mutuelle.

Carleton tenta le premier d'armer dans le Ca-

nada ces mains barbares.... « C'est, répondit-on « à ses sollicitations, c'est le démêlé d'un père « avec ses enfans ; il ne nous convient point d'en- « trer dans cette brouillerie domestique.... Mais, « si les rebelles venaient attaquer cette province, « ne nous aideriez-vous pas à les repousser ?.... « Depuis la paix, la hache de la guerre est ense- « velie à quarante brasses de profondeur.... Vous « la trouveriez sûrement, si vous fouilliez la terre... « Le manche en est pourri, et nous n'en pour- « rions faire aucun usage. »

Les États-Unis ne furent pas plus heureux. « Nous avons entendu parler des différends sur- « venus entre l'Ancienne et la Nouvelle-Angleterre, « dit la tribu des Onéidas à leurs députés. Jamais « nous ne prendrons part à ces divisions atroces. « La guerre entre des frères est une chose étrange « et nouvelle dans ces régions. Nos traditions ne « nous ont laissé aucun exemple de cette nature. « Etouffez vos haines insensées, et qu'un ciel fa- « vorable dissipe le sombre nuage qui vous enve- « loppe. »

Les seuls Masphis parurent s'intéresser au sort des Américains. « Voilà seize schelings, leur di- « rent ces bons sauvages ; c'est tout ce que nous « possédons. Nous comptions en acheter du rum; « nous boirons de l'eau. Nous irons chasser : si « quelques bêtes tombent sous nos flèches, nous « en vendrons les peaux, et nous vous en porte- « rons le prix. »

Mais avec le temps les agens très-actifs de la Grande-Bretagne réussirent à lui concilier plusieurs nations aborigènes. Ses intérêts furent préférés à ceux de ses ennemis, et parce que les distances ne lui avaient pas permis de faire aux sauvages les outrages qu'ils avaient reçus de leurs fiers voisins, et parce qu'elle pouvait, qu'elle voulait mieux payer les services qu'on serait à portée de lui rendre. Sous ces drapeaux, des alliés, dont le caractère féroce n'avait pas de frein, firent cent fois plus de mal aux colons établis près des montagnes que n'en souffraient des troupes royales ceux de leurs concitoyens qu'une destinée plus heureuse avait fixés sur les bords de l'Océan.

Ces calamités n'attaquaient qu'un nombre d'Américains plus ou moins considérable ; mais bientôt un vice intérieur les affligea tous.

Les métaux qui sur le globe entier représentent tous les objets de commerce ne furent jamais abondans dans cette partie du Nouveau-Monde. Le peu qu'on y en voyait disparut même aux premières hostilités. A ces signes d'une convention universelle furent substitués des signes particuliers à ces contrées. Le papier remplaça l'argent. Pour donner quelque dignité au nouveau gage, il fut entouré d'emblèmes qui devaient continuellement rappeler aux peuples la grandeur de leur entreprise, le prix inappréciable de la liberté, la nécessité d'une persévérance supérieure à toutes les infortunes. L'artifice ne réussit pas. Ces ri-

chesses idéales furent repoussées. Plus le besoin obligeait à les multiplier, plus leur avilissement croissait. Le congrès s'indigna des affronts faits à sa monnaie, et il déclara traîtres à la patrie tous ceux qui ne la recevraient pas comme ils auraient reçu de l'or.

Est-ce que ce corps ignorait qu'on ne commande pas plus aux esprits qu'aux sentimens? Est-ce qu'il ne sentait pas que dans la crise présente tout citoyen raisonnable craindrait de commettre sa fortune? Est-ce qu'il ne s'apercevait pas qu'à l'origine d'une république il se permettait des actes d'un despotisme inconnu dans les régions mêmes façonnées à la servitude? Pouvait-il se dissimuler qu'il punissait un défaut de confiance des mêmes supplices qu'on aurait à peine mérités par la révolte et par la trahison? Le congrès voyait tout cela. Mais le choix des moyens lui manquait. Ses feuilles méprisables et méprisées étaient réellement trente fois au-dessous de leur valeur originaire, qu'on en fabriquait encore. Le 13 septembre 1779, il y en avait dans le public pour 799,744,000 liv. L'état devait d'ailleurs 188,670,525 livres, sans compter les dettes particulières à chaque province.

Les peuples n'étaient pas dédommagés d'un fléau qu'on peut nommer domestique par une communication facile avec toutes les autres parties du globe. La Grande-Bretagne avait intercepté leur navigation avec l'Europe, avec les Indes occidentales, avec tous les parages que couvraient leurs

navires. Alors ils dirent à l'univers : « C'est le nom « Anglais qui nous a rendus odieux ; nous l'abju- « rons solennellement. Tous les hommes sont nos « frères. Nous sommes amis de toutes les nations. « Tous les pavillons peuvent, sans crainte d'in- « sulte, se montrer sur nos côtes, fréquenter nos « ports. » On ne se rendit pas à une invitation en apparence si séduisante. Les états vraiment commerçans, instruits que l'Amérique septentrionale avait été réduite à contracter des dettes à l'époque même de sa plus grande prospérité, pensèrent judicieusement que dans sa détresse actuelle elle ne pourrait payer que fort peu de chose de ce qui lui serait apporté. Les seuls Français, qui osent tout, osèrent braver les inconvéniens de cette liaison nouvelle. Mais, par la vigilance éclairée de l'amiral How, la plupart des navires qu'ils expédièrent furent pris avant d'arriver à leur destination, et les autres à leur départ des bords américains. De plusieurs centaines de bâtimens sortis de France, il n'y en rentra que vingt-cinq ou trente, qui même ne donnèrent point ou ne donnèrent que fort peu de bénéfice à leurs armateurs.

Une foule de privations ajoutées à tant d'autres fléaux pouvaient faire regretter aux Américains leur ancienne tranquillité, les incliner à un raccommodement avec l'Angleterre. En vain on avait lié les peuples par la foi des sermens et par l'empire de la religion au nouveau gouvernement. En

vain on avait cherché à les convaincre de l'impossibilité de traiter sûrement avec une métropole où un parlement renverserait ce qu'un autre parlement aurait établi. En vain on les avait menacés de l'éternel ressentiment d'un ennemi outragé et vindicatif. Il était possible que ces inquiétudes éloignées ne balançassent pas le poids des maux présens.

Ainsi le pensait le ministère britannique, lorsqu'il envoya dans le Nouveau-Monde des agens publics autorisés à tout offrir, excepté l'indépendance, à ces mêmes Américains dont deux ans auparavant on exigeait une soumission illimitée. Il n'est pas sans vraisemblance que quelques mois plus tôt ce plan de conciliation aurait produit un rapprochement. Mais, à l'époque où la cour de Londres le fit proposer, il fut rejeté avec hauteur, parce qu'on ne vit dans cette démarche que de la crainte et de la faiblesse. Les peuples étaient déjà rassurés. Le congrès, les généraux, les troupes, les hommes adroits ou hardis, qui dans chaque colonie s'étaient saisis de l'autorité, tout avait recouvré sa première audace. C'était l'effet d'un traité d'amitié et de commerce entre les États-Unis et la cour de Versailles, signé le 6 février 1778.

XLVI. La France reconnaît l'indépendance des États-Unis. Cette démarche oc-

Si le ministère britannique y avait réfléchi, il aurait compris que le même délire qui l'entraînait à l'attaque de ses colonies le réduisait à la nécessité de déclarer dans l'instant la guerre à la France. Alors régnait dans les conseils de cette

casionne la guerre entre cette couronne et celle d'Angleterre.

couronne la circonspection que doit toujours inspirer un nouveau règne. Alors ses finances étaient dans la confusion où les avaient plongées vingt ans de folie ; alors le délabrement de sa marine remplissait d'inquiétude tous les citoyens ; alors l'Espagne, déjà fatiguée de son extravagante expédition d'Alger, se trouvait dans des embarras qui ne lui auraient pas permis d'accourir au secours de son allié. L'Angleterre pouvait se promettre sans témérité des succès contre le plus puissant de ses ennemis, et intimider l'Amérique par des victoires remportées ou par des conquêtes faites à son voisinage. L'importance dont il était pour cette couronne d'ôter à ses sujets rebelles le seul appui qui leur fût assuré aurait diminué l'indignation qu'inspire la violation des traités les plus solennels.

George III ne vit rien de tout cela. Les secours obscurs que la cour de Versailles faisait passer aux provinces armées pour la défense de leurs droits ne lui dessillèrent pas les yeux. Les ateliers de cette puissance étaient remplis de constructeurs. Ses arsenaux se remplissaient d'artillerie. Il ne restait plus de place dans ses magasins pour de nouvelles munitions navales. Ses ports présentaient l'appareil le plus menaçant, et cet étrange aveuglement continuait encore. Pour tirer Saint-James de sa léthargie, il fallut que Louis XVI y fît signifier le 14 mars qu'il avait reconnu l'indépendance des États-Unis.

Cette déclaration était une déclaration de guerre. Il était impossible qu'une nation plus accoutumée à faire qu'à recevoir des outrages souffrît patiemment qu'on déliât ses sujets de leur serment de fidélité, qu'on les élevât avec éclat au rang des puissances souveraines. Toute l'Europe prévit que deux peuples rivaux depuis plusieurs siècles allaient teindre de sang les eaux de l'Océan, et jouer encore ce jeu terrible où les prospérités publiques ne compenseront jamais les désastres particuliers. Ceux en qui l'ambition n'avait pas étouffé toute bienveillance pour leurs semblables déploraient d'avance les calamités qui, dans les deux hémisphères, étaient prêtes à tomber sur le genre humain.

Cependant la scène sanglante ne s'ouvrait pas, et ce délai faisait espérer la continuation de la paix à quelques esprits crédules. On ignorait qu'une flotte partie de Toulon était chargée de combattre les Anglais dans le nord de l'Amérique. On ignorait que des ordres expédiés de Londres prescrivaient de chasser les Français des Indes orientales. Sans être initiés dans ces mystères de perfidie, qu'une politique insidieuse est parvenue à faire regarder comme de grands coups d'état, les hommes vraiment éclairés jugeaient les hostilités inévitables, prochaines même sur notre Océan. Ce dénouement prévu fut amené par le combat de deux frégates, livré le 17 juin 1778.

Ici notre tâche devient de plus en plus difficile.

Notre objet unique est d'être utile et vrai. Loin de nous tout esprit de parti qui aveugle et dégrade ceux qui conduisent les hommes et ceux qui osent aspirer à les instruire ! Nos vœux sont pour la patrie, et nos hommages pour la justice. En quelque lieu, sous quelque forme que la vertu se présente, c'est elle que nous honorons. Les distinctions de société et d'états ne peuvent nous la rendre étrangère, et l'homme juste et magnanime est partout notre concitoyen. Si, dans les divers événemens qui passent sous nos yeux, nous blâmons avec courage ce qui nous paraît devoir l'être, nous ne cherchons pas le triste et vain plaisir d'une indiscrète censure. Mais nous parlons aux nations et à la postérité. Nous leur devons transmettre fidèlement ce qui peut influer sur le bonheur public ; nous leur devons l'histoire des fautes pour apprendre à les éviter. Si nous osions trahir un si noble devoir, nous flatterions peut-être la génération présente qui passe et qui fuit ; mais la justice et la vérité, qui sont éternelles, nous dénonceraient aux générations à venir, qui nous liraient avec mépris et ne prononceraient notre nom qu'avec dédain. Dans cette longue carrière nous serons justes envers ceux qui existent encore comme nous l'avons été envers ceux qui ne sont plus. Si parmi les hommes puissans il en est qui s'offensent de cette liberté, ne craignons pas de leur dire que nous ne sommes que les organes d'un tribunal suprême que la raison élève enfin sur un fondement inébranlable.

Il n'y a plus en Europe de gouvernement qui ne doive en redouter les arrêts. L'opinion publique, qui s'éclaire de plus en plus, et que rien n'arrête ou n'intimide, a les yeux ouverts sur les nations et sur les cours. Elle pénètre dans les cabinets où la politique s'enferme. Elle y juge les dépositaires du pouvoir, et leurs passions et leur faiblesse, et, par l'empire du génie et des lumières, s'élève de toute part au-dessus des administrateurs pour les diriger ou les contenir. Malheur à ceux qui la dédaignent ou qui la bravent! Cette apparente audace n'est que l'impuissance. Malheur à ceux qui par leurs talens n'ont pas de quoi soutenir ses regards! Qu'ils se rendent justice et déposent un fardeau trop pesant pour leurs faibles mains. Ils cesseront du moins de compromettre eux-mêmes et les états.

La France commençait la guerre avec des avantages inappréciables. Le lieu, le temps, les circonstances, elle avait tout choisi. Ce ne fut qu'après avoir fait à loisir ces préparatifs, qu'après avoir porté ses forces au degré qui lui convenait qu'elle se montra sur le champ de bataille. Elle n'avait à combattre qu'un ennemi humilié, affaibli, découragé par ses dissensions domestiques. La faveur des autres nations était toute pour elle contre ces ces maîtres impérieux, ou, comme on le disait, contre ces tyrans des mers.

Les événemens parurent répondre aux vœux de l'Europe. Les officiers français, qui avaient d'an-

ciennes humiliations à effacer, firent des actions brillantes dont le souvenir durera long-temps. Une savante théorie et un courage inébranlable remplacèrent ce qui pouvait leur manquer du côté de l'expérience. Tous les engagemens particuliers les comblèrent de gloire, et la plupart se terminèrent à leur avantage. La flotte britannique courut de plus grands dangers encore que ses vaisseaux isolés. Elle était maltraitée au point de craindre sa destruction totale ou partielle, si la flotte qui l'avait réduite à cet état presque désespéré à Ouessant n'eût été déterminée par des ordres timides, par d'odieuses intrigues, par la faiblesse de ses amiraux, ou par tous ces motifs ensemble, à quitter la mer et à rentrer la première dans ses ports.

Dans l'ivresse de ces succès, peut-être inattendus, la France parut perdre de vue ses intérêts les plus chers. Son objet principal devait être d'intercepter le commerce de ses ennemis, de leur couper le double nerf qu'ils tiraient de leurs matelots, de leurs capitaux, et de saper ainsi les deux fondemens de la grandeur anglaise. Rien n'était plus aisé pour une puissance préparée de loin aux hostilités que d'intercepter une navigation marchande entièrement surprise et très-faiblement convoyée. Il n'en fut pas ainsi. Les immenses richesses qu'attendait la Grande-Bretagne de toutes les parties du globe entrèrent paisiblement dans ses rades, sans avoir été seulement entamées.

Au contraire, le commerce de la France fut harcelé dans les deux hémisphères, et partout intercepté. Ses colonies virent enlever sur leurs propres côtes des subsistances qu'elles attendaient avec toute l'impatience du besoin; et la métropole se vit privée de quatre-vingts ou cent millions arrivés presqu'à sa vue. Ces revers avaient une cause. Tâchons de la découvrir.

La marine française était depuis long-temps malheureuse; et c'était au vice de sa constitution qu'étaient attribuées tant d'infortunes. On essaya plusieurs fois d'en modifier ou d'en changer les règlemens; mais ces innovations, bonnes ou mauvaises, furent toujours repoussées avec un dédain plus ou moins marqué. Enfin ses amiraux dictèrent eux-mêmes en 1776 une ordonnance qui, les rendant maîtres absolus des rades, des arsenaux, des ateliers, des magasins, détruisait cette mutuelle surveillance que Louis XIV avait cru devoir établir entre les officiers militaires et ceux d'administration. Dès-lors il n'y eut plus de règle, plus de comptabilité, plus d'économie dans les ports. Tout y tomba dans la confusion et le désordre.

Le nouveau plan eut une influence encore plus funeste. Jusqu'à cette époque, c'était le ministère qui avait dirigé les opérations navales vers le but qui convenait à sa politique. Cette autorité passa peut-être, sans qu'on s'en aperçût, à ceux qui devaient les exécuter. Elles prirent insensiblement

la teinte de leurs préjugés. Ces préjugés leur faisaient croire que ce n'était pas en escortant pesamment, laborieusement les navires de la nation, en séjournant dans des croisières difficiles pour surprendre ou détruire les bâtimens de l'ennemi, qu'on parvenait à se faire un nom. Ce double devoir fut donc entièrement négligé ou très-mal rempli, d'après l'opinion commune à Brest, qu'un pareil service n'avait rien de noble et ne conduisait à aucune sorte de gloire.

Il faut convenir que ce préjugé est bien bizarre et entièrement contraire à toutes les lois de la société. Quel peut avoir été le but des états en instituant cette force militaire destinée à parcourir les mers? N'est-ce que pour procurer des grades à ceux qui commandent ou qui servent? que pour leur donner l'occasion d'exercer une valeur inutile à tout autre qu'à eux-mêmes? que pour ensanglanter un élément de plus par le carnage et les combats? Non, sans doute. Les flottes guerrières sont sur l'Océan ce que sont les forteresses et les remparts pour les citoyens des villes, ce que sont les armées nationales pour les provinces exposées aux ravages de l'ennemi. Il est des propriétés attachées au sol; il en est d'autres créées, transportées par le commerce, et qui sont pour ainsi dire errantes sur l'Océan. Ces deux sortes de propriétés ont besoin de défenseurs. Guerriers, voilà votre fonction. Que dirait-on, si les armées de terre refusaient de protéger contre l'ennemi

l'habitant des villes, le laboureur des campagnes, de repousser l'embrasement qui menace les moissons? Officiers de marine, vous vous croyez avilis de protéger, d'escorter le commerce! Mais, si le commerce n'a plus de protecteurs, que deviendront les richesses de l'état, dont vous demandez sans doute une part pour récompense de vos services? Que deviendront pour vous-mêmes les revenus de vos terres, que le commerce et la circulation des richesses peuvent seuls rendre fécondes? Vous vous croyez avilis! Quoi! avilis en vous rendant utiles à vos concitoyens! Et que sont tous les ordres de l'état à qui le gouvernement a confié quelque portion de la force publique, sinon des protecteurs, des défenseurs du citoyen et de sa fortune? Votre poste est sur les mers comme celui du magistrat sur les tribunaux, celui de l'officier et du soldat de terre dans les camps, celui du monarque même sur le trône, où il ne domine de plus haut que pour voir de plus loin, et embrasser d'un coup-d'œil tous ceux qui ont besoin de sa protection et de sa défense. Vous aspirez à la gloire! Apprenez que la gloire est partout où l'on sert l'état. Apprenez que la gloire de conserver vaut encore mieux que celle de détruire. Dans l'antique Rome, sans doute, on aimait aussi la gloire. Cependant on y préférait l'honneur d'avoir sauvé un seul citoyen, à l'honneur d'avoir égorgé une foule d'ennemis. Quoi! ne voyez-vous pas qu'en sauvant les vaisseaux du commerce vous sauvez

la fortune de l'état? Oui, votre valeur est brillante; elle est connue de l'Europe comme de votre patrie; mais qu'importe à vos concitoyens qu'elle se soit montrée dans une occasion d'éclat, qu'elle ait enchaîné un vaisseau ennemi ou couvert de débris et de ruines les vagues de l'Océan, si par votre faute vous avez laissé périr ou enlever tous les navires qui portaient les richesses de votre pays; si dans ce même port où vous rentrez victorieux une multitude de familles désolées pleurent leur fortune détruite? A votre abord vous n'entendrez pas les cris de la victoire. Tout sera muet et consterné, et vos exploits ne seront destinés qu'à grossir les relations des cours et ces papiers publics qui, faits pour amuser l'oisiveté, ne donnent la gloire qu'un jour, quand cette gloire n'est pas gravée dans le cœur des citoyens par le souvenir d'une utilité réelle pour la patrie.

Les maximes consacrées à Portsmouth étaient bien opposées. On y sentait, on y respectait la dignité du commerce. On s'y faisait un devoir comme un honneur de le défendre; et les événemens décidèrent laquelle des deux marines militaires avait des idées plus justes de ses fonctions.

La Grande-Bretagne venait d'éprouver des revers très-humilians dans le Nouveau-Monde. Un ennemi plus puissant la menaçait de plus grands désastres dans l'Ancien. Cette situation alarmante remplissait tous les esprits de défiance et d'incertitude. Les richesses nationales arrivent. Celles

de la puissance rivale en grossissent la masse énorme ; et sur-le-champ le crédit public est ranimé, les espérances renaissent, et ce peuple, qu'on se plaisait à regarder comme abattu, reprend et soutient sa fierté ordinaire.

D'un autre côté les rades de la France se remplissent de gémissemens. Une inaction avilissante et ruineuse y succède à une activité qui leur donnait de l'éclat et les enrichissait. L'indignation des négocians se communique à la nation entière. Les premiers momens de succès sont toujours des momens d'ivresse qui semblent couvrir les fautes et les justifier. Mais le malheur donne plus de sévérité aux jugemens. La nation alors observe de plus près ceux qui la gouvernent, et leur demande compte avec une liberté fière du dépôt de puissance et d'autorité qui leur est confié. On reproche aux conseils de Louis XVI d'avoir blessé la majesté de la première puissance du globe en désavouant à la face de l'univers des secours qu'on ne cessait de donner clandestinement aux Américains. On leur reproche d'avoir, par une intrigue de ministres ou par l'ascendant de quelques agens obscurs, engagé l'état dans une guerre désastreuse, tandis qu'il fallait s'occuper à remonter les ressorts du gouvernement, à guérir les longues plaies d'un règne dont toute la dernière moitié avait été vile et faible, partagée entre les déprédations et la honte, entre la bassesse du vice et les convulsions du despotisme. On leur reproche

d'avoir provoqué les combats par une politique insidieuse, de s'être enveloppés dans des discours indignes de la France, d'avoir employé avec l'Angleterre le langage d'une audace timide qui semble démentir les projets qu'on a formés, les sentimens qu'on a dans son cœur; langage qui ne peut qu'avilir celui qui s'en sert, sans pouvoir tromper celui à qui on l'adresse, et qui déshonore sans que ce déshonneur même puisse être utile ni au ministre ni à l'état. Combien il eût été plus noble de dire avec toute la franchise de la dignité : « Anglais, vous avez abusé de la victoire. « Voici le moment d'être justes, ou ce sera celui « de la vengeance. L'Europe est lasse de souffrir « des tyrans ; elle rentre enfin dans ses droits « Désormais ou l'égalité ou la guerre. Choisissez!» C'est ainsi que leur eût parlé ce Richelieu que tous les citoyens, il est vrai, doivent haïr, parce qu'il fut un meurtrier sanguinaire, et que, pour être despote, il assassina tous ses ennemis avec la hache des bourreaux ; mais que la nation et l'état doivent honorer comme ministre, parce que le premier il avertit la France de sa dignité, et lui donna dans l'Europe le ton qui convenait à sa puissance. C'est ainsi que leur eût parlé ce Louis XIV qui pendant quarante ans sut être digne de son siècle, qui mêla toujours de la grandeur à ses fautes mêmes, et jusque dans l'abaissement et le malheur ne dégrada jamais ni lui ni son peuple. Ah ! pour gouverner une grande nation il faut

un grand caractère. Il ne faut point surtout de ces âmes indifférentes et froides par légèreté, pour qui l'autorité absolue n'est qu'un dernier amusement, qui laissent flotter au hasard de grands intérêts, et sont plus occupées à conserver le pouvoir qu'à s'en servir. Pourquoi, demande-t-on encore, pourquoi des hommes qui ont entre leurs mains toute la puissance de l'état, et qui, pour être obéis, n'ont qu'à commander, se sont-ils laissé prévenir sur toutes les mers par un ennemi dont la constitution entraîne des lenteurs nécessaires ? Pourquoi s'être mis par un traité inconsidéré dans les fers du congrès qu'on aurait tenu lui-même dans la dépendance par des subsides abondans et réglés ? Pourquoi enfin n'avoir pas affermi la révolution en tenant toujours sur les côtes septentrionales du Nouveau-Monde une escadre qui protégeât les colonies et fît en même temps respecter notre alliance ? Mais l'Europe, qui a les yeux fixés sur nous, voit un grand dessein et nulles démarches concertées; voit dans nos arsenaux et sur nos ports des préparatifs immenses, et nulle exécution; voit des flottes menaçantes, et cet appareil rendu presque inutile; l'audace et la valeur dans les particuliers, la mollesse et l'irrésolution dans les chefs; tout ce qui annonce d'un côté la force et le pouvoir imposant d'un grand peuple, tout ce qui annonce de l'autre la faiblesse et la lenteur qui tiennent au caractère et aux vues. C'est par cette contradiction frap-

pante entre nos projets et nos démarches, entre nos moyens et l'esprit qui les emploie, que le génie anglais, un moment étonné, a repris sa vigueur; et jusqu'à présent c'est un problème à résoudre pour l'Europe, si, en nous déclarant pour l'Amérique, nous n'avons pas nous-mêmes relevé les forces de l'Angleterre.

Telles sont les plaintes qui retentissent de toute part, et que nous ne craignons pas de rassembler ici et de mettre sous les yeux de l'autorité, si elle daigne les entendre ou les lire.

Enfin la philosophie, dont le premier sentiment est le désir de voir tous les gouvernemens justes et tous les peuples heureux, en portant un coup-d'œil sur cette alliance d'une monarchie avec un peuple qui défend sa liberté, en cherche le motif. Elle voit trop que le bonheur de l'humanité n'y a point de part. Elle pense que, si l'amour de la justice eût décidé la cour de Versailles, elle aurait arrêté dans le premier article de sa convention avec l'Amérique *que tous les peuples opprimés avaient le droit de s'élever contre leurs oppresseurs.* Mais cette maxime, qui forme une des lois de l'Angleterre; dont un roi de Hongrie, en montant sur le trône, osa faire une des constitutions de l'état; qu'un des plus grands princes qui aient régné sur le monde, Trajan, adopta lorsqu'en présence du peuple romain assemblé il dit au premier officier de l'empire, *je te remets cette épée pour me défendre si je suis juste, pour me com-*

battre et me punir si je deviens tyran : cette maxime est trop étrangère à nos gouvernemens faibles et corrompus, où le devoir est de souffrir, et où l'opprimé doit craindre de sentir son malheur, de peur d'en être puni comme d'un crime.

Mais c'est surtout contre l'Espagne que sont dirigées les plaintes les plus amères. On la blâme de son aveuglement, de ses incertitudes, de ses lenteurs, quelquefois même de son infidélité : accusations toutes mal fondées.

En voyant la France s'engager sans nécessité dans une guerre maritime, quelques politiques imaginèrent que cette couronne se croyait assez puissante pour diviser le domaine britannique sans partager avec un allié l'honneur de cette importante révolution. On n'examinera pas si l'esprit qui régnait dans le cabinet de Versailles autorisait cette conjecture. Il est aujourd'hui connu que cette couronne qui, depuis le commencement des troubles, avait donné des secours secrets aux Américains, épiait le moment propice pour se déclarer ouvertement en leur faveur. L'événement de Saratoga lui parut la circonstance la plus favorable pour proposer au roi catholique de faire cause commune avec elle. Soit que ce prince jugeât alors la liberté des États-Unis contraire à ses intérêts, soit que la résolution lui parût précipitée, soit enfin que d'autres objets politiques exigeassent toute son attention, il se refusa à cette ouverture. Son caractère dispensait de toute sollicitation nou-

velle. Depuis les premières tentatives on l'occupa si peu de cette grande affaire, que ce fut sans l'en prévenir que la cour de Versailles fit signifier à Saint-James qu'elle avait reconnu l'indépendance des provinces confédérées.

Cependant les forces de terre et de mer que l'Espagne employait dans le Brésil contre les Portugais étaient revenues. La riche flotte qu'elle attendait du Mexique était entrée dans ses ports. Les trésors qui lui arrivaient du Pérou et de ses autres possessions étaient à couvert. Cette puissance était libre de toute inquiétude et maîtresse de ses mouvemens lorsqu'elle aspira à la gloire de pacifier les deux hémisphères. Sa médiation fut acceptée, et par la France, dont la hardiesse n'avait pas les suites heureuses qu'elle s'en était promises, et par l'Angleterre, qui pouvait craindre d'avoir un nouvel adversaire à combattre.

XLVII. L'Espagne n'ayant pas réussi à réconcilier l'Angleterre et la France, se déclare pour cette dernière puissance.

Charles III soutint avec dignité le beau rôle dont il s'était chargé. Il prononça qu'on mettrait bas les armes, que chacune des parties belligérantes serait maintenue dans les terres qu'elle occuperait à l'époque de la convention, qu'on formerait un congrès où seraient discutées les prétentions diverses, et qu'on ne pourrait s'attaquer de nouveau qu'après s'être averti un an d'avance.

Ce monarque ne se dissimulait pas que cet arrangement donnait à la Grande-Bretagne la facilité de se réconcilier avec ses colonies, ou du moins de leur faire acheter par de grands avantages pour

son commerce le sacrifice des ports qu'elle occupait au milieu d'elles. Il ne se dissimulait pas qu'il blessait la dignité du roi son neveu, qui s'était engagé à maintenir les États-Unis dans l'intégrité de leur territoire. Mais il voulait être juste; et, sans l'oubli de toutes les considérations personnelles, on ne l'est point.

Ce plan de conciliation déplut à Versailles; et l'on n'y fut un peu rassuré que par l'espoir qu'il serait rejeté à Londres. C'est ce qui arriva. L'Angleterre ne put se déterminer à reconnaître les Américains indépendans de fait, quoiqu'ils ne fussent pas appelés aux conférences qui allaient s'ouvrir; quoique la France ne pût pas négocier pour eux; quoique leurs intérêts dussent être uniquement soutenus par un médiateur qui ne leur était attaché par aucun traité, et qui peut-être au fond de son cœur n'en désirait pas la prospérité; quoique son refus la menaçât d'un ennemi de plus.

C'est dans une circonstance pareille, c'est lorsque la fierté élève les âmes au-dessus de la terreur qu'on ne voit rien de plus à redouter que la honte de recevoir la loi, et qu'on ne balance pas à choisir entre la ruine et le déshonneur : c'est alors que la grandeur d'une nation se déploie. J'avoue toutefois que les hommes accoutumés à juger des choses par l'événement traitent les grandes et périlleuses révolutions d'héroïsme ou de folie, selon le bon ou le mauvais succès

qui les ont suivies. Si donc on me demandait quel est le nom qu'on donnera dans quelques années à la fermeté que les Anglais ont montrée dans ce moment, je répondrais que je l'ignore. Quant à celui qu'elle mérite, je le sais. Je sais que les annales du monde ne nous offrent que rarement l'auguste et majestueux spectacle d'une nation qui aime mieux renoncer à sa durée qu'à sa gloire.

Le ministère britannique ne se fut pas plus tôt expliqué, que la cour de Madrid épousa la querelle de celle de Versailles, et par conséquent celle des Américains. L'Espagne avait alors soixante-trois vaisseaux de ligne, et six en construction. La France en avait quatre-vingts, et huit sur les chantiers. Les États-Unis n'avaient que douze frégates, mais un grand nombre de corsaires.

A tant de forces réunies l'Angleterre n'opposait que quatre-vingt-quinze vaisseaux de ligne et vingt-trois en construction. Les seize qu'on voyait de plus dans ses ports étaient hors de service, et on les avait convertis en prisons ou en hôpitaux. Inférieure en instrumens de guerre, cette puissance l'était encore plus en moyens de tous les genres pour les employer. Ses dissensions domestiques énervaient encore ce qui lui restait de ressource. Il est de la nature des gouvernemens vraiment libres d'être agités pendant la paix. C'est par ces mouvemens intestins que les esprits conservent leur énergie et le souvenir toujours présent des droits de la nation. Mais dans la guerre il

faut que toute fermentation cesse, que les haines soient étouffées, que les intérêts se confondent et se servent les uns les autres. Il en arriva tout autrement dans les îles britanniques. Les troubles n'y furent jamais plus violens. Les prétentions opposées ne se montrèrent dans aucune circonstance avec moins de ménagement. Le bien général fut insolemment foulé aux pieds par l'une et par l'autre faction. Ces chambres où l'on avait autrefois discuté les questions les plus importantes avec éloquence, avec force, avec dignité, ne retentirent plus que des clameurs de la rage, que des insultes les plus grossières, que d'altercations aussi nuisibles qu'indécentes. Le peu qui restait de citoyens appelait à grands cris un nouveau Pitt, un ministre qui, comme lui, n'eût *ni parens ni amis;* mais cet homme extraordinaire ne se montrait pas. Aussi pensa-t-on assez généralement que ce peuple succomberait malgré la fierté de son caractère, malgré l'expérience de ses amiraux, malgré l'audace de ses hommes de mer, malgré l'énergie que doit acquérir une nation libre dans les secousses qu'elle éprouve.

Mais l'empire du hasard est bien étendu. Qui sait pour quel parti les élémens se déclareront? Un coup de vent arrache ou donne la victoire. Un coup de canon déconcerte une armée entière par la mort d'un général. Des signaux ou ne sont pas entendus, ou ne sont pas obéis. L'expérience, le courage, l'habileté, sont croisés par l'ignorance,

par la jalousie, par une trahison, par la certitude de l'impunité. Une brume qui survient et qui couvre les deux ennemis, ou les sépare, ou les confond. Le calme et la tempête sont également favorables ou nuisibles. Les forces sont coupées en deux par l'inégale célérité des vaisseaux. Le moment est manqué, ou par la pusillanimité qui diffère, ou par la témérité qui se hâte. Des plans auront été formés avec sagesse, mais ils resteront sans effet par le défaut de concert dans les mouvemens de l'exécution. Un ordre inconsidéré de la cour décide du malheur d'une journée. La disgrâce ou le décès d'un ministre change les projets. Est-il possible qu'une union étroite puisse longtemps subsister entre des confédérés d'un caractère aussi opposé que le Français emporté, dédaigneux et léger; l'Espagnol lent, hautain, jaloux et froid; l'Américain qui tient secrètement ses regards tournés vers sa mère-patrie, et qui se réjouirait des désastres de ses alliés, s'ils étaient compatibles avec son indépendance? Ces nations, soit qu'elles agissent séparément, soit qu'elles agissent de concert, tarderont-elles à s'entr'accuser, à se plaindre et à se brouiller? Leur plus grand espoir ne serait-il pas que des revers multipliés ne feraient tout au plus que les replonger dans l'état humiliant dont elles voulaient sortir et affermir le sceptre des mers dans les mains de la Grande-Bretagne, tandis qu'une ou deux défaites considérables feraient descendre pour jamais ce

peuple ambitieux du rang des premières puissances de cet hémisphère?

Qui peut donc décider, qui peut même prévoir quel sera l'événement? La France et l'Espagne réunies ont pour elles des moyens puissans ; l'Angleterre, l'art de diriger les siens. La France et l'Espagne ont leurs trésors , l'Angleterre un grand crédit national. D'un côté la multitude des hommes et le nombre des troupes; de l'autre la supériorité dans l'art de conduire les vaisseaux et d'assujettir la mer dans les combats. Ici, l'impétuosité et la valeur, là, et la valeur et l'expérience. Dans un parti, l'activité que peut donner aux desseins la monarchie absolue ; dans l'autre, la vigueur et le ressort que donne la liberté. Ici, le ressentiment des pertes et de longs outrages à venger; là, le souvenir d'une gloire récente et la souveraineté de l'Amérique, comme celle de l'Océan, à conserver. Les deux nations alliées ont cet avantage que donne la réunion de deux vastes puissances, mais l'inconvénient qui résulte de cette union même par la difficulté de l'harmonie et de l'accord, soit dans les desseins, soit dans l'emploi des forces. L'Angleterre est abandonnée à elle-même; mais, n'ayant à diriger que sa propre force, elle a l'avantage de l'unité dans les desseins, d'une combinaison plus sûre et peut-être plus prompte dans les idées : elle peut plus aisément subordonner à une seule vue ses plans d'attaque et de défense.

Pour avoir une balance exacte, il faut encore

peser la différente énergie que peut communiquer aux nations rivales une guerre qui, d'un côté, n'est à beaucoup d'égards qu'une guerre de rois et de ministres ; qui, de l'autre, est une guerre vraiment nationale, où il s'agit pour l'Angleterre de ses plus grands intérêts, d'un commerce qui fait sa richesse, d'un empire et d'une gloire qui font sa grandeur.

Enfin, si l'on considère l'esprit de la nation française opposé à celui de la nation qu'elle combat, on verra que l'ardeur du Français est peut-être également prompte à s'allumer et à s'éteindre ; qu'il espère tout lorsqu'il commence, qu'il désespère de tout dès qu'il est arrêté par un obstacle ; que par son caractère il a besoin de l'enthousiasme des succès pour obtenir des succès nouveaux ; que l'Anglais au contraire, moins présomptueux d'abord, malgré sa hardiesse naturelle, sait, quand il le faut, lutter avec courage, s'élever avec le danger, et s'affermir par la disgrâce : semblable à ce chêne robuste auquel Horace compare les Romains, qui, frappé par la hache et mutilé par le fer, renaît sous les coups qu'on lui porte, et tire une vigueur nouvelle de ses blessures mêmes.

L'histoire nous apprend encore que peu de ligues se sont partagé les dépouilles de la nation contre laquelle elles se sont formées. Athènes, victorieuse de la Perse, Rome sauvée d'Annibal ; dans les temps modernes. Venise échappée à la fameuse ligue de Cambrai ; et, de nos jours même,

la Prusse, qui, par le génie d'un homme, a su tenir tête à l'Europe, ont droit de suspendre notre jugement sur l'issue de la guerre présente.

XLVIII. Quelle doit être la politique de la maison de Bourbon, si elle est victorieuse.

Mais supposons que la maison de Bourbon ait les avantages dont elle a pu se flatter. Quelle doit être sa conduite ?

La France est, sous tous les points de vue, l'empire le plus fortement constitué, dont le souvenir se soit conservé dans les annales du monde. Sans pouvoir lui être comparée, l'Espagne est aussi un état d'un grand poids, et ses moyens de prospérité augmentent tous les jours. Le soin le plus important de la maison de Bourbon doit donc ètre de se faire pardonner par ses voisins les avantages qu'elle tient de la nature, qu'elle doit à l'art, ou que les événemens lui ont donnés. Si elle cherchait à augmenter sa supériorité, l'alarme serait générale, et l'on se croirait menacé d'un esclavage universel, C'est peut-être beaucoup que les nations ne l'aient pas encore traversée dans ses projets contre l'Angleterre. Le ressentiment que les injustices et les hauteurs de cette île superbe ont inspiré partout doit être la cause de cette inaction. Mais la haine se tait lorsque l'intérêt se montre. Il est possible que l'Europe juge contraire à sa sûreté l'affaiblissement de la Grande-Bretagne dans l'ancien et le nouvel hémisphère, et qu'après avoir joui des humiliations, des dangers de cette puissance orgueilleuse et tyrannique, elle prenne enfin les armes pour la défendre. S'il en était

ainsi, les cours de Versailles et de Madrid se verraient déchues de l'espoir qu'elles ont conçu d'une prépondérance décidée sur le globe. Ces considérations doivent les déterminer à presser les attaques, et à ne pas laisser à une politique prévoyante ou simplement jalouse le temps de faire de nouvelles combinaisons. Qu'elles s'arrêtent surtout à propos, et qu'un désir immodéré d'abattre leur ennemi commun ne les aveugle pas sur leurs véritables intérêts.

Les États-Unis ont montré à découvert le projet d'attirer à leur confédération toute l'Amérique septentrionale. Plusieurs démarches, celle en particulier d'inviter les peuples du Canada à la rébellion, ont dû faire croire que c'était aussi le vœu de la France. On peut soupçonner l'Espagne d'avoir également adopté cette idée.

La conduite des provinces qui ont secoué le joug de la Grande-Bretagne est simple, et telle qu'il fallait l'attendre. Mais leurs alliés ne manqueraient-ils pas de prévoyance, s'ils avaient réellement le même système ?

Le nouvel hémisphère doit se détacher un jour de l'ancien. Ce grand déchirement est préparé en Europe par la fermentation et le choc de nos opinions ; par le renversement de nos droits, qui faisaient notre courage ; par le luxe de nos cours et la misère de nos campagnes ; par la haine à jamais durable entre des hommes lâches qui possèdent tout, et des hommes robustes, vertueux même,

qui n'ont plus rien à perdre que la vie. Il est préparé en Amérique par l'accroissement de la population, des cultures, de l'industrie et des lumières. Tout achemine à cette scission, et les progrès du mal dans un monde, et les progrès du bien dans l'autre.

Mais peut-il convenir à l'Espagne et à la France, dont les possessions dans le nouvel hémisphère sont une source inépuisable de richesses, leur peut-il convenir de précipiter ce déchirement? Or, c'est ce qui arriverait, si tout le nord de ces régions était assujetti aux mêmes lois, ou lié par des intérêts communs.

A peine la liberté de ce vaste continent serait-elle assurée, qu'il deviendrait l'asile de tout ce qu'on voit parmi nous d'hommes intrigans, séditieux, flétris ou ruinés. La culture, les arts, le commerce, ne seraient pas la ressource des réfugiés de ce caractère; il leur faudrait une vie moins laborieuse et plus agitée. Ce génie, également éloigné du travail et du repos, se tournerait vers les conquêtes, et une passion qui a tant d'attraits subjuguerait aisément les premiers colons, détournés de leurs anciens travaux par une longue guerre. Le nouveau peuple aurait achevé les préparatifs de ses invasions avant que le bruit en eût été porté dans nos climats. Il choisirait ses ennemis, le champ et le moment de ses victoires. Sa foudre tomberait toujours sur des mers sans défense, ou sur des côtes prises au dépourvu. Dans peu les

provinces du midi deviendraient la proie de celles du nord, et suppléeraient par la richesse de leurs productions à la médiocrité des leurs. Peut-être même les possessions de nos monarchies absolues brigueraient-elles d'entrer dans la confédération des peuples libres, ou se détacheraient-elles de l'Europe pour n'appartenir qu'à elles-mêmes.

Le parti que doivent prendre les cours de Madrid et de Versailles, s'il leur est libre de choisir, c'est de laisser subsister dans le nord de l'Amérique deux puissances qui s'observent, qui se contiennent, qui se balancent. Alors des siècles s'écouleront avant que l'Angleterre et les républiques formées à ses dépens se rapprochent. Cette défiance réciproque les empêchera de rien entreprendre au loin; et les établissemens des autres nations dans le Nouveau-Monde jouiront d'une tranquillité qui jusqu'à nos jours a été si souvent troublée.

C'est même, vraisemblablement, l'ordre de choses qui conviendrait le mieux aux provinces confédérées. Leurs limites respectives ne sont pas réglées. Il règne une grande jalousie entre les contrées du nord et celles du midi. Les principes politiques varient d'une rivière à l'autre. On remarque de grandes animosités entre les citoyens d'une ville, entre les membres d'une famille. Chacun voudra éloigner de soi le fardeau accablant des dépenses et des dettes publiques. Mille germes de divisions couvent généralement dans le sein des États-Unis. Les dangers une fois disparus, com-

ment arrêter l'explosion de tant de mécontentemens? Comment tenir attachés à un même centre tant d'esprits égarés, tant de cœurs aigris? Que les vrais amis des Américains y réfléchissent, et ils trouveront que l'unique moyen de prévenir les troubles parmi ces peuples, c'est de laisser sur leurs frontières un rival puissant et toujours disposé à profiter de leurs dissensions.

Il faut la paix et la sûreté aux monarchies; il faut des inquiétudes et un ennemi à redouter pour les républiques. Rome avait besoin de Carthage; et celui qui détruisit la liberté romaine, ce ne fut ni Sylla ni César, ce fut le premier Caton, lorsque sa politique étroite et farouche ôta une rivale à Rome en allumant dans le sénat les flambeaux qui mirent Carthage en cendre. Venise elle-même, depuis quatre cents ans peut-être, eût perdu son gouvernement et ses lois, si elle n'avait à sa porte, et presque sous ses murs, des voisins puissans qui pourraient devenir ses ennemis ou ses maîtres.

XLIX. Quelle idée il faut se former des treize provinces confédérées.

Mais, dans cette combinaison, à quel degré de félicité, de splendeur et de force, pourront avec le temps s'élever les provinces confédérées?

Ici, pour bien juger, commençons d'abord par écarter l'intérêt que toutes les âmes, sans en excepter celles des esclaves, ont pris aux généreux efforts d'une nation qui s'exposait aux plus effrayantes calamités pour être libre. Le nom de liberté est si doux, que tous ceux qui combattent pour

elle sont sûrs d'intéresser nos vœux secrets. Leur cause est celle du genre humain tout entier; elle devient la nôtre. Nous nous vengeons de nos oppresseurs en exhalant du moins en liberté notre haine contre les oppresseurs étrangers. Au bruit des chaînes qui se brisent, il nous semble que les nôtres vont devenir plus légères; et nous croyons quelques momens respirer un air plus pur en apprenant que l'univers compte des tyrans de moins. D'ailleurs ces grandes révolutions de la liberté sont des leçons pour les despotes. Elles les avertissent de ne pas compter sur une trop longue patience des peuples et sur une éternelle impunité. Ainsi, quand la société et les lois se vengent des crimes des particuliers, l'homme de bien espère que le châtiment des coupables peut prévenir de nouveaux crimes. La terreur quelquefois tient lieu de justice au brigand, et de conscience à l'assassin. Telle est la source de ce vif intérêt que font naître en nous toutes les guerres de liberté. Tel a été celui que nous ont inspiré les Américains. Nos imaginations se sont enflammées pour eux. Nous nous sommes associés à leurs victoires et à leurs défaites. L'esprit de justice, qui se plaît à compenser les malheurs passés par un bonheur à venir, se plaît à croire que cette partie du Nouveau-Monde ne peut manquer de devenir une des plus florissantes contrées du globe. On va jusqu'à craindre que l'Europe ne trouve un jour ses maîtres dans ses enfans. Osons résister au torrent de l'o-

pinion et à celui de l'enthousiasme public. Ne nous laissons point égarer par l'imagination, qui embellit tout; par le sentiment, qui aime à se créer des illusions et réalise tout ce qu'il espère. Notre devoir est de combattre tout préjugé, même celui qui serait le plus conforme au vœu de notre cœur. Il s'agit avant tout d'être vrais, et de ne pas trahir cette conscience pure et droite qui préside à nos écrits et nous dicte tous nos jugemens. Dans ce moment peut-être nous ne serons pas crus; mais une conjecture hardie, qui se vérifie au bout de plusieurs siècles, fait plus d'honneur à l'historien qu'une longue suite de faits dont le récit ne peut être contesté; et je n'écris pas seulement pour mes contemporains, qui ne me survivront que de quelques années. Encore quelques révolutions du soleil, eux et moi nous ne serons plus. Mais je livre mes idées à la postérité et au temps. C'est à eux à me juger.

L'espace occupé par les treize républiques entre les montagnes et la mer n'est que de soixante-sept lieues marines; mais sur la côte leur étendue est en ligne droite de trois cent quarante-cinq, depuis la rivière de Sainte-Croix jusqu'à celle de Savannah.

Dans cette région les terres sont presque généralement mauvaises, ou de qualité médiocre.

Il ne croît guère que du maïs dans les quatre colonies les plus septentrionales. L'unique ressource de leurs habitans, c'est la pêche, dont le produit

annuel ne s'élève pas au-dessus de 6,000,000 de livres.

Le blé soutient principalement les provinces de New-York, de Jersey et de Pensylvanie. Mais le sol s'y est si rapidement détérioré, que l'acre, qui donnait autrefois jusqu'à soixante boisseaux de froment, n'en produit plus que vingt, et fort rarement.

Quoique les campagnes du Maryland et de la Virginie soient fort supérieures à toutes les autres, elles ne peuvent être regardées comme très-fertiles. Les anciennes plantations ne rendent que le tiers du tabac qu'on y récoltait autrefois. Il n'est pas possible d'en former beaucoup de nouvelles ; et les cultivateurs ont été réduits à tourner leurs travaux vers d'autres objets.

La Caroline septentrionale produit quelques grains, mais d'une qualité si inférieure, qu'ils sont vendus vingt-cinq ou trente pour cent de moins que les autres dans tous les marchés.

Le sol de la Caroline méridionale et de la Géorgie est parfaitement uni jusqu'à cinquante milles de l'Océan. Les pluies excessives qui y tombent, ne trouvant point d'écoulement, forment de nombreux marais où le riz est cultivé, au grand détriment des hommes libres et des esclaves occupés de ce travail. Dans les intervalles que laissent ces amas d'eau si multipliés croît un indigo inférieur, qu'il faut changer de place chaque année. Lorsque le pays s'élève, ce ne sont plus que des sables re-

belles ou d'affreux rochers, coupés de loin en loin par des pâturages de la nature du jonc.

Le gouvernement anglais ne pouvant se dissimuler que l'Amérique septentrionale ne l'enrichirait jamais par les productions qui lui étaient propres, imagina le puissant ressort des gratifications pour créer dans cette partie du Nouveau-Monde le lin, la vigne, la soie. La pauvreté du sol repoussa la première de ces vues ; le vice du climat s'opposa au succès de la seconde ; et le défaut de bras ne permit pas de suivre la troisième. La société établie à Londres pour l'encouragement des arts ne fut pas plus heureuse que le ministère. Ses bienfaits ne firent éclore aucun des objets qu'elle avait proposés à l'activité et à l'industrie de ces contrées.

Il fallut que la Grande-Bretagne se contentât de vendre chaque année aux contrées qui nous occupent pour environ cinquante millions de marchandises. Ceux qui les consommaient lui livraient exclusivement leurs indigos, leurs fers, leurs tabacs et leurs pelleteries. Ils lui livraient ce que le reste du globe leur avait donné d'argent et de matières premières en échange de leurs bois, de leurs grains, de leur poisson, de leur riz, de leurs salaisons. Cependant la balance leur fut toujours si défavorable, que, lorsque les troubles commencèrent, les colonies devaient cent vingt ou cent trente millions à leur métropole, et qu'elles n'avaient point de métaux en circulation.

Malgré ces désavantages, il s'était successivement formé dans le sein des treize provinces une population de deux millions neuf cent quatre-vingt un mille six cent soixante dix-huit personnes, en y comprenant quatre cent mille noirs. L'oppression et l'intolérance y poussaient tous les jours de nouveaux habitans. La guerre a fermé ce refuge aux malheureux ; mais la paix le leur rouvrira, et ils s'y rendront en plus grand nombre que jamais. Ceux qui y passeront avec des projets de culture n'auront pas toute la satisfaction qu'ils se seront promise, parce qu'ils trouveront les bonnes terres, les médiocres même, toutes occupées, et qu'on n'aura guère à leur offrir que des sables stériles, des marais malsains, ou des montagnes escarpées. L'émigration sera plus favorable aux manufacturiers et aux artistes, sans que peut-être ils aient rien gagné à changer de patrie et de climat.

On ne déterminerait pas sans témérité quelle pourra être un jour la population des États-Unis. Ce calcul, assez généralement difficile, devient impraticable pour une région dont les terres dégénèrent très-rapidement, et où la mesure des travaux et des avances n'est pas celle de la reproduction. Si dix millions d'hommes trouvent jamais une subsistance assurée dans ces provinces, ce sera beaucoup : alors même les exportations se réduiront à rien ou à fort peu de chose ; mais l'industrie intérieure remplacera l'industrie étrangère.

A peu de chose près, le pays pourra se suffire à lui-même, pourvu que ses habitans sachent être heureux par l'économie et la médiocrité.

Peuples de l'Amérique septentrionale, que l'exemple de toutes les nations qui vous ont précédés, et surtout que celui de la mère-patrie vous instruise. Craignez l'affluence de l'or, qui apporte avec le luxe la corruption des mœurs, le mépris des lois; craignez une trop inégale répartition des richesses qui montre un petit nombre de citoyens opulens et une multitude de citoyens dans la misère; d'où naissent l'insolence des uns et l'avilissement des autres. Garantissez-vous de l'esprit de conquête. La tranquillité de l'empire diminue à mesure qu'il s'étend. Ayez des armes pour vous défendre; n'en ayez pas pour attaquer. Cherchez l'aisance et la santé dans le travail; la prospérité dans la culture des terres et les ateliers de l'industrie; la force dans les bonnes mœurs et dans la vertu. Faites prospérer les sciences et les arts, qui distinguent l'homme policé de l'homme sauvage. Surtout veillez à l'éducation de vos enfans. C'est des écoles publiques, n'en doutez pas, que sortent les magistrats éclairés, les militaires instruits et courageux, les bons pères, les bons maris, les bons frères, les bons amis, les hommes de bien. Partout où l'on voit la jeunesse se dépraver, la nation est sur son déclin. Que la liberté ait une base inébranlable dans la sagesse de vos constitutions, et qu'elle soit l'indestructible ci-

ment qui lie vos provinces entre elles. N'établissez aucune préférence légale entre les cultes : la superstition est innocente partout où elle n'est ni protégée, ni persécutée ; et que votre durée soit, s'il se peut, égale à celle du monde.

Puisse ce vœu s'accomplir, et consoler la génération expirante par l'espoir d'une meilleure ! Mais, laissant l'avenir à lui-même, jetons un coup-d'œil sur le résultat de trois siècles mémorables. Après avoir vu, dans le début de cet ouvrage, en quel état de misère et de ténèbres était l'Europe à la naissance de l'Amérique, voyons en quel état la conquête d'un monde a conduit et poussé le monde conquérant. C'était l'objet d'un livre entrepris avec le désir d'être utile. Si le but est rempli, l'auteur aura payé sa dette à son siècle, à la société.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Possessions des États-Unis dans l'Amérique septentrionale.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Colonies anglaises fondées dans la Pensylvanie, dans le Maryland, dans la Virginie, dans la Caroline, dans la Géorgie. Considérations générales sur tous ces établissemens.

FIN DE LA TABLE.

